

Les bois du Jorat : une forêt de loisirs aux portes de Lausanne

Analyse des modalités de fréquentation d'une forêt périurbaine



Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui nous ont conseillé, donné des informations précieuses et accordé du temps.

- **Le Service des Forêts de la Ville de Lausanne : M. Serge Balestra**
M. Yves Gaillard

- **M. Vincent Vuilleumier : ingénieur forestier**

- **M. Yves Kazemi : inspecteur des forêts du 18ème arrondissement**

- **Mme Yvette Jaggi : professeure à l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne**

Ainsi que tous les usagers des bois du Jorat qui ont accepté de répondre à nos questions.

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
1.1 QUESTION DE RECHERCHE	1
1.2 DEROULEMENT DE L'ETUDE	2
2. LA FORET.....	5
2.1 INTRODUCTION.....	5
2.2 LA FORET EN SUISSE	5
2.3 LES FONCTIONS DE LA FORET.....	5
<i>La fonction de production</i>	5
<i>La fonction de protection</i>	6
<i>La fonction écologique</i>	6
<i>La fonction de loisirs</i>	7
2.4 CONCLUSION	9
3. LES LOISIRS	10
3.1 INTRODUCTION.....	10
3.2 DEFINITION DU CONCEPT DE LOISIRS.....	10
3.3 LES FONCTIONS DES LOISIRS	11
<i>Les fonctions psychosociologiques</i>	11
<i>Les fonctions sociales</i>	11
<i>Les fonctions thérapeutiques et économiques</i>	11
3.4 LE LIEU DE LOISIRS.....	12
3.5 L'EXPERIENCE DE LOISIRS EN PLEIN AIR.....	13
3.6 LE PROCESSUS DE LOISIR : UN MODELE PREPARATOIRE	14
<i>Le style et le lieu de vie</i>	15
<i>Désirs, opportunités et contraintes</i>	17
3.7 CONCLUSION	18
4. L'ESPACE URBAIN RESIDENTIEL	19
4.1 INTRODUCTION.....	19
4.2 LA STRUCTURE DE L'ESPACE URBAIN	19
<i>Les espaces verts dans l'environnement urbain</i>	20

4.3	L'ESPACE URBAIN LAUSANNOIS.....	21
4.4	LA VILLE DE LAUSANNE FACE A SON AGGLOMERATION	24
4.5	LA STRUCTURE SOCIO-SPATIALE DE L'AGGLOMERATION LAUSANNOISE	25
	<i>Les bois du Jorat dans l'agglomération lausannoise.....</i>	<i>27</i>
4.6	CONCLUSION	28
5.	L'ESPACE PERIURBAIN DE LOISIRS	29
5.1	INTRODUCTION.....	29
5.2	L'ESPACE PERIURBAIN	29
5.3	LE PERIURBAIN COMME ESPACE DE LOISIRS.....	31
5.4	LAUSANNE ET L'ESPACE PERIURBAIN DE LOISIRS.....	32
5.5	L'ACCESSIBILITE DES BOIS DU JORAT	34
5.6	CONCLUSION	35
6.	LES FORETS DE LAUSANNE	37
6.1	INTRODUCTION.....	37
6.2	UNE VILLE VERTE.....	37
6.3	LES FORETS URBAINES DE LAUSANNE.....	39
	<i>Définition de la forêt urbaine.....</i>	<i>39</i>
	<i>Le parc Bourget.....</i>	<i>39</i>
	<i>Le bois de Sauvabelin.....</i>	<i>40</i>
6.4	LES FORETS PERIURBAINES DE LAUSANNE	41
	<i>Définition de la forêt périurbaine.....</i>	<i>41</i>
6.5	LES BOIS DU JORAT : UNE FORET PERIURBAINE DE LOISIRS.....	42
	<i>Présentation.....</i>	<i>42</i>
	<i>Les bois du Jorat à travers l'Histoire.....</i>	<i>43</i>
	<i>Vers une forêt de loisirs.....</i>	<i>45</i>
	<i>Les loisirs dans les bois du Jorat.....</i>	<i>46</i>
	<i>De la forêt de loisirs au « parc naturel périurbain ».....</i>	<i>48</i>
6.6	CONCLUSION	50
7.	LES APPROCHES DE LA FORET DE LOISIRS	51
7.1	LES MODELES DE FREQUENTATION DE LA FORET.....	51
	<i>Introduction.....</i>	<i>51</i>
	<i>Le modèle socio-culturel de Ballion.....</i>	<i>51</i>
	<i>Le modèle culturel de Kalaora.....</i>	<i>52</i>
	<i>Critiques des modèles.....</i>	<i>55</i>
	<i>Conclusion.....</i>	<i>57</i>

7.2	LE MODELE DES LOISIRS EN FORET	57
7.3	ACTIVITES ET HYPOTHESES.....	61
	<i>Introduction</i>	61
	<i>Les balades accompagnées</i>	61
	<i>Le parcours Vita</i>	63
	<i>La marche</i>	64
	<i>La recherche d'eau</i>	65
	<i>Le pique-nique</i>	66
	<i>Conclusion</i>	66
7.4	LES SITES D'ENQUETE	66
	<i>Les balades accompagnées</i>	67
	<i>Le parcours Vita</i>	68
	<i>Le chemin de Mauvernay</i>	68
	<i>La fontaine sur la Route des Paysans</i>	69
	<i>La place de pique-nique</i>	70
7.5	METHODOLOGIE	71
	<i>Méthode d'observation</i>	71
	<i>Indicateurs</i>	72
	<i>Durée de l'enquête</i>	73
	<i>Taille de l'échantillon</i>	73
8.	ANALYSE DES RESULTATS.....	75
8.1	LE PROFIL DES USAGERS DES BOIS DU JORAT.....	75
	<i>Introduction</i>	75
	<i>Sexe</i>	75
	<i>Age</i>	76
	<i>Nationalité</i>	78
	<i>Formation</i>	80
	<i>Taille du ménage</i>	82
	<i>Conclusion</i>	82
8.2	LE LIEU DE VIE DES USAGERS DES BOIS DU JORAT	83
	<i>Introduction</i>	83
	<i>Le domicile</i>	84
	<i>L'environnement d'habitat</i>	92
	<i>Analyse des corrélations</i>	97
	<i>Conclusion</i>	99
8.3	LES USAGES DE LA FORET	100
	<i>Introduction</i>	100
	<i>Le déplacement en forêt</i>	100
	<i>La durée du séjour en forêt</i>	101
	<i>Le taux de fréquentation</i>	102
	<i>La fréquentation des autres espaces verts de la ville</i>	104
	<i>La connaissance du Jorat</i>	105
	<i>Les activités en forêt</i>	105
	<i>L'accompagnement</i>	107
	<i>L'attirance envers la forêt</i>	108
	<i>Conclusion</i>	110

8.4	REMARQUES ET PREOCCUPATIONS DES USAGERS DES BOIS DU JORAT	111
	<i>Introduction</i>	111
	<i>Le monde en forêt</i>	111
	<i>Les chiens en forêt</i>	112
	<i>Les déchets et ordures</i>	113
	<i>L'entretien de la forêt</i>	114
	<i>L'opposition à la ville</i>	115
	<i>Conclusion</i>	115
9.	CONCLUSION	117
10.	BIBLIOGRAPHIE	120
10.1	OUVRAGES DE REFERENCE.....	120
10.2	FORET ET LOISIRS	120
10.3	LES FORETS DE LAUSANNE	122
10.4	LA VILLE.....	124
10.5	LA VILLE DE LAUSANNE.....	124
11.	WEBOGRAPHIE	126
12.	ILLUSTRATIONS	127
13.	ANNEXES	128
13.1	CONCEPT PAYSAGER	A
13.2	UTILISATIONS LINEAIRES	B
13.3	DEPLIANT JORAT-NATURE.....	C
13.4	CHEMIN DES FONTAINES	E
13.5	PROGRAMME DES BALADES	F
13.6	QUESTIONNAIRE	G

1. INTRODUCTION

1.1 Question de recherche

De nos jours, la forêt est perçue comme l'un des derniers espaces naturels de proximité. Espace de liberté permettant le contact avec la nature, la forêt offre un cadre privilégié pour les activités de détente et de loisirs. Cet attachement à la forêt est confirmé par une étude de l'office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF), qui montre que 90% de la population suisse se rend en forêt en été et environ 70% en hiver¹. A partir de tels chiffres, il est tentant d'affirmer que la forêt est un espace de loisirs commun à tous.

Au contraire, certains auteurs² prétendent que celle-ci n'est pas un espace de loisirs neutre mais, qu'en son sein, se reproduit la division sociale qui existe en ville. Selon eux, la forêt est un espace de loisirs que privilégie une certaine "élite" se différenciant du reste de la société par son capital de connaissances. Celle-ci tente de se démarquer, par ses usages, du reste des visiteurs qui, eux, s'adonnent à des activités plus fonctionnelles, c'est-à-dire considérant la forêt comme un cadre propice à l'exercice d'une activité plutôt que comme la finalité de leur déplacement. Ainsi, d'après son étude de 1976 sur la forêt de Fontainebleau, KALAORA prétend que "[...] la majeure partie des "amoureux de la forêt", des "amants de la nature", des "âmes délicates et sensibles" se recrutent dans les couches privilégiées. On constate que cette opposition entre celles-ci et le reste de la population recoupe l'opposition fondamentale entre travail manuel et travail intellectuel"³. On peut se demander si, trente ans plus tard, cette division sociale des usagers de la forêt de loisirs demeure, si elle est devenue obsolète ou si elle doit plutôt être considérée autrement.

En d'autres termes, la forêt est-elle toujours un espace de loisir élitiste ?

La forêt périurbaine de loisirs a ceci de particulier qu'elle offre un espace vaste, à l'aspect "naturel", facile d'accès et à proximité d'un espace densément urbanisé qui représente le lieu de vie de la majorité de ses visiteurs. Elle serait, dès lors, à considérer comme une forêt anti-ville, comme un espace permettant de se remettre des contraintes de la vie urbaine et de ses nuisances. C'est du moins ce qu'affirme KALAORA en qualifiant la forêt périurbaine d'"*espace vert de décompression [qui] n'a de sens que par opposition à la ville devenue invivable (urbanisation anarchique, contraintes de déplacement, pollution incontrôlable, liquidation des relations de voisinage par l'urbanisme moderne)*"⁴. Dans cette optique, la perception qu'a le citadin de sa ville et plus particulièrement de son lieu de vie quotidien pourrait influencer ses velléités de "fuir" cet environnement urbain en se rendant en forêt.

Pour son visiteur, la forêt sert-elle d'échappatoire aux nuisances de la ville ?

Afin de comprendre si, aujourd'hui encore, le sens donné à la forêt périurbaine de loisirs est déterminé par le statut social de son visiteur, en terme de capital de connaissances, ainsi que par la perception qu'il a de son environnement d'habitat, il est nécessaire de déterminer le profil type de l'usager des forêts périurbaines.

Quel est son degré de formation ? Habite-t-il à proximité de la forêt ? A-t-il une perception positive de son lieu de vie ? Ces quelques interrogations traduisent les deux axes qui orientent notre recherche.

¹ FRANZEN ; ZIMMERMANN (2000), p.110.

² Dans ce travail, nous reprenons les travaux de KALAORA et BALLION.

³ KALAORA (1976), cité dans : *la forêt et la ville* (1979), p.210.

⁴ KALAORA (1976), cité dans : *la forêt et la ville*, (1979), p.210.

- Un axe social, au sein duquel nous allons tester les théories de différenciation sociale des usagers de cet espace de loisirs particulier, afin de déterminer si la catégorie sociale, dite privilégiée, est bel et bien surreprésentée en forêt et si elle tend à former un groupe homogène dans l'exercice de certaines activités.
- Un axe spatial, dans lequel nous allons explorer le lien entre la fréquentation de la forêt et le lieu de domicile ainsi que l'environnement d'habitat de ses visiteurs, afin de déterminer si les forêts périurbaines sont perçues comme un antidote à une urbanité mal vécue ou plutôt comme un espace complémentaire à la ville.

Notre question de recherche se doit donc de refléter ces deux axes de notre approche de la relation citadin - forêt mais elle ne doit pas tomber dans le piège de la généralisation. Il est en effet fort peu probable que notre étude dégage un seul profil type de l'utilisateur de la forêt périurbaine. La réalité est souvent plus complexe. Par conséquent, nous estimons plus pertinent de rechercher une probable différenciation sociale et/ou spatiale de ces usagers en analysant puis comparant diverses activités de loisirs en forêt qui ont chacune un caractère différent. Les unes sont plutôt sportives ou fonctionnelles, les autres plutôt culturelles. Plus l'activité diffère, plus la probabilité de pouvoir y déceler un groupe se démarquant des autres est importante.

C'est pourquoi notre question de recherche est formulée de la manière suivante :

Les usagers des forêts périurbaines sont-ils socialement et spatialement déterminés selon leur activité de loisirs ?

Les bois du Jorat se révèlent être la forêt la plus adéquate pour une telle étude car elle est la plus fréquentée des forêts périurbaines de la région lausannoise et les possibilités d'activités de loisirs y sont nombreuses et variées. De plus, c'est une forêt qui est intimement liée à la ville de Lausanne car elle est située, en partie, sur son territoire communal et est, de ce fait, gérée par ses services. Cette ville et son agglomération sont, en outre, le lieu de vie de la majorité de ses usagers. Ainsi, il nous paraît pertinent de mener cette étude avec pour cadre la relation ville - forêt.

1.2 Déroulement de l'étude

Les bois du Jorat sont considérés comme une "forêt périurbaine de loisirs". Cette appellation peut paraître évidente mais il nous paraît nécessaire de la "décortiquer" afin de faire apparaître les différentes problématiques et autres informations qui vont donner du corps à notre travail et aider à la mise en contexte de notre enquête de terrain. C'est ce que nous nous proposons de faire dans les six premiers chapitres de ce travail. Le septième chapitre fera office de lien entre les chapitres précédents et l'enquête à proprement parlé. Nous y présenterons les théories des auteurs qui nous ont influencés pour l'élaboration de notre propre approche de la différenciation des visiteurs des bois du Jorat. Cette approche sera matérialisée par un modèle théorique et par la présentation des différentes activités de loisirs que nous souhaitons comparer dans notre enquête. Enfin, après avoir présenté notre méthodologie, nous exposerons les résultats de notre enquête menée dans les bois du Jorat sur un échantillon de plus de 200 visiteurs. Nous serons dès lors en mesure d'évaluer nos hypothèses et d'apprécier la pertinence actuelle des thèses des auteurs étudiés.

Chapitre 2 : la forêt

Estimant que la forêt n'est pas un espace de loisirs comme les autres, nous nous attacherons à en présenter les différentes fonctions, en nous focalisant sur les services qu'elle rend à la ville et ses habitants. Parallèlement, il nous faudra aborder la question des pressions que l'engouement pour les

loisirs en forêt fait peser sur son écosystème et qui ont parfois comme origines les représentations erronées de cet espace.

Chapitre 3 : les loisirs

Nous allons ensuite nous pencher sur le concept de loisirs et plus particulièrement sur celui de loisirs en plein air. A partir de l'étude du processus qui mène un individu à opter pour une activité et un lieu de loisirs, nous allons créer un modèle préparatoire qui fera office de cadre à notre question de base, en y intégrant cette dimension sociale (le style de vie) et spatiale (le lieu de vie).

Chapitre 4 : l'espace urbain résidentiel

Dans ce chapitre, nous remonterons à la source géographique de la demande de loisirs : l'espace urbain, dans le but de clarifier ce que nous entendons par le terme "lieu de vie". Nous nous concentrerons surtout sur l'analyse de la structure résidentielle de la ville de Lausanne et de son agglomération. En mettant en évidence leur structure socio-spatiale, nous entendons confirmer le lien qui existe entre les caractéristiques sociales des habitants et leur lieu de vie. A partir de notre enquête, nous pourrons aussi comparer à cette structure résidentielle la répartition spatiale du domicile des usagers des bois du Jorat dans l'agglomération lausannoise. Ce chapitre constitue le cadre théorique et statistique sur lequel nous pourrons nous appuyer lorsque nous tenterons, par notre enquête, de répondre à la question de la détermination spatiale des usagers des bois du Jorat.

Chapitre 5 : l'espace périurbain de loisirs

La situation des bois du Jorat retiendra ensuite notre attention. L'espace périurbain offre des avantages pour l'exercice de loisirs mais est aussi source de contraintes. Nous soulèverons notamment le problème de son accessibilité qui peut être un facteur limitatif pour la fréquentation de ces bois.

Chapitre 6 : les forêts de Lausanne

Dans ce sixième chapitre, nous reviendrons plus en détail sur notre thématique de la forêt, en présentant les différents espaces forestiers de Lausanne qui sont particulièrement touchés par les activités de loisirs : le parc Bourget, le bois de Sauvabelin et enfin les bois du Jorat, qui représentent notre terrain d'étude. Après en avoir présenté les caractéristiques principales, nous retracerons son évolution pour comprendre comment cet espace a physiquement évolué en fonction de l'usage qui en était fait et a fini par devenir un espace de loisirs à entretenir et à protéger. Dans cette optique, nous montrerons la stratégie actuelle de gestion forestière et les projets de mise en valeur des forêts du Jorat conformément à la politique de développement durable de la Ville de Lausanne.

Chapitre 7 : les approches de la forêt de loisirs

A la suite de ces informations contextuelles, nous présenterons les théories des auteurs dont s'inspire notre problématique. Selon eux, il existe une représentation collective de la forêt, diffusée par les classes sociales dominantes, qui définit l'attitude "noble" à adopter envers la forêt. Les résultats de leurs enquêtes révèlent des différences entre les personnes qui ont le capital culturel nécessaire pour se conformer à cette attitude et celles qui ont un usage plus fonctionnel de l'espace forestier. Or, cette différenciation reproduit la division sociale de la société urbaine, en terme de niveau d'étude. Les activités de loisirs de ces différents groupes, les buts de leur sortie en forêt ainsi que leur perception de cet espace naturel différent. Nous critiquerons ensuite ces théories et tenterons de les adapter aux valeurs de la société actuelle et au contexte lausannois. Ces théories

représentent néanmoins la source de nos interrogations sur la différenciation sociale des usagers des bois du Jorat.

A ce stade nous aurons acquis les connaissances conceptuelles et contextuelles nécessaires pour émettre nos hypothèses et présenter l'approche que nous avons définie à partir des fondements théoriques susmentionnés mais en tenant également compte des contraintes de notre enquête et des réalités du terrain. Nous exposerons donc les diverses activités que nous désirons comparer dans le but d'y discerner des différences de profil entre les personnes qui les pratiquent. Ces activités sont aussi bien actives (le parcours Vita, la marche), que passives (le pique-nique) ou culturelles (les balades "nature" avec un bûcheron) ou encore insolites comme le fait de récolter l'eau d'une fontaine bien précise située dans la forêt. Une présentation des sites d'enquête et de notre méthodologie seront appréciables afin de se rendre compte des environnements différents dans lesquels opèrent les usagers des bois du Jorat mais également des difficultés et des opportunités qu'entraînent une telle enquête.

Chapitre 8 : l'analyse des résultats

Nos résultats seront présentés au travers de comparaisons entre les groupes formés par les usagers des bois du Jorat selon leur activité pour plusieurs facteurs. Les facteurs socio-économiques et socio-démographiques (âge, nationalité, formation, etc.) nous permettront d'établir leur profil et de voir si celui-ci diffère selon l'activité effectuée.

En relation avec le second axe de notre travail, nous analyserons le lieu de domicile des usagers afin de découvrir si la proximité de celui-ci aux bois influence leur fréquentation. Nous ferons de même concernant l'environnement d'habitat, en usant de facteurs tels que le taux de verdure autour de son logement ou le taux de satisfaction de son quartier. Rappelons que notre objectif est de tester si une relation existe entre la qualité (perçue) de son environnement d'habitat et sa fréquentation de la forêt de loisir. L'incidence réelle de cette dimension spatiale sera testée par l'analyse de la corrélation entre ces derniers facteurs et le taux de fréquentation des bois par les personnes interrogées.

Au delà de l'analyse de la différenciation sociale et spatiale des usagers, nous regarderons ensuite si ces groupes diffèrent également dans leurs usages de la forêt. Utilisent-ils tous la voiture pour s'y rendre? Y restent-ils toute la journée ? Qu'est-ce qui les attire en forêts ? sont autant de questions auxquelles nous pourrions répondre tout en comparant les différents groupes étudiés.

Enfin, nous terminerons cette enquête en analysant les commentaires libres que nous avons entendus et retranscrits ou qui ont été directement rédigés par leurs auteurs. Au travers de ces remarques, nous prendrons conscience des préoccupations réelles des usagers et nous pourrions ainsi déterminer si elles sont en phase avec nos propres interrogations.

Chapitre 9 : conclusion

Notre conclusion reprendra les résultats significatifs de notre enquête afin de mettre en lumière les principaux enjeux de la fréquentation de loisir dans les bois du Jorat pour le futur. Nous définirons également de nouvelles pistes d'études que nous n'avons pu traiter dans ce travail mais qui complèteraient nos résultats de manière pertinente. Une possibilité serait d'étudier l'utilisation par les Lausannois de leurs ressources vertes en menant l'enquête en ville, dans des quartiers aux caractéristiques sociales différentes, afin de considérer cette problématique de la fréquentation des espaces verts sur le lieu d'origine de la demande et non pas sur le lieu de loisir.

2. LA FORET

2.1 Introduction

La forêt est un espace particulier. C'est un lieu valorisé en tant qu'espace naturel, voire "sauvage". Il représente un univers en soi, un espace fermé où les sens sont en éveil et où son rapport au temps est modifié. Cette atmosphère unique, combinaison de couleurs, d'odeurs, de sons, de fraîcheur est reconnue pour ces vertus apaisantes, déstressantes et régénératrices. Elle est donc bien plus qu'un support spatial pour une activité de loisirs. Elle offre un environnement différent en tout point de l'environnement urbain et représente une ressource pour le citoyen. Ville et forêt ont une relation fort ancienne. Aujourd'hui, cette relation se traduit par une augmentation de la fréquentation de l'espace forestier pour les loisirs. Afin de comprendre pourquoi la forêt est si attractive, il est nécessaire de connaître ce milieu et ses fonctions. Ensuite, il convient de présenter les modalités de cette fréquentation, les problèmes que celles-ci engendrent et enfin les moyens mis en œuvre pour concilier les différents usages de la forêt tout en la protégeant.

2.2 La forêt en Suisse

La surface forestière totale de la Suisse est de 1'234'000 ha⁵, ce qui représente près du tiers de la surface du pays. Cette surface a passablement augmenté, ces dernières années, notamment grâce à l'interdiction de défricher. Durant cette dernière décennie, la forêt a en effet gagné du terrain essentiellement dans les Alpes, avec une augmentation de 7.6%. Sur le plateau, la surface forestière est restée stable avec une augmentation de seulement 0.5%. La forêt suisse n'est donc pas en danger de disparaître mais il faut bien différencier les milieux dans lesquels elle se situe. Ainsi, la forêt n'a pas augmenté au voisinage des agglomérations. Dans ces régions, la pression urbaine est forte et les petites parcelles boisées ont un rôle écologique et paysager aussi important que les forêts plus étendues. En revanche, dans les Alpes, la forêt s'est considérablement étendue en gagnant sur des terrains improductifs et des zones agricoles extensives ou abandonnées. Paradoxalement, cette évolution n'est pas forcément souhaitable partout. En réduisant la surface des prairies sèches, l'extension de la forêt fait peu à peu disparaître un biotope riche en espèces ainsi qu'un paysage d'une grande valeur récréative⁶.

2.3 Les fonctions de la forêt

La forêt se caractérise par sa multifonctionnalité. Si sa fonction écologique est la plus plébiscitée par le public, elle ne se réduit pas au seul rôle de production d'oxygène et de protection de l'air. Il est en effet possible de distinguer quatre fonctions principales de la forêt, que sont la fonction de production, la fonction de protection, la fonction écologique et enfin, celle de loisirs.

La fonction de production

De tout temps, la forêt fut une ressource économique pour les hommes. Le bois est l'une des rares ressources naturelles de la Suisse. Il demeura longtemps le matériau de construction principal. Le chauffage nécessitait également une forte exploitation ligneuse. L'espace forestier était encore source de produits nécessaires à l'artisanat ou de produits alimentaires issus de la chasse ou de la cueillette, comme l'écorce, les fibres, les baies, les champignons, les châtaignes. Enfin, la forêt servait également de lieu de pacage pour le bétail. Aujourd'hui, l'exploitation de la forêt sert

⁵ OFEFP (1999), *La forêt suisse - un bilan*, p.20.

⁶ OFEFP (1999), *La forêt suisse - un bilan*, p.20.

essentiellement à fournir du bois de feu, du bois de construction et de la matière première pour la fabrication de papier et de carton. L'exploitation du bois n'a pas bonne presse auprès de la population, puisqu'elle nécessite l'abattage d'arbres, ce qui, selon elle, porte atteinte à la fonction écologique de la forêt. Pourtant, l'exploitation du bois suisse limite l'importation de bois étranger et réduit donc le coût écologique dû au transport. Le bois d'œuvre permet également de stocker durablement le CO₂ capté par l'arbre durant sa croissance. Enfin, le bois est une source d'énergie plus verte que les énergies fossiles car, en se consumant, il ne dégage que la quantité de CO₂ qu'il a fixée durant son existence.

La fonction de protection

La couverture forestière permet de retenir les précipitations et favorise donc l'infiltration de l'eau, tout en limitant le ruissellement. Par conséquent, elle offre une protection efficace contre l'érosion. Cette protection est primordiale dans les régions de montagnes. Au XIX^{ème} siècle, les déboisements abusifs des versants des vallées des Alpes ont conduit à des catastrophes, comme des glissements de terrains, des éboulements, des inondations ou des laves torrentielles. Par ailleurs, la première loi sur la protection des forêts en Suisse est due à la prise de conscience de l'importance de cette fonction protectrice des forêts pour la viabilité des populations alpines. La forêt stabilise durablement le terrain, c'est pourquoi des plantations d'essences à prise rapide, comme l'aulne, sont largement utilisées sur des pentes instables pour prévenir ou stopper les glissements de terrain. Le régime des cours d'eau est en grande partie régulé par la forêt. Effectivement, l'infiltration des eaux permet de limiter la puissance des crues en période pluvieuse tout en redistribuant l'eau stockée en période d'étiage. Enfin, la forêt offre un barrage efficace contre les avalanches et les chutes de pierres. Ainsi, en Suisse, 30 à 45% des forêts de montagnes ont un effet protecteur direct⁷.

La fonction écologique

La forêt a une influence importante sur la qualité de l'air. Grâce au processus de photosynthèse, l'arbre produit de l'oxygène tout en absorbant du dioxyde de carbone. Lorsque les arbres croissent et que les réserves de bois augmentent, la forêt prélève davantage de CO₂ qu'elle n'en rejette. Ainsi, les forêts suisses absorbent, chaque année, entre 5 et 6% des émissions de CO₂ du pays⁸. De plus, certaines essences ont non seulement la capacité d'assimiler des gaz toxiques mais aussi celle de fixer les poussières par leurs feuilles et leurs rameaux. Ces poussières sont ensuite ramenées au sol par les précipitations. Le bruit est une autre nuisance que l'existence de forêts denses tend à réduire.

La qualité de l'eau de consommation doit aussi beaucoup à l'existence des forêts. D'une part, en favorisant l'infiltration, la forêt permet l'approvisionnement des nappes aquifères. D'autre part, son sol assure une épuration efficace de l'eau d'infiltration. Les micro-organismes vivant dans le sol éliminent les substances organiques présentes dans l'eau. La forêt favorise donc l'approvisionnement des espaces urbains en eau de qualité, tout en garantissant la persistance de cet apport.

Environ 40% des espèces animales et végétales indigènes vivent en forêt⁹. La diversité biologique de l'écosystème forestier est donc considérable. La faune et la flore tirent les avantages d'une exploitation adaptée de cet espace. En laissant au sol une partie du bois mort après les coupes, on assure par exemple un refuge à de nombreuses espèces animales. D'autre part, la forêt reste l'habitat pour de nombreux grands mammifères tels que le chevreuil, le sanglier ou le lynx.

⁷ OFEFP (1999), *La forêt suisse - un bilan*, p.48.

⁸ OFEFP. (3/2005), *Vers la forêt de demain*, p.36.

⁹ OFEFP. (3/2005), *Vers la forêt de demain*, p.27.

La fonction de loisirs

La forêt de loisirs comme ressource urbaine

Les loisirs en forêt, qui sont demeurés pendant des siècles un "luxe" réservé à l'élite sociale, tendent à gagner en importance, notamment en région de plaine suite à l'urbanisation du mode de vie de la société actuelle. Il n'existe, en effet, aucune région forestière sans demande récréative sur le Plateau¹⁰. Cette tendance se remarque de manière accrue autour des grands centres urbains, tels que Zürich, Berne ou Lausanne. Dans ces cas-ci, la fonction de loisirs l'emporte sur les autres fonctions, notamment celle de production. L'entretien et la construction des infrastructures d'accueil, telles que des bancs, des sentiers, des refuges, des panneaux ou des circuits thématiques, la sensibilisation du public au travers d'événements organisés par les services forestiers et une sylviculture tenant compte des attentes des visiteurs prennent, dès lors, une place considérable dans le travail de gestion forestière. Ces forêts sont considérées par leurs visiteurs comme des espaces de loisirs à part entière et sont utilisées et agencées comme telles. C'est pourquoi, elles sont nommées forêts périurbaines de loisirs. Dans notre société, le temps libre est généralement passé à domicile mais il faut constater que *"la raison la plus fréquente de ne pas passer ses loisirs à la maison est [...] le désir de se retrouver dans la nature"*¹¹. Ainsi, durant les beaux dimanches de printemps ou d'automne, la forêt suisse accueille jusqu'à 250'000 visiteurs¹². Par ailleurs, 90% de la population suisse se rend en forêt durant l'été et 70%, durant l'hiver¹³. La forêt est donc un espace naturel intensément fréquenté.

Cet engouement pour les loisirs en forêt se ressent particulièrement dans les forêts périurbaines car ce désir de nature est matérialisé, dans la plupart des cas, par une fréquentation des espaces naturels de proximité. Il serait pourtant simplificateur d'affirmer que, pour le visiteur, la forêt agit comme un remède aux maux de la vie urbaine. Pour de nombreuses personnes, la fréquentation d'un espace forestier de loisirs fait partie de leur vie urbaine quotidienne, comme l'est le centre commercial ou le café. Ce n'est pas un espace déconnecté de la ville. Selon BELL¹⁴, la séparation sensorielle et visuelle de la scène urbaine, ainsi que la possibilité de s'isoler ou au contraire de rencontrer du monde, que permet la forêt, contribuent à une vie urbaine épanouie.

La forêt est également reconnue et appréciée pour ses effets bénéfiques sur la santé publique, non seulement en tant que ressource écologique, en fixant certains polluants nuisibles à la santé humaine, mais surtout en offrant un environnement propice à l'exercice d'activités saines et/ou relaxantes. L'exercice d'activités physiques dans les forêts proches des centres urbains est aujourd'hui facilité par de nombreuses infrastructures mises au service des sportifs, telles que les pistes Vita, les parcours - santé et les autres pistes balisées. Parallèlement, il est reconnu que l'environnement forestier, sa quiétude et sa dominante verte réduisent le stress et les états de fatigue mentale. Il a donc un effet régénérateur sur l'individu.

La dimension éducative de la forêt n'est pas à sous-estimer, notamment pour les enfants. La forêt est une source intarissable de découvertes sur la nature et les processus naturels. En tant qu'espace de loisirs, elle a l'avantage d'être ludique et formatrice en même temps. Pour le citoyen vivant dans un environnement artificiel, la sortie en forêt contribue à la formation d'une conscience environnementale.

¹⁰ Selon un modèle élaboré pour l'inventaire forestier national, (OFEFP, (1999), *La forêt suisse - un bilan*, p.44).

¹¹ MEYRAT-SCHLEE (1993), p.96, citée dans : OFEFP, (2000), *Forêt et loisirs, Bienvenue en forêt - Un écosystème fragile - Un écosystème utile*

¹² Etude de l'OFEFP, 1998 (OFEFP, (1999), *La forêt suisse - un bilan*, p.44.).

¹³ FRANZEN ; ZIMMERMANN (2000), p.110.

¹⁴ BELL (1999), p.139, cité dans : KONINJENDIJK, CECIL et al. (2005).

La forêt périurbaine de loisirs peut donc être appréciée en tant que ressource urbaine. Elle offre un espace physique propice à l'exercice d'activités sportives, grâce à l'espace disponible, un paysage différent de la ville, un environnement calme, propice à la régénération du corps et de l'esprit, un milieu naturel instructif pour qui veut s'y intéresser et même un espace de socialisation. Le destin de cet espace est donc étroitement lié à celui de l'urbain, ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes.

Représentations et pressions sur la forêt de loisirs

Les visiteurs apprécient la forêt en tant qu'espace de nature sauvage et la considèrent souvent comme un espace intemporel qui serait resté figé au travers des siècles mais qui tend actuellement à se dégrader irrémédiablement¹⁵. Toute modification de cet espace, tel que le défrichement d'une parcelle pour l'exploitation forestière, est dès lors perçue comme une atteinte irréparable, conduisant à sa disparition ou à la perte de son caractère sauvage. Mais la forêt et d'autant plus la forêt périurbaine, ne peuvent être considérées comme des espaces sauvages. De tout temps, la forêt fut exploitée comme ressource économique : défrichements pour de nouvelles terres cultivables, pacage des bêtes dans le sous bois, monoculture de l'épicéa pour le bois de construction. La forêt a varié, au cours des siècles, en surface et en composition. Il est intéressant de constater que des forêts, comme les bois du Jorat, sont aujourd'hui plus étendues et sont composées d'essences plus variées qu'auparavant¹⁶. La perception publique de la forêt est donc quelque peu biaisée. Cette distorsion entre perception et réalité se retrouve également sur le terrain. Les visiteurs mettent en avant leur volonté de "retour à la nature" mais plébiscitent parallèlement des infrastructures de loisirs (chemins balisés, refuges, places de pique-nique)¹⁷ et désirent une forêt nettoyée, presque aseptisée.

Autre distorsion entre perception et réalité, le public accorde une place prépondérante au rôle écologique de la forêt. Ainsi, selon l'enquête de l'OFEFP sur les attentes de la société envers la forêt suisse, 65% des personnes interrogées mentionnent la production d'oxygène et 33% les fonctions écologiques (faune, flore, réserve, réservoir d'eau, climat, etc.) comme fonctions principales de la forêt suisse alors que sa fonction économique n'est mentionnée que par 13% d'entre elles¹⁸. Par ailleurs, l'importance accordée à la fonction économique de la forêt a fortement diminué entre les années septante et aujourd'hui¹⁹, preuve d'une prise de conscience environnementale. Pourtant, cette sensibilité environnementale du public se traduit parfois en actes portant atteinte au milieu forestier, sans même que celui-ci en ait conscience. En effet, cet engouement pour la forêt se manifeste, ces dernières années, par une augmentation importante de la fréquentation de loisirs. Pour certaines forêts urbaines et périurbaines, des problèmes liés à la sur-fréquentation apparaissent. A cause de la diversification des activités de loisirs, les massifs forestiers tendent à être pénétrés de plus en plus profondément. Sur les sentiers les plus fréquentés, les promeneurs et les cavaliers provoquent le tassement des sols, ce qui nuit au développement de la végétation. Les amateurs de VTT endommagent les sols et les racines des arbres, les rendant plus sensibles aux maladies infectieuses. Les chiens effraient et pourchassent les animaux sauvages, pratique qui peut conduire à leur mort, notamment en hiver lorsque leur métabolisme est ralenti. Les pique-niqueurs abandonnent des déchets non-dégradables et peuvent provoquer des incendies. La liste des pressions infligées au milieu forestier par ses usagers est longue mais ceux-ci n'ont souvent pas conscience des dommages qu'ils provoquent, si ce n'est les dégâts visibles tels que les débris jonchant le sol.

¹⁵ Selon l'enquête de l'OFEFP sur les attentes de la société envers la forêt suisse, 61% des personnes interrogées estiment que le dépérissement des forêts est toujours actuel et 55% pensent que la surface forestière suisse a diminué ces vingt dernières années (FRANZEN ; ZIMMERMANN, 2000, pp.42 et 40).

¹⁶ Voir *Les bois du Jorat à travers l'Histoire*, page 43.

¹⁷ Dans l'enquête de l'OFEFP sur les attentes de la société envers la forêt suisse, seul 17% des personnes interrogées souhaitent une diminution des infrastructures de détente en forêt (FRANZEN ; ZIMMERMANN, 2000, p.51).

¹⁸ FRANZEN ; ZIMMERMANN (2000), p.30.

¹⁹ FRANZEN ; ZIMMERMANN (2000), p.109.

Selon les résultats de l'enquête de l'OFEFP sur les attentes de la société envers la forêt suisse, 57% des personnes interrogées affirment que la forêt peut être endommagée par des utilisateurs en quête de détente²⁰ mais seulement 3% d'entre elles estiment que les activités de loisirs exercent une influence sur l'état de la forêt. En revanche, la pollution est mentionnée par 73% des personnes²¹. Si la sensibilité du public aux questions concernant l'environnement tend, ces dernières années, à augmenter, se traduisant par une recherche du contact avec la nature, cette tendance n'est toutefois pas totalement profitable à la forêt. Celle-ci souffre de son statut d'espace privilégié de loisirs car ses usagers minimisent l'impact personnel qu'ils ont sur ce milieu fragile. Ils dénoncent la pollution ou d'autres thèmes environnementaux généraux intangibles envers lesquels ils se sentent impuissants. Cette déresponsabilisation leur permet de ne pas modifier leurs pratiques, tout en conservant leur "conscience écologique".

La fréquentation des espaces forestiers suisses est source indirecte de profit. *"Selon une estimation de l'Office fédéral de l'environnement, la valeur récréative des forêts se monte à 10,5 milliards de francs. Cette évaluation repose sur le coût des transports [...] et le temps passé par les gens dans les forêts"*²². Mais elle a aussi un coût direct important. En effet, les prestations de service public, assurées par les forestiers dans les forêts périurbaines de loisirs, par exemple, ont un coût qui n'est pas compensé par les bénéfices issus de l'exploitation du bois. Ces prestations comprennent l'abattage des arbres menaçant de tomber pour sécuriser le visiteur, l'entretien des infrastructures d'accueil, les prestations de police et de conservation et celles d'information et d'encadrement du public²³. L'offre et la demande de prestations ont particulièrement tendance à augmenter dans les forêts périurbaines.

2.4 Conclusion

Les forêts de loisirs et plus spécialement les forêts périurbaines sont donc victimes de leur succès et de l'attachement qu'éprouve la population envers elles. Bien que la sensibilité écologique du public se soit développée ces trente dernières années, il n'est pas certain qu'elle se traduise en actes. Les pressions écologiques sur la forêt se combinent aux pressions d'ordre économique liées à la fréquentation et poussent les services forestiers à adapter leur gestion pour répondre à ces problèmes d'ordre nouveau²⁴. Une meilleure compréhension des modalités de cette fréquentation de loisirs est donc utile, voire nécessaire, afin d'adapter l'espace forestier aux différentes attentes des visiteurs mais surtout afin d'adapter les usages de ces visiteurs aux besoins de ce milieu. La forêt est en effet fragile mais est également d'une importance capitale pour la ville et ses habitants.

²⁰ Pour la question, "la forêt peut-elle être endommagée ou détruite par des personnes en quête de détente ?", 43% répondent "non", 35% "suivant les circonstances" et 22% "oui" (FRANZEN ; ZIMMERMANN, 2000, p. 54).

²¹ FRANZEN ; ZIMMERMANN (2000), p.41.

²² SCHALLER (2006), *Gruyères forêt : Qui paie la fonction sociale ?*

²³ Service des FODOVI (2004), *Réserve biologique légalisée en forêt lausannoise, étude de faisabilité écologique, économique et sociale.*

²⁴ Ce sujet sera abordé, au travers du projet de "gestion de type parc" dans les bois du Jorat. (page 48)

3. LES LOISIRS

3.1 Introduction

Afin de mieux comprendre les modalités des usages et les caractéristiques des usagers des forêts périurbaines, il nous semble nécessaire de clarifier le concept de loisirs. Le loisir et, en ce qui nous concerne, le loisir extérieur²⁵, est aujourd'hui la fonction majeure des forêts sises à proximité des centres urbains, si bien que certains auteurs les nomment "forêts de loisirs". Il serait tentant d'en déduire que la forêt périurbaine est une ressource spatiale pour l'entier des citoyens désirant effectuer une activité de loisirs en plein air. Ce n'est pas le cas. Selon nous, l'exercice d'une activité de loisirs n'est que le résultat final d'un processus complexe de décision influencé par les caractéristiques sociales de l'individu et les caractéristiques spatiales de son environnement, déterminant le lieu et le type d'activité de loisirs. Le loisir en forêt n'est donc pas forcément le résultat d'un choix neutre.

A partir de ce constat, nous avons créé un modèle préparatoire comprenant les facteurs d'influence et les étapes de ce processus, en nous basant sur le modèle de WILLIAMS²⁶. Ce modèle est un outil utile pour structurer nos hypothèses. Il sera ensuite confronté aux données acquises lors de notre étude sur le terrain et pourra ainsi être critiqué.

3.2 Définition du concept de loisirs

Avant de se lancer dans l'explication de ce processus, une définition du concept de "loisirs" s'impose. SUE propose tout d'abord de différencier "le loisir" des "loisirs". "Le loisir" est une notion temporelle. Il le considère comme "*le temps libre indépendamment même des activités qui peuvent remplir ce temps disponible*"²⁷. Cette définition s'apparente à celle du "tiers-temps", qui représente le temps résiduel, passé le temps de production essentiellement occupé par l'exercice de l'activité professionnelle et le temps contraint qui contient le temps de transport, les obligations familiales, les activités domestiques ainsi que le temps nécessaire à la satisfaction des besoins physiologique (le sommeil, les repas, etc.). "Les loisirs" représentent dès lors les activités qui occupent ce temps libre et qui sont, selon SUE, "*librement choisies en fonction des goûts et des aspirations de chacun*"²⁸. Cette définition ne nous convient pas tout à fait dans le cadre de notre travail. En effet, le choix de l'activité de loisirs n'est, selon nous, pas entièrement libre. Des facteurs dont l'individu à conscience (prix, éloignement, existence d'infrastructures adaptées, etc.), des facteurs inconscients (manque d'informations) ou perçus (sentiment d'insécurité) peuvent limiter la portée de ce choix. C'est pourquoi nous lui préférons la définition de WILLIAMS pour "recreation"²⁹ : "*utilisation du temps libre par un individu dans le cadre de son style de vie*"³⁰. Cette définition sous-entend que le style de vie de l'individu joue un rôle dans les modalités d'utilisation de ce temps libre. Elle nous ouvre donc quelques pistes d'analyse puisqu'il est dès lors envisageable de rechercher les critères qui définissent un mode de vie commun à un groupe d'individus, mode de vie qui peut ensuite influencer leur choix d'activités de loisirs.

²⁵ "Le loisir extérieur" correspond au terme anglais de "outdoor recreation".

²⁶ Voir Figure 1. Principaux éléments dans l'expérience de loisir

²⁷ SUE (1988), p.3.

²⁸ SUE (1988), p.3.

²⁹ Terme anglais qu'on peut traduire par "activité de loisirs".

³⁰ WILLIAMS (1995), p.4. (Traduction libre de l'auteur).

3.3 Les fonctions des loisirs

Le temps de loisir a pris une place grandissante au sein de notre société durant ce dernier siècle. La demande en loisirs va croissante et l'offre se diversifie. Il devient de plus en plus complexe d'aborder cette thématique. Nous pouvons néanmoins citer les fonctions principales des activités de loisirs.

Les fonctions psychosociologiques

La fonction de détente : les loisirs sont perçus comme une réponse aux contraintes, fatigues et tensions accumulées dans l'exercice du travail. SUE affirme que cette fonction prend aujourd'hui de l'importance "à cause des nuisances du mode de vie urbain"³¹. Nous estimons que la pénibilité du travail effectué et le stress occasionné sont des facteurs plus déterminants. Ainsi, dans son étude, KALAORA³² découvre que les ouvriers occupent leur temps libre de manière passive, contraints à récupérer la fatigue accumulée dans l'exercice de leur travail. Cette fonction, prise isolément, n'est pas la plus susceptible de favoriser l'épanouissement de l'individu dans les loisirs.

La fonction de divertissement : celle-ci a pour but, plutôt qu'une régénération physique, "une rupture avec les rythmes anesthésiants du quotidien"³³. Au-delà d'une rupture temporelle, nous estimons qu'une rupture spatiale est également importante. Le divertissement peut survenir d'un dépaysement ou d'une rupture avec l'environnement spatial quotidien. Le tourisme et, dans une moindre mesure, les loisirs en forêt en sont des exemples éloquentes.

La fonction de développement : cette fonction correspond à la capacité des loisirs à participer au développement de l'individu, qu'il soit intellectuel, artistique ou physique. Dans cette catégorie sont essentiellement pris en compte les loisirs créatifs (bricolage, peinture, musique, etc.). L'observation de la Nature entre également dans cette catégorie.

Les fonctions sociales³⁴

La fonction de socialisation : de nombreux auteurs attestent de l'individualisation de la société urbaine contemporaine. Les loisirs de groupe ou les loisirs effectués dans un espace public peuvent faciliter le contact entre individus.

La fonction symbolique : dans ce cas-ci, l'activité de loisirs a pour but de montrer son appartenance à une catégorie sociale spécifique en cherchant à se distinguer de "la masse". KALAORA³⁵, dans son étude sur les loisirs en forêt, démontre qu'une partie des usagers a cet objectif. Cependant, la tendance est actuellement à minimiser la force des déterminismes sociaux.

Les fonctions thérapeutiques et économiques

Enfin, les activités de loisirs peuvent encore avoir une fonction thérapeutique si l'on tient compte des loisirs impliquant une activité physique ou une activité sensorielle. La fonction économique des loisirs se manifeste par les dépenses occasionnées pour certains types de loisirs mais également par l'amélioration de la capacité de travail grâce au bien-être physique et psychologique suscité par l'exercice d'une activité récréative.

³¹ SUE (1988), p.55.

³² KALAORA (1993), p.238.

³³ SUE (1988), p.53.

³⁴ Elles représentent les fonctions des loisirs qui n'affectent pas l'individu à titre personnel mais le groupe d'individu, voire la société dans son ensemble.

³⁵ KALAORA (1993)

3.4 Le lieu de loisirs

Outre l'activité de loisirs en tant que telle, le lieu où celle-ci se pratique est primordial. Tout lieu peut théoriquement être un espace de loisirs mais, en fonction de critères de commodité, de confort et surtout de perception, certains espaces se démarquent. La forêt, par exemple, est un espace intéressant car il autorise l'exercice d'activités très diverses répondant à toutes les fonctions citées auparavant.

Il nous semble utile de classer les lieux de loisirs en deux grandes familles : les loisirs effectués à l'intérieur de l'espace privé et ceux effectués à l'extérieur de l'espace privé. Un certain nombre d'activités peuvent indifféremment se pratiquer dans et hors du foyer mais, selon nous, une activité effectuée à l'extérieur est bénéfique car l'individu est ainsi en interaction avec son environnement³⁶.

L'espace privé peut être subdivisé en deux parties ; l'espace privé intérieur et l'espace privé extérieur³⁷. L'espace intérieur est certainement le lieu où s'effectue la majorité des loisirs quotidiens. CUMMING³⁸ cite une étude réalisée à Londres dans les années 70, montrant que *"60% du temps de loisir des week-ends et 75% de celui des jours ouvrables est passé à la maison"*. En Suisse, une étude plus récente nous apprend que 70% de la population passe son temps libre chez elle ou près de son domicile³⁹. L'espace privé extérieur est inexistant dans certains types de logements mais prend souvent la forme d'un balcon ou, parfois, d'un jardin⁴⁰. Tous deux sont appréciés car ils permettent à la personne de profiter de son environnement de manière sensorielle (soleil, température, sons, etc.), tout en restant une *"extension de l'espace intérieur"*⁴¹, gage de sécurité et d'intimité réelle ou ressentie. En outre, cet espace à l'avantage d'être flexible et modifiable selon les besoins et les désirs de la maisonnée. Bien entendu, de nombreux facteurs entrent en jeu en ce qui concerne les modalités d'utilisation de ces lieux comme espaces de loisirs : leur dimension, leur situation (exposition au soleil, position par rapport à l'espace public etc.). Les jardins et, dans une moindre mesure, les balcons, sont à considérer comme les premiers lieux hors de la maison où la pratique d'une activité de loisirs en plein air est possible et surtout où la personne est en contact avec un espace vert⁴².

L'espace de loisirs public⁴³ peut prendre une infinité de formes différentes (espace naturel, artificiel, intérieur, à l'air libre). Cet espace se différencie de l'espace privé car il engendre un coût pour l'utilisateur qui veut y pratiquer une activité de loisirs. En effet, il lui coûte en effort, en temps ou en argent pour se rendre sur le lieu où cette activité sera pratiquée. Même si les activités de loisirs dans l'espace privé impliquent également un choix, la décision de faire ou ne pas faire une activité et le choix de l'activité y est plus spontané que dans l'espace public. Dans le cadre de ce travail, nous allons traiter essentiellement des activités de loisirs de plein air dont la forêt est un terrain propice mais nous ne laisserons pas de côté les espaces privés intérieurs et extérieurs (maisons, jardins), puisque nous supposons que leurs caractéristiques jouent un rôle dans le désir de sortir en forêt.

³⁶ Tout dépend, bien entendu, de la qualité réelle ou ressentie de l'environnement urbain extérieur.

³⁷ Dans certains types de bâtiment, l'espace privé extérieur est inexistant (pas de balcon, jardin, etc.).

³⁸ CUMMING (1993), p.11.

³⁹ MÜLLER et al. (1995), p.27.

⁴⁰ Nous considérons "le jardin" dans le sens général d'espace vert et non uniquement dans celui de jardin potager.

⁴¹ WILLIAMS (1995), p.76.

⁴² Les balcons sont parfois agrémentés de plantes vertes, voire d'un "jardin potager de poche" qui font de ce lieu un micro espace vert.

⁴³ L'espace de loisirs public est pris dans le sens d'un espace qui est hors de la sphère privée que constitue la maison. Ainsi, les espaces privés comme les restaurants ou cinémas sont pris en compte.

3.5 L'expérience de loisirs en plein air

La pratique d'une activité de loisirs provoque une sensation de bien-être physique et/ou psychique, du moins cette sensation est recherchée. Mais cette "récompense" n'est pas liée à l'activité de loisirs seulement. Plusieurs variables vont se lier pour former "l'expérience de loisir". WILLIAMS en détermine trois : l'activité de loisirs, le contexte social et le contexte environnemental. Ces variables vont nous permettre d'expliquer les modalités de l'activité de loisirs en nous focalisant sur l'espace de loisirs extérieur. Par la suite, nous estimons nécessaire d'élargir le champ d'analyse et de nous attarder sur l'espace de vie (logement, environnement d'habitat) qui peuvent influencer, en amont, l'expérience de loisir.

Il est tout d'abord nécessaire de donner quelques explications sur le contexte social et environnemental, cadres de l'expérience de loisir dans l'espace extérieur.

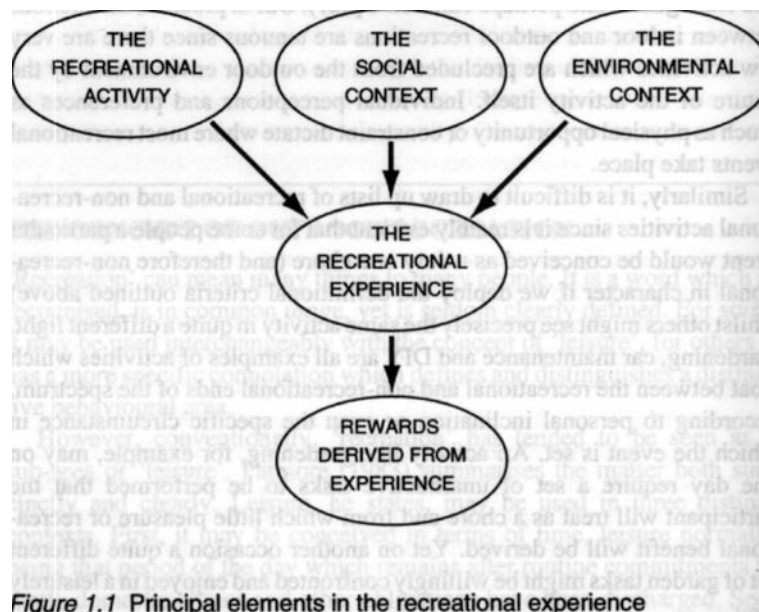


Figure 1.1 Principaux éléments in the recreational experience

Figure 1. Principaux éléments dans l'expérience de loisir⁴⁴

M. X se promène. Voici une activité de loisirs basique qui est sensée lui provoquer un sentiment de bien-être. Mais cette explication ne nous donne qu'une image partielle de ce qui se passe. Se promène-t-il seul, en famille avec des amis ? Cherche-t-il le monde, le contact humain ou veut-t-il s'isoler ? Est-ce que la présence d'enfants, de cyclistes ou de promeneurs de chien va avoir une incidence sur le plaisir qu'est sensé lui procurer cette balade ? Toutes ces questions se rattachent au contexte social dans lequel s'effectue cette activité.

Ensuite, M. X percevra de manière quelque peu différente les bienfaits de cette balade, s'il marche le long d'une rue sombre, vétuste, encombrée d'ordures et dans laquelle le trafic est dense, ou dans un parc aéré, calme et doté de massifs d'arbres et de pelouses. Ces éléments forment le contexte environnemental qui définit la perception qu'aura l'individu du lieu où s'effectue son activité de loisirs. Ses caractéristiques spatiales, son entretien, les expériences sensorielles qu'il engendre et la météo sont des exemples de facteurs qui vont influencer la perception de l'expérience de loisir, donc du gain qu'elle occasionne.

M. X ne va donc pas seulement jouir du bénéfice d'un exercice physique mais également de nombreuses autres récompenses relatives aux fonctions des activités (socialisation, détente,

⁴⁴ Schéma tiré de WILLIAMS (1995), p.6.

développement, etc.), selon le contexte social et environnemental qui façonne l'expérience de loisir. Il est important de remarquer que, suivant les caractéristiques et la perception de ces deux contextes, les récompenses issues de l'expérience de loisir seront négatives ou positives. Le contexte dans lequel s'effectue cette activité peut donc influencer sur la qualité générale de l'expérience de loisir. Notons encore que, si le contexte social et environnemental agit sur l'individu, le comportement et les actions de l'individu déterminent également ces contextes. Les détritiques au sol influencent la qualité du lieu de loisirs et donc la perception que les autres usagers ont de ce lieu, même chose en ce qui concerne le comportement social. Il y a donc interaction entre l'individu et son environnement ainsi qu'entre celui-ci et les autres usagers de cet environnement.

3.6 Le processus de loisir : un modèle préparatoire

L'expérience de loisir et ses principaux éléments ne représentent que la partie aval d'un processus qui, selon nous, amène la personne à privilégier une activité et un lieu particulier pour occuper son temps de loisir. Il nous paraît donc intéressant de développer maintenant l'amont de ce processus en complétant le schéma de WILLIAMS. Les remarques émises ci-dessus ne considèrent que l'espace dans lequel s'effectue l'expérience de loisir en plein air. Qu'en est-il de l'environnement social et spatial quotidien de l'individu ? Nous pensons qu'il est également nécessaire de traiter du contexte social et spatial en amont du processus car ceux-ci vont non seulement influencer les récompenses issues de l'expérience de loisir mais aussi le choix de l'activité et du lieu dans lequel elle va s'effectuer. Bien entendu, il serait réducteur de montrer une relation causale directe entre un de ces critères et le choix d'une activité. D'une part, nombre de ces critères et variables sont étroitement interdépendants ; d'autre part, le nombre de facteurs influençant le choix d'une activité et d'un lieu de loisirs est bien plus important et diffère selon la personne, si l'on considère par exemple les motivations. Nous ne cherchons donc pas à définir des relations causales invariables mais plutôt à structurer de façon certainement incomplète la complexité de ce processus qui conduit l'individu à déterminer son lieu et son activité de loisirs. L'étude de terrain va certainement nous aider à confirmer ou infirmer certains de ces liens de causalité en révélant des tendances, plutôt que des relations irréfutables représentant la réalité dans son ensemble.

Le modèle ci-dessous est à considérer comme un modèle préparatoire. C'est-à-dire qu'il pose les jalons de notre problématique. Le profil social de l'individu détermine ce que nous avons appelé son "style de vie". Ce style de vie ainsi que le lieu de vie sont des facteurs qui influencent la décision de se rendre en forêt ainsi que les modalités de la fréquentation de cet espace de loisirs. La forêt est un espace particulier qui n'est pas uniquement un espace de loisirs. Il est tout d'abord un espace naturel (à défaut d'être "sauvage"). Il est source d'affects et à une dimension symbolique⁴⁵ qu'offrent peu d'autres espaces de loisirs. C'est pourquoi il faut être conscient que, dans le modèle suivant, le "lieu d'activité" a une importance souvent plus grande que l'activité de loisirs en elle-même. Nous reprendrons certains éléments de ce modèle appliqué à notre problématique de la différenciation sociale et spatiale des usagers des forêts périurbaines de loisirs.

⁴⁵ La forêt représente pour beaucoup le symbole de "La Nature".

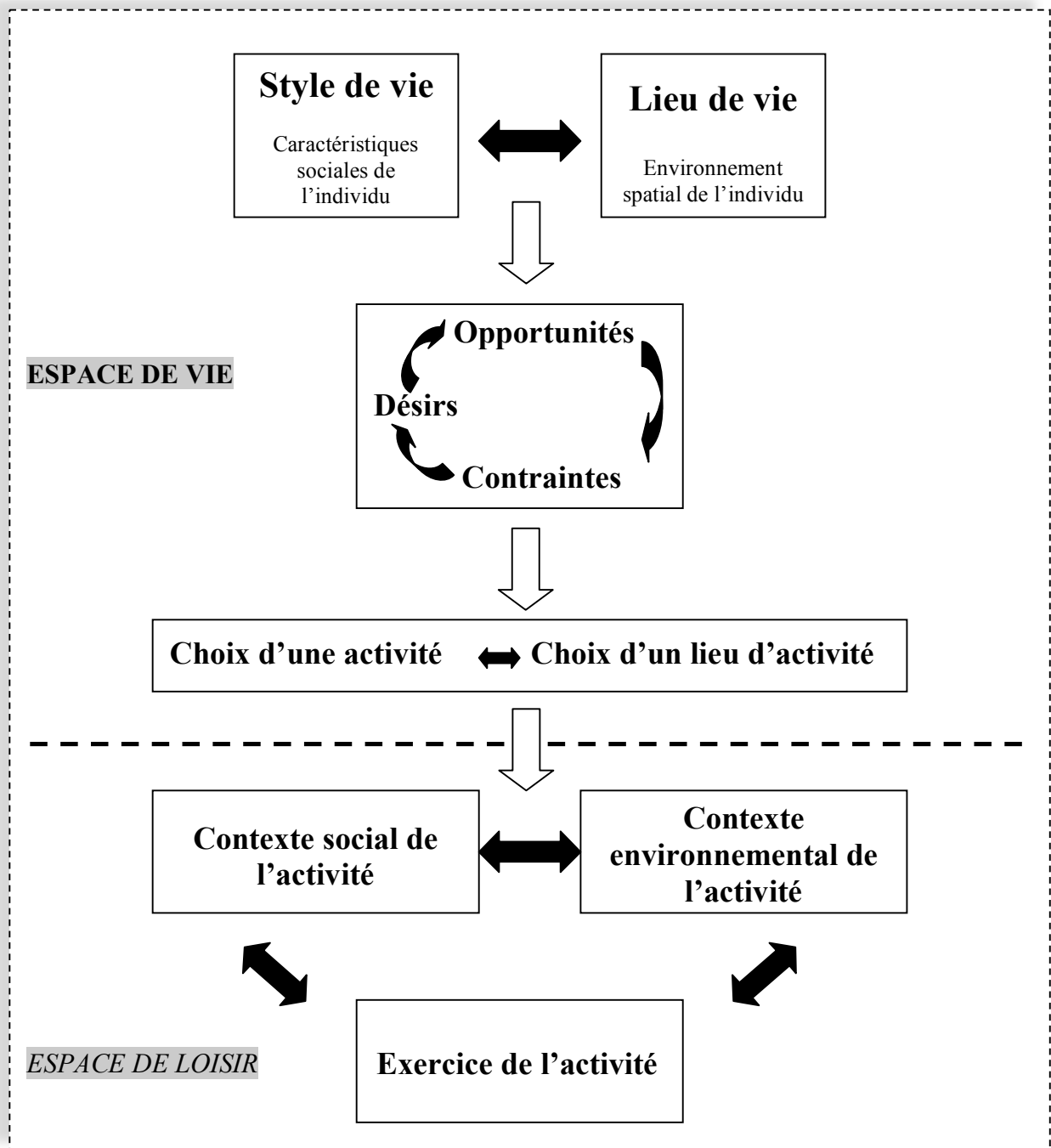


Figure 2. Modèle de loisirs

Le style et le lieu de vie

Le premier palier à considérer représente l'espace de vie quotidien de l'individu. La forme que prend la vie quotidienne de toute personne est en partie déterminée par son style de vie, défini par GLYPTIS comme "l'ensemble des modes d'activités quotidiennes qui forgent le mode de vie d'un individu"⁴⁶. Il existe une grande variété de styles de vie. Un certain nombre de critères sociaux et personnels vont déterminer sa forme et nous supposons qu'il est possible de discerner des similitudes dans les styles de vie d'un groupe et par extension dans l'exercice de ses activités de loisirs, lorsque ses membres partagent les mêmes critères.

⁴⁶ Traduit de l'anglais : " the aggregate pattern of day-to-day activities which make up an individual's way of life" GLYPTIS (1981), p. 314, cité dans : WILLIAMS (1995), p.5.

Ces critères sont notamment :

Les attributs physiques : le sexe et l'âge. Le type d'activité, le temps consacré aux loisirs et les efforts induits sont grandement influencés par l'âge. Le sexe, en comparaison semble jouer un rôle moindre mais est à mettre en relation avec d'autres critères tel que le statut familial (le fait d'avoir des enfants pour les femmes, par exemple).

Les attributs psychologiques : Il se rapporte aux expériences personnelles, motivations et intérêts. Ce critère est fondamental mais très difficile à appréhender car il n'est pas commun à un groupe. Néanmoins, certains auteurs affirment que les expériences de loisir faites durant la jeunesse vont conditionner l'intérêt qu'il portera pour un type d'activité, à un âge plus avancé.

La position sociodémographique : celui-ci comporte plusieurs variables telles que le statut familial, la position dans le cycle de vie, le réseau d'amis, etc. Le mariage, la retraite mais surtout l'éducation des enfants ont une influence majeure sur la fréquence et le type d'activités effectuées. Ils font office de paliers au-delà desquels les modalités de loisirs se modifient de manière significative. En général, la charge d'une famille conduit à une réduction du temps consacré aux loisirs et à leur diversité mais certains types d'activités en plein air peuvent, au contraire, être favorisés. WILLIAMS donne l'exemple de la marche dans les parcs urbains.

La position socioéconomique : le salaire, le statut professionnel ou le niveau de formation sont des variables qui ont une influence significative sur la forme de la demande de loisirs et qui sont étroitement interdépendantes. Non seulement, dans certaines catégories de métier, un réseau social se forme sur le lieu de travail et se retrouve dans l'exercice de loisirs mais le niveau de formation va également influencer le degré de connaissance des opportunités de loisirs et surtout celui de l'étendue de l'espace dans lequel se trouvent les lieux et infrastructures de loisirs. Concernant la forêt, certaines théories, que nous aborderons dans la partie 7.1, démontrent que le niveau de formation est révélateur du niveau de connaissance que l'individu a de l'environnement forestier, ce qui le pousse à faire des choix d'activités convenant à la perception qu'il a de cet espace.

Le contexte social est primordial mais n'est pas suffisant pour structurer la complexité des facteurs influençant le choix de l'activité et de l'espace de loisirs. Le lieu de vie, soit l'environnement spatial quotidien de la personne (et non pas l'environnement du lieu de loisirs que nous avons abordé précédemment) est à prendre en compte. Il est composé de deux critères.

La nature du logement et par voie de conséquence la perception que l'individu a de ses propres conditions de logement entre en ligne de compte lorsque l'on veut différencier l'exercice des loisirs domestiques des loisirs de plein air. Il est en revanche difficile d'apprécier la nature des liens entre conditions de logement et activité de loisirs. L'attraction de la maison en tant qu'espace de loisirs peut être en effet la résultante d'un sentiment de bien-être de par ses qualités, telles que le confort du logement. Au contraire, un logement perçu négativement peut tout aussi bien être l'espace de loisirs principal d'une personne parce que elle est dans une situation d'isolement social, qui dépend d'autres facteurs sociaux (pauvreté, âge, etc.). Il n'est donc pas aisé d'établir un lien de causalité entre la nature du logement et les modalités des loisirs. L'enquête pourra peut-être nous éclairer à ce sujet.

La nature de l'environnement urbain de proximité, ses caractéristiques et la perception qu'en ont ses habitants représentent le deuxième critère. Par le terme de nature, nous tenons compte de la dimension paysagère, la présence d'espaces de loisirs à proximité ainsi que les nuisances (bruit, pollution, odeur, etc.). Rappelons qu'il est plus pertinent d'analyser les perceptions qu'un individu se fait de son lieu de vie plutôt que ses caractéristiques réelles.

Désirs, opportunités et contraintes

Le second palier de notre modèle se caractérise par les modalités de la demande en loisirs de plein air, qui aboutissent au choix d'une activité de loisirs particulière dans un lieu particulier. Cette demande est dépendante des désirs, des opportunités de pratiquer une activité de loisirs donnée et des contraintes qui limitent l'étendue du choix.

Les désirs sont essentiellement dictés par les facteurs régissant le style de vie et le lieu de vie. L'âge, le sexe et la situation professionnelle vont contribuer à formuler ce désir. Désirs de rencontre, de calme, de dépaysement ou de pratique d'une activité de loisirs particulière, ces désirs ne peuvent pas être exaucés directement. Il faut tenir compte des facteurs limitatifs que constituent les contraintes ainsi que des opportunités de pratiquer son activité de loisirs.

L'opportunité de pratiquer l'activité de loisirs désirée résulte notamment de la provision d'espaces de loisirs disponible. Ces espaces peuvent être fournis, soit par la collectivité publique (parcs, forêts, piscines publiques, etc.), soit par des privés (site festivalier, parc d'attraction), soit par l'individu lui-même (jardin). Certains secteurs de la ville sont moins bien fournis en espaces de loisirs et leurs habitants doivent donc se déplacer s'ils veulent pratiquer l'activité désirée. Enfin, rappelons que certains groupes sociaux ont un accès limité aux informations, ce qui limite d'autant plus leur connaissance des différentes opportunités de pratiquer une activité de loisirs.

La capacité de profiter des opportunités de loisirs offertes et ainsi d'exaucer ses désirs est régulée par un nombre de contraintes qui diffère selon le contexte social et environnemental de l'individu. Ces contraintes sont à appréhender sur plusieurs niveaux qui font office de filtres successifs entre les opportunités de loisirs potentielles qui sont offertes à un individu et celles qu'il considère comme réelles et qui vont donc déterminer sa participation.

CRAWFORD ET GODBAY⁴⁷ en identifient trois.

Le premier filtre est constitué des **barrières intrapersonnelles**. Celles-ci se réfèrent à l'état et à l'attitude psychologique de l'individu. Des critères de conscience de l'existence d'opportunités de loisirs, de motivation, de perception de ses propres capacités, d'expériences vécues de socialisation à travers une activité de loisirs vont conduire l'individu à se créer une liste mentale des activités dans lesquelles il souhaite s'engager et des espaces qu'il souhaite arpenter.

Ensuite se dressent les **barrières interpersonnelles**. Elles touchent essentiellement les activités de groupe car elles dépendent de l'empathie de l'individu envers ses co-usagers. Enfin, le dernier filtre est constitué des **barrières structurelles**. Celles-ci sont plus aisément identifiables, car elles ne sont pas internes à l'individu. En effet, il sait pertinemment l'activité qu'il désire effectuer mais il en est empêché par des facteurs externes.

La plupart des loisirs engendrent, en effet, un coût qui n'est pas supportable par tous. L'exercice de l'activité de loisirs et surtout le transport jusqu'au lieu de loisirs ont un coût en temps. Or, la quantité de temps libre par jour (hors exercice du travail et des tâches domestiques) dépend généralement de la situation socioprofessionnelle, de l'âge et du sexe⁴⁸ de l'individu. Il est donc probable que des activités de longue durée ou impliquant un temps de parcours trop important soient négligées par certaines franges de la population.

⁴⁷ CRAWFORD, GODBAY, (1987), cité dans WILLIAMS (1995), p. 44.

⁴⁸ Voir graphique 2.4 dans WILLIAMS (1995), p.34.

L'accessibilité du lieu de loisirs est également un facteur important, si l'on considère que nombre de lieux de loisirs ne sont accessibles qu'en transport privé ou que les transports collectifs nécessitent un coût en temps ou en argent trop important. Grâce à sa flexibilité et sa relative rapidité la voiture offre plusieurs avantages en ce qui concerne les loisirs. Elle permet une extension de l'espace géographique dans lequel peut s'effectuer une activité et offre donc un choix diversifié de lieux et d'infrastructures de loisirs. De plus, elle offre la possibilité d'exercer un certain nombre d'activités qui ne peuvent pas être effectuées à proximité du lieu de résidence.

Enfin, le temps de transport économisé peut être réinvesti en temps de loisir ou des périodes de temps libre réduites (entre deux périodes de travail, par exemple) peuvent être ainsi consacrées à l'exercice d'une activité de plein air. PATMORE⁴⁹ affirme que les taux de participation aux sports et loisirs de plein air sont sensiblement plus élevés chez les propriétaires de voitures. Finalement, les dépenses engendrées par le coût du transport et de l'activité en elle-même font office de frein à l'exercice d'un certain nombre de loisirs pour une partie de la population.

3.7 Conclusion

L'exercice de loisirs est source de bien-être. Néanmoins, certains éléments nous amènent à penser que nous ne sommes pas tous égaux face à certains loisirs particulièrement contraignants. Où situer les loisirs en forêt, entre loisirs populaires et loisirs élitistes ? Afin de répondre à cette question, il nous faut tout d'abord comprendre la spécificité de cet espace et les contraintes qu'il induit⁵⁰. C'est ce que nous tenterons de faire dans les parties suivantes. Ensuite, les modèles élaborés par certains auteurs⁵¹ nous apporteront des informations sur les personnes qui pratiquent leurs activités de loisirs dans cet espace. Enfin, notre étude de terrain confrontera notre modèle préparatoire (étoffé grâce aux informations récoltées dans la littérature) aux données récoltées par sondage auprès des usagers des bois du Jorat. Etant donné qu'il spécifie le lien que nous supposons exister entre les caractéristiques sociales de l'individu, celles de son lieu de vie et le choix d'un espace et d'une activité de loisirs particulier, le modèle que nous avons créé à partir de l'étude du concept de loisir représente donc le socle sur lequel va se construire le reste de notre travail.

⁴⁹ PATMORE, (1983), cité dans WILLIAMS (1995), p. 36.

⁵⁰ La situation de la forêt périurbaine, par exemple, est à la fois un atout et une contrainte. Atout car, étant en dehors de la ville, elle offre au visiteur un environnement différent de la ville pour l'exercice de leurs loisirs, contrainte car elle leur est plus difficilement accessible que l'espace urbain.

⁵¹ Voir BALLION (1973) et KALAORA (1993).

4. L'ESPACE URBAIN RESIDENTIEL

4.1 Introduction

Notre étude a pour objet sous-jacent la relation ville - forêt. Il n'est pas envisageable de rechercher des différences entre les usagers de la forêt sans prendre en compte la ville⁵². De plus, nous souhaitons étudier le lien entre leur lieu de vie et leur usage de la forêt. En effet, Lausanne et son agglomération représentent le lieu de vie de la majorité des usagers des bois du Jorat. La ville agit sur ses habitants et les habitants agissent sur leur ville. La structure urbaine est définie, entre autres, par les choix (ou contraintes) résidentiels des citoyens. Cette structure est visible, sur le terrain, par des différences du tissu urbain, le type de logement et les caractéristiques sociales des habitants. Ces éléments vont contribuer à former un environnement urbain qui diffère selon les lieux de la ville. Reste à savoir si la qualité perçue de l'environnement d'habitat détermine ce que l'on peut appeler un "besoin d'évasion" et contribue à la fréquentation des forêts périurbaines. Une connaissance préalable de la structure socio-spatiale de Lausanne et de son agglomération est donc indispensable si l'on désire analyser le lieu de vie des usagers des bois du Jorat autrement qu'au travers de leurs seules perceptions.

4.2 La structure de l'espace urbain

L'espace urbain n'est pas homogène. Il est segmenté selon une logique fonctionnelle et économique. Ainsi, les secteurs d'affaire, les secteurs industriels et les secteurs résidentiels, entre autres, se démarquent spatialement en fonction du prix du terrain, de l'espace disponible, du besoin de centralité, etc. Mais attardons-nous sur les espaces résidentiels qui nous intéressent plus particulièrement. La structuration de l'espace résidentiel est liée, en premier lieu, au prix du terrain. Celui-ci décroissant du centre vers la périphérie, des immeubles d'habitat collectif de plusieurs étages ont tendance à s'élever à proximité du centre dans des quartiers à forte densité, alors que les maisons individuelles d'un étage se retrouvent généralement dans l'espace périurbain, de densité plus faible. Le type d'immeuble dépend donc, en règle générale, du prix du terrain qui est lié à la situation de la parcelle et à l'accessibilité du lieu au centre ville.

Hormis la situation et, bien entendu, les caractéristiques du logement, la qualité du site joue un rôle prépondérant sur les coûts du foncier⁵³. Ses caractéristiques sont aussi variées que la qualité du paysage bâti, la vue, la présence de végétation, l'environnement sonore, la sécurité et peuvent être regroupées sous le terme d'environnement urbain. Il est néanmoins important de constater que le jugement sur la qualité de son environnement urbain d'habitat résulte de perceptions qui diffèrent selon la personne. Les sens ont une influence importante sur la perception de son environnement d'habitat. Ainsi, les bruits, les odeurs et la vue sont les premiers critères d'appréciation d'un environnement urbain. Outre ces facteurs sensoriels, les facteurs sociaux, comme les relations de voisinage ou "l'ambiance" ne sont pas à négliger.

Puisque le logement pèse pour une bonne part dans le budget d'un ménage, cette variation du prix du foncier génère une différenciation socio-spatiale des habitants en fonction de leur revenu. La position des habitants dans le cycle de vie influence également leur choix résidentiel et tend donc à structurer l'espace urbain résidentiel de manière concentrique⁵⁴. En effet, les personnes seules, les personnes âgées ainsi que les familles monoparentales ont tendance à habiter le centre ou à

⁵² Dans le terme général de "ville" nous considérons Lausanne mais également les communes de son agglomération. Nous sommes conscients qu'une partie des usagers viennent de l'extérieur de l'agglomération mais ils représentent une minorité.

⁵³ SAINT-JULIEN (2002), p.182.

⁵⁴ SAINT-JULIEN (2002), p.183.

proximité du centre ville pour des raisons pratiques (mobilité restreinte, appartements de petite taille, proximité des lieux de loisirs, etc.), alors que les familles avec jeunes enfants ont tendance à "migrer" vers la périphérie où elles trouvent un logement assez spacieux pour les besoins du ménage et un environnement agréable pour le développement de leurs enfants. Ce déplacement vers la périphérie est souvent favorisé par l'amélioration de leurs conditions économiques. Ainsi, des mouvements résidentiels s'opèrent au cours du cycle de vie d'une personne, dans le but de trouver les conditions de logement les meilleures ou les plus adéquates.

A cette organisation concentrique de la ville, liée notamment à la position dans le cycle de vie, il faut combiner une structuration sectorielle de l'espace urbain en fonction du statut socio-économique des populations résidentes⁵⁵. Les populations aisées auront la possibilité de s'installer dans les sites offrant un cadre de vie agréable alors que les populations défavorisées seront contraintes à s'installer dans des espaces moins convoités.

GANSER⁵⁶ définit ainsi trois catégories de population en fonction de leur lieu de résidence.

- Les couches sociales les plus pauvres restent vouées aux logements les moins chers, qui sont souvent vieux, sans confort ou subventionnés. La qualité du logement et également de l'environnement (quartiers bruyants, sans vue, proches de voies à grande circulation, etc.) laissent souvent à désirer. La proportion d'étrangers est souvent forte, dans ce groupe.
- Les couches moyennes inférieures cherchent des logements plus spacieux et confortables mais à un prix modéré. C'est pourquoi, le choix de la localisation doit se faire indépendamment des qualités de l'environnement urbain. Ce groupe se retrouve essentiellement dans les bâtiments locatifs.
- Les classes moyennes et surtout moyennes supérieures ont déjà atteint le niveau minimal en ce qui concerne la taille et la qualité du logement. Elles recherchent dès lors un environnement de qualité et, pour certains, l'accession à la propriété. C'est pourquoi, elles se dirigent vers des espaces plus lointains et pas toujours bien desservis, car les prix du foncier y sont plus bas. Elles s'installent donc en priorité dans l'espace périurbain et privilégient les villas comme type d'habitation.

Comme nous l'avons vu, logique sociale et logique économique contribuent à l'articulation de l'espace urbanisé au sein d'une agglomération. Normalement, la perception qu'ont les habitants de leur logement et de leur environnement d'habitat devrait donc suivre cette articulation : quartiers défavorisés - perception négative, quartiers aisés - perception positive. Nous sommes néanmoins conscients que des facteurs multiples et souvent insaisissables modèlent ces perceptions et qu'il est nécessaire d'en avoir conscience avant de formuler toute conclusion hâtive.

Les espaces verts dans l'environnement urbain

Toute forme d'espace vert, compris comme un espace ouvert comprenant de la végétation permanente, est source d'affect pour l'habitant et joue un rôle important dans la perception de la qualité de l'environnement résidentiel. Les journaux quotidiens reportent en effet régulièrement des lettres de citoyens outrés par l'abattage d'un arbre dans leur rue. Arbres, pelouses ou même plantes vertes sur un balcon contribuent à rendre le lieu de vie plus agréable. Certains auteurs ont démontré que plus il y a d'espaces verts dans leur environnement de vie quotidien, plus les gens auront tendance à visiter les espaces naturels⁵⁷. Selon BURGESS, HARRISSON et LIMB⁵⁸ les citoyens n'ont pas été "désensibilisés" aux plaisirs du monde naturel. En revanche, ils préfèrent les espaces verts familiers, proches de chez eux aux parcs et aux autres espaces verts plus distants. Leur étude

⁵⁵ SAINT-JULIEN (2002), p.183.

⁵⁶ GANSER (1979), cité dans : GARNIER (1984), p.67.

⁵⁷ GRAHN, STIGSDOTTER (2003), cité dans : KONINJENDIJK, CECIL et al. (2005), p.86.

⁵⁸ BURGESS et al (1998), p.461.

menée à Greenwich, amène quelques considérations intéressantes. Les habitants de quartiers défavorisés mais situés dans un environnement "vert" ont tendance à se rendre plus facilement dans des espaces libres de proximité que ceux de quartiers défavorisés disposant d'un nombre réduit d'espaces libres et donc de verdure⁵⁹. Cette notion large d'espace libre inclut les espaces verts, les parcs, les jardins, etc. Néanmoins, la possession d'un véhicule reste, comme nous l'avons vu, un facteur discriminatoire pour ce qui est de la fréquentation des espaces ouverts qui ne se trouvent pas "sur le pas de porte". En adaptant quelque peu ces conclusions au cadre de notre étude, il peut être intéressant d'analyser si les personnes se déplaçant en forêt sont essentiellement les personnes jouissant d'un environnement résidentiel "vert", indépendamment de l'aisance de leur quartier. Si les résultats de notre enquête le confirment, les thèses selon lesquelles les citoyens se rendent en forêt pour "fuir la ville" deviennent quelque peu infondées. L'enjeu reste de déterminer si la perception de la dimension verte de leur environnement d'habitat influence leur fréquentation de la forêt.

4.3 L'espace urbain lausannois.

Lausanne se distingue des autres villes par sa topographie. Il est rare, en effet, qu'une cité s'étende sur une dénivellation si importante et sur un terrain si accidenté⁶⁰. Ville en pente, ville verte, balcon du Léman, Lausanne soigne ses atouts et ses particularités. Sa structure générale reste pourtant passablement classique. *"L'organisation urbaine lausannoise obéit à une logique radio-concentrique et concerne le domaine bâti, les densités d'occupation et le mélange des activités économiques et résidentielles"*⁶¹. La ville centre ou l'espace bâti dans les limites de l'espace communal de Lausanne⁶² est divisé en trois secteurs qui se succèdent du centre ville aux abords de l'autoroute de contournement vers le nord, aux rivages du lac Léman vers le sud et aux frontières d'autres communes de l'agglomération vers l'est et l'ouest⁶³.

⁵⁹ BURGESS et al (1998), p.469.

⁶⁰ Nous entendons par là les nombreux vallons, collines morainiques et autres buttes sur lesquelles s'est développée cette ville.

⁶¹ SCRIS (2005), *Lausanne une ville tout en contraste* : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

⁶² Hormis les zones foraines, dont fait partie une portion des bois du Jorat.

⁶³ Prilly, Renens, Chavannes et St-Sulpice pour l'ouest et Pully pour l'est.

Quartiers statistiques lausannois

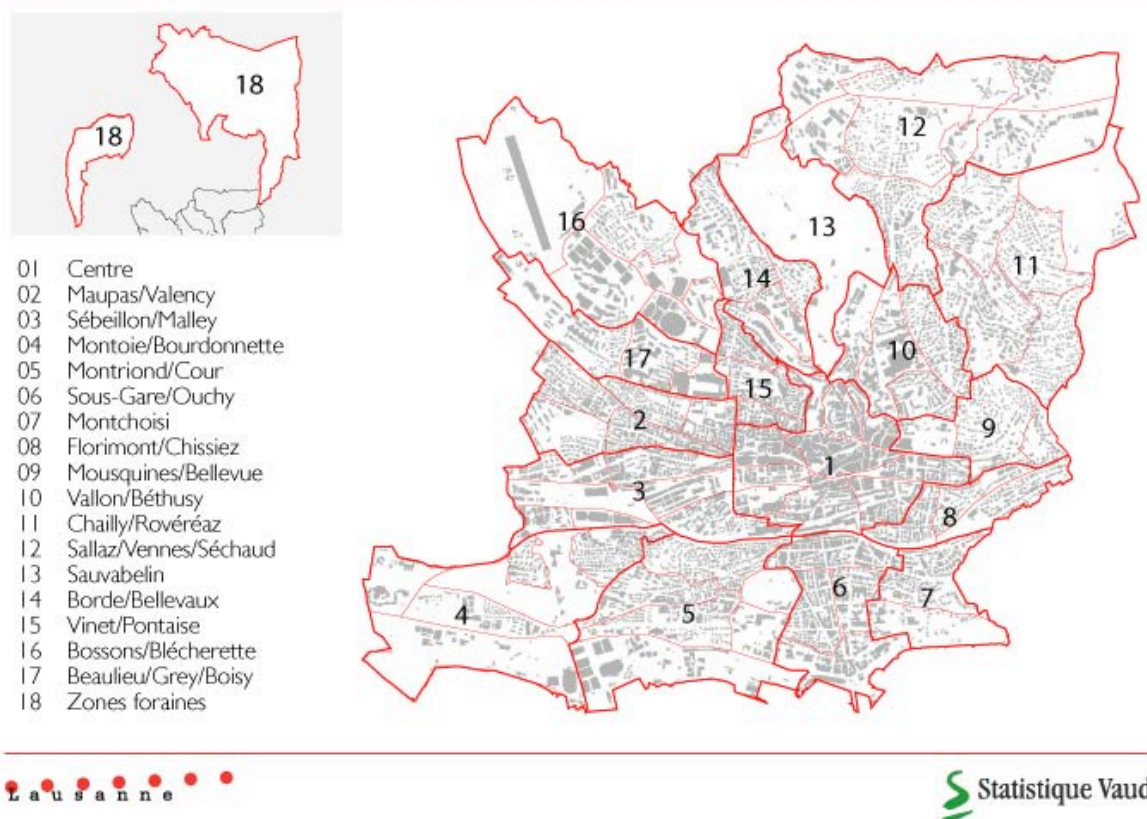


Figure 3. Quartiers statistiques lausannois⁶⁴

- Le **centre ville** correspond au centre historique de Lausanne. En gros, il s'étend de la Cité à la gare et du Pont Chauderon au parc Mon-Repos et concentre une partie importante des activités commerciales et administratives de la ville. Les bâtiments sont élevés et la densité des constructions y est très importante. Il reste avant tout un espace de travail avant d'être un espace d'habitat. C'est pourquoi la densité d'emplois l'emporte sur la densité d'habitants⁶⁵, même si celle-ci reste relativement importante avec 91.8 hab./ha. pour une population de plus de 11'000 personnes⁶⁶. La plupart des bâtiments sont anciens et les logements sont de petite taille (souvent de une ou deux pièces). Leurs habitants ont un revenu de 10 à 20 % inférieur à la moyenne lausannoise⁶⁷ et sont en général jeunes et sans enfants. A noter que les quartiers sud du centre ville (Georgette et Gare) ne correspondent pas à ce profil et sont à considérer comme des quartiers plutôt aisés.
- Les **quartiers péricentraux** s'étendent autour du centre ville et ont une fonction résidentielle plus marquée. Ces quartiers se caractérisent souvent par une architecture homogène qui les distingue du centre et par des activités, des commerces et des commodités de proximité. Ces quartiers subissent, en outre, le flux des pendulaires venant travailler au centre ville. GARNIER définit comme espaces péricentraux les quartiers sous-gare (Grancy,

⁶⁴ Carte tirée du site du SCRIS : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

⁶⁵ En 1985, le SCRIS recense trois emplois pour un habitant. SCRIS (2005), *Lausanne une ville tout en contraste* : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

⁶⁶ SCRIS. (2005). *Les dix-huit quartiers lausannois, fiches signalétiques 2000-2005*, fiches des quartiers lausannois : "01 Centre" : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

⁶⁷ SCRIS. (2005). *Les dix-huit quartiers lausannois, fiches signalétiques 2000-2005*, fiches des quartiers lausannois : "01 Centre" : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

Ouchy, Cour, Mont-d'Or, Milan), Marterey et le Vallon et, pour l'Ouest, Maupas, Valency ainsi que Vinet, La Borde et la Pontaise pour le Nord.

Les quartiers péricentraux du sud sont plutôt aisés et leurs habitants disposent d'appartements plus grands que dans le centre et parfois même de villas avec jardins⁶⁸. Ce sont des quartiers assez verts en comparaison du centre. La population de cet espace est d'environ 18'000 personnes, dont une forte proportion de personnes âgées.

Au contraire Maupas, Valency ainsi que les quartiers nord abritent une population de jeunes adultes et de personnes âgées, d'un niveau socio-économique moyen à modeste. La densité y est très importante (entre 150 et 200 hab./ha) et la taille des logements est en moyenne de une à deux pièces.

Les **quartiers périphériques** forment la dernière couronne de la ville centre de Lausanne. Ceux-ci, "*construits généralement en ordre non contigu, s'inscrivent dans un tissu urbain souvent assez variable et hétérogène*"⁶⁹. Ils regroupent l'essentiel des grands bâtiments locatifs plus récents, construits entre les années quarante et soixante mais aussi nombre de villas ou de petits locatifs. La densité du bâti y est moins importante qu'au centre, ce qui laisse de nombreux terrains ouverts et arborisés. Certains quartiers comme La Sallaz, Chailly, Bellevaux ou Bergières constituent des centres secondaires mais le reste de l'espace est essentiellement occupé par le logement. Là non plus, ces quartiers ne sont pas homogènes dans leur composition sociale. Si les quartiers de la Bourdonnette, Bellevaux ou Praz-Séchaud sont essentiellement composés de grands ensembles de logements subventionnés, habités par des familles aux revenus modestes souvent étrangères, Chailly ou Isabelle de Montolieu disposent d'un parc de logements plus spacieux qui est habité par une population d'un statut socio-économique élevé.

Après ce tour d'horizon non exhaustif des quartiers lausannois structurés de manière radio-concentrique, nous constatons que le modèle est effectif en ce qui concerne la structure démographique (âge, composition des ménages) ou l'occupation de l'espace mais peine à traduire les différences socio-économiques entre quartiers. Pourtant, une autre forme de structuration de l'espace existe et traduit bien ce deuxième aspect de la différenciation socio-spatiale de l'espace lausannois : l'opposition est-ouest. Les contribuables aisés, de haut niveau de formation et occupant des postes à responsabilités se concentrent dans l'est de la ville alors que la majorité des travailleurs immigrés, des ouvriers et des employés aux revenus plus modestes se concentrent dans le centre ville et les quartiers ouest de Lausanne. Les "beaux quartiers" forment ainsi un "croissant doré" qui part des zones foraines du Chalet-à-Gobet et s'étend jusqu'à Ouchy en contournant le centre ville et ses anciens immeubles bon marché⁷⁰. Il faut néanmoins lui soustraire certains quartiers plus défavorisés comme Vennes, Grangette, Praz-Séchaud, Chissiez et dans une moindre mesure, la Sallaz. Au contraire, quelques quartiers ouest se distinguent par un niveau socio-économique plus élevé que la moyenne. C'est le cas du secteur Bergière, Grey, Boisly et des quartiers de la Rouvraie et du Signal, à l'orée des bois de Sauvabelin.

Outre le taux de satisfaction concernant l'environnement urbain des Lausannois, qui est difficilement interprétable au travers de données socio-spatiales, il nous semble intéressant d'évaluer si les usagers des bois du Jorat proviennent en majorité de quartiers qui leur sont proches, auquel cas le critère de proximité est prépondérant dans l'analyse de la fréquentation de cette forêt de loisirs. On peut également analyser si cette forêt est plutôt privilégiée par les habitants des quartiers aisés, ce qui avaliserait les théories de différenciation sociale. Cependant la structure

⁶⁸ C'est le cas notamment pour le quartier de Cour.

⁶⁹ GARNIER (1984), p.24.

⁷⁰ SCRIS (2005), *Lausanne, une ville tout en contrastes* : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

urbaine de Lausanne est ainsi faite que les bois du Jorat et surtout le Chalet-à-Gobet sont plus facilement accessibles depuis les quartiers aisés du nord-est, ce qui peut biaiser les résultats. C'est pourquoi, la présence ou l'absence de personnes provenant de quartiers spatialement "discordants", comme Praz-Séchaud (quartier défavorisé, situé à proximité du Jorat et entouré de beaux quartiers), peuvent faire office d'indicateurs.

4.4 La ville de Lausanne face à son agglomération

La ville de Lausanne représente le cœur de l'agglomération lausannoise. Elle se distingue des autres communes par son poids démographique et économique. En effet, avec ses 127'000 habitants, cette seule commune abrite 40% de la population de l'agglomération. Elle reste également le principal pôle en ce qui concerne les emplois, puisqu'elle regroupe 50% des places de travail de l'agglomération⁷¹. La structuration de l'espace d'habitat selon la position dans le cycle de vie s'applique à l'agglomération lausannoise. La ville de Lausanne compte en effet une proportion plus élevée de personnes de plus de 65 ans (17%) que le reste de l'agglomération⁷². Au contraire, les jeunes de moins de 15 ans et par conséquent les familles, sont sous représentés (14%)⁷³. Le bâti tend également à suivre ce modèle radio concentrique au-delà des limites communales⁷⁴. Plus l'on s'éloigne de la ville centre, plus les logements deviennent grands et moins denses⁷⁵, ce qui est logique puisque nous avons vu que les familles tendent à se concentrer dans la périphérie de l'agglomération.

Concernant la typologie des logements, les grands bâtiments se concentrent dans la ville centre. L'habitat collectif prédomine avec 71% des logements situés dans des bâtiments de plus de dix logements. Ceux-ci sont de taille relativement élevée. Près de 60% des bâtiments ont plus de trois étages dont plus du tiers (21%) comporte six étages et plus et regroupe 43% des logements lausannois⁷⁶. Si l'on tient compte de l'ensemble de l'agglomération (y compris Lausanne), on retrouve moins de 10% de grands immeubles (6 étages et plus), pour plus de 40% de maisons de 1 à 2 étages⁷⁷.

La proportion de maisons individuelles est également un bon indicateur pour expliquer la différenciation spatiale sur le territoire de l'agglomération. 23% des bâtiments mais seulement 3% des logements occupent une maison individuelle ou une villa sur le territoire de Lausanne. Si l'on y soustrait les nombreuses villas occupant les zones foraines de la commune et qui ne font pas à proprement parlé partie de la ville centre (Chalet-à-Gobet, Vers chez-les-Blancs, Montblesson, etc.) cette proportion devient ridiculement basse. Au contraire, près de la moitié (46%) des logements se retrouvent dans des maisons individuelles dans les communes périurbaines résidentielles.

⁷¹ BOCHET, (2005), p 32.

⁷² Pour le reste de l'agglomération, la proportion est de 14% pour les communes suburbaines, 15% pour les communes périurbaines d'emploi, 11% pour les communes périurbaines résidentielles et également 11% pour les communes urbaines (BOCHET, (2005), p 31).

⁷³ Pour le reste de l'agglomération, la proportion est de 17% pour les communes suburbaines, 18% pour les communes périurbaines d'emploi, 20% pour les communes périurbaines résidentielles et également 21% pour les communes urbaines (BOCHET, (2005), p 31).

⁷⁴ Nous considérons les limites communales de la ville centre de Lausanne en excluant les zones foraines.

⁷⁵ 44% des logements de l'agglomération se concentrent à Lausanne mais seulement 25.2% dans les communes suburbaines à faible revenus, 11.8% dans les autres communes suburbaines, 10.4% dans les communes périurbaines d'emploi. Les communes périurbaines résidentielles et les communes urbaines ne participent que pour 5 et 3% des logements de cette agglomération (SCRIS, (2006), p.11).

⁷⁶ SCRIS, (2006), p.12.

⁷⁷ Alors qu'on en compte 18% pour Lausanne.

La ville centre de Lausanne se démarque donc du reste de l'agglomération. La plupart des Lausannois se concentrent dans des bâtiments locatifs de grande taille, au sein d'un tissu urbain dense. Dans ces conditions, nous pouvons émettre l'hypothèse que l'environnement urbain est de moins bonne qualité que dans l'espace résidentiel périurbain, à cause des nuisances occasionnées par la concentration de personnes. Est-ce pour autant un facteur qui peut pousser leurs habitants à vouloir se rendre en forêt pour y trouver un espace et un environnement radicalement différents de leur lieu de vie ?

4.5 La structure socio-spatiale de l'agglomération lausannoise

Nous avons appris, en présentant sa structure socio-spatiale interne, que la ville de Lausanne se caractérise par une opposition est-ouest, au niveau socio-économique et ethnico-culturel, ainsi que par un développement radio-concentrique qui détermine, entre autres, la typologie du bâti. Ces deux structures emboîtées ne se limitent pas aux frontières de la commune. Il est premièrement possible d'opposer un secteur ouest de l'agglomération lausannoise⁷⁸, caractérisé par une forte population étrangère et une majorité d'emplois peu ou pas qualifiés⁷⁹ (Prilly, Renens, Chavannes, Ecublens, Crissier, etc.), à un secteur est, dont les habitants sont d'un niveau socio-économique supérieur à la moyenne de l'agglomération (Pully, Paudex).

De plus, l'agglomération se divise en plusieurs couronnes qui s'étendent successivement du centre vers la périphérie de l'agglomération. Hormis la ville centre de Lausanne qui constitue le noyau de cette structure, nous pouvons citer les espaces suburbains issus d'une urbanisation relativement ancienne. Ils se caractérisent par un tissu construit continu, ce qui rend leurs limites avec la ville centre assez floues. Leurs habitants s'estiment habiter en ville. Les espaces périurbains forment la deuxième couronne et "*constituent un implant d'une fonction urbaine (l'habitat citadin) dans une structure socio-économique et un environnement rural*"⁸⁰. Le tissu construit y est discontinu. C'est pourquoi, leurs habitants s'estiment habiter à la campagne. Enfin, l'espace rural, en marge de l'agglomération, n'est que peu touché par les mouvements résidentiels des citoyens vers la campagne mais subit une transformation interne qui se traduit par un mode de vie de plus en plus urbain.

Le cadre bâti et le tissu social se modifient selon cette structure radio-concentrique, du centre vers la périphérie de l'agglomération lausannoise. Afin de mieux cerner les différenciations du rapport entre le type de logement et le profil de l'habitant, il nous semble utile de reprendre la typologie des communes de l'agglomération créée par BOCHET. Pour les besoins de notre étude, cette typologie sera utilisée comme cadre pour l'analyse de la répartition des usagers des bois du Jorat selon leur lieu de résidence. En effet, nous estimons ne pas pouvoir nous contenter d'une analyse purement géographique de ces données pour expliquer les différenciations dans la fréquentation des bois du Jorat.⁸¹ Il nous faut comprendre ce qu'il y a derrière la simple localisation géographique des communes. C'est-à-dire des populations et des tissus urbains hétérogènes.

⁷⁸ Ce secteur reste néanmoins circonscrit dans ce que l'on nomme la première couronne de l'agglomération (les communes suburbaines). Les communes de la périphérie ouest de l'agglomération, plus éloignées du centre, suivent, quant à elles, les caractéristiques du modèle radio-concentrique.

⁷⁹ La population de ce secteur comprend 41% d'étrangers et 61% des actifs sont employés, ouvriers qualifiés ou travailleurs non qualifiés. (SCRIS, 2000, *Fiches signalétiques sur les secteurs de Lausanne région*: "agglomération secteur ouest" : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>).

⁸⁰ GARNIER (1984), p.28.

⁸¹ Prendre comme critère uniquement la distance entre le lieu d'habitat et la forêt serait réducteur.

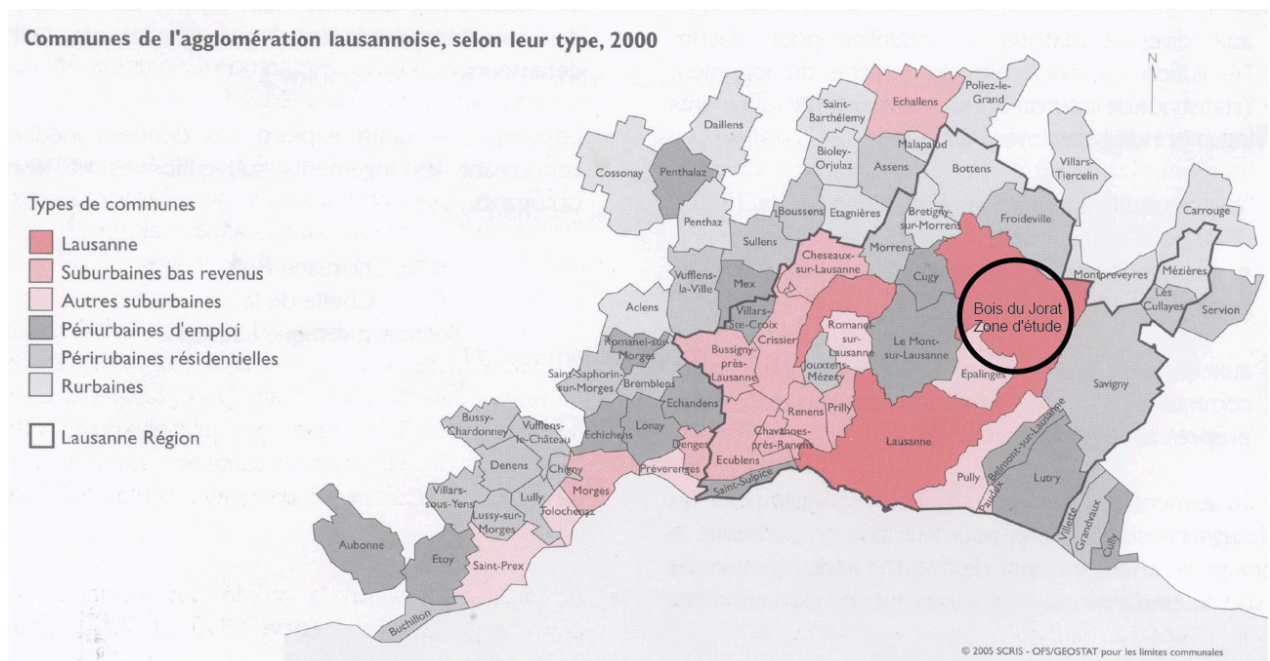


Figure 4. Agglomération lausannoise et typologie des communes⁸²

Outre la ville centre de Lausanne, BOCHET définit quatre types de communes aux caractéristiques différentes⁸³. Afin de souligner l'opposition est-ouest, nous considérons également une sous-catégorie, définie par le SCRIS⁸⁴ comme étant les "*communes suburbaines à bas revenus*"⁸⁵.

Les communes suburbaines : communes à forte densité de population avec une forte proportion de personnes âgées, composées de bâtiments anciens dont près de la moitié sont des maisons individuelles⁸⁶, soit le double de Lausanne, et qui abritent 11% des logements⁸⁷. Dans cette catégorie, les **communes suburbaines à faible revenus** se distinguent par une forte population étrangère, une forte proportion de logements à loyer subventionnés et des habitants au niveau socio-économique et au niveau de formation plus bas que les autres communes suburbaines.

Les communes périurbaines d'emploi : communes riches qui se distinguent du suburbain par un bâti plus récent et par une forte proportion de maisons individuelles (61%), ce qui équivaut à un tiers des logements (29%). Les habitants ont une formation supérieure et un revenu plus élevé que le reste de l'agglomération.

Les communes périurbaines résidentielles : communes principalement résidentielles et à faible densité de population. Près de la moitié des logements (46%) se retrouvent dans des maisons individuelles très récentes. Elles sont habitées par une population plutôt jeune, dont une forte proportion de familles. Les catégories socioprofessionnelles supérieures y sont sur-représentées.⁸⁸

⁸² Carte modifiée, tirée de SCRIS. (2006), *Du subventionné à la villa : logements et conditions de logements dans l'agglomération lausannoise*, p.4.

⁸³ BOCHET (2005), p. 29.

⁸⁴ Service cantonal de recherche et d'information statistique.

⁸⁵ SCRIS. (2006), *Du subventionné à la villa : logements et conditions de logements dans l'agglomération lausannoise*, p.4.

⁸⁶ 46% pour les communes suburbaines à faible revenus et 52% pour les autres communes suburbaines (SCRIS. (2006), *Du subventionné à la villa : logements et conditions de logements dans l'agglomération lausannoise*, p.11).

⁸⁷ BOCHET (2005), p. 31.

⁸⁸ 69% des actifs (BOCHET, 2005, p.30).

Les communes ruraines : communes à très faible densité de population mais dont la proportion de logements en maison individuelle est relativement moins importante que dans les communes périurbaines résidentielles (29%). Les familles sont également bien représentées.

Les bois du Jorat dans l'agglomération lausannoise

Les bois du Jorat s'étendent sur la limite nord de l'agglomération lausannoise. Les communes qui bordent cette forêt sont essentiellement de type périurbain (résidentiel et d'emplois) et rurain⁸⁹. Comme nous l'avons vu précédemment, notre site d'enquête se trouve dans la partie de cette forêt qui est plus aisément accessible depuis le secteur est, soit la partie "riche" de l'agglomération. S'il s'avère que les personnes vivant à proximité de la forêt sont plus enclines à la fréquenter, il est fort probable que les catégories supérieures de la société soient sur-représentées. De plus, les habitants de la périphérie de l'agglomération jouissent d'un environnement d'habitat de qualité ainsi que d'un environnement globalement plus vert que celui de la ville centre et de sa première couronne. En simplifiant, notre enquête permettra de déterminer si une personne vivant dans une villa avec jardin se retrouve proportionnellement d'avantage en forêt qu'une autre vivant dans un grand immeuble du centre ville.

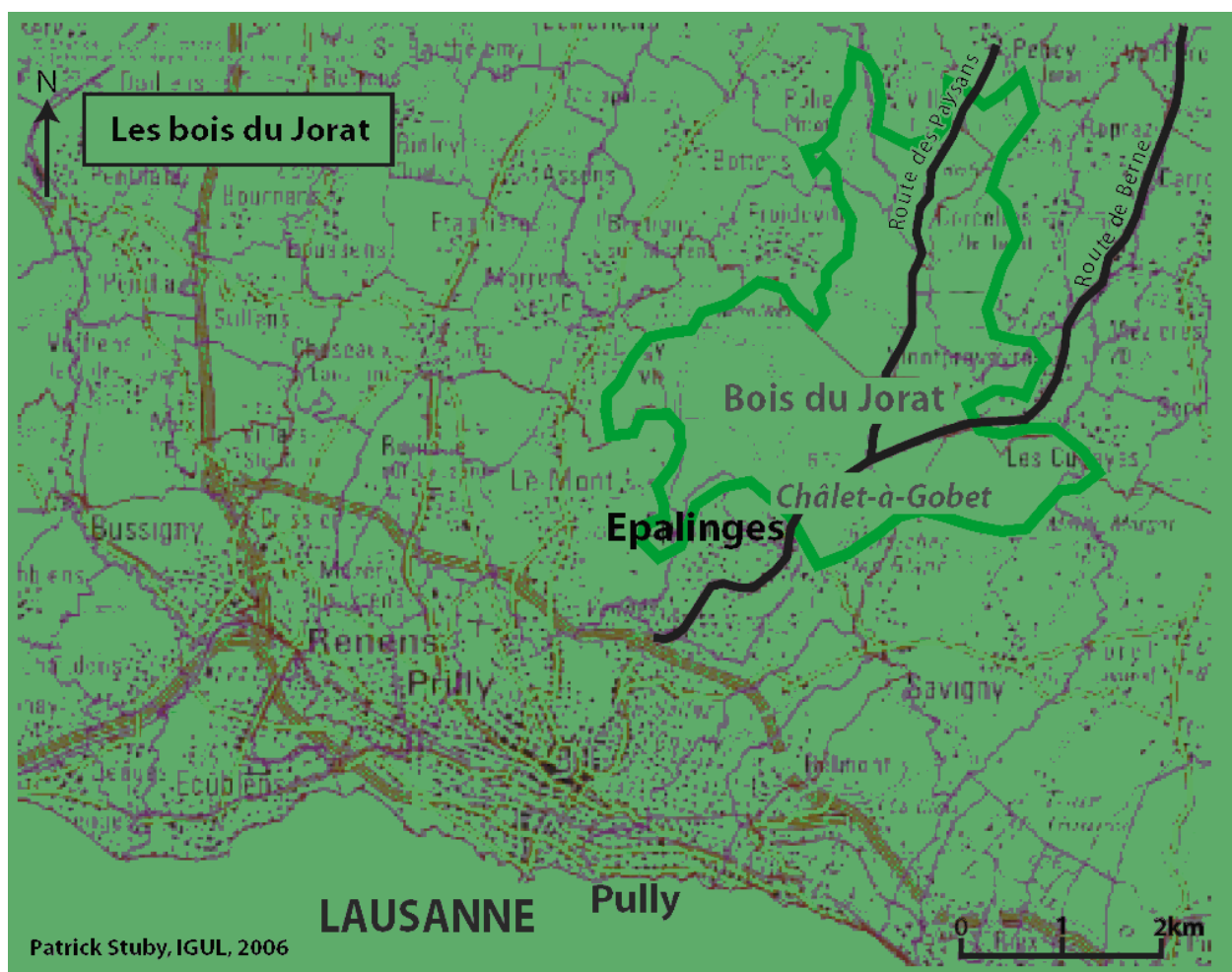


Figure 5. Situation des bois du Jorat⁹⁰

⁸⁹ Epalinges reste une exception notable puisqu'elle est de type suburbain.

⁹⁰ Extrait de carte modifié, tiré du site www.geoplanet.vd.ch/

4.6 Conclusion

Nous avons vu que la ville et, par extension, son agglomération ne sont pas des entités homogènes. "Fuir la ville" pour se rendre en forêt prend dès lors une connotation simpliste. Entre les secteurs, des différences importantes dans la composition du cadre bâti existent. La composition sociale et les caractéristiques de l'espace bâti ne sont pas les mêmes selon la situation du lieu de vie au sein de l'agglomération lausannoise. On ne peut donc prendre en compte seulement "la ville" mais plutôt les environnements urbains différents qui composent Lausanne et son agglomération, comme éléments à mettre en relation avec la forêt. A première vue, la qualité de ces environnements est corrélée aux profils des habitants. N'oublions pas, cependant, que la relation entre l'habitant et son environnement n'est réellement appréciable qu'au travers du filtre des perceptions. Il faut en avoir conscience si l'on veut utiliser ce critère pour déterminer s'il existe bel et bien une différenciation spatiale chez les usagers des bois du Jorat.

5. L'ESPACE PERIURBAIN DE LOISIRS

5.1 Introduction

Il n'est pas possible de traiter la question de la fréquentation des forêts sans aborder la problématique de leur situation par rapport à la source de la demande en loisirs, qui est, dans notre cas, essentiellement la ville et l'agglomération lausannoise. La fréquentation d'une forêt est directement influencée par sa situation, qui détermine son accessibilité. Comme nous l'avons vu, les contraintes d'accessibilité peuvent faire office de filtre et ainsi limiter le nombre des usagers de cet espace de loisirs et homogénéiser leur profil. Au contraire, la situation peut être un élément accroissant l'attractivité d'un espace de loisirs. Nous allons voir ce qu'il en est des bois du Jorat qui sont situés dans l'espace périurbain de Lausanne.

5.2 L'espace périurbain

L'espace périurbain peut être défini comme "*l'espace situé autour des villes, soumis à leur influence directe et susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité*"⁹¹. Bien entendu, l'étendue de cet espace périurbain dépend de l'attractivité du centre urbain, liée bien souvent à sa taille. En Suisse, on délimite généralement l'espace rural périurbain comme étant l'espace pour lequel l'accès à la ville nécessite un trajet en voiture de 20 minutes au maximum. A l'échelle de la Suisse, l'espace rural périurbain occupe une grande partie du territoire du plateau. C'est-à-dire qu'une grande partie de l'espace qui est communément appelé "campagne" est influencée par la présence d'une ville ou d'une agglomération. L'espace rural périurbain suisse comprend au total 1508 communes et compte quelque 1,6 million d'habitants, totalisant environ 526'000 places de travail (sans le secteur primaire)⁹².

⁹¹ Site du Sénat français : <http://www.senat.fr/rap/r97-415/r97-4154.html>

⁹² Site de l'office fédéral du développement territorial : http://www.are.admin.ch/are/fr/raum/laendlicher_raum/unterseite03381/index.html

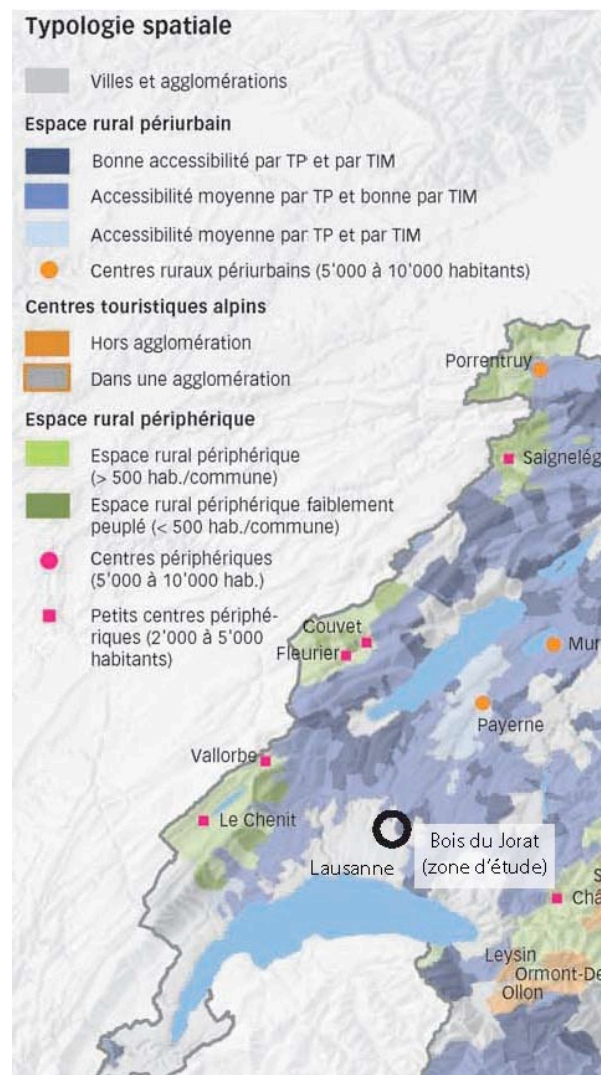


Figure 6. L'espace rural périurbain en Suisse Romande⁹³

Les processus enclenchés par la proximité de l'espace urbain sont à considérer en terme de (péri)urbanisation⁹⁴. En effet, cet espace est soumis à une extension de la ville, le plus souvent sous la forme de quartiers de villas occupant un espace important, avec le risque d'une formation de villes-rubans le long des axes de communication. Les flux sont également un aspect important de la relation urbain-périurbain, notamment, en ce qui concerne les flux de personnes entre l'espace périurbain et le centre urbain. Le trafic pendulaire de travail en est l'aspect le plus visible mais ces flux peuvent avoir également d'autres motifs, comme les achats ou les loisirs. Ces flux ne sont pas à sens unique. Il faut également considérer les flux de personnes allant de l'espace urbain vers l'espace périurbain. S'ils sont difficilement explicables en termes de travail et d'achats, ils le sont plus aisément par des motifs de loisirs. L'espace périurbain est donc une espace privilégié pour l'exercice des loisirs de plein air.

⁹³ Extrait de carte modifié, tiré du site de l'office fédéral du développement territorial http://www.are.admin.ch/are/fr/raum/laendlicher_raum/index.html

⁹⁴ L'espace périurbain d'habitat sera traité dans la partie 4.5

5.3 Le périurbain comme espace de loisirs

Dans l'espace périurbain se concentrent généralement les loisirs de courte durée et de proximité. Par courte durée, LANQUAR entend des "*déplacements sans nuitée d'une durée de quatre heures minimum et de vingt-quatre heures maximum*"⁹⁵. Les loisirs périurbains ont par conséquent une dimension temporelle particulière qui les démarque des loisirs domestiques, de voisinage ou du tourisme. Ces limites temporelles ne sont pourtant pas invariables. Les bois du Jorat sont à considérer comme un espace de loisirs périurbain même si, grâce à la relative proximité du centre urbain, il est possible d'exercer son activité en moins de quatre heures. Cette relative proximité peut également influencer la fréquence des déplacements de loisirs. On considère souvent le week-end comme la période la plus adaptée à l'excursion dans l'espace périurbain. Dans le cas des bois du Jorat, il est tout à fait envisageable de s'y rendre durant la semaine.

La dimension spatiale est aussi importante. La situation de ces espaces de loisirs en dehors du centre urbain implique un déplacement relativement important. Ce déplacement ne peut se faire à pied, contrairement aux loisirs de voisinage. L'utilisation des transports collectifs est également malaisée car ils se limitent à certains axes et ne permettent donc pas un accès à la totalité du territoire périurbain. L'automobile est par conséquent le moyen de transport le plus apprécié et le plus utilisé pour se rendre dans l'espace périurbain.

L'automobile est le véhicule le plus apprécié en ce qui concerne les déplacements de loisirs. En moyenne, les loisirs génèrent 50 % du trafic de personnes et l'automobile en est le moyen de transport le plus courant. Elle permet, en effet, une plus grande flexibilité dans le choix du lieu d'exercice de son activité de loisirs dans l'espace périurbain. Cette flexibilité est autant spatiale que temporelle. Elle est surtout le symbole d'une certaine liberté de mouvement. Ce facteur est essentiel car il se rattache directement au sentiment de liberté procuré par le temps libre. Comme le travail implique des déplacements répétitifs, suivant un trajet lieu de résidence - lieu de travail souvent identique, on désire pratiquer ses loisirs sans contraintes spatiales, ni temporelles⁹⁶. L'automobile est perçue comme le moyen le plus adapté pour un affranchissement des dépendances spatiales du quotidien, au détriment des transports collectifs. Même si, en réalité, une personne se rend habituellement dans le même lieu de loisirs périurbain, il est possible qu'elle utilise sa voiture car elle pense ainsi être maître de son déplacement, bien que ce lieu soit atteignable aisément en transports collectifs.

Pour certains, le déplacement en automobile participe au plaisir occasionné par l'expérience de loisir. L'exercice de loisirs périurbains donne ainsi la possibilité au citadin d'utiliser son véhicule privé et au pendulaire "motorisé" de l'utiliser dans des conditions plus agréables, c'est-à-dire sur des routes non-congestionnées⁹⁷. Ainsi nous supposons que les espaces périurbains nécessitent un déplacement effectué, la plupart du temps, au moyen de l'automobile. Mais ce moyen de transport est autant utilisé pour sa fonction récréative que pour sa fonction pratique.

Si l'espace urbain agit comme un aimant par son attractivité en tant que lieu de travail ainsi que pour certaines formes de loisirs (shopping, loisirs culturels, etc.), l'espace périurbain l'est généralement pour les loisirs de plein air. Ainsi, les axes utilisés par les pendulaires durant la semaine en direction du centre, sont utilisés le week-end dans le sens inverse par les citadins. LAZZAROTTI, dans son étude sur l'espace périurbain au nord de Paris, parle même de "*polarisation inversée*"⁹⁸.

⁹⁵ Définition de LANQUAR (1991), p.52, cité dans : LAZZAROTTI (1995), p.9.

⁹⁶ Les automobilistes ne veulent généralement pas être contraints par les horaires des transports publics.

⁹⁷ Bien entendu, nous tenons compte ici des habitants du centre-ville qui possèdent une voiture et qui ne l'utilisent pas pour se rendre au travail ainsi que des pendulaires qui ne font pas les trajets en transports publics.

⁹⁸ LAZZAROTTI (1995), p.56.

Par définition, l'espace périurbain est perçu comme ne faisant pas partie de la ville. On "sort" de la ville pour entrer dans le périurbain. En termes de loisirs, il y a certainement une volonté de jouir d'un environnement, d'un paysage que l'urbain ne peut offrir dans sa totalité. Les loisirs, comme nous l'avons vu, offrent un dépaysement par rapport aux temporalités et aux activités du quotidien. L'espace périurbain a cela de précieux qu'il confère un dépaysement "spatial" à la personne qui y exerce son activité de loisirs. La forêt en est le symbole par excellence car elle est perçue comme un espace naturel, voire "sauvage" en comparaison avec l'espace artificiel qu'est l'espace urbain.

L'espace urbain et l'espace périurbain sont certes différents mais sont-ils pour autant à mettre en contradiction ? Certains auteurs n'hésitent pas à déterminer l'objectif principal des usagers de l'espace périurbain comme étant l' "évasion" voire "la fuite" de la ville. Cette vision nous semble quelque peu pessimiste. Il est certainement plus avisé d'appréhender l'espace périurbain comme un espace complémentaire à l'espace urbain plutôt que comme un espace de compensation. Nous supposons que le facteur d'attraction de l'espace périurbain joue un rôle plus important que le facteur de répulsion de l'espace urbain.

Mais l'attractivité de l'espace périurbain dépend de la perception qu'en ont les citoyens en tant qu'alternative à l'espace urbain pour l'exercice de loisirs de plein air mais aussi, corrélativement, de son accessibilité. En effet, les contraintes d'accès, comme la distance et la proximité aux axes de communication sont des éléments déterminants dans le choix du lieu de loisirs, comme nous l'avons vu précédemment. L'espace périurbain peut, paradoxalement, ne pas être perçu comme un espace de loisirs à cause de son atout principal : il se situe en dehors de l'espace urbain. Certaines franges de la population n'ont pas connaissance des potentialités de cet espace pour des raisons culturelles, des contraintes de temps ou tout simplement car il est déconnecté de leur environnement spatial quotidien. Soit il n'est pas valorisé par eux en tant qu'espace de loisirs, soit ils ne le connaissent tout simplement pas.

L'espace périurbain est donc généralement un espace privilégié pour l'exercice des loisirs de plein air. Il génère néanmoins des contraintes supérieures à celles engendrées par l'espace de plein air intra-urbain. On peut dès lors se demander si, pour une part de la population, ces contraintes de distance et d'accès surpassent les avantages qu'offrent ces espaces. Dans ce cas, elles seraient un facteur de différenciation sociale entre personnes ayant les moyens de se rendre en forêt et celles qui ne peuvent se le permettre.

5.4 Lausanne et l'espace périurbain de loisirs

La littérature a essentiellement développé le thème de l'espace périurbain en analysant celui des grandes métropoles, telles que Paris ou Londres. Lausanne, en tant qu'agglomération de taille moyenne, a ses propres particularités qui la singularisent.

Tout d'abord, la définition de LANQUAR nous semble peu adaptée au contexte lausannois. Des déplacements de plus de quatre heures font inévitablement quitter l'aire d'attraction de la ville. Ces espaces ne sont dès lors plus à considérer comme périurbains puisqu'ils se situent soit dans l'espace périurbain d'une autre ville soit dans l'espace rural. C'est pourquoi, dans le cadre de ce travail, nous considérons comme espaces périurbains, les espaces situés à proximité immédiate de l'espace bâti de l'agglomération, bien qu'ils ne représentent qu'une partie de l'aire potentielle de loisirs des lausannois, en ce qui concerne les déplacements de loisirs d'une journée.

Il nous semble plus important de considérer cet espace périurbain de loisirs de plein air comme lieu de rupture paysagère d'avec le cadre urbain. Cependant, la réalité lausannoise est encore plus complexe. En effet, il serait faux de croire que l'espace périurbain offre ce que la ville ne peut offrir en termes de loisirs de plein air. Il est tout à fait possible d'exercer une activité de loisirs à l'intérieur de l'espace urbain et même de s'y sentir "dépaycé".

Lausanne possède en effet de nombreux espaces verts, ainsi qu'une forêt urbaine (le bois de Sauvabelin) à l'intérieur de l'espace bâti mais surtout un "bord de lac". Le littoral lausannois, avec sa partie urbaine dans le quartier d'Ouchy et sa partie plus "verte" à Vidy, offre une réelle alternative aux espaces périurbains pour les loisirs de plein air. Particulièrement à Vidy et son imbrication de plages, d'espaces verts et d'installations sportives, la sensation d'être hors de la ville est perceptible, notamment grâce à l'ouverture et au dégagement offerts par le panorama sur le Léman. Géographiquement, ces espaces sont pourtant proches du centre de l'agglomération. Les contraintes d'accès sont dès lors bien moins fortes que pour les espaces périurbains. Cette situation spécifique de Lausanne va certainement modifier les modalités de fréquentation des espaces de loisirs périurbains, comparativement à une ville comme Paris, où la différenciation entre paysage urbain et non-urbain est bien plus marquée spatialement.

Lausanne a la chance de pouvoir disposer d'espaces de loisirs périurbains diversifiés à proximité du centre. Cette diversité s'appréhende premièrement en termes de paysages. A l'est se trouvent les vignobles du Lavaux, paysage singulier, peu urbanisé et offrant un point de vue extraordinaire sur le Léman, les Alpes et parfois la ville de Lausanne. Au nord s'étendent les grands massifs boisés, dont le plus important est celui des bois du Jorat. Ici, la fonction panorama est minime mais c'est l'atmosphère du milieu forestier qui attire. Enfin, l'Ouest se caractérise par un paysage de champs, de petit bois et de vallons qui offrent un paysage changeant avec, parfois, de belles perspectives sur le Jura, le lac et les Alpes.



Figure 7. *Paysage du Lavaux*⁹⁹

⁹⁹ Photographie personnelle.

Ces espaces sont également différents dans la manière dont ils sont utilisés en tant qu'espaces de loisirs. On vient dans le Lavaux essentiellement pour jouir du cadre paysager en non pour y effectuer une activité particulière (à part peut-être le cyclisme et bien sûr la marche). Cette région offre, en outre, peu d'infrastructures de loisirs de plein air. Nous supposons que l'attrait du lieu passe avant l'attrait de l'activité de loisirs.

En ce qui concerne l'Ouest, il est difficile de se prononcer car nous n'avons pas affaire à un paysage uniforme. Etant un espace plus hétérogène, il semble moins identifié par les Lausannois que le sont le Lavaux ou le Jorat en tant qu'espaces de loisirs.



Figure 8. Paysage joratois : la plaine de Mauverney¹⁰⁰

L'espace joratois, composé essentiellement de forêts et de clairières, offre un cadre propice à l'exercice d'activités de plein air. Les grands espaces, les infrastructures sportives, telles que les différents types de sentiers (tourisme pédestre, pistes VTT, de ski de fond, luge, etc.), le parcours Vita et les manèges, ou de détente (places de pique-nique et autres refuges) font que cette région n'est pas seulement appréciée pour ses qualités propres mais aussi pour l'exercice d'une activité précise. L'attrait du lieu et le désir d'exercer une activité de loisirs sont ici étroitement liés. Bien entendu, il s'agit d'une considération générale, une analyse plus fouillée des diverses utilisations de la forêt nous permettra de voir s'il est possible de déterminer des différences dans l'usage de cet espace périurbain particulier, selon le profil du visiteur.

5.5 L'accessibilité des bois du Jorat

Les bois du Jorat s'étendent au nord de l'espace urbain lausannois. Leur accès est relativement aisé que ce soit à partir de Lausanne ou de la campagne environnante. Selon BRUNET, l'accessibilité représente *"la capacité à être atteint par une clientèle, un message, un service. Elle dépend de l'état*

¹⁰⁰ Photographie personnelle.

*des moyens de transport et représente un coût*¹⁰¹. Dans notre cas, nous considérons les usagers (réels ou potentiels) comme la clientèle des forêts du Jorat. Le type de moyen de transport reliant le lieu de vie de cette clientèle à cet espace de loisirs influence son accessibilité. Avec une voiture ou tout autre véhicule privé motorisé, les bois du Jorat sont très facilement accessibles. Il faut en moyenne 15 à 20 minutes pour atteindre les entrées principales de cette forêt¹⁰². Bien entendu, de par leur situation au sein de l'agglomération lausannoise certains quartiers et communes ne se trouvent qu'à quelques minutes de ces points. Concernant l'espace extra urbain, l'autoroute ainsi que des voies pénétrantes telles que la route de Berne ou la route des Paysans permettent un accès rapide et facile et drainent les visiteurs de la Broye ou du plateau du Jorat. De nombreux espaces de parcage sont, en outre, à disposition des visiteurs.

En revanche, l'accès en vélo ou à pied est beaucoup moins évident à cause de la distance mais surtout de la pente. Enfin, les transports collectifs n'offrent pas des conditions suffisantes pour être privilégié comme moyen de transport pour se rendre en forêt. Seules trois lignes de bus¹⁰³ permettent de se rendre dans les bois du Jorat. Ce sont des lignes régionales et non des lignes d'agglomération, c'est-à-dire que leur fréquence n'est pas élevée. Le Chalet-à-Gobet n'est desservi qu'une fois par heure à partir du centre ville et Montheron n'est presque pas desservi le samedi. Il est possible que la réorganisation du réseau de transports collectifs, après la mise en service du M2 facilite l'accès à cette forêt¹⁰⁴ mais, pour l'instant, il faut compter un trajet d'environ 20 minutes, sans compter le temps d'accès au bus depuis son domicile. Le coût en temps et surtout les problèmes de fréquence ne rendent pas ces transports attractifs et peuvent conduire certaines catégories de population qui n'ont pas accès à la voiture à ne pas ou moins fréquenter les bois du Jorat.

La voiture est le moyen de transport privilégié pour l'accès aux abords des bois du Jorat. Le nombre important de routes carrossables à l'intérieur même du massif permet également une pénétration facile et diffuse de la forêt aux engins motorisés. Cette situation est dommageable pour la forêt, comme nous le verrons dans la partie 6.5. De nouveaux projets tentent d'y remédier en favorisant l'usage des transports collectifs. Ainsi, durant l'été, une nouvelle ligne de bus a été mise en place entre le Chalet-à-Gobet, Montheron et Cugy via le Chalet-des-Enfants¹⁰⁵ et les Saugealles afin d'*encourager la population à se déplacer en transport public pour découvrir la nature*¹⁰⁶ et ainsi réduire l'usage de la voiture entre les différents points d'attraction des bois du Jorat¹⁰⁷.

5.6 Conclusion

L'espace périurbain est le support géographique des bois du Jorat. Son étude nous a informés sur sa situation et les relations que celle-ci induit avec l'espace urbain, qui reste la source principale de la demande en loisirs de plein air. Les bois du Jorat sont donc un espace de loisirs privilégié, car ils offrent un dépaysement garanti, à proximité de la ville. Néanmoins, cette proximité est relative car elle dépend du moyen de transport utilisé. Cet espace est, encore aujourd'hui, bien plus adapté à la voiture qu'aux transports collectifs. Les infrastructures (nombreuses routes, grands parkings, offre

¹⁰¹ BRUNET (1995), p.56.

¹⁰² Soit le Chalet-à-Gobet depuis le centre ville de Lausanne.

¹⁰³ Les lignes 62 pour le Chalet-à-Gobet ou Ste-Catherine à partir du centre ville ou de Moudon, la ligne 60 entre le centre ville et Froideville avec arrêt à Montheron et enfin la ligne 64 qui relie Epalinges, les Croisettes et le Chalet-à-Gobet.

¹⁰⁴ A moyen voire long terme, une extension de la ligne M2 entre les Croisettes et le Chalet-à-Gobet a été projetée.

¹⁰⁵ Voir annexe II : "utilisations linéaires" pour la situation de ces endroits.

¹⁰⁶ Site des transports lausannois : <http://www.t-l.ch/chalet.pdf>

¹⁰⁷ Voir également l'étude de faisabilité du projet de réserve biologique légalisée en forêt lausannoise (Service des FoDoVi, (2004)).

limitée en transports collectifs) sont là pour le témoigner. Tenant compte de cela, il est possible que ces contraintes d'accessibilité soient un facteur conduisant à différencier une population urbaine possédant un véhicule privé de celle qui n'en possède pas, en termes de fréquentation de cette forêt. Par ailleurs, nous avons vu que des espaces verts intra-urbains pouvaient garantir ce dépaysement au détriment des bois du Jorat. Il sera donc intéressant d'analyser si l'attractivité des forêts du Jorat dépend en premier lieu de leur proximité au lieu de résidence de l'utilisateur ou si elles concurrencent, par leurs qualités propres, les autres espaces verts de Lausanne.

6. LES FORETS DE LAUSANNE

6.1 Introduction

Chaque ville est différente. Lausanne l'est d'autant plus car elle offre à ses habitants une topographie peu conventionnelle et une situation privilégiée au bord du Léman. En outre, elle regorge d'espaces verts de toutes tailles et de toutes sortes qui sont autant d'appels aux loisirs en plein air et au délasserment. Il est probable que ces deux facteurs ont une influence significative sur la fréquentation des forêts périurbaines. Espaces urbains et espaces naturels¹⁰⁸ sont ici étroitement imbriqués, ce qui atténue quelque peu la dichotomie classique ville - campagne, en ce qui concerne le paysage. Il est donc nécessaire de présenter quelques-uns de ces espaces verts qui font la spécificité de Lausanne et dont il faut tenir compte si l'on veut étudier sérieusement la fréquentation des bois du Jorat.

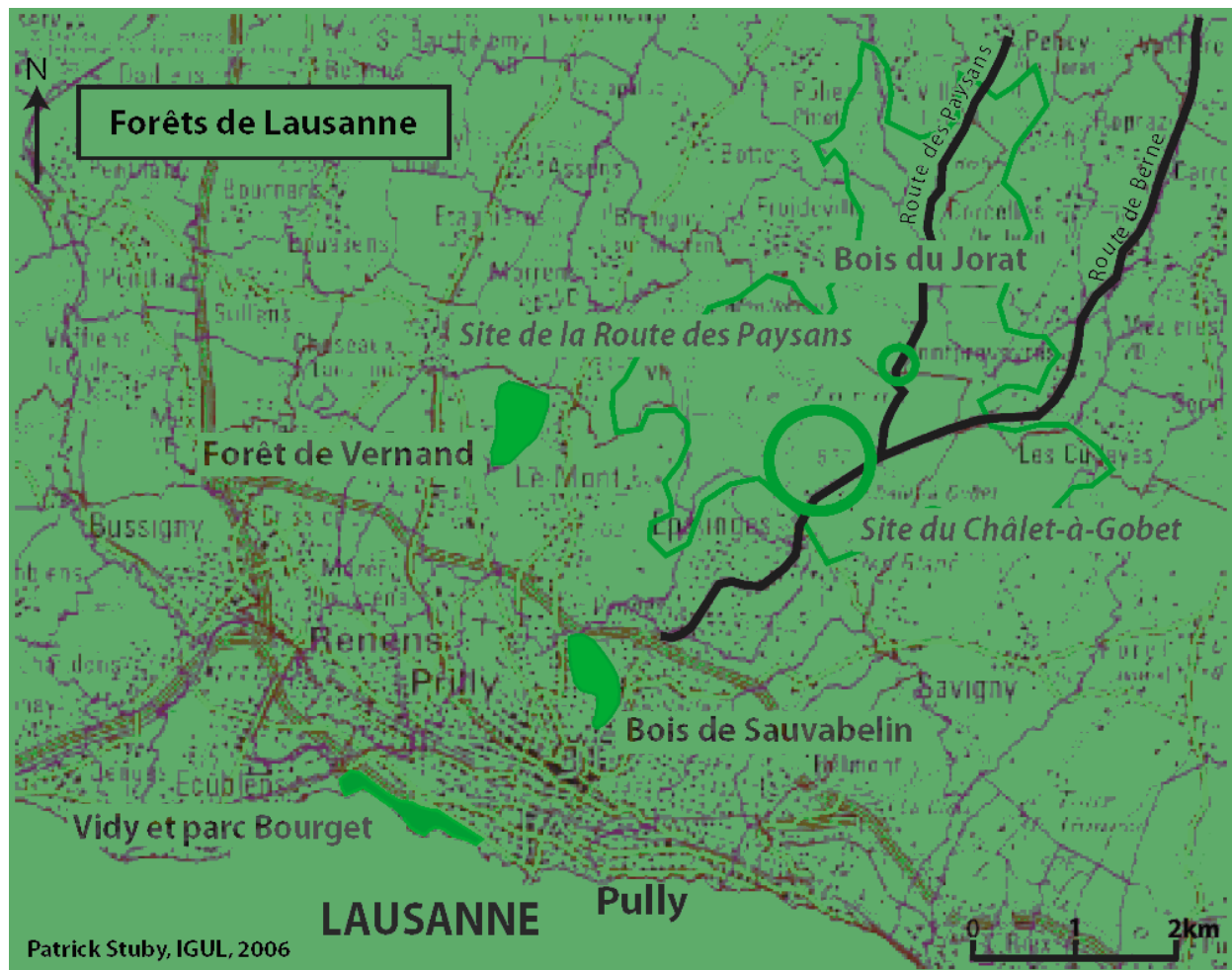


Figure 9. Situation des principales forêts de la ville de Lausanne¹⁰⁹

6.2 Une ville verte

Le territoire communal de Lausanne s'étend sur 4136 ha dont 40%¹¹⁰ est occupé par la forêt, ce qui est loin d'être négligeable. Alors que l'espace construit s'est considérablement agrandi durant ces

¹⁰⁸ Nous considérons comme espaces naturels le lac et les espaces verts mais nous sommes conscients que ceux-ci sont généralement aménagés par l'homme. Ils permettent néanmoins le contact du visiteur avec la Nature à l'intérieur de la ville.

¹⁰⁹ Extrait de carte modifié, tiré du site www.geoplanet.vd.ch/

dernières décennies, la forêt n'a guère reculé. Ainsi Lausanne n'a perdu que 3% de son territoire forestier depuis 1933¹¹¹. Ce sont essentiellement les prairies qui ont subi les effets de la suburbanisation et de la périurbanisation. Lausanne offre donc un cadre forestier bien marqué et, si l'on tient compte des autres types d'espaces verts, mérite son appellation de "ville verte"¹¹². L'agglomération lausannoise n'est pas en reste. Son armature verte est définie par le PALM¹¹³ comme étant constituée de "parcs d'agglomération", d'espaces boisés et d'espaces non bâtis ou non urbanisés qui occupent un espace important et sont assez bien répartis pour offrir un cadre paysager agréable à une grande partie des secteurs bâtis¹¹⁴.

De par sa topographie, le territoire lausannois peut être divisé grossièrement en plusieurs étages entre le niveau du lac, à 370 m. d'altitude, et le sommet du Jorat à 929 m. Sur ces 550 m de dénivellation, il faut considérer le bord du lac, la ville en pente et le plateau du Jorat. Sur chacun de ces trois étages s'étendent des espaces boisés qui sont largement utilisés par la population de l'agglomération lausannoise comme espace de loisirs. Néanmoins, ces espaces boisés ne peuvent être considérés sur un même plan. Ils se différencient par leur taille et surtout leur situation. Suivant leur localisation au sein de l'agglomération lausannoise, ils sont en effet appelés "forêts urbaines" ou "forêts périurbaines". Il nous semble donc nécessaire d'explicitier notre interprétation de ces deux termes.



Figure 10. *Lausanne, ville verte*¹¹⁵

¹¹⁰ SCRIS. (2000). *Fiches signalétiques sur les secteurs de Lausanne région* : fiche Lausanne.

¹¹¹ WANDERS (1993), p.8.

¹¹² Plus de 400 ha de forêts s'étendent sur le territoire urbanisé de l'agglomération (FOUILLEUX, 1993, p.68).

¹¹³ Le plan d'agglomération Lausanne Morges

¹¹⁴ Voir annexe I : "concept paysager".

¹¹⁵ Photographie de l'Est lausannois, tirée du site de Lausanne-Tourisme : <http://www.lausanne-tourisme.ch/view.asp?CurOS=1&>

6.3 Les forêts urbaines de Lausanne

Les deux premiers espaces boisés que nous avons décidés de retenir, car ils sont les plus fréquentés et les plus connus des Lausannois, sont tous deux situés à l'intérieur du tissu urbain de l'agglomération lausannoise. Nous les considérons comme des forêts urbaines. Ce type de forêt, à différencier des parcs et promenades, s'étend, à Lausanne, sur 154 ha¹¹⁶.

Définition de la forêt urbaine

NUFU définit la forêt urbaine comme *"tous les arbres et bois dans un espace urbain : dans les parcs, jardins privés, rues, autour des usines, bureaux, hôpitaux et écoles, sur les terrains vagues et dans les espaces boisés existants"*¹¹⁷. Cette définition place donc l'arbre, qu'il soit isolé ou groupé, au premier plan. Certains auteurs vont même jusqu'à y inclure les espaces verts en général.

Dans le cadre de notre étude, nous pensons qu'il est préférable de restreindre l'étendue de cette définition pour ne s'intéresser qu'aux espaces boisés compacts d'une certaine étendue et non aux arbres isolés et aux alignements, ceci afin de comparer objectivement ces espaces boisés aux forêts périurbaines. Nous regardons les forêts urbaines comme des espaces boisés, distincts et comparables et non comme un tout. C'est pourquoi nous ne pensons définir les forêts urbaines comme des *"espaces boisés compacts situés à l'intérieur du tissu urbain"*.

Le parc Bourget

Le bord du lac est agrémenté d'espaces verts, notamment au sud-ouest de la ville, dans le secteur de Vidy. Largement dotés d'équipements de sport et de loisirs, ces espaces sont situés au cœur de l'agglomération lausannoise. Une forêt urbaine de 17.5 ha, le parc Bourget, s'y étend. Cette forêt est à la fois une réserve ornithologique et également un espace apprécié pour la pratique du sport, grâce à la présence d'infrastructures comme une piste Vita et de nombreux chemins bétonnés et sentiers à proximité des infrastructures de sport de Vidy (stade, terrains de beach-volley, de foot, etc.). La présence de plages et de pelouses sur ses bords en font un espace privilégié pour la détente, les pique-niques ainsi que les fêtes en plein air. L'engouement populaire et la multifonctionnalité de cet espace forestier et de ses abords sont certainement dus davantage à des aspects pratiques de proximité et à l'attrait du paysage lacustre qu'à ses caractéristiques proprement forestières. Le parc Bourget connaît son pic de fréquentation durant la période estivale, à tel point que des problèmes non-négligeables liés à la sur-fréquentation surviennent : déchets laissés sur le sol, ramassage inconsidéré de bois mort et même de bois vert, insécurité, etc. La particularité du Parc Bourget est la grande mixité sociale de ses usagers¹¹⁸. La proximité des quartiers et communes les plus multiculturelles de l'agglomération lausannoise ainsi que ses attributs paysagers en font un espace de loisirs apprécié par de nombreuses communautés étrangères.

¹¹⁶ CHESSEX, COEN (1997), p.123.

¹¹⁷ NUFU (1999), cité dans : KONINJENDIJK, CECIL et al. (2005), p.14.

¹¹⁸ D'après l'étude de MAILLARD (2000), *Parc Bourget, médiateur de cohésion sociale ? Analyse des ressources socio-spatiales et des modalités de fréquentation d'un espace public urbain : le cas du parc Bourget à Lausanne.*



Figure 11. Vidy et ses espaces verts¹¹⁹

Le bois de Sauvabelin

La ville s'étend ensuite sur les coteaux du Léman. Vers 650 m. d'altitude, au nord de la vieille ville, se trouve la seconde forêt urbaine d'importance de Lausanne. Avec 83 ha., ses dimensions sont bien plus importantes que celles du parc Bourget. Vu du lac, cette forêt domine littéralement la ville de Lausanne. Aisément visible car située sur une butte, cette forêt est bien connue des Lausannois. Elle demeure néanmoins, une forêt typiquement urbaine car elle s'insère dans le tissu urbain. Dès le milieu du XIX^{ème} siècle, cette forêt devient un espace de loisirs. De nombreuses et importantes infrastructures de loisirs se sont dès lors développées, dont un lac artificiel, un pavillon-restaurant, un parc pour animaux, un terrain de jeu pour enfants et même un funiculaire jusqu'en 1948. Cette forêt est en outre, sillonnée de très nombreux sentiers et même d'une route de transit. Aujourd'hui, une tour d'observation, la "Tour de Sauvabelin" s'élève au-dessus de réservoirs et offre une attraction supplémentaire qui reflète les valeurs de son époque. Elle est, en effet, le symbole de la politique de développement durable de Lausanne, puisqu'elle est construite en bois provenant des domaines forestiers de la ville.

Le succès populaire de cette infrastructure est indéniable et reflète l'une des tendances concernant la forêt urbaine : le visiteur ne vient pas seulement profiter de la forêt pour elle-même mais plutôt pour jouir d'infrastructures qui n'ont pas un lien direct avec la forêt mais qui bénéficient de l'environnement forestier comme écrin.

Une enquête effectuée en 2005 par le Service des Forêts de la ville de Lausanne dans les bois de Sauvabelin, nous apprend qu'interrogés sur leur activité du moment, près d'un quart (23%) des visiteurs annoncent une activité en lien avec une autre infrastructure que la forêt et ses sentiers¹²⁰. En outre, plus de 60% des personnes interrogées jugent ces objets comme importants ou très importants dans la raison de leur visite.

¹¹⁹ Photographie de Vidy, tirée du site de Lausanne-Tourisme : <http://www.lausanne-tourisme.ch/view.asp?CurOS=1&>

¹²⁰ Soit visiter le parc animalier, visiter la Tour de Sauvabelin, faire du canotage, profiter du lac ou faire des grillades et aller au restaurant.

La seconde tendance est la promenade du chien. Le bois de Sauvabelin est, en effet, le premier endroit où il est possible de "lâcher les chiens" lorsqu'on habite le centre ville (même si les chiens sont sensés être tenus en laisse). On peut considérer cette activité comme étant fonctionnelle même si la promenade du chien est parfois un prétexte pour profiter de l'environnement forestier. Les chiffres sont éloquentes. Près d'un quart (23%) des visiteurs sont en train de promener leur chien et, interrogés sur les raisons de leur visite, 40% tiennent pour assez important et le plus souvent comme très important le fait de pouvoir laisser leur chien en liberté.



Figure 12. Le bois de Sauvabelin avec en arrière-plan la ville de Lausanne¹²¹

6.4 Les forêts périurbaines de Lausanne

Les forêts périurbaines de la commune de Lausanne s'étendent sur environ 1350 ha et représentent donc la majorité des surfaces forestières appartenant à la ville. Nous considérons en tant que forêt périurbaine, la forêt de Vernand, située en marge nord-ouest de l'agglomération lausannoise et surtout les bois du Jorat, qui, comme nous l'avons vu, s'étendent au nord de l'agglomération lausannoise. Ces deux forêts s'étendent dans ce qu'on appelle les zones foraines de la commune de Lausanne.

Définition de la forêt périurbaine

En tant que forêt périurbaine nous considérons *"tout espace boisé compact se trouvant dans l'espace périurbain¹²²"*.

Cette définition peut paraître évidente mais est à prendre avec précaution si on la rapporte à la réalité du terrain. Ainsi, dans le cadre de notre étude, nous considérons les bois du Jorat comme une forêt périurbaine. Or, une grande partie de cette forêt se situe sur le territoire de la commune de Lausanne ou de communes retenues comme faisant partie de l'agglomération lausannoise, selon les

¹²¹ Photographie du lac et du bois de Sauvabelin, tirée du site de Lausanne-Tourisme : <http://www.lausanne-tourisme.ch/view.asp?CurOS=1&>

¹²² Rappelons la définition de l'espace périurbain : *"L'espace situé autour des villes, soumis à leur influence directe et susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité"* (voir p.29).

critères de l'OFS. Faudrait-il dès lors la considérer comme une forêt urbaine ? Nous estimons que non, car l'agglomération n'implique pas nécessairement une continuité du bâti mais se rapporte également à d'autres critères comme le nombre de pendulaires se rendant dans la ville-centre et l'accroissement démographique. Nous mettons donc la priorité sur la dimension spatiale de l'agglomération, c'est-à-dire l'espace urbanisé, en mettant de côté les dimensions sociales de pendularité et d'emplois. Ainsi, les bois du Jorat font bel et bien obstacle à la continuité de l'espace bâti lausannois et sont donc à considérer comme une forêt typiquement périurbaine, car pas insérée dans un tissu urbain continu.

6.5 Les bois du Jorat : une forêt périurbaine de loisirs

Présentation

Les bois du Jorat sont l'une des plus vastes forêts de plaine du canton. Ceux-ci se caractérisent par la proximité d'un centre urbain important, puisqu'ils ne se trouvent qu'à trois kilomètres du cœur de Lausanne. Etant intégrées dans l'agglomération, ils sont de ce fait intensément fréquentés comme espace de loisirs. Une grande partie de cet espace forestier se situe sur le territoire de la commune de Lausanne et est donc géré par ses services. Cette étroite relation entre Lausanne et sa forêt est ancienne et si aujourd'hui elle se matérialise sur le plan des loisirs, il n'en a pas toujours été ainsi, comme nous le verrons dans la partie suivante¹²³.

Située sur un plateau vallonné à l'altitude moyenne de 800 mètres et culminant à 929 mètres, cette forêt domine la région et l'agglomération lausannoise mais est reliée au centre ville par des "coulées vertes" suivant le tracé des cours d'eau du Flon ou de la Paudèze. Elle offre un paysage varié, composé d'une alternance de clairières, de vallons, de zones humides et d'espaces boisés présentant une mosaïque de peuplements végétaux d'âge, de composition et de structure très divers. De par sa position culminante, elle est particulièrement exposée à la bise ainsi qu'aux vents d'ouest et du sud-ouest, pourvoyeurs d'humidité. Les précipitations sont donc relativement importantes¹²⁴ et, de par son altitude, il fait en moyenne 2.5 degrés de moins qu'au centre ville.

¹²³ "Les bois du Jorat à travers l'Histoire".

¹²⁴ Le Jorat reçoit 1150 mm d'eau par an, en moyenne.



Figure 13. Le Jorat éponge : l'étang de Bressonnaz¹²⁵

Ces conditions climatiques sont à l'origine des bienfaits que les bois du Jorat rendent à la ville de Lausanne. Tout d'abord, les terrains poreux et perméables permettent l'infiltration de l'eau de pluie et de fonte. Cette eau stockée dans les nappes phréatiques est captée pour les besoins de consommation des citoyens et représente aujourd'hui 2% de l'eau distribuée par les services industriels de la ville de Lausanne¹²⁶. Corollaire de cette utilisation et des drainages, le Jorat a perdu son paysage de zones humides (les "Moilles" et autres "Goilles"). On tente aujourd'hui de réhabiliter le "Jorat éponge". Ensuite, les visiteurs viennent dans le Jorat pour profiter de l'air frais et échapper à la touffeur urbaine, durant l'été notamment. Ce sentiment de fraîcheur est accentué sous le couvert forestier. Enfin, le climat rude et l'altitude induisent des chutes de neiges relativement importantes qui tiennent bien plus longtemps qu'en ville. Ceci fait la joie des lugeurs, fondeurs et autres skieurs pour qui le Jorat devient une "station de montagne de proximité".

Outre ces bienfaits pour les humains, la forêt joratoise offre un habitat à de nombreuses espèces animales. Par exemple, on a recensé 28 espèces de mammifères dont le plus grand est le chevreuil. En outre, la réhabilitation des zones humides favorise le développement des batraciens. Enfin, la structure variée du Jorat (clairières, lisières, hêtraie, arbres morts, étangs etc.) permet la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux différentes. Il faut néanmoins noter que la grande faune ainsi que les oiseaux sont particulièrement dérangés par la présence humaine et par les chiens concentrés dans certaines parties de la forêt.

Les bois du Jorat à travers l'Histoire

Jusqu'au siècle dernier, les bois du Jorat ont servi essentiellement de ressource économique avant de devenir un espace d'agrément. La forme d'exploitation de cette forêt et son intensité ont varié selon les besoins de l'époque. Ainsi, la couverture forestière a particulièrement changé, dans sa taille et sa composition, au cours des siècles. Contrairement aux idées reçues, cette forêt occupe une surface plus importante et est en meilleure santé qu'aux siècles précédents. En effet, elle a longtemps dû

¹²⁵ Photographie personnelle.

¹²⁶ WEIDMANN (1993), p.25.

souffrir de l'exploitation sauvage de ses ressources avant d'être perçue comme un espace de production et de délassément à entretenir, puis comme un écosystème à protéger.

Les moines, installés dès le XIII^{ème} siècle dans les abbayes de Montheron et de Sainte Catherine, construites dans des lieux retirés, sont à l'origine des premiers défrichements du Jorat, afin d'obtenir les terres arables nécessaires à leur approvisionnement. Ceux-ci vont finir par déléguer cette tâche à des laïcs qui vont s'installer à proximité et fondent, ainsi, de nombreux villages dans le Jorat. La Grande Peste, qui frappe Lausanne entre 1347 et 1350, engendre la dernière vague de défrichements des forêts joratoises¹²⁷. Certains citadins, appauvris, doivent quitter la ville et se reconvertissent dans l'agriculture en défrichant et cultivant des parcelles à l'intérieur même du massif forestier. Cette pratique a contribué à la formation du paysage joratois, caractérisé par un habitat rural dispersé et par une succession de clairières humides (les moilles), dont certaines sont isolées en forêt.

Tout au long du Moyen Age, la forêt fournit la ville de Lausanne en bois de construction et de chauffage, issus de son peuplement de chêne. Mais, à force de coupes rases, la forêt se dégrade, d'autant plus que le renouvellement naturel des feuillus ne peut s'effectuer. Les paysans du lieu font, en effet, usage de leur droit de pacage. Ils peuvent, ainsi, laisser paître en forêt leurs troupeaux qui se nourrissent des jeunes pousses¹²⁸. Peu à peu, les feuillus disparaissent au profit des résineux. Le hêtre et le chêne utilisés respectivement comme bois de feu et de construction commencent à manquer. Au milieu du XVII^{ème} siècle, les forêts des Râpes¹²⁹ ont sans doute atteint un taux de dégradation maximal¹³⁰.

A cette époque, les petits paysans-éleveurs, qui sont contraints de cultiver, sur un sol humide, de petites parcelles éparpillées sous un climat des plus rude, sont acculés à la misère. Cette situation va pousser certains d'entre eux à se reconvertir dans le brigandage des voyageurs, notamment sur la route de Sainte Catherine. La grande époque de ces brigands du Jorat se termine, la prospérité revenue, dans le courant du XVIII^{ème} siècle. Face à cet état préoccupant de la forêt, les autorités finissent par réagir et instaurent, en 1700, un "*règlement général des bois, ports et joux du pays de Vaud*"¹³¹ qui va permettre de lutter contre les coupes sauvages et instaurer la pratique du "bois clos". Une partie des forêts est ainsi protégée des déprédations dues au bétail. Parallèlement, de jeunes arbres sont replantés pour assurer le rajeunissement du peuplement et les clairières qui ne sont plus utiles à l'agriculture sont reboisées. C'est essentiellement la peur qu'ont les citadins de manquer de bois, à une époque où la demande va croissante, qui va conduire à cette première politique de gestion forestière.

Au XIX^{ème} siècle, la gestion de l'espace forestier s'améliore. On augmente la surface des bois clos, on fait l'inventaire de la forêt, on introduit de nouvelles essences mais la surface occupée par les bois du Jorat est encore inférieure à celle d'aujourd'hui. Suite à l'invention du chemin de fer, le charbon minéral est importé et utilisé en priorité, au détriment du bois de feu. La demande se concentre donc sur le bois de construction, dont les résineux en sont la source principale. Grâce au développement des transports, le bois est désormais une marchandise d'exportation, sujette à une exploitation rationalisée, qui favorise la monoculture et se traduit, dans le paysage, par des étendues uniformes d'épicéas.

¹²⁷ ZARIC (1991), p.4.

¹²⁸ RADEFF (1991), p.16.

¹²⁹ Les Râpes sont une appellation donnée au Jorat lausannois, à l'époque bernoise.

¹³⁰ RADEFF (1991), p.16.

¹³¹ RADEFF (1991), p.26.

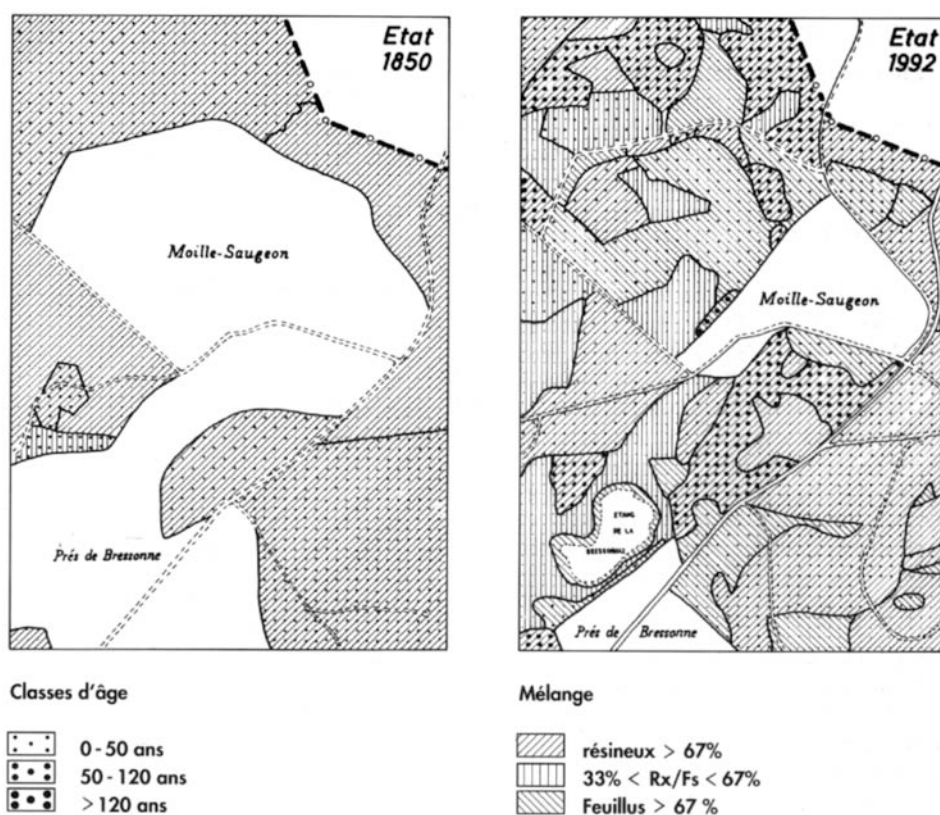


Fig. 34. Etat de la forêt autour de Moille-Saugeon et du Près de Bressonnaz en 1850 et 1992. La forêt n'a cessé de gagner en surface et en diversité.

Figure 14. Les modifications de la structure forestière des bois du Jorat entre le XIX et la fin du XX^{ème} siècle¹³²

La vulnérabilité de ces plantations est révélée par les catastrophes naturelles, dues aux fortes chutes de neiges, aux ouragans et autres tempêtes, qui vont s'abattre sur le Jorat, à la fin du XIX^{ème} et tout au long du XX^{ème} siècle et détruire des pans entiers de cette forêt. C'est une des raisons pour laquelle on favorise aujourd'hui un peuplement mélangé, en tailles et en essences, qui se rapproche davantage de l'état naturel de la forêt. La gestion de la forêt selon le système du jardinage¹³³ est donc bénéfique pour sa stabilité mais aussi sa biodiversité.

Vers une forêt de loisirs

Nous avons vu que les bois du Jorat ont longtemps été considérés seulement au travers de leur potentiel économique, c'est-à-dire des ressources agricoles, hydriques et forestières que la ville de Lausanne et ses environs pouvaient tirer de cet espace. Au cours du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle, une vision contemplative et admirative de la nature va pourtant émerger et se matérialiser dans le développement des loisirs en forêt. Après le succès des aménagements du bois de Sauvabelin, vantés dans les guides touristiques de l'époque, l'ouverture, en 1896, des premières lignes de tramways rend les forêts du Jorat facilement et rapidement accessibles¹³⁴. Ainsi, les bois du Jorat deviennent, au tournant du siècle, un objet de promotion pour la ville de Lausanne, dont on vend l'air pur et les eaux, et permettent d'offrir une alternative à la promenade au bord du lac. On commence à y tracer des sentiers balisés. En 1906, un étang à patiner est même aménagé dans les prés humides de Sainte Catherine. On vient skier sur les prés de Mauvernay. Bref, les bois du Jorat

¹³² Cartes tirées de STEINLIN, HANSJÜRIG, et al. (1993), p. 86.

¹³³ C'est-à-dire sans coupe rase.

¹³⁴ COUTAZ (1993), p.76.

deviennent un espace de loisirs apprécié de la bonne société lausannoise, autant en été qu'en hiver. Au cours du XX^{ème} siècle, les loisirs se démocratisent. On s'achemine gentiment vers une société des loisirs. Ainsi, la fréquentation et la diversité des activités augmentent considérablement durant ces dernières décennies. C'est un danger d'une nature nouvelle qu'il est nécessaire, aujourd'hui, de gérer pour éviter une utilisation anarchique de cet espace, de même qu'il fut possible de modifier les pratiques irraisonnées dans l'exploitation économique de cette forêt.

*Les loisirs dans les bois du Jorat*¹³⁵

On estime entre 700'000 et 1'100'000 le nombre de visiteurs se rendant chaque année dans les forêts de la région lausannoise, dont 200'000 à 300'000 pour le bois de Sauvabelin. A ce jour, aucun comptage pour les bois du Jorat n'a encore été effectué mais on peut estimer que ce nombre est encore plus grand. Les visiteurs ne se répartissent pas uniformément sur l'entier de l'espace forestier mais se concentrent sur certains pôles équipés d'infrastructures de loisirs aisément accessibles. L'endroit le plus fréquenté, véritable "porte du Jorat", reste le Chalet-à-Gobet, situé sur la commune de Lausanne, le long de la route de Berne. Favorisé par sa facilité d'accès, la majorité des installations de loisirs se trouvent à proximité. Il dispose d'un important parking qui est plein le week-end, par beau temps. En outre, il est relié au centre ville par les transports collectifs. Son accessibilité est sans doute un critère primordial expliquant la fréquentation de ce site mais le paysage a aussi son importance. En effet, à cet endroit, la forêt s'ouvre en un vallon en pente douce, appelé "plaine de Mauvernay". Cet espace ouvert offre un dégagement qui agrmente une ballade en forêt et permet d'effectuer des loisirs de plein air comme le cerf-volant, le ski, le ski de fond et la luge en hiver, ou simplement le bain de soleil, activités impossibles sous le couvert forestier. D'autre part, l'éventail d'activités proposées à cet endroit est important. Il est ainsi possible de louer des VTT au centre sportif et, à partir de cet endroit, de suivre trois pistes aménagées de 10, 20 kilomètres avec ou sans obstacles. Pour les joggers et autres coureurs, trois parcours mesurés ont été tracés en 2005. Ils peuvent suivre également un parcours Vita de 3.1 kilomètres proposant quinze exercices, ainsi qu'un parcours de bien-être Helsana. Le Chalet-à-Gobet dispose également d'une auberge restaurant et d'un manège, d'où il est possible de faire de nombreuses balades à cheval, ainsi qu'un golf à proximité.



Figure 15. Le Chalet-à-Gobet : centre sportif de Mauvernay

¹³⁵ Pour la situation des lieux cités dans cette partie, se reporter à la carte de l'annexe II : "utilisations linéaires".

Pour les randonneurs, des sentiers didactiques "Jorat-Nature"¹³⁶ ont été tracés à partir de ce lieu. Des prospectus, édités par le service des forêts de la ville, donnent en effet de nombreuses informations sur les différentes essences, indiquées le long de ces chemins¹³⁷. Le patrimoine des bois du Jorat est également mis en valeur à travers le "Chemin des fontaines des bois du Jorat"¹³⁸. Ce sentier, de 11.5 km, relie plus de dix fontaines, qui représentent autant de sources et résurgences captées, autrefois, pour les besoins des forestiers et de leurs chevaux. Des panneaux donnent des indications sur l'histoire et les anecdotes du lieu et illustrent la relation intime entre la forêt et l'eau dans le Jorat. Certaines de ces fontaines sont particulièrement appréciées pour la qualité de leur eau et "aller chercher de l'eau" est parfois la raison principale d'une excursion dans le Jorat. A proximité de la plaine de Mauvernay, des biotopes ont été aménagés afin de recréer l'environnement naturel humide du Jorat. Le plus connu est l'étang de la Bressonnaz qui est agrémenté d'un sentier balisé et d'une plate-forme d'observation de la faune et la flore aquatique.

Les forêts qui bordent le parking du Chalet-à-Gobet offrent donc un espace de loisirs adéquat, autant pour les sportifs que pour les amoureux de la nature, à proximité de la ville. Par conséquent, c'est dans celles-ci¹³⁹ que les problèmes de cohabitation entre les différents usagers ainsi que les pressions sur la nature sont les plus visibles.

D'autres points d'accès et points d'attraction existent néanmoins mais ne sont pas expressément étudiés dans ce travail. De par sa situation, il est possible que Montheron, avec son abbaye, son auberge et sa liaison de bus, soit le point d'accès privilégié par les habitants de l'Ouest lausannois. Il faut également citer l'auberge du "Chalet-des-Enfants", située au centre d'une clairière au sud des bois du Jorat. Etape lors d'une ballade ou but d'excursion, cet ancien mas, récemment rénové, propose une cuisine du terroir. Son rural sera prochainement reconverti en un espace d'accueil et de présentation du patrimoine vert de la ville de Lausanne.



Figure 16. *Le Chalet-des-Enfants*¹⁴⁰

¹³⁶ Voir annexe III : "dépliant Jorat-Nature".

¹³⁷ On peut citer notamment, le sentier du point culminant du Jorat, le sentier du bois de Peccau et le sentier des essences.

¹³⁸ Voir annexe IV : "chemin des fontaines".

¹³⁹ Les Vuarnes et le Bois Clos en sont les meilleurs exemples.

¹⁴⁰ Photographie du Chalet-des-Enfants, tirée du site de Lausanne-Tourisme : <http://www.lausanne-tourisme.ch/view.asp?CurOS=1&>

De la forêt de loisirs au « parc naturel périurbain »

L'accroissement manifeste de la fréquentation et un aménagement répondant aux attentes des visiteurs ont conduit à la dégradation des forêts urbaines de Lausanne. Ainsi, le bois de Sauvabelin est essentiellement peuplé de grands arbres majestueux et appréciés du public mais vieillissants donc fragiles et potentiellement dangereux. La régénération de cette forêt est entravée, ce qui amène à un appauvrissement de l'écosystème. De plus, l'utilisation massive de certains sentiers, par les promeneurs et les adeptes du VTT, conduit à un tassement et à une asphyxie des sols et les nombreux chiens laissés en liberté perturbent une faune qui se raréfie. Le déséquilibre actuel entre les besoins de loisirs de la population et la protection de l'écosystème forestier risque, à terme, de forcer les forestiers à interdire au public certaines zones sensibles.

Ces problèmes ne touchent pas encore de manière équivalente les bois du Jorat, simplement car ceux-ci sont beaucoup plus vastes. Néanmoins, certaines zones concentrent l'essentiel de la fréquentation. De plus, l'urbanisation du Nord lausannois ainsi que l'accroissement de la population dans ces zones périurbaines risquent, à moyen terme, d'être une menace sérieuse pour cette forêt. C'est pourquoi, les services forestiers de la ville de Lausanne ont décidé d'agir de manière proactive en lançant un projet de gestion durable de cette forêt périurbaine. Il a pour objectif une "gestion de type parc" de cet espace¹⁴¹. Ce projet vise à donner une visibilité et une ligne directrice pour l'avenir, à un espace qui risque, sinon, d'être délaissé par les plans d'aménagement du territoire de l'agglomération lausannoise. S'inscrivant dans le programme d'Agenda 21 de la ville de Lausanne, il s'attache à intégrer les préceptes du développement durable, c'est-à-dire préserver les qualités naturelles de la forêt tout en intégrant l'accueil du public et en assurant sa viabilité économique (production forestière et agricole), selon les principes de gestion des parcs régionaux. Il est néanmoins nécessaire de mentionner que la création du "produit" parc naturel périurbain demeure le seul moyen de s'assurer les subventions cantonales et fédérales à partir de 2008¹⁴².

Actuellement, grâce à la prise en compte, par les forestiers, des intérêts écologiques dans la gestion et l'exploitation forestière, les milieux naturels du Jorat se portent globalement bien¹⁴³. Néanmoins la grande faune et l'avifaune souffrent particulièrement de la diversification et de l'augmentation des activités de loisirs dans les forêts proches du Chalet-à-Gobet¹⁴⁴. La densité importante de sentiers et chemins en tous genres, à l'intérieur même du massif, facilite sa pénétration profonde¹⁴⁵. La majorité des visiteurs reste sur les chemins. Pourtant, certaines activités (chasse, cueillette, course d'orientation) s'effectuent hors des sentiers, de même que les chiens sans laisse qui pénètrent aisément les espaces de protection de la faune. Ajoutée à d'autres facteurs¹⁴⁶, la fréquentation de loisirs risque, à terme, de dégrader ce milieu naturel.

L'espace forestier du Jorat n'est pas homogène. Certaines zones ont une valeur biologique plus importante que d'autres. Il est nécessaire de les protéger des pressions dues à la fréquentation de loisirs et de les soustraire à l'exploitation forestière. Selon ce constat, la mise en place d'une "gestion différenciée par zones d'intervention"¹⁴⁷ est la clef de voûte de ce projet. En effet, il est

¹⁴¹ Cette gestion de type parc dans les forêts du Jorat est le premier pas vers un projet plus vaste de création d'un parc naturel régional dans le Jorat.

¹⁴² Dès cette date, les subventions allouées aux propriétaires des forêts du plateau seront retirées.

¹⁴³ Service des FODOVI (2004), *Réserve biologique légalisée en forêt lausannoise, étude de faisabilité écologique, économique et sociale*, p.2.

¹⁴⁴ Dans la zone allant du Chalet-à-Gobet à l'étang de la Bressonnaz, en passant par la pointe nord de la plaine de Mauvernay (Service des FODOVI (2004), p.3).

¹⁴⁵ Voir annexe II : "utilisations linéaires".

¹⁴⁶ La rationalisation croissante de l'exploitation forestière, la fragmentation persistante du milieu naturel, l'absence de conception directrice en faveur de la protection de la nature, la difficile gestion de l'eau et du captage des sources (Service des FODOVI (2004), p.3).

¹⁴⁷ Service des FODOVI (2004), p.4.

nécessaire de trouver un juste milieu entre une protection intégrale de l'espace forestier, qui impliquerait des mesures coercitives envers les usagers et une prise en compte de cet espace seulement comme espace de loisirs, au détriment de l'écosystème. C'est pourquoi, un zonage de la forêt a été étudié. Des zones présentant un haut intérêt écologique seront laissées en dynamique naturelle. Elles seront protégées des autres espaces par des zones tampons et reliées entre elles par des couloirs de faune. Ces zones seront, dans la mesure du possible, rendues moins attractives et moins accessibles pour le visiteur. On essayera plutôt de les canaliser vers des "*périmètres à vocation récréative*" qui seront aménagés de la façon la plus attrayante possible pour répondre aux attentes des utilisateurs et ainsi éviter qu'ils ne transfèrent leurs activités dommageables vers les forêts avoisinantes¹⁴⁸. Concrètement, cette stratégie de canalisation des activités de loisirs se traduira par une modification du tracé des pistes, sentiers et parcours balisés, un déplacement des infrastructures (refuges, aires de pique-nique) et zones de parcage, hors des zones de protection. Certaines routes, qui ne sont pas indispensables au trafic de transit seront fermées à la circulation.

Parallèlement, des mesures vont être prises pour garantir une qualité maximale de l'accueil en forêt, dans le but de sensibiliser les visiteurs aux problématiques écologiques de la forêt. Le Chalet-des-Enfants est appelé à devenir la nouvelle porte d'entrée dans les forêts du Jorat, pour ce qui est du tourisme vert. L'ancien rural du domaine sera ainsi transformé en un espace fonctionnel de promotion du patrimoine vert, culturel et historique de la ville et de sensibilisation aux actions de l'Agenda 21. Il est, depuis cet été, desservi par les bus de la "ligne des chalets" entre le Chalet-à-Gobet, Montheron et Cugy. Si ce lieu devient le nouveau pôle des loisirs verts dans les bois du Jorat, le centre sportif de Mauvernay demeurera néanmoins le pôle des loisirs sportifs.

Enfin, des zones de production seront délimitées dans les forêts où l'on peut attendre un bénéfice d'exploitation. En effet, l'exploitation des forêts de la ville de Lausanne est aujourd'hui déficitaire, entre autres à cause de la régression du marché du bois et le coût important des prestations de loisirs et d'accueil, inhérentes à une telle forêt¹⁴⁹. Cette situation préoccupante conduit donc à une rationalisation de l'exploitation. Les forêts marginales et les zones écologiques sont délaissées au profit des zones économiquement viables.

Intégrant les volontés d'une solide protection écologique du territoire forestier, de même que les contraintes de rationalisation de l'exploitation, le projet se veut aussi proactif sur le plan social. Plutôt que de sanctionner les déprédations commises par les usagers, les services forestiers de la ville de Lausanne mettent l'accent sur la sensibilisation des visiteurs et ceci depuis leur plus jeune âge. Grâce à leurs efforts d'animation, le visiteur est aujourd'hui attaché à cette forêt dès le berceau. En effet, depuis 2001, une initiative intéressante consiste à planter puis faire parrainer un arbre pour chaque enfant né durant l'année. L'enfant grandira en même temps que "son" arbre, ce qui peut engendrer un lien personnel et affectif entre le futur adulte et cette forêt. Par la suite, l'école lui donne une nouvelle opportunité d'apprendre à connaître et respecter la forêt. Des journées en forêt avec un ancien forestier-bûcheron sont, en effet, régulièrement organisées pour les classes primaires. Les enfants y découvrent la nature de manière ludique. Enfin, suite à l'intérêt de ces balades chez les plus jeunes, l'offre de balades accompagnées s'est élargie. Elles sont désormais ouvertes aux adultes. Ces balades, d'environ trois heures, permettent non seulement d'arpenter des secteurs peu fréquentés de ce vaste espace forestier sans risque de se perdre mais surtout d'écouter les anecdotes et les explications sur la faune et la flore, divulguées par le guide-forestier¹⁵⁰. Cette sensibilisation est doublement bénéfique de par les informations sur les mauvaises pratiques et la fragilité de l'écosystème. Mais elle permet aussi d'expliquer et de justifier le travail de gestion de la forêt, qui est parfois mal jugé par les visiteurs. Une information attractive et de qualité accroît les

¹⁴⁸ Service des FODOVI (2004), p. 11.

¹⁴⁹ Ces prestations de service public équivalent à près d'1/3 du budget du service des forêts, soit 1,8 millions de CHF pour 6,1 millions de charges. De plus, elles ne bénéficient d'aucune contrepartie financière directe.

¹⁵⁰ Voir annexe V : "Programme des balades".

connaissances du citoyen sur un espace utilisé mais relativement méconnu et donc influence ses actions, ce qui, à terme, peut aider à réduire, sans abuser d'actions coercitives, les pressions exercées sur la forêt.



Figure 17. *L'arbre lyre, but d'une balade accompagnée*¹⁵¹

Pour les services forestiers, ces activités sont également utiles pour connaître les attentes, remarques et autres préoccupations des usagers. Mais ceci n'est pas suffisant. Ces participants ne représentent qu'une petite minorité des usagers des bois du Jorat. C'est pourquoi, il est nécessaire de collecter des données sociologiques sur la fréquentation et les attentes des usagers en forêt. *"Ces données permettent de mieux cerner l'évolution des attitudes et besoins sociaux en matière de loisirs et d'intégrer ces informations en amont du processus de planification et de gestion forestière"*¹⁵². Notre travail s'inscrit dans ce processus. Connaître le ou les profils des usagers des bois du Jorat et découvrir si celui-ci diffère selon l'activité qu'il y effectue sont importants pour déterminer une stratégie de sensibilisation et d'information qui touche les publics cibles. Les Lausannois sont grandement attachés à leurs bois. Il est donc nécessaire que les importants changements qui vont s'y opérer, à terme, dans le cadre de cette nouvelle gestion de type "parc", soient connus, compris et acceptés par les usagers.

6.6 Conclusion

Les bois du Jorat sont une ressource inestimable pour les habitants de la région lausannoise. Ils sont le seul lieu de la région où un espace aussi vaste est librement mis à disposition pour les loisirs de ses habitants. En outre, cet espace est géré de façon à ce qu'il offre des conditions d'accueil optimales tout en assurant sa préservation pour les générations futures. Toutes les catégories de la population et toutes les régions de l'agglomération lausannoise en profitent-elles pour autant ? La présentation de cet espace forestier nous a permis d'appréhender le milieu et le terrain sur lequel vont être testées nos hypothèses de déterminisme social et spatial de ses usagers ainsi que leur différenciation suivant leurs activités.

¹⁵¹ Photographie personnelle.

¹⁵² Service des FODOVI (2004), *Réserve biologique légalisée en forêt lausannoise, étude de faisabilité écologique, économique et sociale*, p.11.

7. LES APPROCHES DE LA FORÊT DE LOISIRS

7.1 Les modèles de fréquentation de la forêt

Introduction

Après avoir défini le concept de loisir et jeté les bases nécessaires à la compréhension de la relation entre la ville et la forêt dans la région lausannoise, nous allons présenter les études sur lesquelles nous nous sommes basées pour construire notre modèle théorique et formuler nos hypothèses. Nous sommes conscients que ces théories constatant un déterminisme social chez les usagers des forêts, qui influence leurs perceptions et leur usage de la forêt, ne sont certainement plus applicables de manière aussi catégorique aujourd'hui et dans le contexte lausannois. C'est pourquoi nous estimons nécessaire de présenter ces modèles mais aussi de les adapter avant de les soumettre aux données récoltées dans les bois du Jorat

Reprenons un instant notre modèle préparatoire¹⁵³. La forêt est un espace de loisirs particulier car elle ne peut être considérée comme un espace assujéti à l'exercice d'une activité de loisirs, comme l'est un terrain de sport par exemple. On peut très bien faire du jogging dans la rue mais on n'en retire pas le même bénéfice que dans une forêt. Cet espace est donc identifié et valorisé comme support d'une activité de loisirs mais également comme but de loisirs. Perçue comme la quintessence même de l'espace "naturel", la forêt est identifiée comme un espace de liberté. Il n'y a pas de droits de visite, pas de "portes d'entrée" définies, ni de barrières. On veut s'y déplacer librement et pouvoir y pratiquer l'activité désirée sans interdictions, interdictions qui sont d'ailleurs mal supportées lorsqu'ils existent. La forêt offre donc généralement un contexte environnemental de qualité, dans un espace ouvert à tous, en contradiction avec l'espace urbain qui est socialement déterminé, selon les secteurs. Cette vision candide de la forêt est remise en cause par certains auteurs qui affirment que les divisions sociales ou socio-spatiales qui caractérisent la ville se retrouvent également dans ce milieu "naturel". La perception, les usages et même le fait de se rendre ou pas en forêt seraient définis par le style de vie de l'individu.

Le modèle socio-culturel de Ballion

Dans son étude, datant des années 70 sur les "*relations entre statut socio-culturel et fréquentation de la forêt*"¹⁵⁴, BALLION cherche à déterminer le profil des usagers de la forêt périurbaine de Sénart, au sud de l'agglomération parisienne, ce qui va l'amener à construire un modèle socioculturel de relation à la forêt. Il identifie deux catégories de visiteurs qui englobent l'essentiel des usagers de cette forêt.

- Les individus ayant une relation noble à la forêt
- Les visiteurs ayant une relation instrumentale à la forêt

La première catégorie répond au modèle rousseauiste de perception de la forêt. Ces usagers "*viennent dans la forêt pour y rechercher le sentiment de la nature le contact avec la nature et pour y retrouver leur identité*"¹⁵⁵. La forêt n'est donc pas un support d'activité mais le but du déplacement. Dans ce cadre-là, BALLION détermine des activités "nobles", que sont la promenade et la marche. Ces activités permettent au visiteur de s'imprégner de l'atmosphère propre au milieu forestier. Logiquement, cette catégorie s'oppose à toute transformation de la forêt. Les aménagements et infrastructures de loisirs dénaturent cet environnement et favorisent la

¹⁵³ Voir figure 2.

¹⁵⁴ BALLION (1973), cité dans KALAORA (1993), p.49.

¹⁵⁵ KALAORA (1993), p.49.

fréquentation de masse. Cette catégorie suit donc un modèle non-instrumental dans ses usages de la forêt.

La seconde catégorie a, quant à elle, une relation instrumentale à la forêt. Ces visiteurs ne viennent pas en forêt pour elle-même mais par opposition à la ville. Ils recherchent la tranquillité, le repos, l'évasion, l'air pur, avantages qu'offre la forêt mais qui ne sont pas ses attributs propres. La forêt est donc un support de loisirs. C'est pourquoi, ils privilégient les espaces aménagés, qui doivent être confortables, aisément praticables et faciles d'accès.

Le fait qu'il existe plusieurs manières d'aborder et d'utiliser l'espace forestier n'est pas surprenant en soi. Ce qui l'est plus est le fait que ces catégories soient corrélées au statut social. Ainsi, *"l'adhésion au modèle non instrumental de la forêt est d'autant plus grande que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale [...]"*¹⁵⁶ BALLION prend comme critère de différenciation sociale principal le niveau socio-économique mais cette différenciation se traduit également par le niveau d'instruction. Les intellectuels sont davantage attirés par des marches de longue durée, afin de s'immerger dans l'environnement forestier, alors que les autres privilégient les courtes balades ou même restent à proximité de leur moyen de transport.

Selon BALLION, la division sociale de la société se retrouve dans les pratiques et représentations de la forêt. Si l'on reprend notre modèle, il existerait donc un lien direct entre les caractéristiques sociales de l'individu et les modalités de l'exercice d'une activité dans l'espace de loisirs qu'est la forêt.

Le lieu de vie est également pris en compte dans le modèle culturel de BALLION. Celui-ci met en relation la ville comme espace de vie et la forêt comme espace de loisirs. Les personnes ayant une relation non-instrumentale à la forêt la voient comme un complément indispensable à la ville. On peut supposer qu'ils perçoivent plutôt positivement leur environnement urbain mais que la forêt représente néanmoins un paysage, une ambiance, une atmosphère que la ville et ses espaces verts ne peuvent leur offrir que partiellement.

Au contraire, la seconde catégorie aborde la forêt uniquement comme un espace en opposition à la ville. On souhaite s'évader, fuir une ville qui est perçue négativement. Ses conclusions sont corroborées par d'autres auteurs, comme FIEVET, qui affirme que *"le citoyen s'oriente vers une forêt anti-ville [...]. Mais trop habitué aux avenues tracées au cordeau, [...], (il) se trouve désemparé face à la nature. Sitôt sorti de la ville, il lui faut en "créer une nouvelle" qu'il voudra proche d'une aire aménagée, dégagée, balisée, facilement accessible en voiture !"*¹⁵⁷.

Afin d'étudier correctement la relation ville-forêt, il nous semble nécessaire de travailler à une échelle plus fine que la ville dans son ensemble. En effet, les différences socio-spatiales intra-urbaines sont à prendre en compte car une personne considère la ville essentiellement en fonction de son environnement urbain de proximité, qui est d'une qualité différente selon qu'il habite un quartier riche ou défavorisé de la même ville.

Le modèle culturel de Kalaora

Selon cet auteur, l'espace forestier est un support des pratiques de consommation qui divergent selon le milieu social de l'utilisateur. Ainsi, *"la forêt n'échappe pas aux déterminismes sociaux, elle est le reflet des styles et des modes de vie, de l'air du temps. Le public y vient pour y retrouver les*

¹⁵⁶ KALAORA (1993), p.50.

¹⁵⁷ FIEVET (1980), p.314-315, cité dans : LAZAROTTI (1995), p.126.

marques de son environnement social, de ses rêves, de ses nostalgies"¹⁵⁸. Dans ce sens, les usagers de la forêt reproduisent des pratiques, exercent des activités et ont une vision de la forêt qui reflètent les valeurs de leur milieu social et qui se différencient des autres en s'excluant.

D'après les résultats de son étude sur la forêt de Fontainebleau, en 1978, KALAORA contredit quelque peu les conclusions de BALLION. Selon lui, il n'existe pas un consensus en terme de rapport à la forêt au sein des classes supérieures. En effet, des groupes, tels que les industriels, ont une approche plutôt fonctionnelle de la forêt¹⁵⁹. Le niveau socio-économique n'est donc pas le critère primordial pour expliquer le clivage social entre les usagers de la forêt. De plus, la catégorisation des visiteurs en deux groupes seulement se révèle trop grossière. Il n'y a donc pas homogénéité dans la strate sociale supérieure.

Celui-ci privilégie une approche socio-culturelle des usagers de la forêt. Il met en avant la position dans l'échelle du savoir plutôt que la position économique. Relevé par BALLION, le critère du niveau d'instruction est primordial car il permet de différencier le sous-groupe des étudiants - enseignants - professions libérales qui, selon KALAORA, suit particulièrement le modèle rousseauiste de perception de la forêt.

Selon ce modèle, la forêt est perçue comme un bien symbolique qui, comme les musées, est considérée comme un privilège culturel apprécié et "consommé" par une partie seulement de la population, ce qui amène l'auteur à faire l'hypothèse que *"la forêt [...] est un bien symbolique, qui comme l'œuvre d'art ne peut exercer préférentiellement d'attraction que sur les personnes déjà en possession de la culture"*¹⁶⁰.

Une éducation supérieure et un haut niveau culturel sont donc des conditions essentielles pour "comprendre" et apprécier la forêt dans sa dimension esthétique et, par conséquent, avoir envie de se déplacer jusqu'en forêt. Il se crée donc une différenciation sociale entre les groupes qui "peuvent" comprendre la beauté de la forêt et ceux qui n'ont pas les moyens de réaliser et de déchiffrer la dimension artistique de cet espace.

La fonction symbolique des loisirs se reflète parfaitement dans cette attitude élitiste dans la consommation de l'espace forestier. Cette approche de la forêt tire son origine du XIXe siècle, lorsque la sortie en forêt est devenue un des loisirs appréciés de la bourgeoisie. Les guides touristiques édités ont véhiculé une certaine vision de la beauté sylvestre, une image culturelle et artistique de la forêt qui reprenait les valeurs de cette classe sociale. Si les loisirs se sont ensuite démocratisés, les codes sociaux régissant l'usage et la perception de la forêt demeurent et sont acceptés comme étant la norme, bien qu'ils soient le produit d'une classe dominante mais restreinte en nombre. Or, ces codes ne peuvent être déchiffrés que par les élites qui ont les connaissances nécessaires pour le faire ; pour déterminer ce qui est beau et naturel et ce qui est souillé en forêt.

Dans ce cadre là, KALAORA détermine trois groupes d'acteurs qui s'excluent et qui se caractérisent par une attitude différente envers la forêt.

- Les couches privilégiées (l'élite sociale)
- Les couches moyennes
- Les couches populaires

¹⁵⁸ KALAORA (1993), quatrième de couverture.

¹⁵⁹ KALAORA (1993), p.57.

¹⁶⁰ KALAORA (1993), p.95.

Pour les couches privilégiées, *"la forêt est une occasion parmi d'autres d'actualiser l'attitude cultivée, de manifester leur connaissance, leur différence et leur distinction vis-à-vis de pratiques désignées comme vulgaires"*¹⁶¹. Elles vont donc classer, selon leur goût esthétique, les paysages mais aussi les pratiques et les personnes qu'elles considèrent comme dénaturant la forêt.

Cette vision se matérialise par des stratégies de différenciation. Ces élites rejettent les autres modes d'utilisation de la forêt. Ainsi, elles vont se différencier spatialement et symboliquement des autres groupes. Elles détestent l'encombrement, c'est pourquoi elles ont tendance à s'éloigner des lieux les plus fréquentés pour se distancer de la masse. De plus, l'effort et la contemplation solitaire sont préférés au confort. Cet état d'esprit se traduit par un rejet de tout matériel de détente (tables de pique-nique, transistors, etc.), qu'elles considèrent comme le symbole de la consommation de masse. La forêt est donc vécue comme *"un lieu d'authenticité et de plénitude"*¹⁶².

Ce groupe va privilégier la marche active dans les endroits isolés, à l'intérieur de la forêt, en s'éloignant des abords des forêts trop fréquentés par la "masse". Il rejette par-dessus tout le pique-nique en famille que certains pratiquent à proximité de leur voiture et avec tout un attirail de cuisine et de détente, car il le considère comme un loisir passif et inapproprié au cadre forestier. Pour eux, les activités en famille se doivent d'être culturelles et pédagogiques. Les personnes appartenant à ce groupe font partie de l'élite sociale, c'est-à-dire *"non seulement ceux qui sont détenteurs des privilèges économiques mais aussi ceux qui, par leur savoir, leur culture, peuvent légitimer leur supériorité et la domination sociale qu'ils exercent sur les autres"*¹⁶³. La différenciation sociale en forêt reproduit donc la hiérarchie socio-économique et culturelle de la société.

Pour les couches moyennes, l'esthétisme de la forêt n'est pas la raison principale de leur déplacement car ils ne possèdent pas les connaissances adéquates pour déchiffrer la symbolique de cet espace. La forêt est un lieu agréable, soit, mais il est surtout le cadre d'activités basées sur le contact. Elles ont donc l'habitude de s'installer dans des endroits déjà fréquentés, comme les lisières, les clairières et les espaces ouverts. De plus, la famille est au centre de leur style de vie. La sortie familiale est généralement le but de ce déplacement et le pique-nique en est le symbole. Contrairement aux couches privilégiées qui sont mobiles dans l'espace forestier, celles-ci restent en un lieu précis car leur but n'est pas de découvrir l'espace forestier mais de passer un moment agréable en famille.

Tranchant avec l'ascétisme des couches privilégiées, celles-ci vont utiliser les infrastructures et équipements qui peuvent améliorer leur confort. Ainsi, ils restent généralement à proximité de leur voiture et montrent ostensiblement les ustensiles et autres équipements de loisirs. Ils sont présents pour profiter confortablement de "la famille en forêt" plutôt que de "la forêt en famille". Aller en forêt est pour eux un signe de réussite sociale. Ils veulent montrer qu'ils font partie "de la société des loisirs" et l'étalage d'équipements est de ce fait une preuve de leur accès à la société de consommation. Ils considèrent donc l'espace forestier comme le substitut ou l'équivalent d'un habitat pavillonnaire mais dans un espace naturel et public.

Enfin, les couches populaires ne fréquentent pas la forêt. Celle-ci ne représente rien pour elles. Elle se confond avec un espace confus, hors ville, qui n'est source d'aucun affect. La forêt n'est pas considérée comme un espace de loisirs à part entière et le bénéfice occasionné par l'exercice d'une activité ne mérite pas le coût en déplacement et en temps pour s'y rendre. Les loisirs sont centrés sur la famille mais, cette fois, à l'intérieur de son propre logement, de son "chez soi". Parfois, la

¹⁶¹ KALAORA (1993), p.197.

¹⁶² KALAORA (1993), p.198.

¹⁶³ KALAORA (1993), p.199.

nécessité de se reposer des efforts fournis dans l'exercice d'un travail physiquement fatigant les contraint à rester chez eux "à ne rien faire".

Critiques des modèles

Ces modèles traduisent des pratiques liées à une époque et à un lieu différent du nôtre. Ces deux études datent des années 70 et ont pour objet d'étude deux des forêts périurbaines de la métropole parisienne. En trente ans, les pratiques et les représentations de la société évoluent ainsi que les paradigmes scientifiques pour les analyser. De plus, l'échelle spatiale et les contraintes urbaines d'une ville comme Paris sont tout autres que celles de l'agglomération lausannoise. L'application de ces modèles aux bois du Jorat de l'an 2006 est-elle dès lors pertinente ? Il convient de replacer ses études dans leur contexte et d'énoncer les modifications nécessaires sur cette approche pour une échelle et une époque différente.

Ces deux études se sont déroulées durant les "Trente glorieuses", époque de prospérité économique lors de laquelle *"le modèle de la vie bonne était centré sur la consommation sans limites de biens et le plaisir d'acquiescer était conforté par une logique sociale qui voulait que celui qui consommait le plus était celui que l'on respectait le plus"*¹⁶⁴. Tirant parti de cette croissance, émerge une classe moyenne qui prétend à une ascension sociale, exacerbant ainsi la compétition entre classes, puisque les classes supérieures veulent maintenir les barrières culturelles. Aujourd'hui, la société s'est passablement complexifiée et il est difficile de segmenter la société en classes hiérarchique avec leur propre culture et activité. En outre, les loisirs ne semblent plus être, aujourd'hui, un bien de prestige social d'où une frange de la population serait exclue. Les loisirs en plein air sont beaucoup plus libéralisés qu'auparavant et transcendent ce qu'il reste des classes sociales.

Durant cette époque de croissance, la croissance illimitée impliquait la maîtrise de la nature. La forêt était donc un bien à consommer aussi bien qu'un espace permettant de se démarquer socialement. Depuis lors, les consciences ont évolué et une série de catastrophes, notamment la crise pétrolière de 1974 ou encore la problématique de la "mort des forêts" au début des années huitante, est venue rappeler au monde les limites de ce modèle de croissance illimitée et la fragilité des espaces naturels.

Ces vingt dernières années, une conscience écologique a pris corps au sein de la population ainsi que l'idée selon laquelle la forêt est un bien commun indispensable mais fragile, qu'il faut à tout prix protéger. L'homme ne "consommerait" plus l'espace forestier pour ces loisirs mais tenterait de s'intégrer au milieu naturel sans y nuire. Quinze années après son étude sur Fontainebleau, KALAORA a perçu cette évolution et remet en cause son modèle en supposant que *"l'intérêt pour la flore, la faune, le milieu physique et biologique [est] amené à jouer un rôle plus grand dans la définition de la bonne conduite et relègue à un rôle mineur le modèle rousseauiste de la contemplation de la nature fondé sur le jugement de goût. [...] Les stratégies de distinction et de différenciation des élites sont mises à mal par le modèle écologique de consommation de la nature, plus ouvert et consensuel que le modèle esthétique"*¹⁶⁵.

Les questions écologiques sont aujourd'hui au cœur des perceptions qu'ont les individus de la forêt. Interrogés sur la fonction de la forêt suisse qu'ils considèrent comme principale, deux tiers des sondés citent la production d'oxygène et un tiers les fonctions écologiques (faune, flore, réserve, réservoir d'eau, etc.), bien avant les fonctions de détente (25 %) ou économiques (13%)¹⁶⁶.

¹⁶⁴ KALAORA (1993), p.02.

¹⁶⁵ KALAORA (1993), p.07.

¹⁶⁶ FRANZEN ; ZIMMERMANN (2000), p. 30.

Cependant, nous supposons que les grands thèmes environnementaux sont intégrés mais de manière floue et superficielle.

D'une part, les usagers des forêts ont souvent peu d'idées ou des idées biaisées concernant le fonctionnement de cet écosystème et la gestion de cet espace. La question de la propreté des forêts est récurrente. Un certain nombre de visiteurs affirment qu'abandonner les tas de branches coupées au sol est une pratique détestable qui s'oppose à leur vision idéalisée d'une forêt "nettoyée". Ils ignorent que cette pratique évite de dégager inutilement du CO₂, issu de la combustion des branches et offre également un abri pour nombre d'espèces animales. L'abattage des arbres est souvent vu comme un scandale, une destruction d'un espace naturel, alors qu'ils ignorent qu'il peut avoir pour but d'éviter la diffusion du bostryche, ainsi que d'assurer le rajeunissement du peuplement.

D'autre part, nous ne sommes pas certains que cette conscience écologique se traduise en actes. Les pressions sur l'écosystème forestier n'ont jamais été aussi importantes, du fait d'une croissance significative de la fréquentation de loisirs. Les forêts sont en quelque sorte victimes de leur succès. Ce besoin de contact avec la "nature" est la traduction d'une sensibilisation aux thèses environnementales, qui, paradoxalement, peut être néfaste à cet environnement fragile.

Il est donc certain qu'il existe aujourd'hui un consensus théorique autour du modèle écologique de consommation de la forêt, qui transcende les couches de la société. La dimension contemplative est toujours présente mais ne peut se dissocier d'un discours environnementaliste. En revanche, nous supposons qu'une différenciation sociale est toujours en vigueur au sein de ce modèle. Elle ne se traduit plus en termes de stratégies de distinction car nous ne sommes plus dans la logique sociale des Trente glorieuses mais en termes de capital culturel, de connaissances et d'intérêt qui permet à une certaine catégorie de la population de déchiffrer ces nouveaux codes du modèle écologique au-delà des grands thèmes généraux.

Nous estimons que cette catégorie est déterminée socialement, notamment en termes d'instruction, car le déchiffrement de ces nouveaux codes nécessite des connaissances qui ne s'acquièrent pas naturellement.

Outre la balade en forêt qui n'est plus à considérer comme une activité réservée à l'élite mais comme une activité pratiquée par la majorité des visiteurs, les sports en forêt se sont développés avec l'émergence du VTT, du jogging et du nordic walking ainsi que grâce à la mise en place d'infrastructures telles que le parcours Vita. A première vue, les sportifs viennent en forêt avant tout pour pratiquer leur sport dans un environnement propice. Ils n'ont donc pas comme priorité la contemplation esthétique ou écologique du milieu forestier et auraient par conséquent une relation de type instrumental à la forêt, au contraire du groupe suivant le modèle écologique. Cette catégorie se rapproche de la définition qu'en donne BALLION, dans le sens où elle utilise la forêt comme une infrastructure adaptée à l'exercice de son activité et non en tant qu'objet de contemplation.

Cette hypothèse est à prendre avec précaution car il est tout à fait possible que ces groupes ne soient pas cloisonnés et qu'une personne puisse indifféremment pratiquer une activité sportive et une activité plus "noble". La pratique de tels sports ne semble pas être socialement déterminée et si elle l'est, il faut certainement en chercher les causes dans les caractéristiques du lieu, par exemple la localisation de la forêt proche des quartiers aisés.

Enfin, il est possible que la catégorie des "pique-niqueurs" se démarque encore aujourd'hui par leurs usages et leurs caractéristiques sociales. La sortie en famille est sans doute encore une raison majeure qui explique leur fréquentation de la forêt et il est vraisemblable que leur confort passe avant la recherche de la beauté du cadre forestier.

Bien qu'étant toutes deux des forêts périurbaines sises à la limite d'une agglomération, la forêt de Fontainebleau et les bois du Jorat ne peuvent pas être comparés sur le même plan. La différence de taille entre l'agglomération parisienne et lausannoise engendre certainement des comportements différents quant aux loisirs en forêt. Le temps de transport entre le centre et la forêt est bien plus grand à Paris qu'à Lausanne. Des activités de proximité (promenade du chien, jogging, etc.) sont sans doute plus clairement visibles dans les bois du Jorat qu'à Fontainebleau, puisqu'il faut souvent moins de 20 minutes pour s'y rendre depuis Lausanne, alors qu'il faut compter plus d'une heure depuis Paris¹⁶⁷. De par sa situation, la forêt de Fontainebleau est propice à l'excursion en forêt plutôt qu'à un usage quotidien.

Lausanne offre proportionnellement plus d'espaces verts à sa population que Paris. Ceux-ci s'étendent surtout à proximité de leur lieu de résidence. Il est donc fort probable qu'une part de la population de l'agglomération lausannoise ne fréquente pas les bois du Jorat, non parce qu'elle n'apprécie pas la nature, mais parce qu'elle trouvera un espace vert adéquat plus proche de chez elle. Enfin, la taille et la configuration de Lausanne par rapport à Paris joue certainement un rôle dans le rapport qu'ont les usagers de la forêt à leur environnement d'habitat. La présence de nombreux espaces verts et la pente qui dégage de nombreux points de vue sur l'extérieur de la ville enlèvent à Lausanne ce sentiment d'oppression que peut susciter Paris. Pour ces raisons, nous doutons que la forêt soit pour les Lausannois une forêt anti-ville, une compensation à la mauvaise qualité de leur environnement urbain.

Conclusion

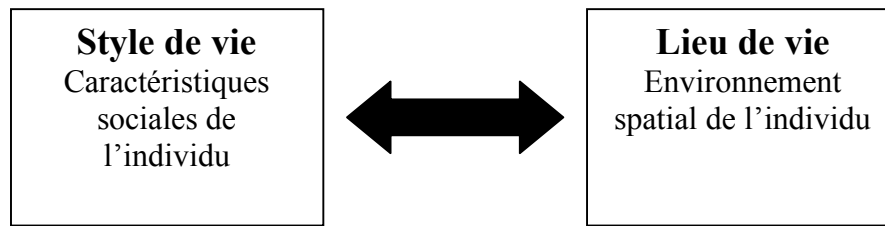
Les théories de BALLION et de KALAORA sur la forêt de Fontainebleau offrent donc des pistes intéressantes de recherche qu'il paraît bon de confronter à la réalité joratoise. Cependant, les spécificités spatiales de la région lausannoise ainsi que l'époque différente nous contraignent à adapter ces modèles. Est-ce que le nouveau modèle écologique de consommation de la forêt supprime les distinctions sociales (basées sur le niveau d'instruction) entre les personnes qui pratiquent des activités différentes ? Nous supposons que non. En revanche, il convient de redéfinir les groupes d'usagers à comparer. Il nous faut ensuite déterminer s'il existe bel et bien des différences entre ces nouveaux groupes. Si c'est le cas, nous pourrions les confronter aux critères de distinction sociale, mis en avant par ces deux auteurs, et ainsi voir s'ils sont encore valables aujourd'hui et à Lausanne ou si d'autres facteurs les déterminent.

7.2 Le modèle des loisirs en forêt

Afin d'explicitier notre question de recherche, nous avons défini un cadre conceptuel, en développant la thématique des loisirs. Nous avons également développé les problématiques entourant le site et la situation de notre terrain d'étude, soit la forêt dans l'espace périurbain. Les informations nécessaires pour répondre à la question de la détermination spatiale des usagers des forêts périurbaines ont été présentés à travers l'étude de l'espace résidentiel lausannois. Enfin, les théories de KALAORA et BALLION nous ont permis d'inscrire notre travail dans les cadres théoriques existant sur la détermination sociale des usagers de la forêt.

A la lumière des informations récoltées et des connaissances acquises, il nous semble utile de compléter les explications sur notre modèle préparatoire. La base de notre modèle est constituée du style de vie et du lieu de vie des usagers qui, selon nous, ont une influence sur la fréquentation de la forêt.

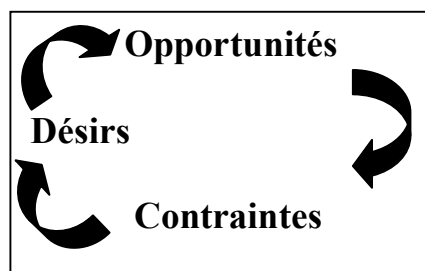
¹⁶⁷ KALAORA (1993), p.98.



Les auteurs étudiés présentent l'indicateur du niveau de formation comme étant pertinent pour démontrer la différenciation sociale des usagers de la forêt. Nous estimons cependant que, dans le contexte lausannois, d'autres aspects comme l'âge, la position dans le cycle de vie ou la nationalité des usagers ne sont pas à exclure comme facteurs explicatifs. Au travers de leurs travaux, nous avons également appris que les caractéristiques sociales des personnes conditionnent leur désir de se rendre en forêt, leur représentation, ainsi que leur attitude face à cet espace naturel.

La relation entre le lieu de vie et la fréquentation de la forêt n'est pas une question développée dans la littérature ou seulement très succinctement. Nous estimons cependant qu'elle mérite d'être étudiée et cela à travers deux dimensions. La première dimension est assez objective. Selon nous, la localisation du lieu de vie par rapport aux bois du Jorat (ou à d'autres forêts ou espaces verts) et donc la distance - temps nécessaire pour se rendre en forêt influence la fréquentation de cet espace¹⁶⁸. La seconde est plus subjective car elle fait appel aux perceptions. Nous désirons en effet analyser si les usagers de la forêt sont des personnes qui jugent globalement positive ou négative la qualité de leur logement et de leur environnement d'habitat, défini par le quartier. Nous attachons une importance toute particulière à la perception de la dimension verte de leur environnement. Nous cherchons ainsi à savoir si une personne vivant dans un environnement très artificiel va chercher une compensation dans la fréquentation d'un espace naturel. N'oublions pas cependant que Lausanne est une "ville verte". Les espaces urbains où le végétal est absent sont très rares et il y a pléthore d'espaces verts en ville, y compris des forêts urbaines. Il est donc fort possible que cette abondance induise un contentement général à ce sujet.

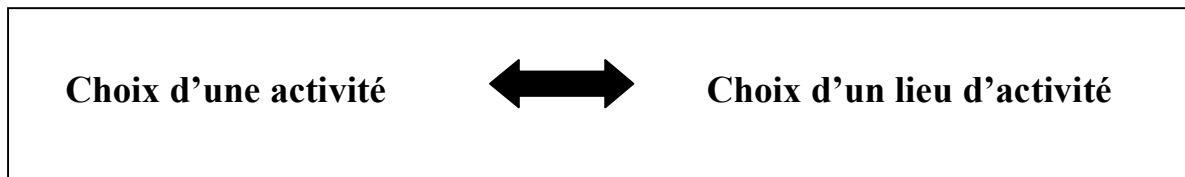
Enfin, à travers l'étude de la structure socio-spatiale de la ville et de l'agglomération lausannoise, nous avons pu déterminer qu'il existe un lien entre le style de vie et le lieu de vie. Il est intéressant de constater que les quartiers bordant les bois du Jorat sont en général des quartiers aisés, avec un nombre considérable de villas ainsi que de nombreux espaces verts entourant ces bâtiments.



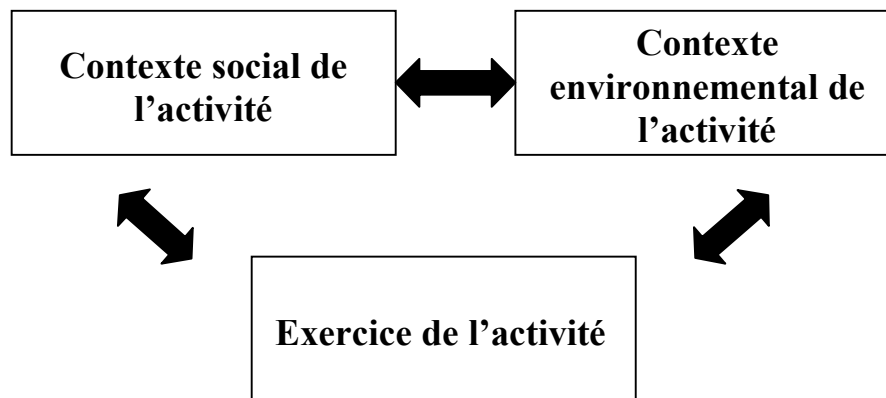
Nous venons de voir que l'agglomération lausannoise offre un choix d'espaces verts, parcs et forêts important et varié, ce qui sous-entend de nombreuses opportunités de loisirs extérieurs. La situation des bois du Jorat impose pour autant certaines contraintes, notamment en termes d'accessibilité et de connaissance du lieu, puisqu'ils ne sont pas visibles depuis la ville. Leur situation en altitude et en dehors de Lausanne est un avantage par rapport aux autres espaces verts mais aussi un inconvénient, car il est possible qu'une partie de la population se reporte sur les espaces verts intra-urbains, à

¹⁶⁸ Il est également possible que la présence d'autres forêts ou d'espaces verts plus proches du lieu d'habitat d'une personne influence son taux de fréquentation des bois du Jorat.

cause de ces mêmes contraintes. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de tester cette supposition puisque notre enquête se cantonne aux usagers des bois du Jorat uniquement. Enfin, il nous paraît intéressant de voir si l'opportunité détermine le désir de se rendre en forêt. Nous revenons ainsi à la relation entre la proximité du lieu de résidence à la forêt et sa fréquentation.



Nous avons énoncé les particularités de l'espace forestier. L'activité de loisirs est souvent intimement liée à ce lieu. On vient en forêt pour exercer son activité mais également pour profiter de la forêt et de son atmosphère. Malgré tout, nous estimons qu'il est possible de différencier les activités fonctionnelles, qui utilisent des infrastructures qui ne sont pas liées directement à la forêt, des activités qui ont pour objet premier la découverte, la connaissance et l'intérêt pour le milieu forestier.



Enfin, concernant le dernier palier de notre modèle, les résultats des études de KALAORA nous apportent des éléments d'information que nous pouvons reprendre ici. Il est possible de différencier la catégorie des usagers qui mettent en valeur la sortie en famille et la recherche de contact social comme buts de la sortie en forêt des usagers qui recherchent la solitude et l'éloignement des zones de loisirs. Cette première catégorie d'usagers privilégie donc les espaces aménagés (tables, bancs, etc.), à proximité de leur voiture. Il n'y a pas opposition entre équipement urbain et espace naturel. Pour la seconde, l'immersion dans l'environnement forestier est indispensable pour pouvoir contempler la forêt sans interférence du monde extérieur.

Une approche par domaine d'activité

Dans notre travail, nous désirons tester la pertinence des modèles de fréquentation de BALLION et KALAORA en les adaptant au contexte des bois du Jorat. Il nous semble donc nécessaire de présenter leurs méthodes utilisées pour arriver à de tels résultats. L'enquête de BALLION est une enquête expérimentale portant sur 250 sujets qui constituent un échantillon par choix raisonné¹⁶⁹. KALAORA, quant à lui, a mené une enquête plus large qui se divise en deux parties. Premièrement, 633 personnes ont été interrogées par questionnaire dans la forêt de Fontainebleau¹⁷⁰. Cet

¹⁶⁹ KALAORA (1993), p.49. Les travaux de BALLION étant cités par KALAORA dans son ouvrage, nous ne sommes pas en mesure de donner des explications plus approfondies sur sa méthode.

¹⁷⁰ KALAORA (1993), p.55.

échantillon est représentatif des visiteurs. Deuxièmement, 60 entretiens ont été réalisés sur le lieu de domicile des personnes interrogées et en forêt. Celui-ci a essayé de faire varier l'âge, la composition de la famille, la nature du logement et l'origine sociale ou culturelle des personnes interviewées dans le dessein d' *"inclure les diverses catégories de populations pouvant se différencier du point de vue des attitudes et des comportements"*¹⁷¹.

Des raisons pratiques liées aux particularités de notre terrain d'étude et à l'importance de notre travail nous ont contraints à adopter une approche différente de celles de cet auteur. En effet, nous avons dû abandonner rapidement l'approche "en bosse", consistant à déterminer qui fréquente et qui ne fréquente pas les bois du Jorat à partir d'une enquête réalisée dans un choix de quartiers aux caractéristiques sociales différentes, car nous aurions eu de la difficulté à obtenir un taux de réponses suffisant¹⁷². Une enquête en forêt se révèle donc plus efficace car les gens sont plus disposés à répondre aux questions. C'est pourquoi nous avons opté pour une approche "en creux" qui consiste à déterminer qui sont les usagers de cette forêt et quelles sont leurs caractéristiques et ainsi supposer quelles catégories de populations ne la fréquentent pas.

Il est très difficile de réunir un échantillon représentatif des visiteurs des bois du Jorat. Pour viser à une étude représentative de la fréquentation, nous ne pouvons pas nous poster sur un chemin et interroger indifféremment tous les visiteurs qui passent, car nous privilégierions de ce fait un type d'activité (la marche en l'occurrence), qui peut-être n'est pratiquée que par une catégorie de la population. C'est pourquoi nous préférons une approche par domaine d'activité, ce qui donne ensuite la possibilité de comparer entre eux les échantillons issus des diverses activités. Or, celles-ci sont multiples et il nous est donc impossible de réunir un échantillon suffisant pour chaque type d'activité. Nous nous sommes donc restreints à définir trois domaines d'activité selon deux critères : Ils doivent se rattacher, dans la mesure du possible, aux catégorisations effectuées par les auteurs étudiés et doivent tenir compte des particularités des bois du Jorat.

Nous avons ainsi déterminé trois domaines d'activité¹⁷³ :

- Les activités fonctionnelles
- Les activités culturelles
- Les activités "courantes"

Par **activités fonctionnelles**, nous entendons des activités qui sont effectuées en forêt mais qui n'ont pas un rapport direct avec cet espace. Elles nécessitent des infrastructures et seraient pratiquées par les personnes ayant une relation instrumentale à la forêt ou les classes moyennes, selon les catégories de BALLION ou KALAORA.

Les **activités culturelles** sont les activités au travers desquelles on s'intéresse au milieu forestier, on apprend, découvre et se concentre sur son patrimoine naturel (faune, espèces d'arbres, etc.) ou historique (histoire des lieux, anciennes infrastructures). Elles sont sensées regrouper les personnes qui suivent ce que nous avons défini plus haut comme un modèle écologique et leur profil devrait s'apparenter à celui des couches sociales supérieures.

Les **activités courantes** sont, en fait, les activités qui sont pratiquées par la majorité des usagers des bois du Jorat. Nous ne pouvons pas les laisser de côté. Ce sont les activités sportives et, bien entendu, la marche ou promenade. En étudiant ces données, nous pouvons ainsi déterminer si les

¹⁷¹ KALAORA (1993), p.105.

¹⁷² De plus, pour certaines catégories de la population, des problèmes de langue ou de méfiance vis à vis d'une telle enquête peuvent survenir.

¹⁷³ Cette catégorisation est bien entendu issue de présupposés. Il n'est pas certain qu'elle reflète une réalité. C'est pourquoi nous devons la confronter aux données récoltées lors de notre enquête.

caractéristiques de ces usagers se rapprochent davantage de celles des personnes pratiquant les activités culturelles ou fonctionnelles, ce qui nous donnera une idée des profils généraux des usagers des bois du Jorat.

Globalement, nous allons donc effectuer une approche qui va dans le sens inverse de celles de KALAORA et de BALLION. Selon leurs résultats, les usagers de la forêt forment des groupes socialement distincts qui ont des attitudes et pratiquent des activités différentes. Nous nous proposons de partir de ces activités, d'analyser les caractéristiques sociales et spatiales de leur échantillon respectif pour ensuite déterminer si, effectivement, il est possible d'y différencier des groupes au profil différent.

7.3 Activités et hypothèses

Introduction

L'hypothèse se présente comme une réponse provisoire à une question, qui doit être exprimée sous une forme observable¹⁷⁴. Il est donc nécessaire de construire nos hypothèses autour des échantillons de personnes que nous allons analyser. A partir des domaines d'activité cités auparavant, nous avons spécifié cinq activités, déterminant quatre sites d'enquête différents autour du Chalet-à-Gobet. Ces cinq activités constituent les cinq échantillons que nous allons analyser.

Les balades accompagnées

Le premier échantillon se compose des personnes participant aux balades accompagnées dans les forêts du Jorat¹⁷⁵. Pour rappel, ces balades organisées par le service des forêts de la ville de Lausanne permettent à quiconque, intéressé par la forêt, son patrimoine et son écosystème, de suivre un ancien bûcheron qui leur présente, au fil de la balade, des informations et des anecdotes sur la flore, la faune ou le travail des forestiers. Elles appartiennent donc typiquement au domaine des activités culturelles.

¹⁷⁴ QUIVY ; VAN CAMPENHOUNDT (1991), p.130.

¹⁷⁵ Nous avons décrit ces balades à la p.50.



Figure 18. *Les balades accompagnées*¹⁷⁶

Dans ce cas-là, la fonction de développement des loisirs entre en jeu, car ce groupe cherche à apprendre et découvrir de nouvelles choses sur les bois du Jorat. Certaines contraintes apparaissent pourtant et limitent certainement la participation. Principalement, la plupart de ces balades ont lieu la semaine ou pendant les vacances scolaires mais seulement quelques fois le week-end. Les travailleurs n'ont donc pas forcément la possibilité d'y participer. Bien qu'il y ait eu quelques articles ou reportages dans les médias et que les informations à son sujet se retrouvent sur le site Internet de la ville, il semble probable qu'une grande partie des habitants de la région n'a pas connaissance de cette offre de loisirs ou n'en a qu'une connaissance très vague. L'effort à fournir (marche d'environ trois heures) est assez important pour tenir à l'écart une partie de la population (les personnes âgées ou les handicapés, par exemple). Le fait de se promener en groupe et de devoir suivre un guide est, en outre, peu apprécié par un certain nombre de personnes qui ont une approche solitaire de la forêt et qui tiennent à leur liberté de mouvement dans cet espace. Il est pourtant envisageable qu'elles partagent les mêmes représentations que les participants aux balades accompagnées mais n'aiment tout simplement pas le monde. Enfin, cette balade est payante, même si la somme reste symbolique (10 francs). Elle peut néanmoins rebuter certaines personnes qui tiennent à la gratuité des loisirs en forêt, quoi qu'il arrive.

Cette activité est donc celle qui demande l'investissement le plus important mais elle reste une offre rare, dans le sens où il existe peu d'opportunités de pouvoir se balader avec un professionnel de la forêt. Il est donc probable que les personnes viennent d'assez loin pour y participer. Selon nous, elle est la plus éloignée d'une utilisation fonctionnelle de la forêt. C'est pourquoi nous faisons l'hypothèse suivante :

Les balades accompagnées en forêt attirent un public de formation plutôt élevée, déjà connaisseur de la forêt et n'est donc pas à rechercher dans les classes défavorisées de la population. La proximité de leur domicile n'est pas un critère déterminant leur fréquentation et la qualité de leur lieu de vie n'entre pas en ligne de compte.

¹⁷⁶ Photographie personnelle.

Le parcours Vita

Le parcours Vita est défini comme un "*parcours sportif en forêt, balisé, se composant d'un certain nombre de stations parfois aménagées avec des engins et proposant des exercices physiques expliqués*"¹⁷⁷. Voici donc une activité qui se rapporte au domaine sportif (un des deux domaines d'activités courantes dans les bois du Jorat) et s'apparente à la course à pied, au jogging ou au nordic walking, à la différence près que cette activité nécessite des infrastructures (parcours en boucle, engins, panneaux, etc.). Elle est peu contraignante. La boucle se parcourt en effet rapidement (moins d'une heure) et son départ se trouve à proximité du parking. Les seules contraintes pourraient être la méconnaissance de l'existence de ce parcours qui est pourtant bien indiqué et visible depuis le pôle de loisirs du Chalet-à-Gobet et les efforts à fournir pour le suivre. A noter que la piste est utilisée par certains comme simple sentier de promenade.

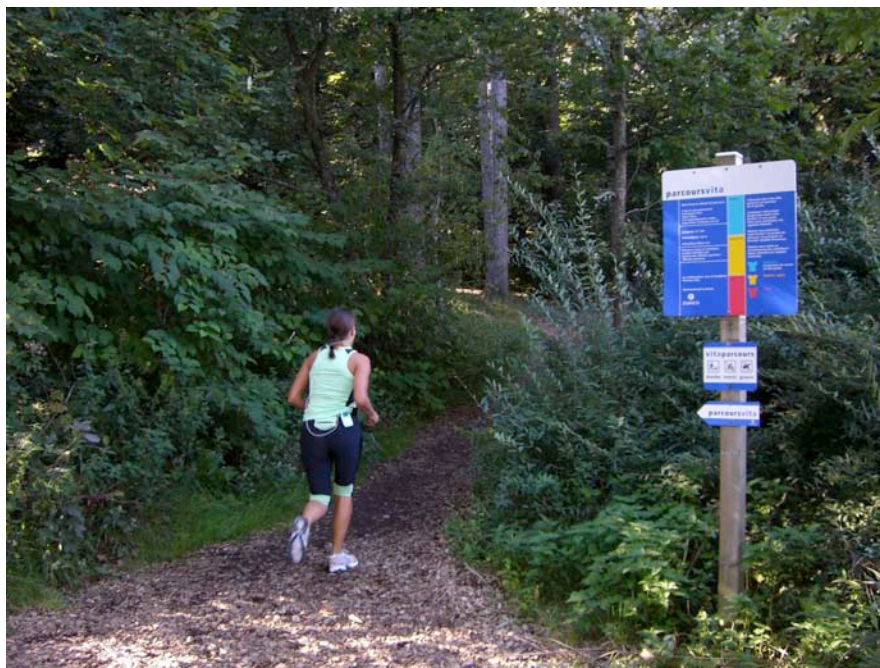


Figure 19. *Les usagers du parcours Vita du Chalet-à-Gobet*¹⁷⁸

Nous pensons que cette activité engendre surtout une fréquentation de proximité, car plusieurs autres parcours de ce type existent dans l'agglomération lausannoise (Vidy, Pully, Lutry, Crissier, Bussigny). Cette hypothèse est confirmée par l'étude de MATHIEU, MAURER et PRAICHEUX, sur la fréquentation du parcours sportif en forêt de Chailluz, à proximité de la ville de Besançon¹⁷⁹. En effet, 48% de ses utilisateurs proviennent des quartiers les plus proches de la forêt. En suivant notre logique, cette activité, qui n'offre que peu de contraintes, semble être pratiquée plus pour sa dimension sportive que pour sa dimension "nature". En reprenant les théories de BALLION, ces usagers auraient donc une relation instrumentale ou fonctionnelle à la forêt et se caractériseraient par un niveau de formation relativement bas. Pourtant, les résultats de l'étude sur la forêt de Chailluz tendent à montrer le contraire. 45% des usagers du parcours sportif ont suivi des études supérieures¹⁸⁰. Cette proportion les amène à la considération suivante : "*la fréquentation du secteur des parcours santé est donc surtout le fait de personnes instruites, plus sensibles que d'autres*

¹⁷⁷ Site du centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel :

<http://www.unine.ch/dialectologie/DSR/ParcoursVita.html>

¹⁷⁸ Photographie personnelle.

¹⁷⁹ MATHIEU, MAURER et PRAICHEUX (1989), p.60.

¹⁸⁰ Alors que la moyenne dans la population bisontine est de 12 %. (MATHIEU, MAURER et PRAICHEUX, 1989, p.59).

fractions de la population à une certaine façon écologique de vivre ses relations avec son propre corps"¹⁸¹. Face à ces deux points de vue contradictoires, nous formulons l'hypothèse suivante :

Les usagers du parcours Vita se caractérisent par un niveau de formation élevé mais se différencient du groupe précédant par une relation fonctionnelle à la forêt. Ils se caractérisent par une fréquentation de proximité et il n'est pas certain que la qualité de leur lieu de vie soit un facteur expliquant cette fréquentation.

La marche

La marche est l'activité reine des loisirs en forêt. Elle est pratiquée par une majorité de ses usagers et fait donc partie du domaine des activités "courantes". Nous pouvons faire la distinction entre la promenade qui privilégie la détente et est le plus souvent de courte durée et la marche qui est généralement liée à un circuit et qui nécessite un effort plus important. Malheureusement, nous sommes conscients qu'il n'est pas possible de tenir compte de cette différenciation, car chaque personne a une définition et une représentation différentes de ces termes. Selon les modèles de fréquentation¹⁸², les intellectuels sont davantage attirés par des marches de longue durée, afin de s'immerger dans l'environnement forestier et fuir la masse, alors que les autres privilégient les courtes ballades à proximité de leur moyen de transport. Pour des raisons pratiques, nous avons choisi d'étudier cette population le long d'un chemin très fréquenté, à l'entrée de la forêt, dans un espace ouvert et dégagé près du parking principal du Chalet-à-Gobet¹⁸³. Nous aurions donc tendance à y trouver des personnes de la classe moyenne mais n'oublions pas que des marcheurs qui ont fait une longue randonnée arrivent également par ce chemin pour rejoindre leur véhicule.



Figure 20. *Les usagers du chemin de Mauvernay*¹⁸⁴

Au sein de cette population, nous pouvons différencier un groupe qui n'a pas été abordé dans la littérature mais qui, en réalité, se démarque fortement : les promeneurs de chien. Par ailleurs,

¹⁸¹ MATHIEU, MAURER et PRAICHEUX (1989), p.59.

¹⁸² De BALLION ET KALAORA.

¹⁸³ Il aurait été impossible de réunir un échantillon significatif en enquêtant au centre de la forêt qui est, logiquement, très peu fréquenté.

¹⁸⁴ Photographie personnelle.

l'importance numérique des promeneurs va nous permettre de mesurer, au travers de leur provenance, l'attractivité des bois du Jorat. En effet, pour cette population, la forêt est le but de la visite. Comme très peu de contraintes n'interviennent dans l'exercice de cette activité, il est possible qu'il n'y ait pas de détermination sociale. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse suivante :

Les promeneurs se caractérisent par une grande mixité sociale. Les gens viennent essentiellement pour profiter du cadre forestier, tout en restant à proximité de leur voiture. Il peut y avoir également un aspect fonctionnel, dans la sortie des chiens par exemple.

La recherche d'eau

La recherche d'eau est une activité particulière aux bois du Jorat. Elle est à la limite de ce que peut être une activité de loisirs. Nous avons vu que les bois du Jorat étaient le "château d'eau" de la ville de Lausanne. Ceci est d'autant plus vrai que certaines fontaines attirent des personnes, parfois de fort loin, par la qualité (et la gratuité) de leur eau. Celles-ci viennent donc remplir leurs bouteilles et autres récipients aux fontaines des bois du Jorat avec de l'eau qu'ils utilisent ensuite pour leur usage domestique (boisson ou cuisine). Cette activité appartient logiquement au domaine des activités fonctionnelles. On y vient pour collecter un produit qui se trouve être en forêt mais qui attirerait dans la même mesure ces personnes s'il se trouvait dans un autre lieu. L'environnement forestier ne semble pas être un critère déterminant leur déplacement. Il est donc intéressant de savoir comment ces personnes perçoivent et utilisent la forêt pour déterminer si, effectivement, elles se différencient des populations citées auparavant. Une telle catégorie n'a pas été directement traitée dans la littérature mais il nous semble plausible de rattacher cette population aux "couches populaires" voire "moyennes" de la population¹⁸⁵. Par ailleurs, nous ne sommes pas en mesure d'émettre une supposition quant à la qualité de leur environnement d'habitat. Ces éléments nous poussent à formuler l'hypothèse suivante :



Figure 21. *Les usagers de la fontaine de la route des Paysans*¹⁸⁶

¹⁸⁵ A condition qu'elles n'effectuent pas d'autres activités en forêt, indépendamment de celle-ci.

¹⁸⁶ Photographie personnelle.

Les personnes qui viennent chercher l'eau des fontaines se caractérisent par un niveau de formation plus bas que pour les autres groupes. Pour eux, la forêt n'est pas un espace particulièrement valorisé. Néanmoins, aller chercher de l'eau n'est pas une activité de proximité.

Le pique-nique

Pour ce dernier groupe, nous avons tenté de trouver un lieu et une activité qui s'apparente à celle qu'expose KALAORA pour expliquer l'attitude des couches moyennes. Selon lui, les pique-niqueurs centrent leurs activités en forêt autour de la famille. La forêt est un espace agréable, reposant, qui leur permet de se retrouver hors des nuisances de leur environnement d'habitat. Ils valorisent la forêt mais pas au même titre que le premier groupe. Elle reste une forêt décor. C'est pourquoi, ils privilégient le confort, en s'installant dans des lieux aménagés à proximité de leur véhicule. Ces personnes ont un niveau de formation relativement bas et une relation à la forêt qui fait clairement tomber le pique-nique dans le domaine des activités fonctionnelles. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse suivante :

Les pique-niqueurs valorisent la forêt en tant qu'espace agréable de détente qui permet de se retrouver en famille hors de leur environnement d'habitat. A cause de leur niveau de formation peu élevé, ils n'ont pas les connaissances ni l'intérêt pour appréhender l'espace forestier en tant que milieu.

Conclusion

Ces cinq activités nous ont amenés à différencier cinq échantillons aux caractéristiques sensiblement différentes qui reprennent grosso modo celles des groupes définis par BALLION et KALAORA. Il ne faut pourtant pas oublier que les bois du Jorat et la société lausannoise ont leurs particularités. On ne peut donc pas transposer ces modèles mais seulement les adapter pour ensuite les confronter à la réalité joratoise. C'est pourquoi il est fort probable que l'analyse des données réfute nos hypothèses ou révèle des différenciations beaucoup moins marquées. Il est également possible que notre analyse fasse apparaître, soit d'autres facteurs de différenciation qui n'ont pas été abordés dans la littérature, soit des facteurs autres que le niveau d'étude, que nous avons laissé de côté dans notre problématique mais qui sont, peut-être, plus pertinent pour expliquer des différenciations sociales et qui ne se soumettent pas à cette catégorisation par domaine d'activité.

7.4 Les sites d'enquête

Outre les activités, les lieux dans lesquels celles-ci sont pratiquées nous donnent des renseignements intéressants. Ils nous informent, en effet, sur ce que nous avons appelé dans notre modèle le "contexte environnemental de l'activité". Nous avons défini deux aires d'enquête. Notre première aire d'enquête se situe à proximité du Chalet-à-Gobet. Nous avons déjà vu auparavant que ce lieu constitue le principal pôle de loisirs des bois du Jorat. Il est très facilement accessible en voiture depuis Lausanne, la Broye ou le Jorat, via la route de Berne. Il l'est également depuis la partie est de l'agglomération lausannoise. Il dispose en outre d'un grand parking et est relié au centre ville par une ligne de bus. Dans ce cadre là, nous avons déterminé plusieurs points d'enquête qui ne doivent néanmoins pas être trop proches les uns des autres pour qu'il n'y ait pas d'interférences.

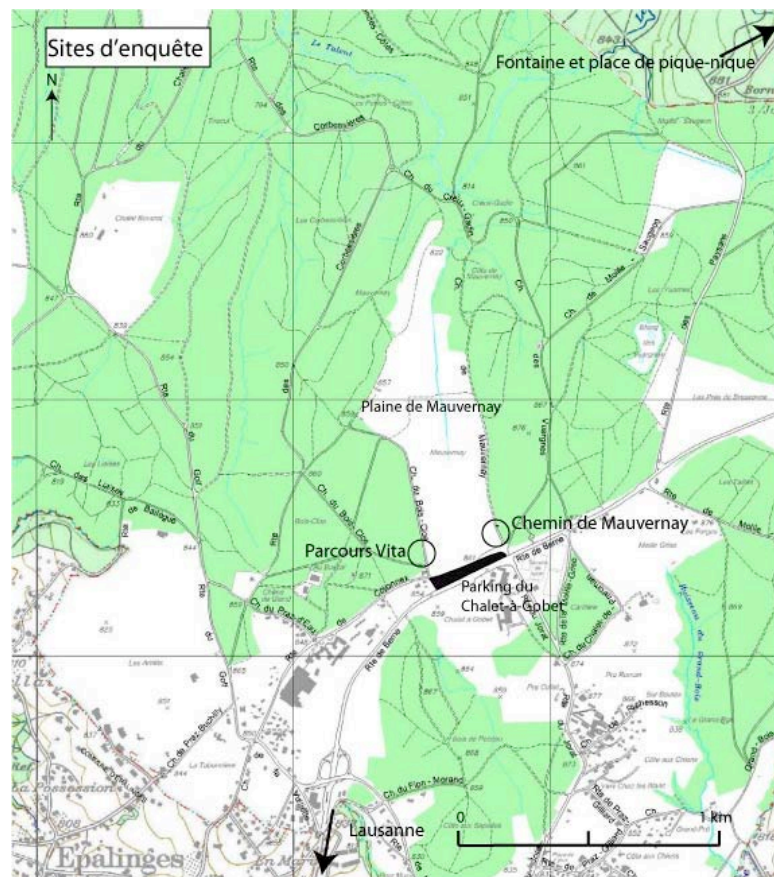


Figure 22. Situation des sites d'enquête¹⁸⁷

Les balades accompagnées

Nous ne pouvons pas parler réellement d'un site d'enquête concernant les balades accompagnées. L'itinéraire de ces balades varie en effet en fonction de son thème ou de son but. Nous avons participé à quatre de ces balades. Les thèmes étaient aussi variés que la balade en raquettes, la découverte du point culminant¹⁸⁸, la découverte de l'arbre lyre¹⁸⁹ ou la balade au clair de lune¹⁹⁰. Le départ de ces balades se fait au Chalet-à-Gobet et les circuits rayonnent à partir de ce point. Elles durent entre deux et trois heures, ce qui permet de s'enfoncer assez profondément dans la forêt. La forêt des bois du Jorat est très vaste et dispose d'un réseau important et compliqué de sentiers et de chemins pédestres. Il est très facile de se perdre si l'on s'éloigne des grands axes balisés. La balade accompagnée est donc pour certains une opportunité de découvrir des endroits peu fréquentés de la forêt en toute sécurité. Les groupes sont généralement de petite taille (entre dix et vingt personnes). De nombreuses haltes ponctuent le trajet et permettent au guide forestier de montrer un nid de pic-vert, d'expliquer comment reconnaître un douglas ou de justifier l'utilité des tas de branches laissés à terre après les coupes. Ce n'est donc pas tant le but de la balade qui importe mais plutôt les découvertes faites le long du chemin.

¹⁸⁷ Carte modifiée, tirée du site, tiré du site www.geoplanet.vd.ch/

¹⁸⁸ Balade jusqu'aux Censières, où se situe le point le plus haut du Jorat, à 930 mètres. Voir annexe V : "programme des balades".

¹⁸⁹ Arbre offrant une forme particulière à plusieurs fourches le faisant ainsi ressembler à une lyre.

¹⁹⁰ Cette balade permet de ressentir l'atmosphère (sons, couleurs, jeux d'ombres) de la forêt à la tombée de la nuit et d'observer les animaux.

Le parcours Vita

Afin de pouvoir interroger les utilisateurs de cette infrastructure, nous nous sommes postés au départ du parcours qui fait également office d'arrivée. Cet endroit se trouve à la lisière de la forêt sur le flanc ouest de la plaine de Mauvernay. Le parking du Chalet-à-Gobet est tout proche et les coureurs bénéficient du centre sportif pour se changer ou prendre une douche. En outre, le circuit longe, à l'intérieur de la forêt, la lisière de cette plaine. Il ne pénètre donc jamais profondément dans le massif. Cette situation leur permet de pratiquer cette activité rapidement¹⁹¹ et ainsi d'insérer cette activité de loisirs dans le programme de la journée¹⁹². Le parcours Vita offre donc toutes les facilités nécessaires à l'exercice rapide et confortable de cette activité. Nous sommes ici en présence de l'archétype de la forêt aménagée pour les loisirs.



Figure 23. Les engins du parcours Vita du Chalet-à-Gobet¹⁹³

Le chemin de Mauvernay

Le chemin de Mauvernay longe le flanc est de la plaine de Mauvernay, en vis-à-vis du parcours Vita, et part du parking du Chalet-à-Gobet. C'est un chemin carrossable mais non-goudronné qui suit la lisière de la forêt des Vuarnes et offre une vue dégagée sur cette plaine. Quelques bancs permettent, en outre, de se détendre et de profiter du soleil. Une balade courue passe par ce chemin et revient au parking par l'intérieur de la forêt des Vuarnes, avec, parfois, un détour par l'étang de la Bressonnaz. Bien entendu, il est également possible de poursuivre sa marche en s'enfonçant plus profondément dans la forêt, en direction de Montheron, par exemple. Ce chemin est l'un des plus fréquentés des bois du Jorat, surtout le week-end. Il est particulièrement prisé par les promeneurs de chiens. La proximité de la route de Berne fait que cette partie de la forêt est constamment exposée aux nuisances sonores issues de la circulation automobile. Nous nous sommes postés sur ce chemin, à quelques dizaines de mètres du parking, afin d'interroger les promeneurs. Il va sans dire que ce chemin est également utilisé par d'autres types d'usagers : les cavaliers, joggers ou Vététistes. Nous pouvons donc considérer ce chemin comme une véritable artère pénétrante des bois du Jorat, large, accessible et entretenue.

¹⁹¹ Le parcours peut se faire en moins de 45 minutes.

¹⁹² Avant de partir au travail, après le travail ou même lors d'une pause de midi prolongée.

¹⁹³ Photographie personnelle.



Figure 24. *Le chemin de Mauvernay*¹⁹⁴

Notre deuxième aire d'enquête se trouve à environ 3 km du Chalet-à-Gobet, au bord de la route des Paysans qui traverse les bois du Jorat et relie Peney-le-Jorat à la route de Berne. Paradoxalement, cet endroit est assez décentré par rapport au Chalet-à-Gobet, puisqu'il est situé au cœur de la forêt, en dehors des grands axes. Il reste néanmoins aisément accessible, puisqu'on y accède par une route communale. Il est en outre possible de se parquer directement sur le site. Ce lieu n'est malheureusement pas accessible en transports collectifs. Les infrastructures se composent d'un refuge¹⁹⁵ et d'une fontaine creusée dans un tronc d'arbre d'un côté de la route et d'une aire de pique-nique de l'autre côté.

La fontaine sur la Route des Paysans

L'eau de cette fontaine est reconnue pour sa pureté¹⁹⁶. C'est une eau très douce et faiblement minéralisée. De plus, elle est gratuite. C'est pourquoi, de nombreuses personnes arrêtent leur voiture à cet endroit pour s'approvisionner. Il n'est pas rare de voir plus de cinq voitures arrêtées et une file de personnes qui s'étend devant la fontaine. Les quantités prélevées varient selon la personne. Certaines ne remplissent qu'une bouteille pour se désaltérer sur le moment alors que la plupart se constituent un stock de plusieurs dizaines de litres, qu'elles utiliseront chez elles pour la cuisine ou la boisson. Elles ne restent à cet endroit que le temps de remplir leurs bouteilles, sans en profiter pour se balader dans les environs. Nous avons constaté que cette activité était privilégiée par les communautés étrangères. En effet, nous avons retrouvé les mots PKK ou NAPOLI tagués sur la paroi du refuge, ce qui n'est pas courant en forêt. Périodiquement, des affiches sont placées au

¹⁹⁴ Photographie personnelle.

¹⁹⁵ Celui-ci n'est pas ouvert au public.

¹⁹⁶ Cette eau a une très bonne qualité hygiénique. Elle est contrôlée tous les deux à trois mois par le service cantonal des eaux. La reconstruction relativement récente du captage et sa situation en pleine forêt assure à cette eau une stabilité dans sa qualité que n'offrent pas les autres fontaines du Jorat. Cette eau est particulièrement recommandée pour les aquariums, les machines à café ou même pour faire de la bière. Néanmoins, pour la plupart de ses utilisateurs, cette eau a le mérite de ne pas être chlorée, contrairement à celle du réseau de la ville de Lausanne mais on peut également constater qu'elle a acquis une certaine "aura" avec le temps et le bouche à oreille.

même endroit. Nous sommes plusieurs fois tombés sur des affiches pour des fêtes de la communauté portugaise de...Granges-Marnand. Ce lieu est donc suffisamment fréquenté par la communauté portugaise pour qu'il vaille la peine d'y afficher ce genre d'annonces. Cette affiche nous indique surtout que ce lieu n'est pas uniquement fréquenté par des personnes de la région lausannoise. Pour notre enquête, nous nous sommes placés logiquement à côté de la fontaine et avons interrogé ses usagers lorsqu'ils remplissaient leurs bouteilles.

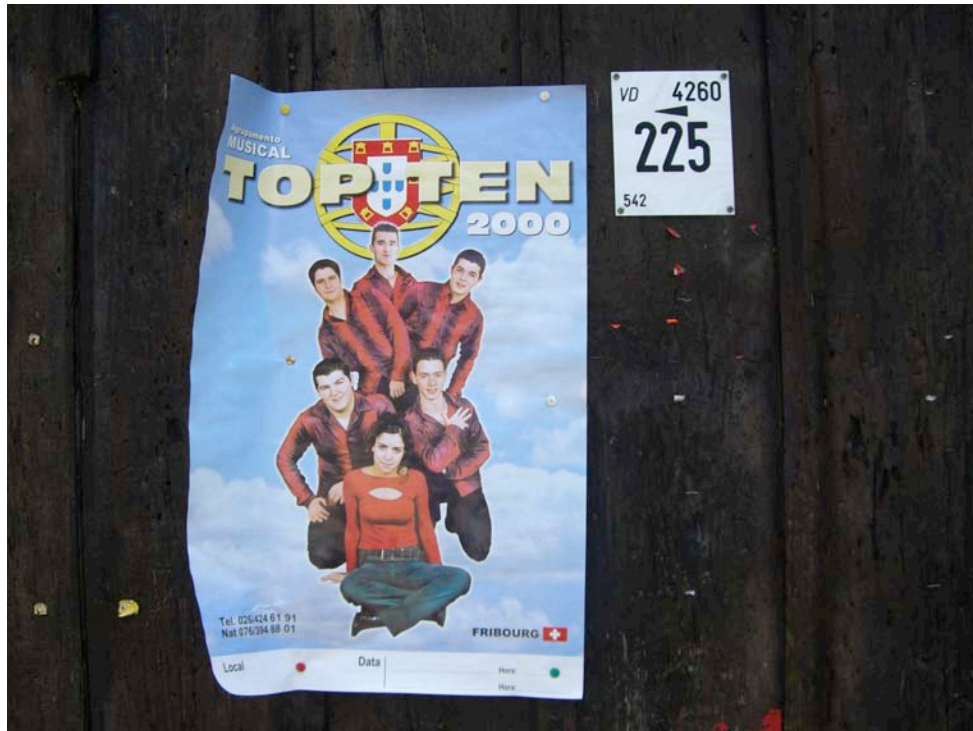


Figure 25. Affiche publicitaire pour un groupe musical portugais fribourgeois placardée sur la paroi du refuge jouxtant la fontaine de la route des Paysans¹⁹⁷

La place de pique-nique

Située à une dizaine de mètres de la fontaine, de l'autre côté de la route, sous de grands arbres, la place de pique-nique est particulièrement bien équipée. Les infrastructures se composent de trois tables, d'un barbecue avec sa réserve de bois, de troncs transformés en bancs ainsi que d'une poubelle installée dans une souche. Tous ces éléments en font un espace agréable, confortable et pratique puisqu'il est possible de parquer son véhicule à quelques mètres seulement. En outre, l'eau de la fontaine coule à proximité, que ce soit pour la vaisselle ou la consommation. Néanmoins, cet espace n'est pas à l'abri des nuisances. En effet, ce tronçon de la route des Paysans est rectiligne et assez large. Les véhicules y roulent particulièrement vite et produisent un bruit très dérangeant. De plus, la proximité de la place de pique-nique rend cette route dangereuse, particulièrement pour les enfants. Cet espace de pique-nique n'est donc pas aussi bucolique et tranquille qu'il n'y paraît de prime abord. Il est nécessaire de préciser que cette place n'est utilisée quasiment que durant le week-end. Nous nous sommes donc concentrés sur cette période pour interroger, chaque fois, un représentant de la famille ou du groupe de pique-niqueurs¹⁹⁸.

¹⁹⁷ Photographie personnelle.

¹⁹⁸ Il ne nous était en effet impossible d'interroger une à une chaque personne autour de la table. Ajouté à cela le fait que les pique-niqueurs restent en général toute la journée au même endroit, nous n'avons malheureusement pas pu récolter un échantillon assez important pour cette activité.



Figure 26. La place de pique-nique de la route des Paysans avec la fontaine en arrière-plan¹⁹⁹

7.5 Méthodologie

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous avons mené notre enquête au sein même des bois du Jorat en nous limitant à l'étude de cinq activités différentes. Cette étude n'est donc pas représentative des loisirs en forêt dans toute leur diversité et leur complexité mais nous pensons que ces activités suffisent pour confirmer ou infirmer l'hypothèse d'une différenciation sociale et spatiale dans l'exercice des loisirs en forêt.

Méthode d'observation

L'observation indirecte est la méthode d'observation que nous avons privilégiée. Par cette méthode, le chercheur ne récolte pas lui-même les données mais s'adresse aux personnes pour obtenir ces informations. Le questionnaire est le médium que nous avons utilisé pour récolter ces informations. Par essence, une enquête via questionnaire conduit à une analyse plutôt quantitative des données, alors que l'interview privilégie un traitement qualitatif des informations. Etant donné que nous voulons comparer objectivement les différents groupes entre eux, l'analyse quantitative, à partir de questions fermées, reste la méthode la plus fiable. Nous avons également tenté de saisir les visions et perceptions de la forêt au travers de questions ouvertes, que nous avons ensuite codées par thèmes et également en notant les commentaires et les remarques émises par les personnes interviewées. Ces dernières nous ont aidés à mettre de la chair autour de l'ossature des données statistiques. Elles se sont révélées utiles pour saisir les préoccupations des différents groupes.

Afin de saisir au mieux ces informations sous-jacentes, nous avons opté pour la méthode de l'enquêteur. C'est-à-dire que nous avons abordé les personnes puis posé nous-mêmes les questions et remplis le questionnaire. Cette méthode a l'avantage d'être plus conviviale pour la personne interrogée, ce qui améliore le taux de réponses. Dans une certaine mesure, il nous est ainsi possible

¹⁹⁹ Photographie personnelle.

de remplir le questionnaire correctement et dans son entier²⁰⁰. Malheureusement, cette méthode présente le défaut de passer par des intermédiaires. Pour certaines questions, la personne interrogée ne répond parfois pas ce qu'elle pense réellement mais plutôt ce qu'elle pense être bon de répondre²⁰¹. De plus, les circonstances dans lesquelles l'interview a pris place ont une influence certaine sur leurs réponses. Ensuite, l'enquêteur transcrit les réponses en les interprétant selon ses propres schèmes de pensée et doit parfois écarter une partie des informations pour que la question s'adapte au choix de réponses limité d'une question fermée. Enfin, lorsqu'il retravaille plus tard ces données, une partie des informations contextuelles a été perdue. Cette méthode nous semble cependant être la "moins mauvaise" des solutions. Néanmoins, nous sommes conscients que, dans ce type de travail, il est illusoire d'atteindre une objectivité complète.

Indicateurs

Notre questionnaire comprend 28 questions qui forment 5 groupes d'indicateurs²⁰².

Les indicateurs sociaux (sexe, âge, nationalité, formation, ménage, etc.) vont servir à définir les profils des usagers des bois du Jorat selon le lieu d'enquête.

Les indicateurs spatiaux (commune et quartier de résidence, type de logement, aspiration résidentielle, dimension verte de l'environnement d'habitat) ont pour fonction l'étude de la distribution spatiale des usagers des bois du Jorat, de même que l'appréciation de leur environnement d'habitat. Nous nous sommes attachés à tenir compte des perceptions qu'ont ces personnes de leur environnement d'habitat en analysant le taux de satisfaction mais aussi au travers de questions ouvertes sur la perception de leur quartier.

Les indicateurs sur l'usage de la forêt (fréquence et temps de visite, accompagnement, activités exercées, relation aux autres visiteurs, temps et moyens de transport pour se rendre en forêt, etc.) nous permettent de différencier, entre autres, les visiteurs occasionnels des visiteurs plus assidus des bois du Jorat. Il est en outre intéressant de rechercher les corrélations qui peuvent exister entre ce groupe et les indicateurs sociaux et spatiaux afin d'analyser si le style de vie et le lieu de vie ont bel et bien une incidence sur l'usage et la fréquentation des forêts. La perception de l'environnement forestier fait également l'objet d'une question. En demandant ce qui attire les gens en forêt nous cherchons à différencier les motivations fonctionnelles (usage des infrastructures, opposition à la ville), des motivations culturelles (nature, observation, etc.). Enfin, il ne faut pas omettre d'étudier l'influence qu'ont les autres espaces verts de Lausanne sur la fréquentation des bois du Jorat.

Les indicateurs sur la connaissance des bois du Jorat ont pour but de comparer les différents sites d'enquête, afin de déterminer si les groupes de personnes sont cloisonnés dans l'exercice de leur activité ou s'ils effectuent indifféremment des activités culturelles, fonctionnelles ou courantes²⁰³.

²⁰⁰ Nous pouvons en effet expliquer certaines questions peu claires et justifier la présence de questions qui peuvent parfois paraître incongrues ou d'ordre privé et qui de ce fait auraient certainement été délaissées par la personne, si elle avait dû y répondre par elle-même.

²⁰¹ Un autre problème apparaît pour les questions ouvertes. Les personnes n'ont pas forcément le temps de réfléchir à ce qu'elles vont répondre. Les réponses sont donc souvent peu détaillées et n'expriment que grossièrement leur pensée. D'autre part, la qualité des réponses varie également selon le vocabulaire, la capacité à s'exprimer ou simplement le fait d'être d'un naturel bavard ou taciturne (surtout lorsque le français n'est pas leur langue maternelle). Il est donc particulièrement compliqué de traiter ce type de question.

²⁰² Voir annexe VI : "questionnaire".

²⁰³ Malheureusement, il nous est impossible d'étudier tous les paramètres de cette thématique. En effet, une question concernant la connaissance du chemin des fontaines apparaît. Nous avons, en effet, défini ce parcours comme site d'enquête mais nous l'avons finalement écarté à cause de sa faible fréquentation. Par la suite, nous avons découvert, sur

Les remarques et commentaires émis librement par les usagers nous sont utiles pour prendre de la distance par rapport à notre problématique et ainsi percevoir leurs réelles préoccupations. C'est une manière plus vivante de cerner ces personnes que par la seule analyse des données brutes. Néanmoins, il est impossible de s'en servir pour faire des comparaisons objectives entre les groupes.

Bien que ces indicateurs soient assez nombreux et variés pour effectuer une analyse cohérente, il n'est pas possible d'utiliser tous les indicateurs désirés pour des raisons évidentes de discrétion. Les personnes interrogées sont généralement à cheval sur le respect de leur sphère privée et peuvent très bien décliner l'offre d'interview à cause de cela. Par exemple, nous avons dû abandonner toute question relative aux revenus. D'autre part, les réponses données pour la profession se sont révélées trop vagues pour effectuer une classification cohérente. Ainsi, il ne nous reste que l'indicateur du niveau de formation pour appréhender le niveau socio-économique des usagers des bois du Jorat. Sachant que BALLION et KALAORA se sont essentiellement basés sur ce dernier indicateur comme critère de détermination sociale, ce manque est certes gênant mais pas dramatique. Par ailleurs, nous avons tenté de contourner ce problème en effectuant une analyse poussée du lieu de résidence des usagers. L'étude de la structure socio-spatiale de la ville de Lausanne et de son agglomération nous donne quelques pistes pour définir grossièrement l'aisance des personnes interrogées d'après le quartier ou le type de commune dans lequel ils vivent. Bien entendu, cette méthode est sujette à caution mais elle peut néanmoins nous apporter des informations intéressantes.

Durée de l'enquête

Notre enquête s'est déroulée entre début avril et fin juillet mais une majorité des interviews s'est faite durant le printemps. Nous n'avons pas été en mesure d'effectuer une enquête courant sur l'année entière. En hiver, il est probable que les visiteurs ont un profil quelque peu différent mais le printemps est une période intéressante car les citadins se rendent en masse en forêt lors des premiers beaux jours et celle-ci n'est pas encore concurrencée par le lac et les piscines. En revanche, nous avons veillé à varier les jours et les heures de nos enquêtes afin de ne pas laisser de côté certaines catégories de la population. Ainsi nous disposons d'un échantillon équilibré entre le week-end et la semaine avec respectivement 47.4% et 52.6%. Certaines activités comme la collecte d'eau et surtout le pique-nique sont des activités effectuées le week-end. Pour celles-ci, il nous a donc semblé plus judicieux de concentrer nos enquêtes durant cette période.

Taille de l'échantillon

L'échantillon sur lequel se porte notre analyse compte 216 personnes. Nous avons tenté de diviser cet échantillon en parts égales entre les sites d'enquête mais des contraintes d'ordre pratique ont rendu cette tâche difficile²⁰⁴. Ainsi, selon les sites d'enquête, les échantillons sont les suivants :

- Les balades accompagnées : 37 personnes
- Le parcours Vita : 55 personnes

la route des Paysans, le site où se trouvent la fontaine et la place de pique-nique. Il était dès lors trop tard pour modifier le questionnaire en fonction. Nous ne pouvons donc utiliser que partiellement les résultats de ce groupe d'indicateurs.

²⁰⁴ Les groupes des participants aux balades accompagnées et des pique-niqueurs sont de petite taille. En effet, les pique-niqueurs viennent en forêt presque seulement le dimanche et il n'y a place que pour deux voire trois familles. Bien entendu, il n'est possible d'interroger qu'une seule personne par famille. Les balades accompagnées n'ont lieu que quelques fois par année et il n'y a parfois pas de pauses dans un lieu adéquat pour remplir un questionnaire. Nous avons tenté de remédier à ce problème en envoyant le questionnaire directement aux personnes faisant partie de la liste des participants aux balades, par l'entremise du service des FoDoVi. Malheureusement le taux de réponse n'a été que de 20%.

- Le chemin de Mauvernay : 67 personnes
- La fontaine sur la route des Paysans : 45 personnes
- La place de pique-nique : 12 personnes

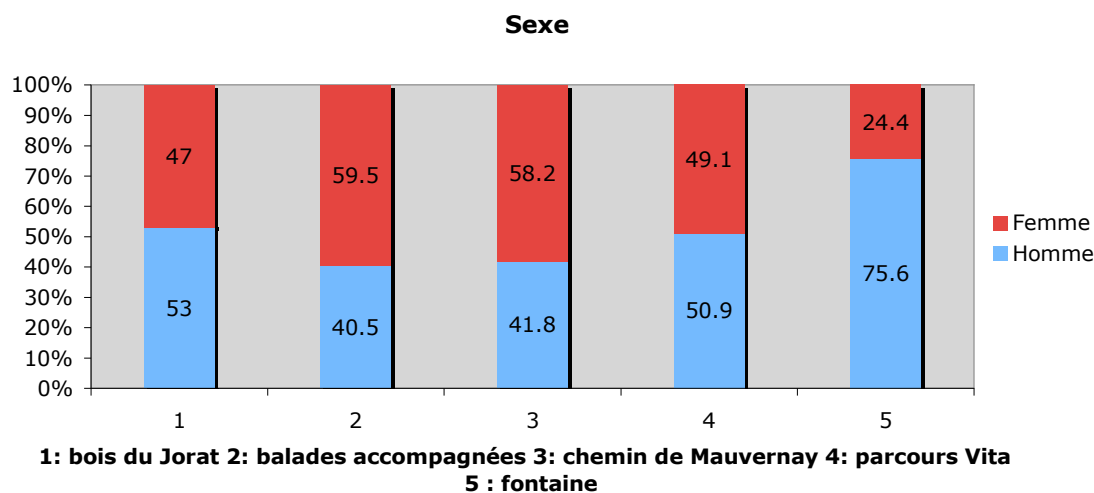
Il est regrettable que nous n'ayons pas réussi à obtenir des échantillons équilibrés mais les quatre premiers sont de taille suffisante pour effectuer une analyse, certes pas entièrement représentative mais néanmoins éclairante. Concernant les pique-niqueurs, la taille de l'échantillon n'est pas suffisante mais ses caractéristiques particulièrement homogènes et différentes des autres groupes font que ce groupe mérite d'être retenu avec les réserves qui s'imposent. En effet, il est important de garder en mémoire la taille de l'échantillon lors de la lecture de pourcentages qui peuvent paraître parfois particulièrement élevés par rapport aux autres groupes. Il est néanmoins intéressant de constater que, globalement, la majorité des personnes abordées ont pris le temps de répondre à nos questions. La méthode d'observation choisie s'est donc révélée payante mais c'est surtout le cadre forestier qui a été d'une grande aide. Les gens viennent dans les bois du Jorat pour leurs loisirs. Ils sont donc moins stressés et acceptent plus volontiers d'engager la conversation, surtout si le thème correspond à leur activité du moment. Le milieu forestier agit sur l'être humain, au bénéfice de notre étude. Il est quasiment certain qu'une même étude réalisée dans l'espace urbain n'aurait pas obtenu de tels résultats.

8. ANALYSE DES RESULTATS

8.1 Le profil des usagers des bois du Jorat

Introduction

Afin de déterminer s'il y a réellement une différenciation sociale entre les usagers des bois du Jorat, nous nous sommes basés sur une série d'indicateurs qui nous paraissent essentiels pour définir un individu. Le profil d'une personne se perçoit au travers de ces indicateurs qui sont souvent interdépendants. Néanmoins, nous savons que déterminer des groupes homogènes, différenciés selon leurs caractéristiques sociales est une gageure. Les sportifs ne peuvent pas être différents en tous points des marcheurs et ne peuvent avoir exactement le même profil entre eux. C'est pourquoi, nous nous sommes attachés à différencier ces groupes en analysant si leurs résultats s'éloignent ou s'approchent de la structure sociale de la population de l'agglomération lausannoise. Par exemple, il nous est impossible d'affirmer, comme le fait BALLION ou KALAORA, que la couche moyenne effectue une activité précise. En revanche, nous pouvons dire, sans nous tromper, que pour cette activité, tel type de population (femmes, personnes âgées, universitaires, etc.) est davantage présent en forêt que pour les autres activités étudiées et qu'il est également surreprésenté par rapport à son pourcentage moyen au sein de la population de l'agglomération. Ce n'est évidemment pas suffisant pour en tirer des conclusions irréfutables mais il nous est néanmoins possible de constater des différences importantes entre certains groupes.



Graphique 1. Sexe des usagers des bois du Jorat en général et selon leur activité (n :217/217)

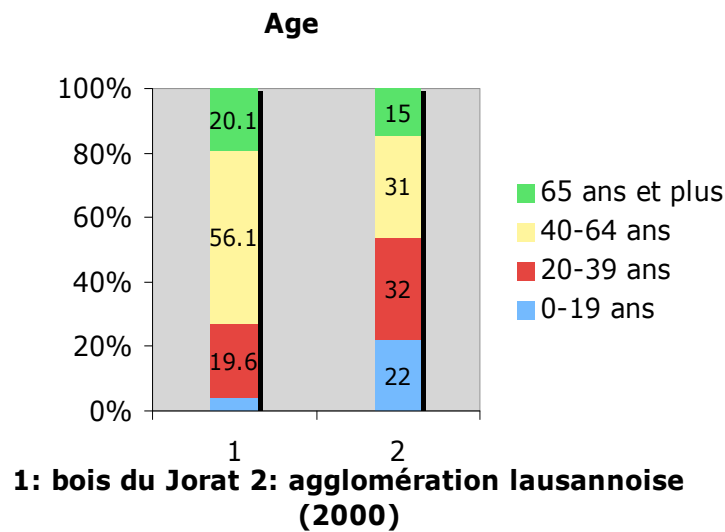
Sexe

Si l'on considère l'entier de nos échantillons, l'équilibre entre hommes et femmes est globalement respecté dans les bois du Jorat. On remarque néanmoins que les hommes sont plus nombreux que les femmes et donc en légère sur-proportion par rapport aux données sur la population lausannoise (47.6% d'hommes et 52,4% de femmes en 2000). Pourtant, une analyse plus précise des usagers des bois du Jorat selon leur activité nous révèle une autre image. Les femmes sont ainsi surreprésentées²⁰⁵ dans les activités culturelles, comme les balades accompagnées ainsi que la marche. En ce qui concerne les activités sportives, représentées ici par le parcours Vita, l'équilibre hommes-femmes est presque parfait. Il est intéressant de constater que ces résultats diffèrent de ceux de MATHIEU, dans son étude sur le parcours santé dans la forêt de Chailluz. Celui-ci observe seulement 39% de femmes. Il impute cela aux charges de la famille, au sentiment d'insécurité ou à

²⁰⁵ Par rapport à leur proportion au sein la population lausannoise.

leur manque de mobilité²⁰⁶. Cette étude a plus de 20 ans. Il est donc possible qu'aujourd'hui ce type d'activités sportives se soit démocratisé. Au contraire, la collecte d'eau est une activité essentiellement masculine, ce qui influence les résultats portant sur l'entier de nos échantillons²⁰⁷. Cette importante différence s'explique en termes pratiques. On remplit généralement son coffre d'énormes quantités d'eau. Le transport des bouteilles ou jarres d'eau est un travail de force plus adapté à la morphologie masculine. Enfin, nous n'avons pas jugé bon de présenter ici les résultats pour les pique-niqueurs. Comme il s'agit d'une activité essentiellement familiale, il n'est pas intéressant d'y étudier l'équilibre des sexes.

Age



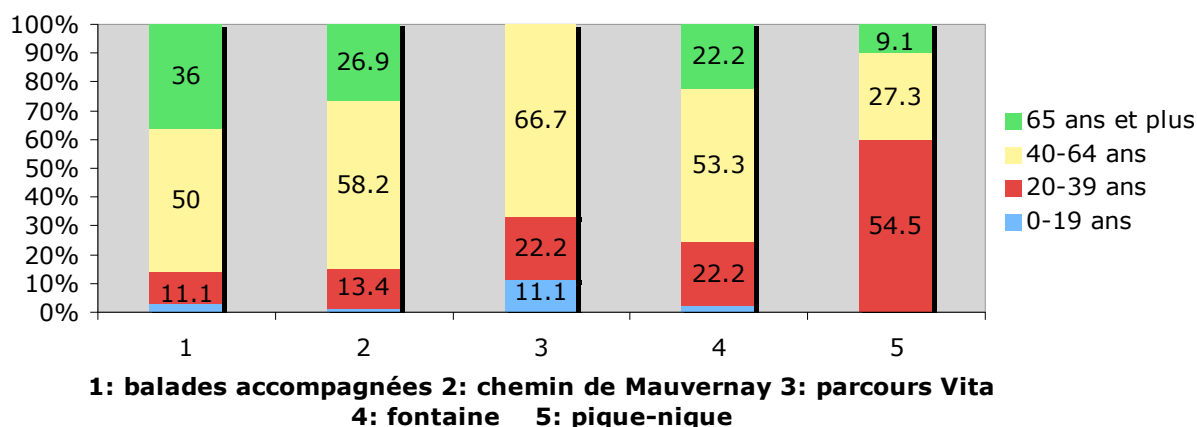
Graphique 2. Age des usagers des bois du Jorat et de la population de l'agglomération lausannoise (n:214/217)

Selon nos résultats, les jeunes sont quasiment absents des bois du Jorat (4.2%). Certes, notre méthode d'observation ne nous permet pas d'interroger les enfants lorsqu'ils sont avec leurs parents mais nous n'avons vu que très peu de familles se promenant dans cette forêt. Les 20-39 ans sont également sous-représentés dans les bois. Nous sommes ici en présence de la période active du cycle de vie. Le travail, les activités annexes et la charge des enfants restreignent le temps à consacrer aux loisirs en forêt. Ces contraintes s'atténuent par la suite. Les enfants commencent à acquérir leur indépendance. Il est désormais possible de prendre du temps pour soi. Dans ce sens, la sortie en forêt est une opportunité de délasserment. En résumé, les 40-64 ans sont toujours actifs mais ont plus de temps à consacrer aux loisirs. C'est pourquoi, cette catégorie représente plus de la moitié des personnes interrogées dans les bois du Jorat. Enfin, les retraités ont certes beaucoup de temps à disposition mais sont freinés par leur mobilité restreinte et leur condition physique, ce qui explique en partie cette faible sur-représentation.

²⁰⁶ MATHIEU, MAURER et PRAICHEUX (1989), p.59.

²⁰⁷ Voir la première colonne du graphique 1 : bois du Jorat.

Age selon l'activité



Graphique 3. Age des usagers des bois du Jorat selon leur activité (n:214/217)

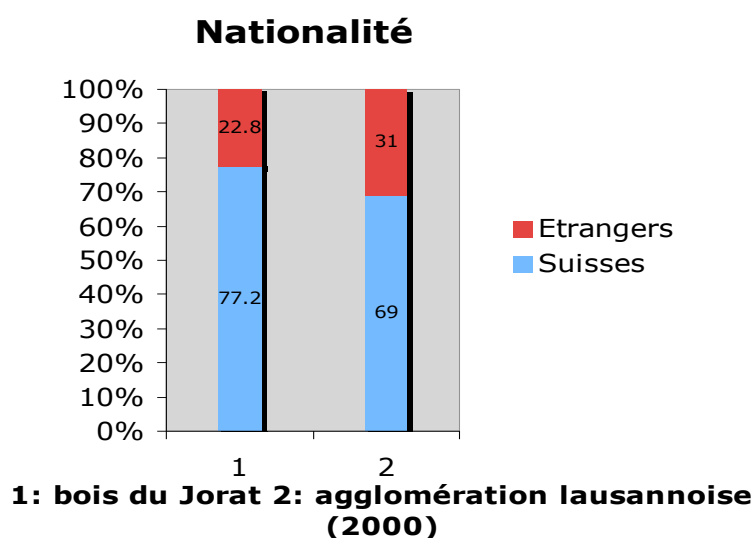
Les balades accompagnées attirent un public relativement âgé. En effet, les moins de 40 ans ne représentent que 14% des personnes interrogées. Il est vrai que ces balades ont souvent lieu la semaine, ce qui empêche une partie des personnes actives d'y prendre part. Cependant, nous avons constaté que celles-ci ne sont pas autrement présentes durant les balades qui ont lieu le week-end ou pendant les vacances scolaires. Il est d'ailleurs étonnant que les enfants qui participent souvent à ces balades dans le cadre scolaire ne réussissent pas à convaincre leurs parents d'y prendre part. Les plus de 40 ans sont donc majoritaires, avec une forte proportion de retraités. Ces derniers ont en effet le temps et la volonté de se tenir au courant et de participer à de nouveaux types d'activités culturelles. De plus, il est possible que l'effet "groupe guidé" soit vu plutôt positivement passé un certain âge.

La marche, qui est numériquement l'activité principale en forêt, suit également cette tendance. Il est probable qu'une étude ciblée sur les loisirs du week-end offrirait des résultats différents mais, globalement, il est possible d'affirmer que les bois du Jorat sont la chasse gardée des personnes d'âge mûr. Faut-il y voir un désintérêt des jeunes pour la nature de proximité ?

Même les activités sportives ne renversent pas cette tendance, bien qu'un nombre supérieur de jeunes y participe. Il est possible que les jeunes soient attirés davantage par des sports comme le VTT. Cependant, nous supposons que les adolescents et les jeunes actifs privilégient les sports en salle, les fitness qui sont plus proches de leur lieu de travail, ainsi que les sports d'équipe. Enfin, il est logique que les retraités ne pratiquent plus ce type d'activité physique.

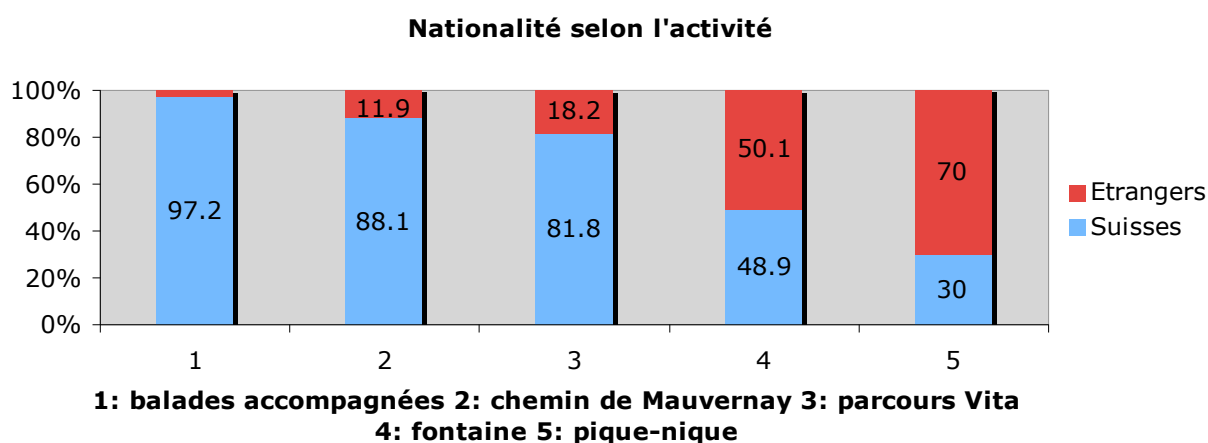
En ce qui concerne la récolte d'eau, nous ne pouvons pas tirer d'interprétations intéressantes des données, si ce n'est que ces personnes suivent grosso modo la tendance générale. En revanche, la seule activité pour laquelle les jeunes actifs sont sur-représentés est le pique-nique. Il est en effet le symbole de l'activité familiale.

Nationalité



Graphique 4. Nationalité des usagers des bois du Jorat et de la population de l'agglomération lausannoise (n:215/217)

A ce niveau d'interprétation, la proportion d'étrangers visitant les bois du Jorat (22.8%) s'approche de celle dans la population de l'agglomération lausannoise (31%). Il serait pourtant faux d'affirmer que les bois du Jorat sont un espace multiculturel, au même titre que le parc Bourget, par exemple. En effet, une analyse plus détaillée démontre une forte dissemblance entre les activités culturelles et courantes et les autres activités.



Graphique 5. Nationalité des usagers des bois du Jorat selon leur activité (n:215/217)

Au premier coup d'œil, il est possible d'opposer les balades accompagnées et la marche à la récolte d'eau et au pique-nique. Les étrangers sont quasi absents des balades accompagnées et largement sous-représentés sur le chemin de Mauvernay. Pourquoi les étrangers ne se rendent-ils pas en forêt ? Nous voyons deux pistes d'explication. La première est culturelle. Il est probable que les personnes originaires du sud de l'Europe ou du pourtour méditerranéen, n'identifient pas la forêt comme un espace identitaire où l'on retrouve ses racines. Au contraire, les habitants de l'Europe du Nord et de l'Europe centrale ont leur Histoire, leur patrimoine (contes, constructions, etc.) intimement liés à la forêt. Elle est, pour eux, un espace fortement valorisé. C'est notamment pour cette raison que l'on retrouve plus d'étrangers au bord du lac. La mer et par extension le lac sont des espaces valorisés. La deuxième piste réside dans le lien entre la nationalité est le niveau socio-économique. Actuellement, une grande partie des travaux peu qualifiés et peu rémunérés sont assurés par des

personnes étrangères. Elles ont donc remplacé ce que KALAORA nomme "les couches populaires". Elles accumulent les contraintes qui réduisent leur champ de loisirs (peu de temps à disposition après le travail, fatigue physique, mobilité restreinte, manque d'intégration et de connaissance de son environnement, etc.). Dès lors, la forêt, située en dehors de leur espace de vie quotidien, n'est pas considérée comme un espace de loisirs.

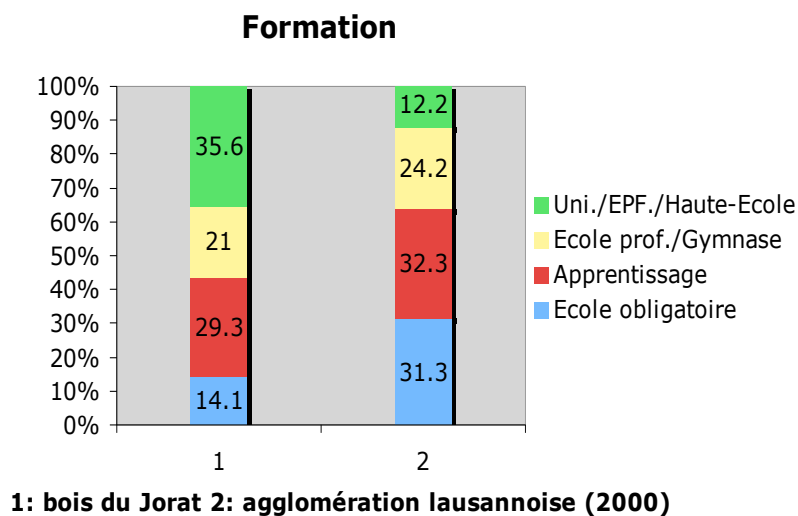
Le sport en forêt attire un peu plus les étrangers mais seulement les immigrés dotés d'un haut niveau socio-économique. Ainsi, la plupart des adeptes du parcours Vita sont Français ou viennent d'autres pays du nord de l'Europe.

Au contraire, les personnes interrogées sur le site de la route des Paysans ont un profil qui diffère grandement de celui des personnes pratiquant leur activité au Chalet-à-Gobet. La moitié des personnes venant chercher l'eau des bois du Jorat est étrangère. Celles-ci viennent essentiellement du sud de l'Europe (20% de Portugais et 6.7% d'Italiens) et des Balkans. Il est intéressant de constater que nous n'avons rencontré aucune personne extra-européenne. La taille de ces communautés influence forcément cet état de fait, mais il est probable que des critères d'intégration ou d'autres critères culturels agissent également.

Pourquoi se rendent-ils dans cet endroit isolé de la forêt, alors qu'ils sont absents du principal pôle de loisirs ?

Il est nécessaire de rappeler que la collecte d'eau est une activité fonctionnelle qui n'a pas un lien direct avec le cadre forestier. La fontaine et son eau sont donc les raisons principales de leur visite. Ces personnes ne font traditionnellement pas confiance en l'eau du réseau. C'est pourquoi elles acceptent de faire un long trajet pour venir chercher une eau de qualité. Ces communautés fonctionnent par réseaux. Le bouche-à-oreille est donc à l'origine du succès de ce lieu qui n'est, en réalité, pas des plus accueillants et de cette eau qui n'a pas des qualités aussi exceptionnelles qu'on le prétend. Pour certains, ce lieu est uniquement un lieu de passage, dans le sens où l'arrêt à la fontaine fait partie du trajet entre le lieu de travail et le lieu de résidence. Pour d'autres, la recherche d'eau permet une première approche du milieu forestier joratois, qu'ils ne connaissent pas. Ils vont commencer à rayonner à partir de ce point qui leur est familier même s'il n'est pas le plus accessible des bois du Jorat. Mais le plus souvent ils vont s'y installer pour effectuer l'autre activité privilégiée des communautés étrangères : le pique-nique.

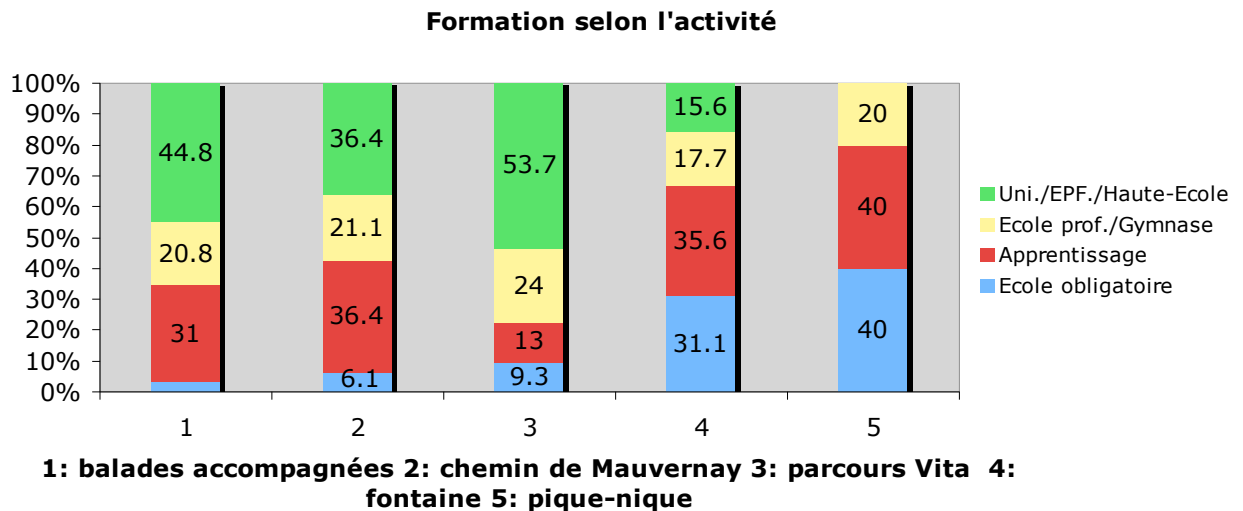
Comme nous l'avons vu, la place de pique-nique jouxte la fontaine, de l'autre côté d'une route particulièrement dangereuse. Ce n'est pas l'endroit le plus tranquille, il s'agit néanmoins de l'un des seuls endroits où nous avons vu des gens pique-niquer. Ce lieu est fréquenté par les communautés étrangères balkaniques, turques et portugaises. Celles-ci se rassemblent en famille, parfois élargie, pour passer une journée agréable dans un lieu qu'elles considèrent comme "tranquille", confortable et qu'elles connaissent, tout simplement.

Formation

Graphique 6. Niveau de formation des usagers des bois du Jorat et de la population de l'agglomération lausannoise (n:205/217)

La formation est un indicateur primordial dans le cadre de notre travail. Il nous permet, en effet, de confronter les théories de BALLION et KALAORA à la réalité de la fréquentation de loisirs dans les bois du Jorat. En analysant ce graphique, nous constatons que les personnes ayant un niveau de formation moyen (apprentissage, école professionnelle, gymnase) sont normalement représentées dans les bois du Jorat. Les différences se marquent aux "extrêmes" de formation. Ainsi, une minorité (14,1%) des personnes interrogées ont un faible niveau de formation. En revanche, plus du tiers (35,6%) des usagers des bois du Jorat sont de niveau universitaire ou équivalent. Cette proportion est d'autant plus impressionnante si on la compare à celle de l'agglomération lausannoise. Proportionnellement, on rencontre trois fois plus d'universitaires dans les bois du Jorat que dans le reste de l'agglomération. Les résultats de l'étude de MATHIEU sur le secteur des Grandes Baraques dans la forêt périurbaine de Chailluz confortent cette tendance avec 26% des visiteurs ayant suivi des études supérieures et 27% des études primaires²⁰⁸. Néanmoins, la différenciation sociale est encore plus marquée dans les bois du Jorat. Il est donc possible de discerner une forme d'élitisme dans la fréquentation de cette forêt.

²⁰⁸MATHIEU, MAURER et PRAICHEUX (1989), p59.



Graphique 7. Niveau de formation des usagers des bois du Jorat selon leur activité (n:205/217)

La sur-représentation des usagers ayant suivi des études supérieures est encore plus flagrante si l'on s'attache à l'analyse des activités pratiquées, mais elle ne concerne pas toutes les activités. Comme nous l'avons vu pour la nationalité, il est à nouveau possible de différencier les groupes effectuant les balades accompagnées, la marche ou la parcours Vita, des groupes venant collecter l'eau dans les bois et pique-niquer. En effet, près de la moitié des participants aux balades accompagnées sont de formation supérieure (44, 8%), alors que seulement 3,4% ont une formation qui se réduit à l'école obligatoire. Les personnes peu formées ne participent pour ainsi dire pas à ce type d'activité. Se sentir en mesure de suivre un groupe et de comprendre les explications données par le bûcheron n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît. L'intérêt pour le fonctionnement du milieu forestier dépend du bagage de connaissances que l'on possède et des moyens intellectuels dont on dispose pour acquérir et développer ces connaissances. Il n'est pas usurpé d'affirmer que les études incitent à la curiosité, à cette envie de connaître et comprendre son environnement qui va pousser certaines personnes à s'inscrire aux balades accompagnées ou simplement à en connaître l'existence.

La structure du niveau de formation des marcheurs et promeneurs est comparable à celle des participants aux balades accompagnées mais la prépondérance des universitaires y est moins marquée (36,4%). En outre, il faut être conscient que la majorité des visiteurs de cette forêt sont des marcheurs ou des promeneurs et qu'ils représentent le plus grand de nos échantillons. La sur-représentation des universitaires et la sous-représentation des personnes sans formation postscolaire sont donc des phénomènes d'envergure. Ces résultats nous rapprochent des conclusions de BALLION qui voit dans la marche une activité "noble", privilégiée par les couches élevées de la hiérarchie sociale.

A notre grande surprise, plus de la moitié des utilisateurs du parcours Vita ont suivi une formation supérieure. Il est vrai que ce type d'activité n'a pas l'aspect ludique qui profite à d'autres sports. Le but premier du parcours Vita est de se maintenir en forme. Il faut donc une bonne dose de motivation pour effectuer régulièrement des exercices qui sont souvent fatigants et parfois rébarbatifs, sans pression d'un groupe ou du porte-monnaie²⁰⁹. Avoir conscience des bienfaits des exercices en plein air pour la santé est une chose. Prendre du temps pour se déplacer régulièrement en forêt afin de les effectuer correctement et systématiquement en est une autre. Il est possible que cette pratique soit liée au niveau d'éducation et donc au niveau socio-économique de la personne.

²⁰⁹ Nous entendons par là la rentabilisation d'un abonnement de fitness ou autre.

Nous assistons à un renversement de tendance en ce qui concerne la récolte d'eau et le pique-nique. Les proportions se rapprochent de celles de la population de l'agglomération lausannoise. Globalement, un tiers (31,1 et 40%) des personnes interrogées disposent uniquement d'une formation minimale. Bien entendu, cet indicateur est ici étroitement lié à la nationalité et certainement au niveau socio-économique. Ces deux derniers groupes appartiennent donc aux catégories moins favorisées de la population. A partir de ces indicateurs, nous ne sommes pourtant pas en mesure de déterminer si ils ne détiennent pas les codes sociaux qui leur permettraient de comprendre et d'user de l'espace forestier au même titre que les universitaires mais nous constatons cependant qu'ils se limitent à l'exercice d'une activité fonctionnelle liée aux besoins du ménage, ainsi qu'à l'exercice d'une activité centrée sur la famille. Aller chercher de l'eau équivaut à s'approprier une ressource gratuite, qui se trouve être en forêt. Cette même forêt est, pour les pique-niqueurs, un lieu adéquat pour réunir la famille élargie, ce qui n'est souvent pas possible à l'intérieur d'un appartement petit et pas toujours agréable²¹⁰. Dans ce sens là, il y a peut-être une détermination sociale selon le type d'activité effectué en forêt.

Taille du ménage

La taille des ménages (n:212/217) est un indicateur qui nous permet de discerner grossièrement les personnes seules, des couples et des familles. Les résultats obtenus ne sont pas des plus intéressants car ils sont étroitement liés à l'âge des personnes interrogées. Certaines particularités méritent néanmoins d'être soulignées. Logiquement, les balades accompagnées et la marche attirent essentiellement les personnes seules (env. 20%) et surtout les couples ou ménages de deux personnes²¹¹ (env. 47%). En revanche, 43% des adeptes du parcours Vita font partie de ménages de quatre personnes ou plus. Ces sportifs ont donc souvent des enfants à charge. Il sera donc intéressant de voir s'ils viennent généralement en famille en forêt. Enfin, nous ne sommes pas étonnés de constater que seulement 11.4% des pique-niqueurs ont un ménage de 1-2 personnes et que les familles de plus de cinq personnes sont particulièrement nombreuses

Conclusion

PROFIL GENERAL	Balades accompagnées	Chemin de Mauvernay	Piste Vita	Fontaine	Place de pique-nique ²¹²
Sexe	Homme/Femme	Homme/Femme	Homme/Femme	Homme	Famille ²¹³
Nationalité	Suisse	Suisse	Suisse	Etrangère	Etrangère
Age	40-64 / 65 et plus	40-64 / 65 et plus	40-64	40-64	20-39
Ménage	2	2	4 / 5 et plus	3	5 et plus
Formation	Supérieure	Supérieure	Supérieure	Représentatif de la population	Scolarité obligatoire / Apprentissage

Tableau 1. Profil général des usagers des bois du Jorat selon leur activité. [Gras : plus de 20 points supérieur au pourcentage moyen de la population de l'agglomération lausannoise (SCRIS, recensement de 2000)].

²¹⁰ Selon KALAORA, la forêt équivaut, pour les couches moyennes, à un substitut de l'habitat pavillonnaire mais dans un espace naturel et public.

²¹¹ Nous faisons ici une interprétation d'après nos observations directes, car il est tout à fait possible qu'un ménage de deux personnes soit composé d'un parent et d'un enfant mais ceci est plus rare.

²¹² Dans ce tableau, le profil général du pique-niqueur est noté comme indication, faute à un échantillon insuffisamment important.

²¹³ Selon les données, la majorité des personnes interviewées sont des hommes mais ceux-ci se trouvent le plus souvent en famille.

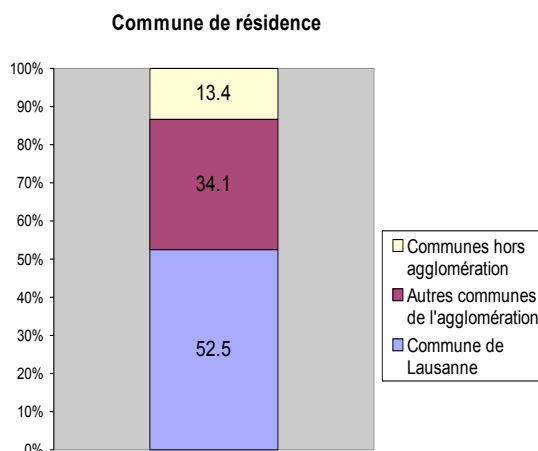
Ce tableau récapitulatif montre clairement quels sont les indicateurs qui démontrent que nous avons à faire à des populations différentes selon l'activité qu'elles effectuent en forêt. Ainsi, la nationalité, le niveau de formation et dans une certaine mesure l'âge nous apprennent que les participants aux balades accompagnées ont un profil similaire aux marcheurs de la plaine de Mauvernay. Les usagers du parcours Vita s'apparentent à ce premier groupe, même s'ils ont leurs particularités. Enfin, les pique-niqueurs et les collecteurs d'eau ont un profil assez semblable mais sont en revanche radicalement différents des autres usagers de la forêt. Une différenciation sociale semble donc bien avoir lieu selon l'activité effectuée en forêt.

De façon générale, l'étude des profils nous conforte dans l'idée que les usagers des bois du Jorat ne sont pas représentatifs de la population de l'agglomération lausannoise. Si l'on considère les activités culturelles, comme les balades accompagnées et les activités courantes, telles que la marche ou le sport (parcours Vita), nous remarquons que leurs adeptes sont assez âgés et disposent d'un haut niveau de formation qui traduit certainement un niveau de vie élevé. En revanche, les personnes étrangères ou d'un faible niveau de formation se retrouvent, certes, en forêt mais sont moins nombreuses et y effectuent des activités fort différentes. De plus, ces deux catégories de population ne se mélangent pas ou très peu. En effet, elles fréquentent des endroits différents de la forêt. La fontaine et la place de pique-nique de la route des Paysans sont assez éloignées de la plaine de Mauvernay. De plus, sans l'eau de la fontaine, il n'est pas certain que cette frange de la population se rendrait en forêt. Au regard de ces résultats, nous pouvons affirmer que le style de vie a une certaine influence sur le fait de se rendre en forêt et que cet espace est privilégié par une certaine élite de la population.

8.2 Le lieu de vie des usagers des bois du Jorat

Introduction

Dans ce travail, nous avons à cœur d'étudier s'il y a une détermination spatiale des usagers des bois du Jorat. Ce terme a pour nous plusieurs significations différentes. Premièrement, il s'agit d'étudier si la proximité du lieu de vie aux bois du Jorat est un facteur déterminant la fréquentation de cette forêt. C'est pourquoi nous analysons la répartition spatiale des domiciles de ces usagers. Deuxièmement, nous tenons compte du logement et de la perception qu'en a l'utilisateur. Pour des raisons pratiques, le seul critère que nous avons retenu est le type de logement. Nous voulons ainsi différencier grossièrement les personnes habitant une villa des personnes logeant dans un immeuble locatif. Il serait intéressant de prendre en compte également le nombre de pièces disponibles par membre du ménage ou la taille de l'appartement afin de vérifier si les gens qui habitent à l'étroit ont tendance à apprécier les vastes espaces libres qu'offre la forêt. Troisièmement, ce terme désigne enfin l'environnement d'habitat, soit ce qui est autour du bâtiment d'habitation. Nous cherchons particulièrement à savoir si la présence ou l'absence de végétation (les forêts et parcs de proximité ou simplement les arbres, jardins et pelouses autour de la maison) peut inciter les gens à se rendre en forêt. Malheureusement, nous sommes limités à n'étudier que les personnes qui se rendent dans les bois du Jorat et nous n'avons pas trouvé de statistiques (pour la population lausannoise) auxquelles il serait possible de comparer nos résultats sur ces thèmes. Nous pouvons donc seulement faire des constatations, sans savoir si les perceptions qu'ont les usagers de leur lieu de vie sont représentatives de celles de la population dans son ensemble. Cependant, il reste tout à fait possible de faire des comparaisons entre nos échantillons et d'en tirer des informations intéressantes.

*Le domicile***Répartition générale**

Graphique 8. Lieu de résidence des usagers des bois du Jorat par rapport à l'agglomération lausannoise (n:217/217)

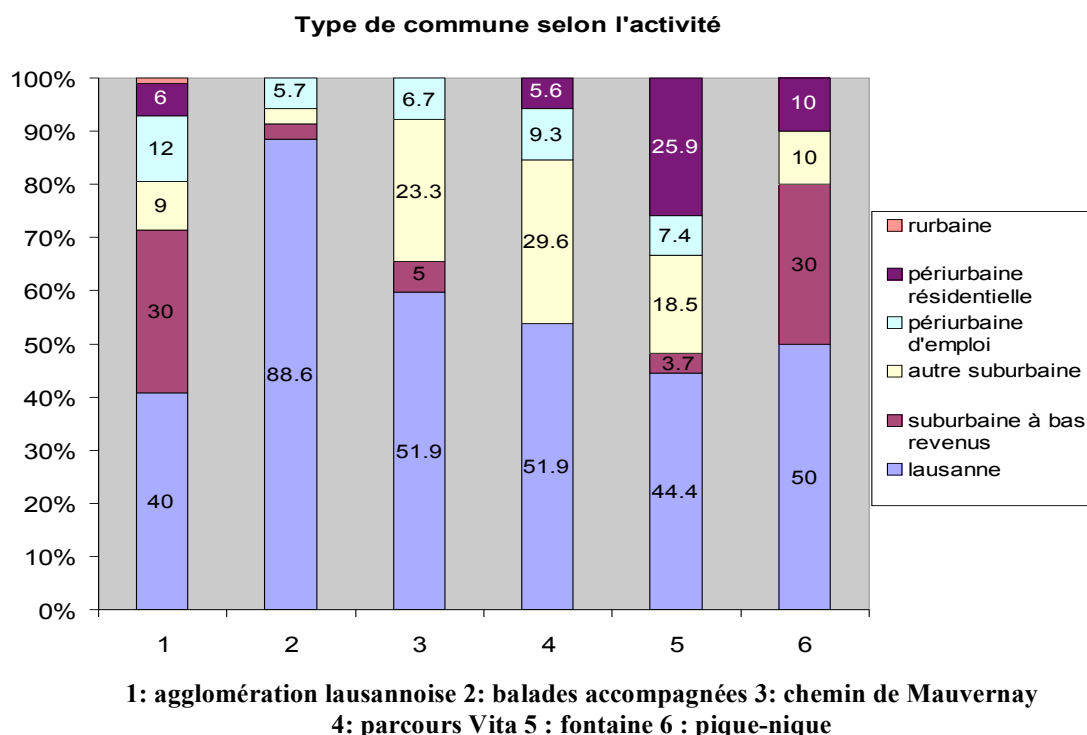
Plus de la moitié (52,5%) des personnes interrogées habitent la commune de Lausanne. Ce résultat est assez positif si l'on pense que la ville-centre n'est pas toute proche. En revanche, un tiers (34,1%) seulement des visiteurs viennent des autres communes de l'agglomération. Ce résultat est en dessous de ce qui pouvait être attendu car ces communes hébergent tout de même 60% de la population de l'agglomération lausannoise. Les bois du Jorat jouent donc efficacement leur rôle d'espace naturel de loisirs, en premier lieu pour Lausanne et en second lieu pour le reste de l'agglomération. Nous avons en outre répertorié plus de 38 communes de résidence différentes, dont la plupart se trouvent en dehors de l'agglomération. L'aire d'attraction des bois du Jorat est donc large mais n'est pas concentrique. En effet, la majorité de ces communes appartiennent à la région du Jorat, du plateau du Jorat et de la Broye²¹⁴. Mais, numériquement, seulement 13,4% des usagers des bois du Jorat habitent en dehors de l'agglomération. La distribution spatiale du lieu de vie de notre échantillon est particulièrement dispersée. En effet, hormis Lausanne, seulement trois communes réunissent plus de cinq personnes interrogées : Savigny (6), Epalinges (16) et Pully (17).

Répartition selon le type de commune

Dans la partie 4.5, nous avons analysé la structure socio-spatiale de l'agglomération lausannoise et nous avons vu qu'hormis une opposition est-ouest, elle respectait grossièrement le modèle radio-concentrique. Nous allons donc reprendre la typologie de communes créée par BOCHET à partir de ce modèle et la confronter à nos données pour voir si une différenciation spatiale s'ajoute à la différenciation sociale que nous avons déterminée par l'étude des profils des usagers des bois du Jorat²¹⁵.

²¹⁴ Les limites de cette aire passent grosso modo par Granges-Marnand au nord, Oron à l'est et Thierrens à l'ouest. Cette répartition est certainement influencée par la situation de notre aire d'étude qui se trouve dans la partie est des bois du Jorat.

²¹⁵ Pour avoir une vision spatiale de cette typologie, se référer à la figure 4.



Graphique 9. Type de commune de résidence des usagers des bois du Jorat selon l'activité et par rapport à l'agglomération lausannoise (n:217/217)

Après étude des résultats, nous sommes forcés de constater que cette typologie ne permet pas d'arriver à des conclusions nettes quant à la différenciation spatiale des usagers selon leur activité. On pourrait croire que les marcheurs, les participants aux balades accompagnées et les adeptes du parcours Vita ont tendance à habiter les communes périurbaines, soit les communes les plus aisées et les moins urbaines. Ce n'est pourtant pas le cas. Étonnamment, les participants aux balades accompagnées habitent presque tous la ville de Lausanne (83,8%) contrairement aux autres groupes. Comment expliquer cela ? La majorité de ces personnes sont assez âgées, voire à la retraite. Or, nous savons que les personnes âgées ont tendance à habiter le centre-ville. Voici peut-être une partie de l'explication. Il nous reste à déterminer s'ils habitent les beaux quartiers ou les quartiers défavorisés de Lausanne.

Les marcheurs et les sportifs habitent globalement aux mêmes endroits, plus particulièrement dans les "autres communes suburbaines", que sont Epalinges et Pully. Ces deux communes ont des quartiers aisés et bien arborisés, tout en étant proches du centre-ville. De plus, ces deux communes se trouvent à proximité des bois du Jorat. Il semble donc que ces deux groupes jouissent d'une situation privilégiée pour la fréquentation des bois du Jorat. Il est néanmoins intéressant de signaler qu'un nombre non négligeable de personnes viennent de l'extérieur de l'agglomération pour marcher au Chalet-à-Gobet.

Une autre grande surprise de cette analyse concerne la récolte d'eau. 40% des amateurs d'eau pure habitent en dehors de l'agglomération lausannoise. Ceci est une preuve que cette activité n'entre pas dans la logique de la sortie en forêt. On ne vient pas à cet endroit parce qu'il représente un espace naturel en dehors de la ville. On ne délaisse pas non plus cet endroit car des forêts existent plus proches de son domicile. On vient ici pour l'eau indépendamment de son lieu de domicile et la réputation de celle-ci est si importante qu'on n'hésite pas à se déplacer de Romont, Henniez ou Rue pour remplir ses bouteilles.

Enfin, le lieu de résidence des pique-niqueurs correspond particulièrement bien à leur profil. Près du tiers (30%) de ces personnes habitent les communes suburbaines à bas revenus de l'ouest lausannois, alors que presque personne ne vient de ces communes pour effectuer les autres activités. Voici donc un nouvel élément qui nous permet de supposer que les pique-niqueurs appartiennent aux "couches populaires" de la population.

Répartition selon la situation au sein de Lausanne-région

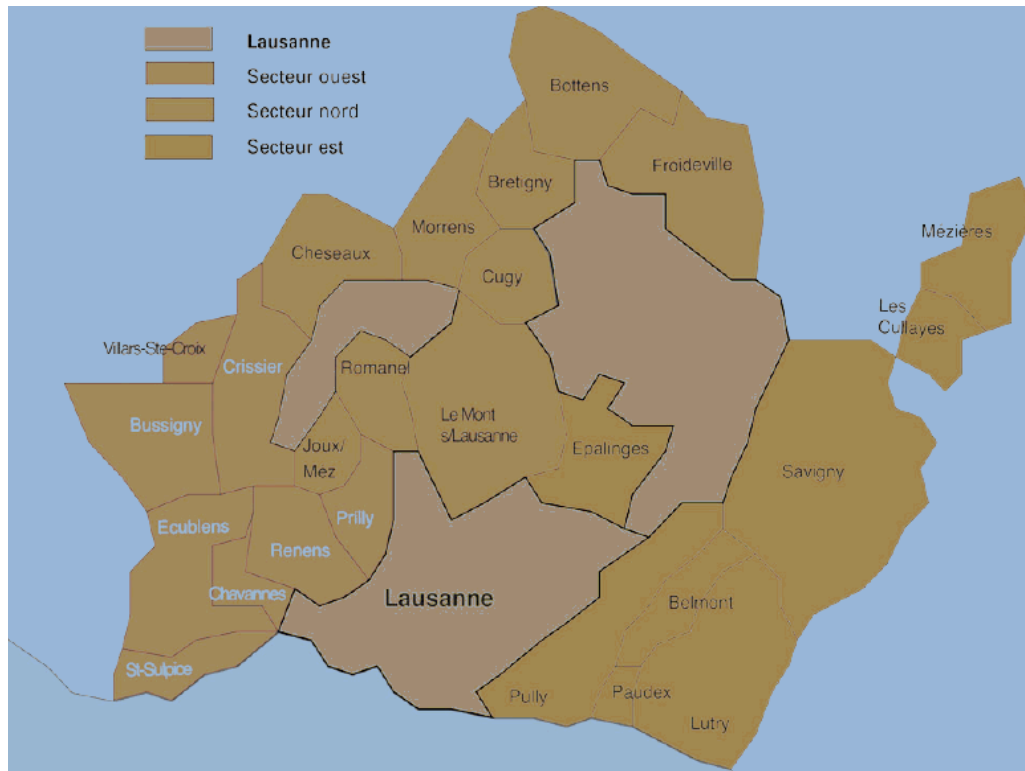


Figure 27. Les secteurs de Lausanne Région²¹⁶

Nous avons déterminé que l'est et l'ouest lausannois ont des populations sensiblement différentes. Logiquement, les habitants de l'est lausannois se rendent plus facilement dans les bois du Jorat car ils sont plus proches et correspondent au profil type de l'utilisateur de cette forêt. Ils sont donc largement sur-représentés dans les activités courantes. En revanche, les personnes habitant l'ouest lausannois ne viennent quasiment pas dans les bois du Jorat. Il est vrai que ceux-ci sont déjà à plus de quinze minutes de voiture de leur domicile et sont donc concurrencés par le lac ou d'autres forêts plus proches. Ce sont donc essentiellement les pique-niqueurs, au niveau socio-économique assez bas, qui proviennent de cette région. Comme nous l'avons vu, ils connaissent les bois du Jorat grâce à la fontaine et utilisent son espace de pique-nique car il est beaucoup plus tranquille et car il est beaucoup moins fréquenté que Vidy, où se rendent généralement leurs semblables.

Répartition par quartiers lausannois

Plus de 50% des personnes interrogées habitent Lausanne. Il est réducteur de considérer cet espace comme une seule entité, d'autant plus qu'il n'est pas homogène. C'est pourquoi nous avons décidé d'utiliser le découpage de la commune en quartiers statistiques créé par le SCRIS. Ce découpage

²¹⁶ Carte tirée du site du SCRIS : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

n'est pas des plus détaillé car il ne permet pas d'individualiser chaque quartier mais il reste celui qui correspond le mieux à la précision des informations données par les personnes interrogées.

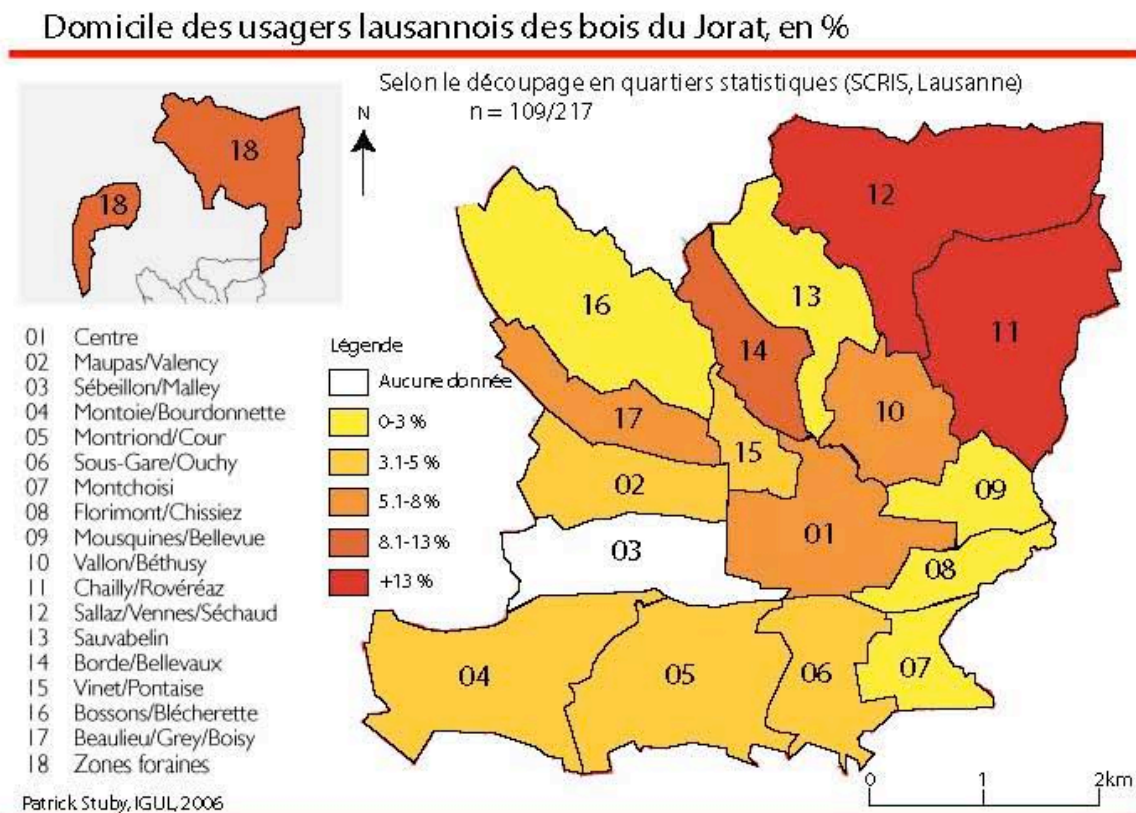


Figure 28. Domicile des usagers lausannois des bois du Jorat²¹⁷

La proximité du quartier aux bois du Jorat est un facteur primordial, même à l'intérieur de Lausanne. Ainsi 29,1% des visiteurs lausannois viennent des quartiers nord-est de la Sallaz, Isabelle de Montolieu et Chailly. De plus, 10,9% habitent directement le Chalet-à-Gobet et ses environs alors que ces quartiers sont très peu peuplés. En revanche, on pourrait penser que les habitants des quartiers sud de Lausanne sont quasiment absents des bois du Jorat et ils privilégient le lac. En réalité, ils sont certes moins présents dans les bois que les habitants des quartiers centraux mais représentent néanmoins 14,4% des visiteurs. Cette analyse générale nous permet de relever un autre facteur intéressant. Les habitants des quartiers bordant les bois de Sauvabelin sont plus présents dans les bois du Jorat que ceux de la plupart des autres quartiers lausannois. C'est le cas notamment pour les quartiers de Rouvraie, de la Sallaz ou, dans une moindre mesure, de Bellevaux. Il est donc possible que l'existence d'une forêt dans son environnement d'habitat amène les gens à fréquenter d'autres espaces verts de ce type.

²¹⁷ Carte modifiée, tirée du site du SCRIS : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

Domicile des participants lausannois aux balades accompagnées, en %

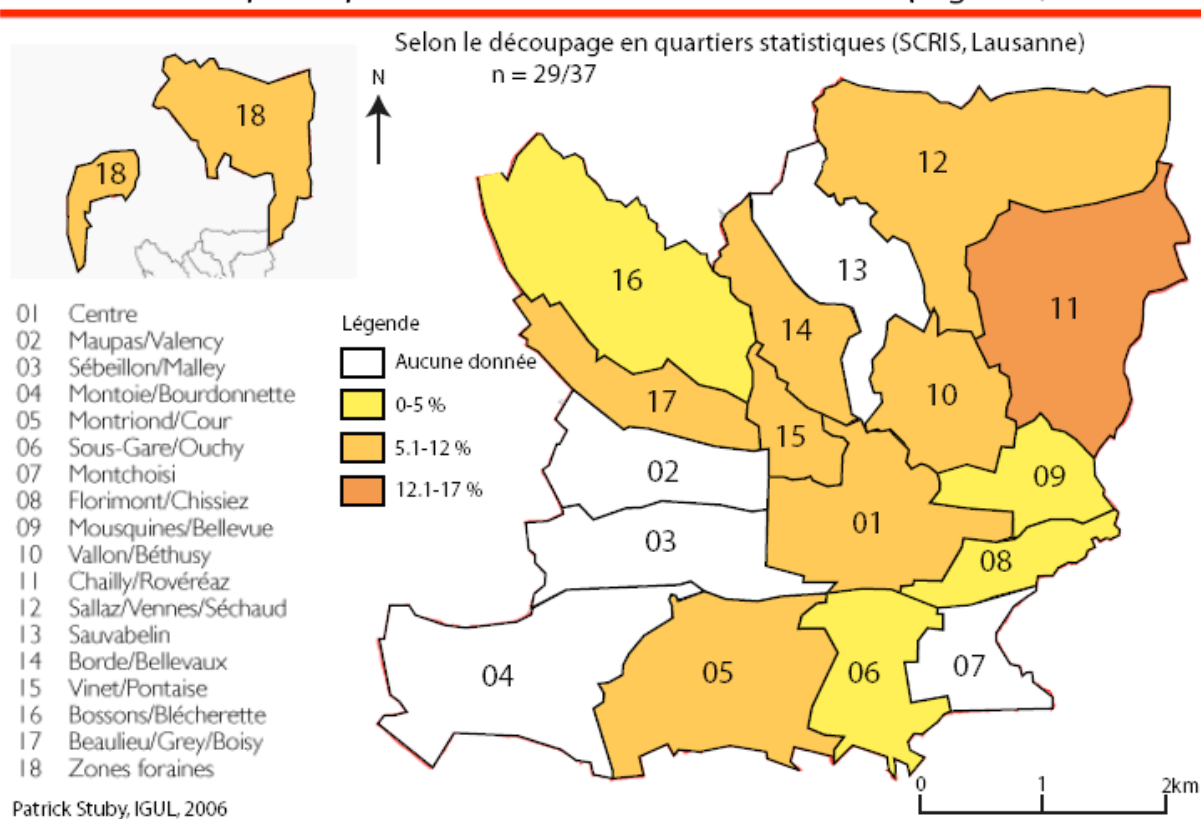


Figure 29. Domicile des participants lausannois aux balades accompagnées²¹⁸

Les participants aux balades accompagnées ne se concentrent pas dans une région précise de la ville. Ils sont néanmoins plus présents dans le quartier de Chailly, qui est l'un des quartiers les plus aisés de la ville. En revanche, aucun n'habite le sud-ouest de la ville où se situent les quartiers défavorisés qui sont soumis à l'attraction du lac et du parc Bourget.

²¹⁸ Carte modifiée, tirée du site du SCRIS : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

Domicile des usagers lausannois du chemin de Mauvernay, en %

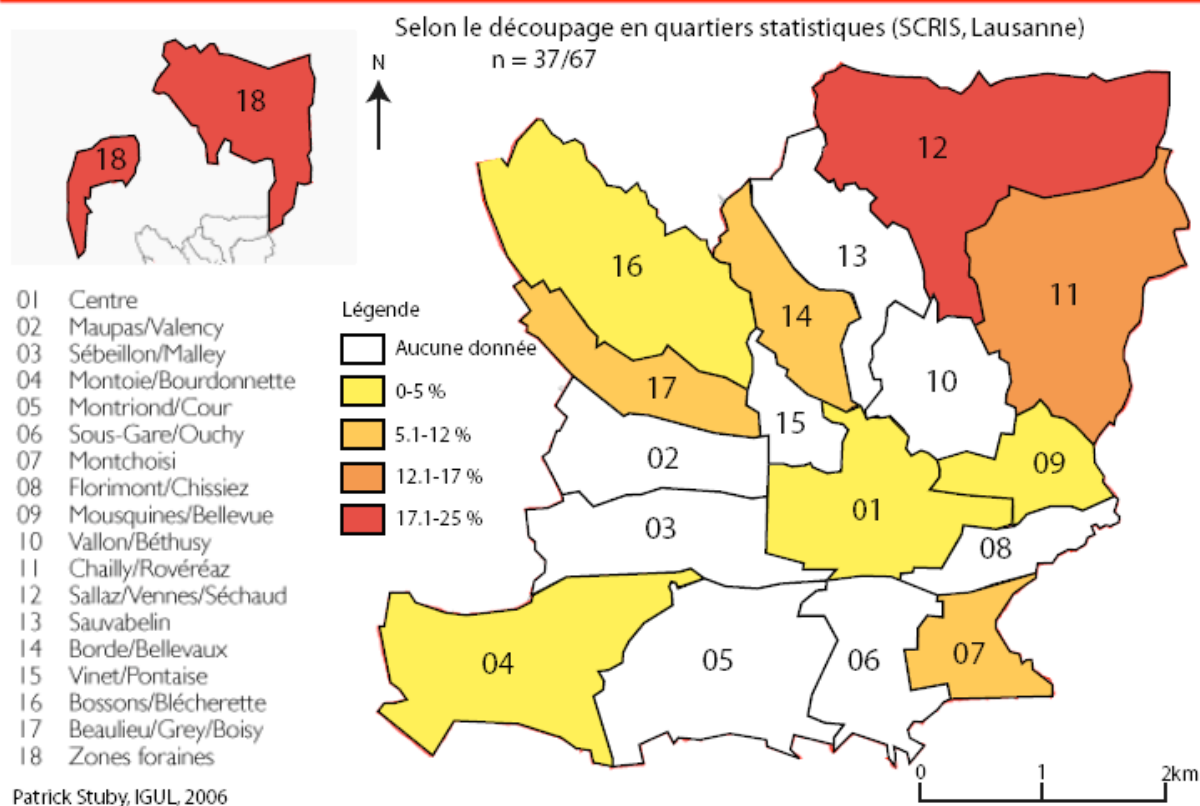


Figure 30. Domicile des usagers lausannois du chemin de Mauvernay²¹⁹

Les marcheurs tendent à habiter clairement des quartiers aisés, proches des bois du Jorat. Ainsi, 21,6% d'entre eux habitent les zones foraines et 18,9 % la région de Vennes - la Sallaz, essentiellement dans le quartier d'Isabelle de Montolieu. Il est important de constater que nous n'avons trouvé aucun habitant des quartiers défavorisés de cette région comme Praz-Séchaud ou Valmont. Il est donc possible que le profil des usagers soit un facteur plus déterminant que la proximité du lieu de résidence à la forêt pour expliquer pourquoi l'on ne retrouve pas, dans les bois du Jorat, une population non représentative de la population lausannoise. Etant donné que la marche est l'activité conventionnelle des usagers de la forêt, il est intéressant de constater que ses adeptes n'habitent en général pas le centre ville (seulement 2,7%) ni les quartiers environnants, ni les bords du lac. On peut donc affirmer que les bois du Jorat attirent essentiellement les habitants des hauts de Lausanne.

²¹⁹ Carte modifiée, tirée du site du SCRIS : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

Domicile des usagers lausannois du parcours Vita, en %

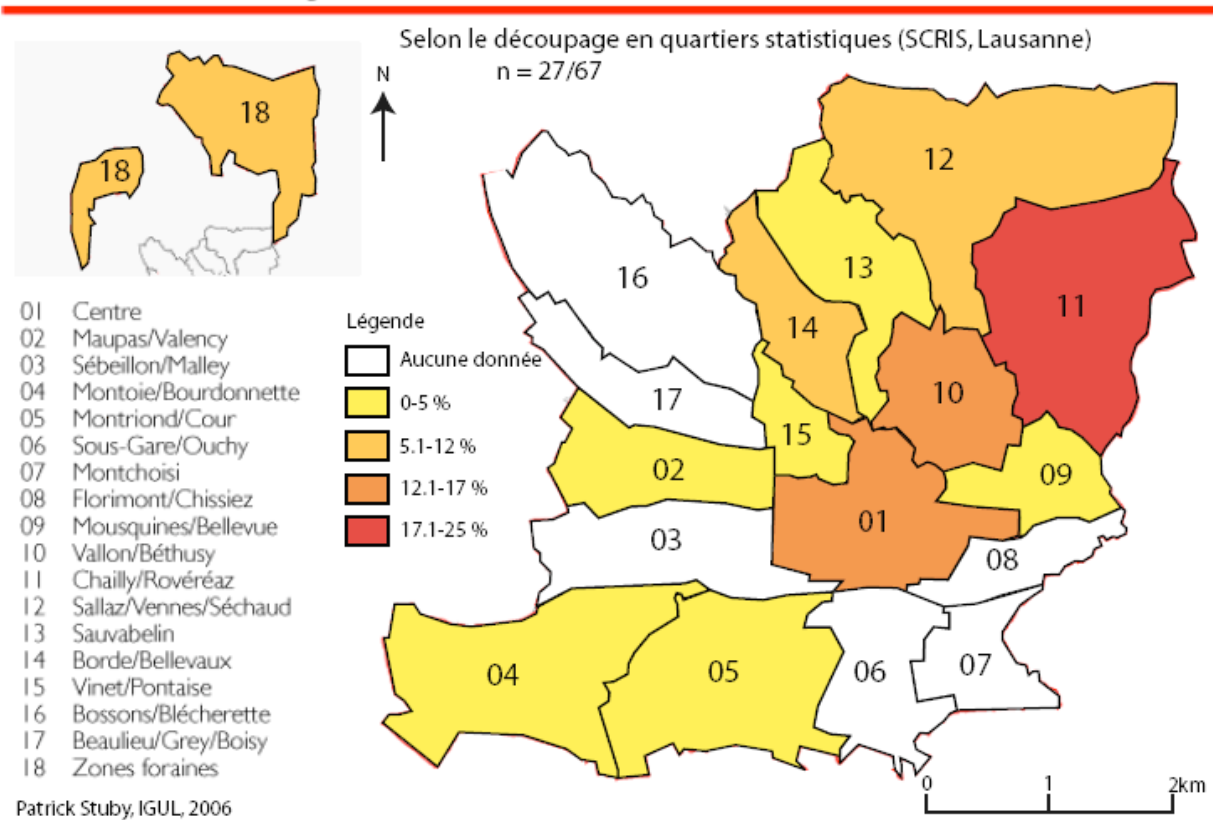


Figure 31. Domicile des usagers lausannois du parcours Vita²²⁰

Les usagers du parcours Vita se différencient passablement des marcheurs. Chailly reste un nid important de coureurs mais ceux-ci ont également tendance à se concentrer dans le centre de la ville. 29.6% d'entre eux habitent le centre ou les quartiers du Bugnon et de Béthusy. Le parcours Vita semble donc être privilégié par les urbains.

²²⁰ Carte modifiée, tirée du site du SCRIS : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

Domicile des usagers lausannois de la fontaine de la Route des Paysans, en %

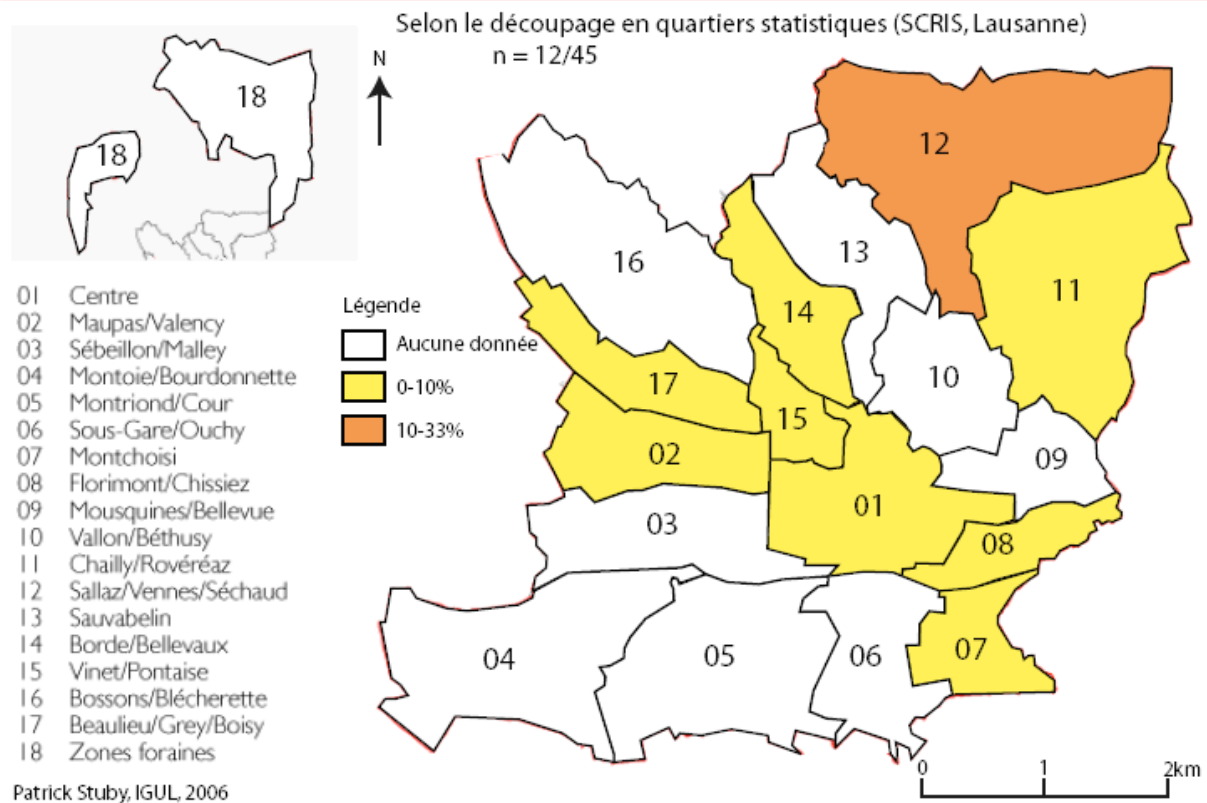


Figure 32. Domicile des usagers lausannois de la fontaine de la route des Paysans²²¹

Il faut se rappeler que la majorité des utilisateurs de la fontaine de la route des Paysans n'habitent pas Lausanne. Nous constatons néanmoins que, pour Lausanne, l'essentiel de ceux-ci viennent de la Sallaz, qui n'est pas un quartier aisé mais qui se trouve relativement proche des bois du Jorat.

²²¹ Carte modifiée, tirée du site du SCRIS : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

Domicile des pique-niqueurs lausannois de la Route des Paysans, en %

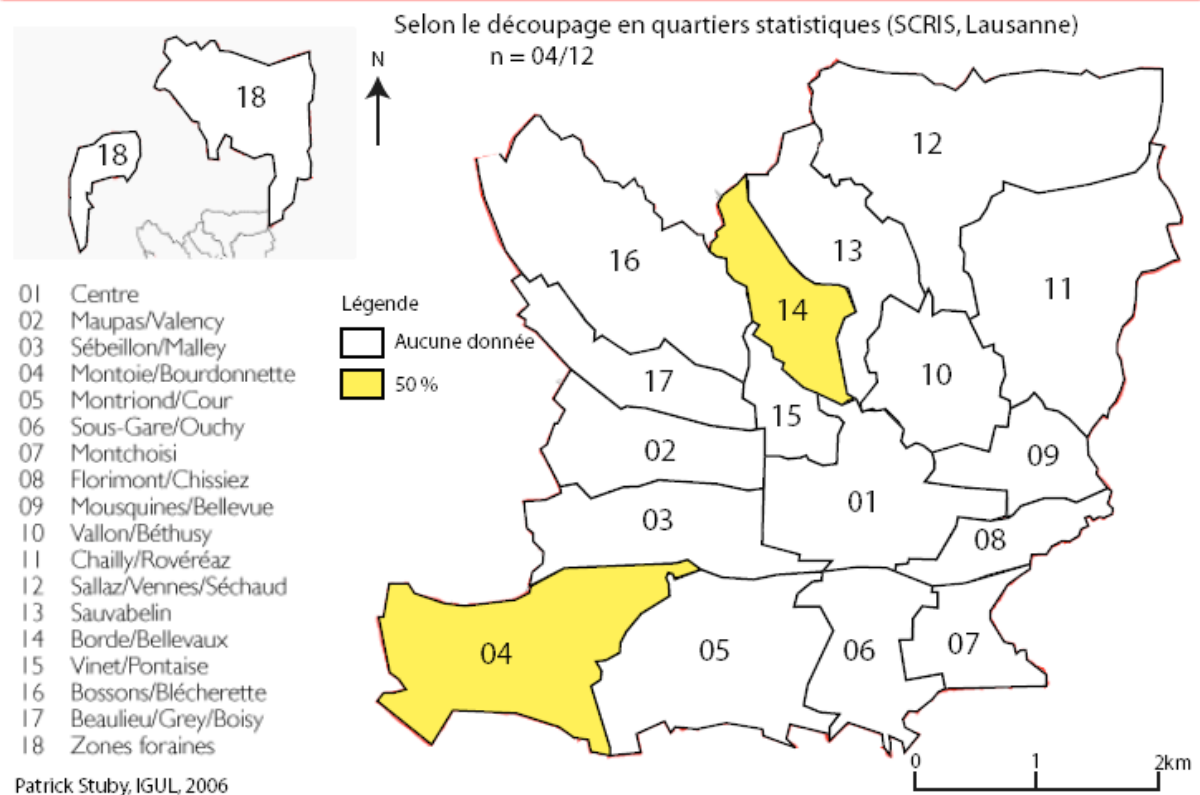


Figure 33. Domicile des pique-niqueurs lausannois de la route des Paysans²²²

Enfin, malgré la taille extrêmement réduite de notre échantillon pour Lausanne, nous remarquons que les pique-niqueurs se concentrent dans les quartiers bien précis de Belleaux, de la Borde et de la Bourdonnette. Ces derniers ont tous la particularité d'être des quartiers défavorisés dotés d'un grand nombre de logements subventionnés. De plus, ils sont situés à proximité du parc Bourget et du bois de Sauvabelin.

La localisation du lieu de vie a une influence certaine sur la fréquentation des bois du Jorat, ce qui accrédite nos hypothèses de différenciation spatiale selon l'activité effectuée en forêt. Néanmoins, détermination sociale et détermination spatiale sont étroitement liées. La proximité est certes un facteur décisif qui pousse les gens à se rendre en forêt mais ce sont en majorité les classes supérieures habitant des quartiers relativement aisés et qui ont l'avantage de se trouver proches des bois du Jorat qui les fréquentent.

L'environnement d'habitat

Comme nous cherchons à savoir si la qualité du logement ainsi que la qualité du terrain qui l'entoure (avec ou sans végétation) ont une influence sur le désir de se rendre en forêt, il est nécessaire de faire un état des lieux de la qualité de l'environnement urbain des usagers des bois du Jorat. Nous pourrions ensuite tester s'il y a ou non corrélation.

²²² Carte modifiée, tirée du site du SCRIS : <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1484>

Le logement

Tout d'abord, 24,3 % des participants aux balades accompagnées habitent dans une villa. Sachant que les trois quarts d'entre eux habitent Lausanne et que seulement 3% des logements de cette ville sont des maisons individuelles, il n'est pas usurpé d'affirmer que ce groupe dispose d'une qualité de logement supérieure à la moyenne. De plus, nous savons que 60% des immeubles lausannois ont plus de trois étages. Pourtant, seulement 31% d'entre eux ont un logement dans ce type de bâtiment²²³. Si l'on généralise, ce groupe semble habiter en priorité les petites maisons et petits immeubles disséminés à l'intérieur du tissu urbain lausannois. 11,1% des adeptes du parcours Vita jouissent aussi d'un logement individuel en ville mais 63% vivent en habitat collectif de plus de trois étages. En revanche seul 3,4% des marcheurs et aucun collecteur d'eau n'habite une maison individuelle en ville. Enfin, les pique-niqueurs habitent tous dans des bâtiments d'habitat collectif. Il existe donc des différences quant au type de logement qui détermine normalement la taille de l'espace privé à disposition. Les pique-niqueurs sont moins bien pourvus que les participants aux balades accompagnées mais pas forcément que les collecteurs d'eau car une grande partie d'entre eux habitent des maisons individuelles dans un village (31,1%).

La perception du lieu de vie

La taille ou le type de logement n'a étonnamment pas d'influence sur la perception qu'ont les personnes de leur lieu de vie. En effet, ils sont presque unanimes à en être satisfaits²²⁴. 37% seulement des pique-niqueurs se disent indifférents ou insatisfaits de leur. En revanche, 72,7% d'entre eux désireraient avoir un appartement plus grand, ce qui est paradoxal. On peut faire le même constat de satisfaction en ce qui concerne le quartier, soit l'environnement de proximité, même si, globalement, elle est moins grande que pour les conditions de logement²²⁵.

Ces constatations nous amènent à faire deux hypothèses : il semble que la grande majorité des usagers des bois du Jorat ont la possibilité et les ressources pour choisir le lieu de vie qui leur convient. Presque personne ne subit son logement ou ne subit son environnement d'habitat. D'ailleurs, nous avons souvent entendu la réponse : "Si on ne se sentait pas bien ici, on déménagerait". Dès lors, ce sont les personnes qui se sentent à l'aise dans leur lieu de vie qui se rendent en forêt. Elles ne viennent pas en forêt pour fuir la ville.

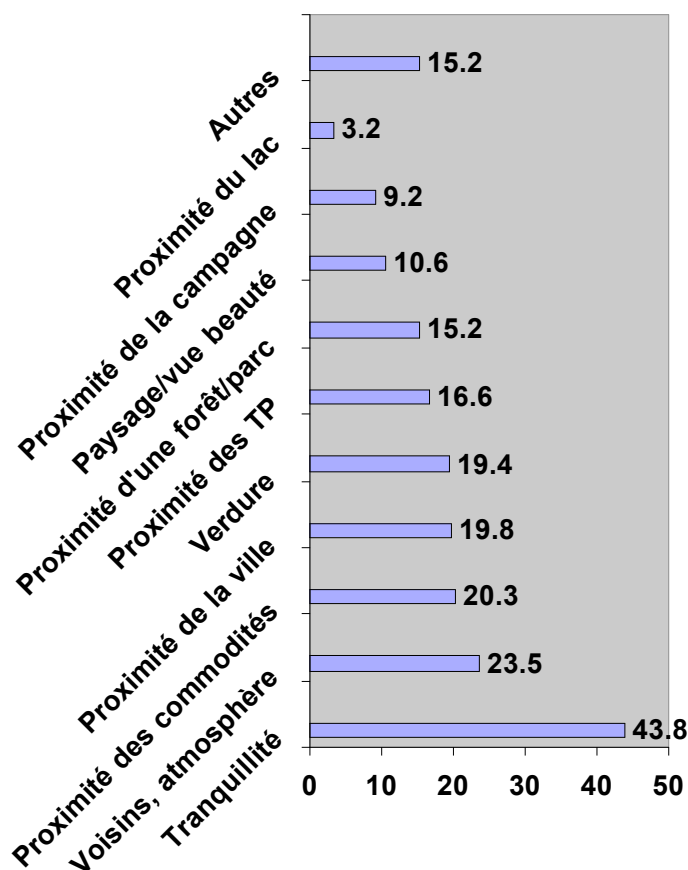
Il est également possible que cette satisfaction ne soit pas l'apanage des usagers de la forêt uniquement et qu'en fait cet indicateur ne soit pas le plus approprié pour traduire la réalité. Les personnes n'osent peut-être pas dire qu'elles ne sont pas satisfaites de leur logement ou de leur quartier car cela impliquerait qu'elles n'ont pas été en mesure de choisir un endroit qui leur convient. C'est pourquoi nous allons nous concentrer sur un autre indicateur : "l'aspiration résidentielle" qui révèle des différences entre les groupes étudiés.

²²³ Nous avons seulement pris en compte l'échantillon de personnes habitant la commune de Lausanne, sans les zones foraines.

²²⁴ 91,2% des personnes interrogées se disent satisfaites de leur logement.

²²⁵ 86% des personnes interrogées se disent satisfaites de leur quartier.

Aspects positifs du quartier de résidence



Pourcentage de réponses

Graphique 10. *Aspects positifs du quartier de résidence des usagers des bois du Jorat [les résultats représentent la proportion de l'échantillon ayant cité le critère en question]*

Nous avons estimé nécessaire d'approfondir cette question de la perception de l'environnement d'habitat en demandant aux usagers des bois du Jorat quels sont pour eux les aspects positifs et négatifs de leur quartier. Ces deux questions ouvertes visent à découvrir quels sont les critères auxquels ils s'attachent pour apprécier leur quartier. La tranquillité est ce que la majorité d'entre eux apprécie dans leur quartier. 60% des usagers de la piste Vita la mentionnent mais seulement 27,3% des pique-niqueurs. Au contraire, 37,8% des personnes interrogées souffrent du bruit et de la circulation. Ces deux nuisances relativement similaires sont de loin les plus mentionnées. Il n'est donc pas étonnant que bon nombre de personnes apprécient la forêt pour son calme et sa tranquillité. L'atmosphère du quartier, c'est-à-dire le contact avec les voisins et sa convivialité, est avec 23,5% le deuxième aspect positif le plus souvent mentionné. Les critères fonctionnels ont aussi leur importance car la proximité des commodités (commerces, écoles, etc.) et la proximité des transports collectifs sont mentionnés par 1/5 des usagers. Enfin, la verdure (21,6%) et la proximité d'un parc ou d'une forêt (15,2%) viennent respectivement en cinquième et septième positions. La présence de végétation dans l'environnement d'habitat est donc un élément qui contribue fortement à l'image positive d'un quartier mais il n'est néanmoins pas un critère déterminant. Il est intéressant de

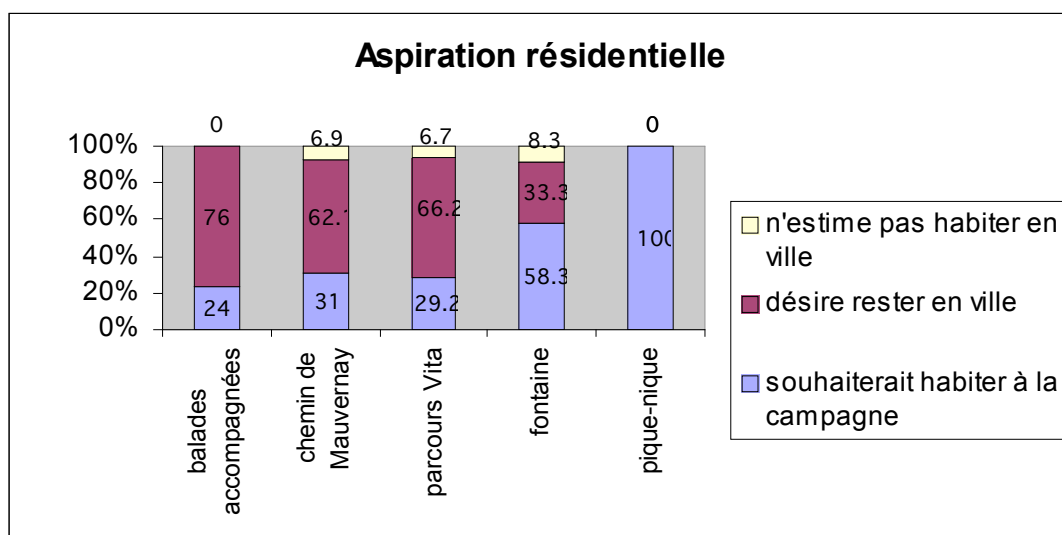
constater que ces deux éléments sont mentionnés en premier lieu par les participants aux balades accompagnées pour qui la verdure et la proximité d'un parc ou d'une forêt sont respectivement les troisièmes et deuxièmes critères qui leur font apprécier leur quartier²²⁶. Sachant que la majorité d'entre eux habite un environnement urbain, ceci démontre leur sensibilité pour ce qui touche à la nature, d'où leur activité en forêt. Ces deux critères sont également d'importance pour les marcheurs et les usagers du parcours Vita mais pas du tout pour les collecteurs d'eau et les pique-niqueurs²²⁷.

Il n'est pas possible de constater des aspects significativement négatifs, si ce n'est la circulation et le bruit que nous avons mentionnés plus haut. Les aspects négatifs mentionnés sont, les voisins et la mauvaise fréquentation du quartier, le manque de commodités de proximité, l'isolement, le manque de jardins et de verdure, la pollution, la saleté et les ordures laissées devant les immeubles, la densité de population, etc. Aucun de ces critères n'a été mentionné par plus de 6% des usagers des bois du Jorat. En revanche, plus du tiers (35,9%) d'entre eux estiment qu'il n'y a rien de négatif ou qu'il n'y a rien à modifier dans leur quartier. Ce score admirable est peut-être biaisé par le fait que les personnes n'aiment généralement pas se confier sur un sujet d'ordre privé lors d'une telle enquête.

L'aspiration résidentielle

Au travers de l'aspiration résidentielle, nous cherchons à connaître si les citoyens qui se rendent en forêt rêvent d'habiter à la campagne ou s'ils désirent rester en ville. Indirectement, cet indicateur vise à déceler si la volonté de vivre dans un environnement naturel surpasse les avantages de la vie urbaine. Nous rejoignons donc notre problématique de la perception de l'environnement d'habitat. En effet, si une personne désire déménager en campagne, cela sous-entend qu'elle aspire à un cadre de vie différent et qu'elle n'est donc pas complètement satisfaite de son lieu de vie. On ne peut pas parler de volonté de "fuir la ville" mais plutôt d'une inadéquation entre un lieu de vie souvent idéalisé et son lieu de vie réel.

L'aspiration résidentielle semble donc être un indicateur plus pertinent que le taux de satisfaction concernant son logement ou son quartier car, étant moins direct, il permet de traduire plus sensiblement les pensées des personnes interrogées mais il reste néanmoins sujet à interprétation.



Graphique 11. *Aspiration résidentielle des usagers Lausannois des bois du Jorat (sans les zones foraines) (n: 95/217)*

²²⁶ 27% d'entre eux mentionnent la verdure comme élément positif et 21,6% la proximité à un parc ou une forêt.

²²⁷ Ces deux critères ne sont pas mentionnés par les pique-niqueurs et la verdure n'est importante que pour 8,9% des collecteurs d'eau.

39% des personnes interrogées ne se sentent pas habiter en ville, à noter que seulement un tiers (13,4%) d'entre elles résident effectivement hors de l'agglomération lausannoise. Ceci démontre que le fait de se sentir en ville dépend essentiellement de son environnement d'habitat en terme de paysage. L'habitant d'un ensemble de villas à Epalinges ne se sent pas en ville alors que tous les aspects de sa vie le rattachent à l'urbain. La végétation poussant autour de son logement y joue un rôle important puisque la moitié (51,2%) des personnes n'ayant que peu de verdure autour de chez elles aimeraient vivre en campagne alors que cette proportion tombe à 18,8% pour celles qui en ont beaucoup. Nous pouvons faire la même constatation concernant les personnes qui estiment qu'il n'y a pas assez d'espaces verts près de chez elles et celles qui sont satisfaites²²⁸.

Afin de pouvoir étudier l'aspiration résidentielle des citoyens sans être influencés par les communes non-urbaines, nous nous sommes concentrés sur les habitants de la ville de Lausanne en excluant les zones foraines. Globalement les Lausannois sont plutôt satisfaits de leur condition d'urbain. 61,1% ne désirent pas vivre en dehors de ville. Il y a tout de même une certaine ambiguïté car seulement 10,7% des Lausannois se disent insatisfaits de leur quartier mais 38,9% aimeraient déménager à la campagne. Sans compter les habitants des zones foraines, une petite minorité des Lausannois (4,2%) qui habitent des quartiers privilégiés comme Isabelle-de-Montolieu ou même Sauvabelin n'estiment pas habiter en ville.

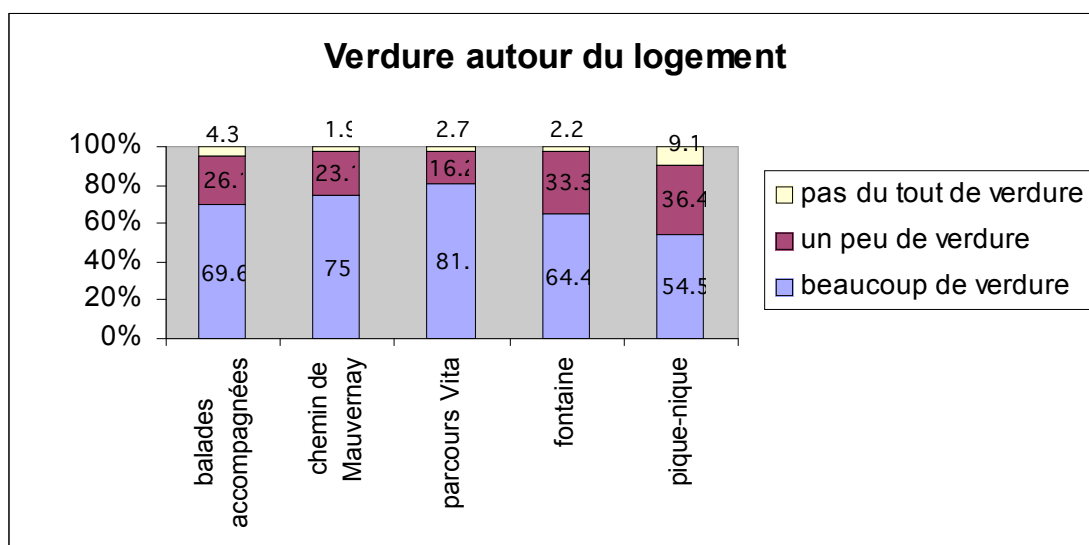
Si l'on différencie notre échantillon selon l'activité effectuée dans les bois du Jorat, 76% des participants aux balades accompagnées n'ont pas envie de quitter la ville. La majorité des marcheurs et des usagers du parcours Vita se sentent également bien en ville mais la tendance est moins marquée. En revanche, plus de la moitié des personnes interrogées à la fontaine de la route des Paysans (58,3%) et surtout, 100% des pique-niqueurs lausannois aimeraient habiter hors de la ville si elles en avaient l'opportunité. Cet indicateur est certes un moyen détourné de comprendre la relation entre le citoyen et la forêt mais les résultats des pique-niqueurs nous amènent à croire qu'ils perçoivent les bois du Jorat comme une forêt anti-ville, un lieu d'évasion de leur environnement urbain²²⁹.

La dimension verte

Outre la qualité du logement, il nous semble que le fait d'habiter dans un environnement vert peut influencer les gens à se rendre en forêt. Un jardin privé amène son propriétaire à un contact quotidien avec la nature. Cela va-t-il l'influencer à fréquenter d'autres espaces naturels ou est-ce plutôt le fait de ne pas avoir de jardin qui va pousser les usagers à se rendre en forêt en la considérant comme un substitut de cet espace vert privatif ? On peut se poser les mêmes questions en ce qui concerne la végétation du quartier en général ou les parcs. En revanche, il est probable que la dimension verte ne joue aucun rôle dans les modalités de fréquentation de la forêt. En analysant les résultats, on remarque en effet qu'un grand nombre d'usagers des bois du Jorat ont un jardin (43,7%). Comme toujours, les pique-niqueurs se démarquent puisque seulement 27,3% d'entre eux en possèdent un.

²²⁸ 21,5% des personnes qui estiment ne pas manquer d'espaces verts voudraient habiter en campagne mais 62,5% de celles qui en manquent voudraient y déménager.

²²⁹ Les pique-niqueurs semblent donc correspondre sur ce point à la catégorie des personnes ayant une relation instrumentale à la forêt, selon BALLION.



Graphique 12. Perception, par les usagers des bois du Jorat, du taux de végétation autour de leur logement (n: 169/217)

Nous nous sommes ensuite penchés sur la question des perceptions de la dimension verte. A la question "En regardant par la fenêtre de votre logement, est-ce que vous voyez pas du tout, un peu ou beaucoup de verdure ?", la majorité (71%) des personnes interrogées ont répondu qu'elles en voient beaucoup. Le plus grand score concerne les usagers du parcours Vita avec 81,1% mais le plus petit est, comme d'habitude, celui des pique-niqueurs avec seulement 54,5%. Il ne faut pas oublier que la perception varie selon la personne. Pour certains, un arbre et un coin de verdure sont déjà importants alors que qu'un campagnard a des exigences bien plus élevées en ce qui concerne le taux de végétation autour de son logement. Il est néanmoins important de noter que seulement 3,6% des personnes interrogées estiment ne pas avoir de verdure autour de chez elles. Ceci est la preuve que Lausanne n'a pas immérité son titre de "ville verte". Enfin, en toute logique, seules 14,7% d'entre elles estiment ne pas avoir assez d'espaces verts à proximité de chez elles. Dépassant ce taux, on retrouve bien sûr les pique-niqueurs, qui sont plus du tiers (36,3%) à revendiquer des espaces verts de proximité mais aussi les participants aux balades accompagnées (21,6%). Concernant ces derniers, il est tout à fait possible que leur sensibilité écologique les amène à être plus exigeants que les autres groupes sur la question de la végétation en ville.

Analyse des corrélations

Jusqu'à présent, nous avons analysé la provenance des usagers des bois du Jorat, leur environnement d'habitat ainsi que leur perception de celui-ci. Nous avons remarqué des différences notables entre les personnes effectuant une activité différente dans les bois du Jorat mais ces trois facteurs ont-ils pour autant un lien réel et objectif avec la fréquentation de la forêt ? Est-ce que les caractéristiques du lieu de vie influencent le choix de se rendre en forêt ? Bien entendu, il nous est impossible de répondre entièrement à ces questions car nous n'avons pas d'informations concernant les personnes qui ne fréquentent pas du tout les bois du Jorat. Néanmoins, il peut exister une corrélation entre la fréquence de fréquentation des bois du Jorat et le lieu de vie de l'utilisateur.

Le test du "Chi Carré" entre le lieu de résidence et la fréquence des visites donne une signification $p=0.003$. Il y a donc une corrélation significative entre la proximité aux bois et sa fréquentation. En effet, 79,6% des habitants du secteur est de l'agglomération lausannoise se rendent au moins une fois par semaine dans les bois du Jorat alors que 69,2% des usagers habitant en dehors de l'agglomération ne s'y rendent seulement une à deux fois par mois voire moins.

Il existe également une corrélation significative ($p=0.006$) entre les quartiers statistiques de Lausanne et la fréquence de visite dans les bois. Ainsi les habitants des quartiers du bord du lac ont tendance à se rendre dans cette forêt moins d'une fois par mois, sauf ceux de Sous-gare/Ouchy, dont une partie s'y rend une à deux fois par semaine. En revanche, il est possible de différencier le comportement des habitants de Chailly de ceux de La Sallaz/Vennes, qui se retrouvent tous deux en grand nombre dans ces bois. Les habitants de Chailly s'y rendent en général moins d'une à deux fois par mois voire moins, alors que leurs voisins sont beaucoup plus assidus puisqu'ils s'y rendent en général une fois par semaine au moins.

Les conditions de logement semblent aussi avoir une influence sur la fréquentation des bois. Ainsi, 67,3% des personnes habitant une maison individuelle disent se rendre dans cette forêt au moins une fois par semaine. Cependant, il est plus probable que ce soit plutôt la proximité qui soit déterminante, car selon le modèle radioconcentrique, ce type de logement se trouve aux marges de la ville, donc proche des bois du Jorat. En revanche, nous devons réfuter notre hypothèse d'un lien entre la présence de végétation aux abords du logement et la fréquentation de la forêt. En effet, il n'y a pas de corrélation significative entre le taux de fréquentation des bois et la possession d'un jardin, la présence de verdure autour du logement ou la volonté d'avoir plus d'espaces verts de proximité²³⁰.

Enfin, même s'il y a corrélation, les personnes qui ont envie de vivre à la campagne fréquentent de la même manière les bois du Jorat que celles qui se sentent bien en ville. Deux constatations peuvent néanmoins être faites. 59.5% des personnes qui vont très rarement en forêt sont des personnes qui se sentent bien en ville. Au contraire, ce sont les personnes qui n'habitent pas en ville qui vont très souvent (plus de deux fois par semaine) dans ces bois²³¹.

²³⁰ Les significations sont respectivement de $p = 0.621$, $p = 0.067$ et $p = 0.5$ pour un seuil maximal de $p = 0.05$.

²³¹ 65,9% des personnes qui vont plus de deux fois par semaine dans les bois du Jorat n'estiment pas habiter en ville.

Conclusion

LIEU DE VIE GENERAL	Balades accompagnées	Chemin de Mauverney	Piste Vita	Fontaine	Place de pique-nique ²³²
Domicile	Lausanne	Lausanne/Pully/Epalinges	Lausanne/Pully/Epalinges	Hors de l'agglomération	Lausanne/Ouest lausannois
Quartier de Lausanne ²³³	Dispersés	Zones foraines/quartiers Nord-Est	Centre ville/Chailly	Quartiers Nord-est	Bellevaux/Borde/Bourdonnette
Type de logement ²³⁴	Villa en ville	Villa/immeuble	Villa/immeuble	Maison individuelle dans un village	Immeuble
Satisfaction logement	++	++	++	++	+
Satisfaction quartier	++	++	++	++	++
Aspiration résidentielle ²³⁵	Rester en ville	Rester en ville	Rester en ville	Campagne	Campagne
Environnement vert	oui	oui	oui	oui	oui

Tableau 2. Situation, caractéristiques et perception du lieu de vie des usagers des bois du Jorat [Gras : plus de 20 points supérieur au pourcentage moyen la population de l'agglomération lausannoise pour le domicile (SCRIS, recensement de 2000) / plus de 75% de l'échantillon pour les autres critères]

Le tableau récapitulatif des informations collectées sur le lieu de vie des usagers des bois du Jorat mérite quelques commentaires. Les sportifs et les marcheurs ont un lieu de vie qui est passablement similaire. Sachant qu'ils sont les représentants des domaines d'activité les plus courants dans le Jorat, ils méritent une certaine attention. Pour eux, la proximité de leur domicile aux bois du Jorat joue un rôle certain dans leur fréquentation. Ils habitent en général les beaux quartiers et sont satisfaits de leur environnement d'habitat. Les participants aux balades accompagnées sont des urbains par excellence. Ils apprécient leur ville, d'autant plus qu'ils occupent les espaces privilégiés de Lausanne. Ce n'est donc certainement pas pour fuir la ville qu'ils viennent dans les bois, d'autant plus qu'ils privilégient les espaces verts à l'intérieur de leur cité. Les collecteurs d'eau, au contraire, ne sont pas des urbains. Ils viennent de partout et parfois de loin pour utiliser l'eau "exceptionnelle" de la fontaine. Nous avons donc à faire à une tout autre logique que celle des personnes venant dans le Jorat pour sa forêt. Enfin, les pique-niqueurs habitent les quartiers et communes défavorisées de l'agglomération. Certains indices nous font croire qu'ils ne sont pas entièrement satisfaits de leur lieu de vie. Ils prennent en outre du temps pour se rendre dans les bois du Jorat.

Il est certain qu'une différenciation spatiale apparaît entre les groupes étudiés. Ceci est premièrement lié à la nature de l'activité. Deuxièmement, il existe un lien avéré entre le niveau socio-économique ou les attributs socio-démographiques des usagers et leur lieu de résidence. Or les couches aisées de la population ont tendance à se concentrer dans des quartiers qui, en région

²³² Dans ce tableau, le profil général du pique-niqueur est noté comme indication, faute d'un échantillon suffisamment important.

²³³ Concerne les habitants de la commune de Lausanne (sans Zones foraines) (n:103/217)

²³⁴ Concerne les habitants de la commune de Lausanne (sans Zones foraines) (n:103/217), sauf pour les collecteurs d'eau car la grande majorité d'entre eux n'habite pas Lausanne.

²³⁵ Concerne les habitants de la commune de Lausanne (sans Zones foraines) (n:103/217)

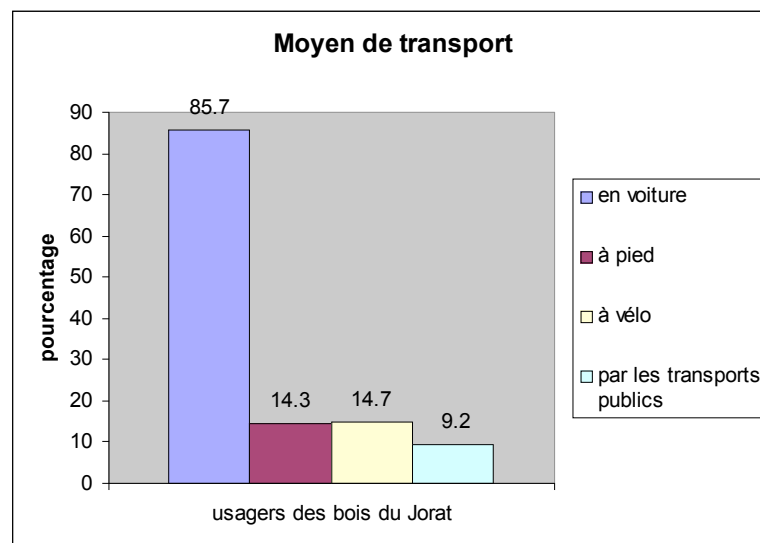
lausannoise, sont proches des forêts. La différenciation spatiale est donc sans doute corrélée à la différenciation sociale que nous avons déterminée auparavant. En revanche, après analyse de nos résultats, nous estimons qu'il n'y a pas de lien entre l'environnement d'habitat et la fréquentation des forêts, sauf peut-être en ce qui concerne les pique-niqueurs pour lesquels il faudrait approfondir la recherche. Les bois du Jorat ne sont donc pas ce havre dans lequel se réfugient les citoyens qui fuient leur ville et son environnement insupportable.

8.3 Les usages de la forêt

Introduction

Connaître le profil et le lieu de vie des usagers des bois du Jorat est primordial dans le cadre de notre étude mais reste insuffisant si l'on ne met pas ces deux éléments en rapport avec la manière dont les personnes interrogées utilisent cette forêt. Nous avons en effet déterminé qui se rend en forêt mais nous ne savons pas encore s'ils sont des habitués, s'ils y restent longtemps, s'ils fréquentent plus volontiers les parcs de la ville, etc. Nous savons où ils habitent mais nous ne nous sommes pas encore demandé quel moyen de transport ils utilisent et combien de temps ils prennent pour faire le trajet entre leur domicile et cette forêt. Nous connaissons quelle est l'activité qu'ils étaient en train d'effectuer lorsque nous les avons interrogés mais nous ignorons si c'est là leur unique activité en forêt ou s'ils connaissent les activités des autres groupes étudiés. Enfin, nous pouvons tout simplement nous demander pourquoi est-ce qu'ils se rendent en forêt, ce que cet espace a de particulier pour eux. Il nous paraît donc essentiel d'analyser et comparer les usages de ces groupes qui sont socialement et spatialement différents.

Le déplacement en forêt



Graphique 13. Moyens de transport utilisés par les usagers des bois du Jorat pour s'y rendre (n: 217/217)

La voiture est de loin le moyen de transport privilégié pour se rendre dans les bois du Jorat. Ceci est assez logique puisque les bois du Jorat sont une forêt périurbaine. Une grande partie des gens renoncent certainement à s'y rendre à vélo à cause de la pente. De plus, l'âge moyen des visiteurs et le fait qu'une partie vienne dans les bois pour y promener leur chien ne rend pas ce moyen de transport attractif. La marche à pied est aussi délaissée simplement pour une question de distance. Enfin, nous avons déjà présenté les désavantages des transports collectifs. Presque personne ne les

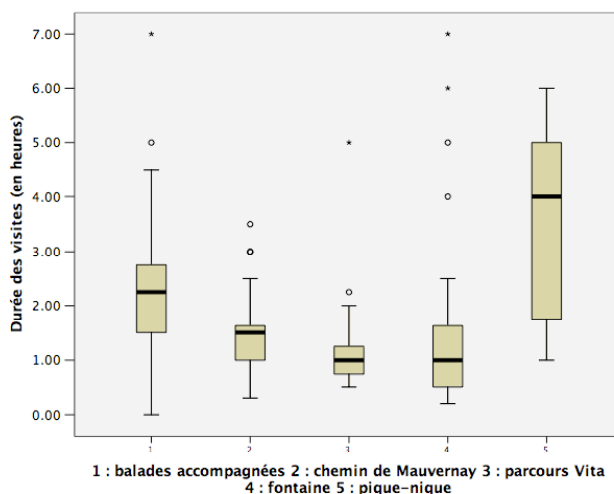
utilise, ce qui est dommage. Cette situation évoluera peut-être avec l'arrivée du M2 aux Croisettes. L'étude de l'OFEP sur les attentes de la société suisse envers la forêt montre que 53% des Suisses se rendent en forêt à pied²³⁶. Il semble donc qu'une grande partie des Suisses habite à proximité immédiate d'une forêt. Les bois du Jorat ont donc un statut particulier puisqu'ils servent d'espace de loisirs à une très importante population, qui n'hésite pas à se déplacer en voiture pour s'y délasser.

N	Moyenne	Mode	Médiane
215	14.5 minutes	10 minutes	12 minutes

Tableau 3. Temps requis pour se rendre en forêt (équivalent en voiture).

Les visiteurs ne mettent en général que peu de temps pour se rendre dans les bois du Jorat. Cette forêt est facilement accessible si l'on possède une voiture. La distance-temps ne semble donc pas être à priori une contrainte qui limite l'accès de cette forêt, à condition que l'on possède un véhicule privé motorisé. Néanmoins, 36,4% des pique-niqueurs mettent entre vingt et trente minutes pour y accéder, alors qu'aucun des usagers du parcours Vita et une minorité seulement des autres groupes ne prennent autant de temps. En outre, la majorité des marcheurs et des adeptes du parcours Vita ont moins de dix minutes à faire pour être en forêt. Certaines de ces activités semblent donc bien être des activités de proximité. Il est tout de même nécessaire d'indiquer que les personnes interrogées ne savent souvent pas exactement le temps qu'elles ont mis pour se rendre en forêt et estiment donc des valeurs refuges qui sont généralement dix ou quinze minutes.

La durée du séjour en forêt



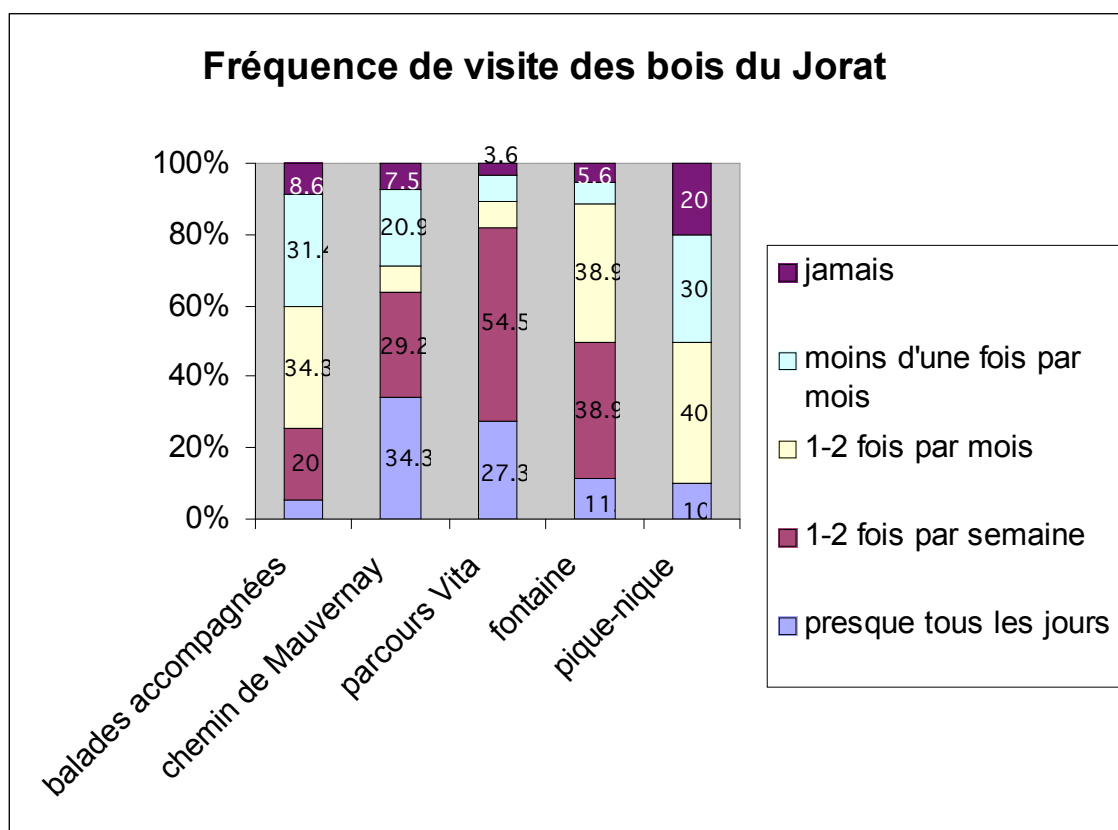
Graphique 14. Durée du séjour en forêt selon l'activité (n: 210/217)

Les usagers des bois du Jorat restent en moyenne 1h35 en forêt avec une médiane de 1h15, ce qui est un peu en deçà des résultats de l'étude de L'OFEP qui annonce que les Suisses passent en moyenne 1h46 en forêt pour une médiane de 1h30. En revanche, le temps passé en forêt varie selon l'activité effectuée. Avec une médiane de 2 heures et 25 minutes, les participants aux balades accompagnées restent relativement plus longtemps que les autres en forêt. Ils prennent en effet le temps de faire de longues balades afin de s'immerger dans le milieu forestier. Il faut également savoir que les balades accompagnées durent en général 2h30. Il est possible que cela influence leur réponse. Les marcheurs rencontrés sur le chemin de Mauverney restent relativement peu longtemps dans les bois du Jorat. La médiane d'1h30 et une petite variance nous portent à croire que la majorité d'entre eux ne font en général qu'une petite balade dans les alentours de la forêt des

²³⁶ FRANZEN ; ZIMMERMANN (2000), p.46.

Vuarnes ou autour de la plaine de Mauvernay. Ce n'est dans tous les cas pas suffisant pour une pénétration profonde du massif forestier. Ces marcheurs viennent donc plutôt pour prendre l'air à proximité de la voiture plutôt que pour une longue randonnée à travers la forêt. Ces résultats correspondent d'ailleurs tout à fait à la moyenne suisse. La plupart des adeptes du parcours Vita ne restent en forêt que pour l'exercice de leur activité. Un parcours prend environ 45 minutes, or la médiane se situe juste au-dessus, à 1 heure. Ceci nous renforce dans notre idée que le parcours Vita est une activité fonctionnelle, exercée par une population qui n'a pas une relation très profonde à la forêt. Nous pouvons faire le même constat concernant les collecteurs d'eau mais à l'intérieur de ce groupe la réalité est un peu plus complexe. En effet, une grande partie de ces personnes ne restent en forêt, que le temps de remplir leurs bouteilles ou de faire une courte balade. D'autres y restent très longtemps : quatre, cinq, sept heures selon les résultats extrêmes du Box Plot, tout simplement car ils profitent de passer la journée en famille sur la place de pique-nique adjacente. C'est également pour cela que la médiane des pique-niqueurs se trouve à quatre heures. Ceux-ci passent généralement tout leur dimanche en forêt. Ils achètent de nombreuses provisions, se rassemblent en famille au bord de la route des Paysans et passent la journée à cuisiner des spécialités traditionnelles, manger, boire, discuter et jouer avec les enfants. L'important pour eux est de prendre son temps, sans bouger, avec sa famille ou parfois ses amis.

Le taux de fréquentation



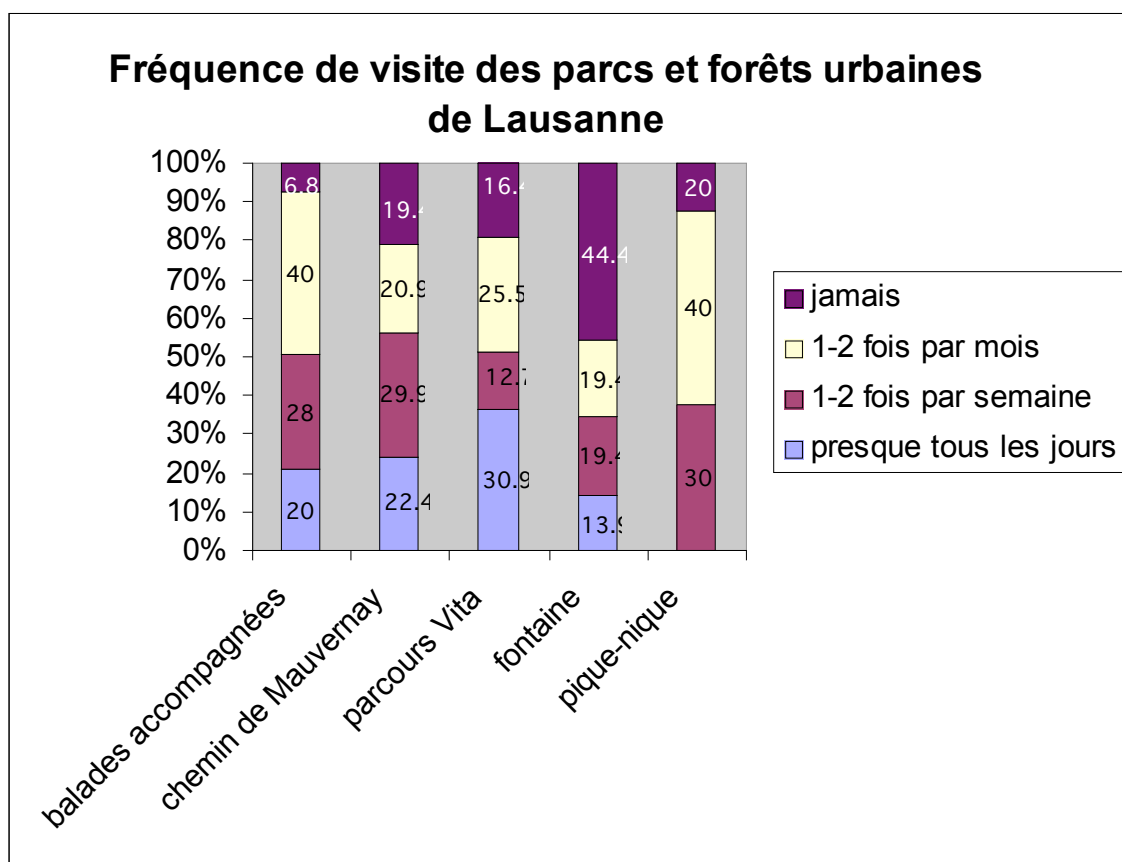
Graphique 15. Fréquence de visite des usagers des bois du Jorat selon l'activité (n: 203/217)

Jusqu'à présent, nous avons considéré notre échantillon comme étant constitué des personnes qui se rendent dans les bois du Jorat. Il est pourtant nécessaire de différencier les habitués de cette forêt des utilisateurs occasionnels. En étudiant les ressources vertes de l'agglomération lausannoise, nous avons vu que de nombreux autres espaces verts sont disponibles pour les loisirs, en ville de Lausanne. Entre les parcs et les forêts urbaines, le choix est vaste et il nous paraît donc intéressant de percevoir dans quelle proportion ils concurrencent les bois du Jorat. Ces espaces verts qui ont été

partiellement voire complètement créés ou modifiés par la main de l'homme n'ont pas la même signification pour les visiteurs que les bois du Jorat qui sont pour eux un réel espace naturel. VUILLEUMIER a d'ailleurs tenté de prouver qu'il existe une différenciation sociale des usagers selon le type d'espace vert fréquenté. Selon lui, la classe dominante se réserve l'accès à la nature, symbolisé par les forêts, alors que la classe populaire se contente de parcs urbains, milieux naturels par définition "artificialisés". Entre ces deux extrêmes, la classe intermédiaire se rend dans les forêts "loisirs", qui combinent les caractéristiques artificielles des parcs et l'aspect naturel des forêts"²³⁷. Il nous paraît intéressant de tester cette thèse. Pour ce faire, nous nous intéressons à regarder si le taux de fréquentation des forêts urbaines et des parcs de Lausanne d'une part et celui des bois du Jorat d'autre part, diffère entre nos différents groupes.

Les personnes qui ont tendance à fréquenter les bois du Jorat le font assidûment. Ainsi, 56,6% des personnes interrogées y viennent au moins une fois par semaine. Les marcheurs et surtout les usagers du parcours Vita viennent régulièrement dans les bois. 63,5% des marcheurs viennent au moins une fois par semaine et plus de la moitié y vient presque tous les jours. Le fait de devoir promener le chien n'est sans doute pas étranger à cela. 81,8% des adeptes des exercices sportifs suivent le parcours Vita au moins une fois par semaine. Ce sport nécessite donc une pratique régulière, ce qui en fait les utilisateurs les plus assidus des bois du Jorat. Les collecteurs d'eau tendent à venir moins souvent en forêt. 77,8% d'entre eux viennent entre deux fois par semaine et deux fois par mois. Cette fréquence est surtout corrélée à la quantité d'eau prélevée. En effet, ils reviennent généralement dès que leur stock est épuisé. Étonnement, les participants aux balades accompagnées ne sont pas de grands utilisateurs des bois du Jorat. Seulement un quart d'entre eux s'y rend au moins une fois par semaine. Est-ce que leur condition d'urbain joue un rôle dans ce piètre score ? Enfin, les pique-niqueurs ne se rendent qu'occasionnellement en forêt car ils sont plus de 70% à y venir seulement une à deux fois par mois ou moins.

²³⁷ VUILLEUMIER (2005), p.92. Il prend les bois de Sauvabelin comme exemple de forêt "loisir".

La fréquentation des autres espaces verts de la ville

Graphique 16. Fréquence de visite des autres espaces verts de la ville de Lausanne selon l'activité (n: 203/217)

La fréquentation des autres parcs et forêts urbaines de la ville de Lausanne est bien entendu corrélée au lieu d'habitation. Ainsi, les participants aux balades accompagnées, dont la majorité habite Lausanne, se rendent nettement plus souvent dans les autres espaces verts de la ville que dans les bois du Jorat. Ce n'est pas le cas des marcheurs qui se rendent indifféremment dans tous les types d'espaces verts. En effet, ils sont plus de la moitié à fréquenter les parcs et forêts de la ville au moins une fois par semaine. Néanmoins 19,4% d'entre eux ne les fréquentent jamais, ce qui n'est pas négligeable. Les utilisateurs du parcours Vita se rendent globalement moins souvent dans les espaces verts de la ville que dans le Jorat mais près du tiers (30,9%) de ces personnes font un usage très fréquent de ces espaces de loisirs. L'éloignement du lieu de domicile joue un rôle effectif en ce qui concerne les collecteurs d'eau. En effet, ils sont plus de 44% à ne jamais fréquenter les parcs et forêts de la ville. Enfin, les pique-niqueurs ne se rendent que rarement dans les espaces verts de Lausanne, comme dans le Jorat. La majorité des personnes interrogées semble donc fréquenter indifféremment les parcs et forêts urbaines et les bois du Jorat. Seule la distance est un facteur limitant mais les Lausannois ne dédaignent pas les ressources vertes qu'offre leur ville, même si elles ne sont pas des forêts naturelles.

Nous avons vu que Lausanne a la chance de pouvoir disposer de nombreux espaces verts aux caractères forts différents. On peut dès lors se demander quel est le paysage privilégié par les usagers des bois du Jorat. Est-ce celui artificialisé des parcs ou plutôt celui de Sauvabelin qui est plus proche des bois du Jorat ? La réponse est ni l'un ni l'autre. Ce sont les paysages lacustres de Vidy qui attirent en premier lieu les usagers des bois du Jorat. Ils sont en effet presque 40% à plébisciter ce lieu comme principal espace vert de loisirs en ville. Nous ne sommes pas en mesure de savoir si cette appellation générale de Vidy correspond au parc Bourget, car peu de personnes le

connaissent sous ce nom. Nous supposons que les visiteurs ne restent d'ailleurs pas uniquement dans ce petit bois mais tendent à longer les bords du lac. L'attrait du lac n'est donc absolument pas à négliger. Sauvabelin est également privilégié mais surtout par les participants aux balades accompagnées (48%). Il est possible ce soit la fréquentation de cette forêt urbaine qui leur a donné l'envie d'apprendre de nouvelles choses sur le milieu forestier en profitant de l'expérience d'un bûcheron. En revanche, presque personne ne cite un parc comme étant l'espace vert qu'il fréquente en priorité. Ils ne sont qu'une dizaine de pour cents à les privilégier et le seul qui se démarque est Mon-Repos. Ce parc urbain est d'ailleurs fréquenté principalement par les usagers de la piste Vita. Hormis cet endroit, la majorité d'entre eux vont à Vidy (51,1%) simplement car il s'y trouve également une piste Vita. Nombre d'entre eux font d'ailleurs ce que l'on pourrait appeler "une migration de loisirs". En effet, ils fréquentent le parc Bourget en saison froide car le climat y est plus clément, la piste du Chalet-à-Gobet étant de toute manière impraticable. Dès que le beau temps revient, ils montent dans le Jorat pour profiter de l'altitude et de l'air frais qui fait défaut à la ville. Les bords du lac sont également privilégiés par les marcheurs. Dans ce groupe, les promeneurs de chiens effectuent également leur propre migration car certaines zones du parc sont interdites aux chiens ou aux chiens sans laisse à partir de mars. Ils montent donc au Jorat pour laisser leur animal s'ébattre en liberté. Enfin, les deux derniers groupes ne montrent pas de préférences pour l'un ou l'autre de ces espaces verts.

La connaissance du Jorat

Nous supposons que le fait de connaître cette forêt depuis longtemps, de l'avoir fréquentée dans son enfance a une influence certaine sur la façon dont on la perçoit. En effet, une forêt qui rappelle des souvenirs est une forêt identifiée et source d'affects. Même si l'on n'a plus l'occasion de la fréquenter assidûment, elle demeure néanmoins connue et appréciée. Les participants aux balades accompagnées suivent cette logique car la moitié d'entre eux (48,6%) la fréquente depuis plus de trente ans, mais ne s'y rendent plus très souvent. En outre, la plupart d'entre eux (45,5%) la connaissent depuis qu'ils sont enfants, lorsqu'ils y venaient en famille. Au travers de cette expérience, ils ont certainement appris à aimer la forêt et c'est pourquoi ils s'intéressent aujourd'hui à parfaire leurs connaissances grâce aux balades proposées par le service des forêts, comme le montre ce commentaire écrit par un des participants : "*Quand j'étais enfant, mon père nous amenait presque chaque dimanche en forêt pour observer les renards, connaître les arbres et dire bonjour à un vieux monsieur qui habitait au milieu de la forêt avec ses abeilles. C'était pendant la guerre 39-45*". Les usagers du parcours Vita sont plus du tiers à fréquenter les bois du Jorat depuis moins de dix ans. Même chose pour les collecteurs d'eau mais plus du tiers d'entre eux sont des novices dans ces bois car ils y viennent depuis moins de cinq ans. Enfin, plus de la moitié des pique-niqueurs (54,5%) s'y rendent depuis seulement quelques années et certains même pour la première fois. Ces deux derniers groupes se démarquent car c'est soit grâce à des connaissances, soit par le bouche-à-oreille, qu'ils ont appris l'existence de ces bois alors que les autres groupes le connaissent généralement depuis l'enfance et y sont venus soit occasionnellement soit régulièrement.

Les activités en forêt

Notre étude est basée sur la comparaison entre les usagers des bois du Jorat selon leur activité. Jusqu'à présent, cette classification nous a permis de relever des différences intéressantes entre les groupes mais il faut être conscient que ces catégories ne sont pas fermées. Il est tout à fait envisageable qu'un marcheur effectue tout un éventail d'activités différentes en forêt, y compris celles que nous étudions. C'est pourquoi, au travers d'une question ouverte, nous avons demandé aux usagers des bois du Jorat de déterminer quelles sont les activités qu'ils effectuent en forêt. Bien entendu, ces réponses ne sont qu'un reflet de la réalité car si certains n'hésitent pas à donner une longue liste détaillée de leurs activités, d'autres restent peu loquaces et certaines activités qu'ils effectuent en forêt ne leur viennent pas à l'esprit. Nous avons, en outre, pas tenu compte des

activités qui ont été citées par moins de quatre personnes dans les quatre premiers groupes ni celles citées par moins de deux personnes chez les pique-niqueurs. Les bois du Jorat sont essentiellement une forêt où l'on vient pour marcher et faire du sport. Les activités en rapport avec la nature (observation, champignons, collecte d'eau) viennent seulement en troisième position. Les activités sociales (jouer, faire des grillades, discuter), le repos, la détente et la réflexion viennent en dernières positions.

Activités	Total bois du Jorat	Balades accompagnées	Marche	Parcours Vita	Fontaine	Pique-nique
Marche/ Promenade	70%	78.3%	80.6%	43.7%	80.0%	72.8%
Course	26.3%	18.9%	11.9%	74.5%	-	-
Vélo/VTT	17.5%	13.5%	9.0%	27.3%	24.4%	-
Parcours Vita	13.8%	10.8%	10.4%	34.5%	-	-
Collecte d'eau	13.8%	-	-	-	60%	18.2%
Pique-nique /Grillades	10.1%	-	7.5%	-	8.9%	81.8%
Cueillette	8.8%	10.8%	6.0%	-	20.0%	-
Observation	7.8%	32.4%	6.0%	-	-	-
Repos/res-sourcement	6.0%	8.1%	6.0%	-	13.3%	-
Ski de fond	5.1%	13.5%	6.0%	-	-	-
Jeux en famille	4.1%	-	-	-	11.1%	18.2%
Promener le chien	4.1%	-	9.0%	-	-	-

Tableau 4. Activités des usagers des bois du Jorat [les résultats représentent la proportion de l'échantillon ayant cité l'activité en question²³⁸] (n: 217/217).

La marche est de loin l'activité la plus courante en forêt. Presque tous les groupes affichent un résultat de près de 80% sauf les usagers du parcours Vita qui sont moins de la moitié à venir marcher en forêt. Ceux-ci n'effectuent d'ailleurs qu'un éventail restreint d'activités. Ils viennent en forêt presque uniquement pour faire du sport, essentiellement la course et le vélo. Au contraire, un grand nombre d'activités différentes ont été mentionnées par les marcheurs mais aucune d'entre elles ne se démarque. Les participants aux balades accompagnées font pas mal de sport. Ils sont presque les seuls à faire du ski de fond, ce qui prouve qu'une partie d'entre eux fréquente également les bois en hiver. Pour ce groupe, l'activité la plus souvent citée après la marche est l'observation (32,4%). Par observation, nous entendons l'observation des animaux, de la nature, des arbres mais aussi la photographie ou même "mettre un nom sur chaque arbre". Ce groupe est le seul à mentionner clairement cette activité. Ceci nous amène à penser que ces gens ont bel et bien une relation plus profonde à la forêt que les autres usagers qui, certainement, observent également le paysage forestier mais n'ont pas pensé ou jugé bon de le mentionner comme centre d'intérêt. La cueillette, qui est généralement celle des champignons, nécessite également une bonne connaissance du milieu forestier, ne serait-ce que pour trouver les "bons coins". Si plus d'un dixième des participants aux

²³⁸ Les activités qui ont été citées par moins de quatre personnes dans chaque groupe et moins de deux personnes dans le groupe des pique-niqueurs n'ont pas été retenues. Ce sont par exemple l'équitation, la course d'orientation, la culture physique, la sensibilisation à la nature, faire du feu, ramasser les ordures, etc. Ensembles, elles ont été citées par 5,5% des usagers.

balades accompagnées vont aux champignons, ce sont surtout les collecteurs d'eau qui pratiquent cette activité. Ce groupe semble donc utiliser la forêt comme un réservoir de matières premières gratuites... Le repos et le ressourcement sont également des activités importantes pour ce groupe. Ceux-ci effectuent en général des métiers du secteur secondaire plus fatigants que ceux des autres groupes (excepté les métiers des pique-niqueurs). Enfin, les pique-niqueurs n'effectuent que des activités qui sont possibles sur le site des fontaines, soit pique-niquer, marcher, jouer avec les enfants et aller chercher de l'eau. Ils ont donc une utilisation très modérée des ressources de loisirs qu'offre la forêt.

On peut également se demander si les personnes interrogées pour une des cinq activités étudiées connaissent et pratiquent les activités des autres groupes. Le parcours Vita du Chalet-à-Gobet est connu et pratiqué par une majorité des participants aux balades accompagnées et des marcheurs, ce qui n'est pas vraiment surprenant. Sur le site de la fontaine de la route des Paysans, un tiers des collecteurs d'eau et 45,5% des pique-niqueurs ne connaissent non seulement pas cette piste mais n'ont pas envie de la suivre. Le chemin de Mauvernay est l'un des principaux chemins praticables depuis le parking du Chalet-à-Gobet. Il est donc suivi par presque toutes les personnes qui exercent une activité autour de la plaine de Mauvernay. Mais, à nouveau, moins de la moitié des pique-niqueurs l'ont suivi et certains ne savent même pas ce qu'est le Chalet-à-Gobet. Enfin, il est intéressant de constater que, dans notre échantillon, très peu de personnes ont pris part aux balades accompagnées, même lorsque elles en connaissent l'existence. Ainsi, environ 45% des marcheurs et des usagers du parcours Vita savent que cette possibilité de balade existe mais moins de 10% y ont déjà participé. En revanche, le manque d'accès aux informations est flagrant en ce qui concerne les collecteurs d'eau et les pique-niqueurs. Entre 70% et 80% d'entre eux ne savent pas que cette offre existe. Il faut noter qu'une partie d'entre eux serait pourtant intéressée à participer à ce type d'activité. Le manque d'information est donc une contrainte qui limite leur champ d'activité en forêt.

L'accompagnement

Accompagne-ment	Ballades accompagnées	Marche	Parcours Vita	Fontaine	Pique-nique
Seul	50.0%	41.8%	60%	40.0%	9.1%
En couple	35.1%	44.8%	23.6%	35.6%	9.1%
En famille	27.0%	20.9%	30.9%	57.8%	72.7%
Avec des amis	27.0%	22.4%	49.1%	20.0%	27.3%

Tableau 5. *Accompagnement des usagers des bois du Jorat [les résultats représentent la proportion de l'échantillon ayant cité l'accompagnement en question] (n: 217/217).*

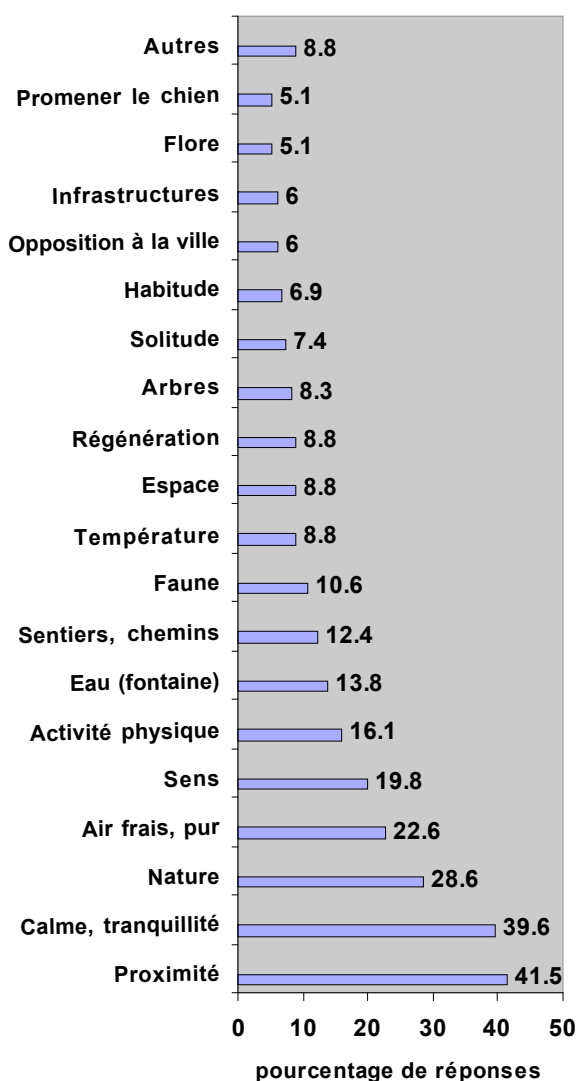
Les gens viennent le plus souvent seuls en forêt. En outre, les participants aux balades accompagnées se rendent bien plus souvent seuls en forêt qu'accompagnés. Peut-être arrivent-ils mieux ainsi à s'immerger dans le monde forestier. Les usagers du parcours Vita viennent également très souvent seuls mais certainement pas pour les mêmes raisons. Des amis qui sont parfois membres avec eux d'un club de footing les accompagnent souvent, car il est toujours plus motivant de s'entraîner à plusieurs. La marche est, quant à elle, soit une activité solitaire, soit une activité de couple mais étonnement une activité très peu familiale. Justement, si les trois premiers groupes, qui ont un profil relativement similaire, ne considèrent pas la sortie en forêt comme une activité familiale, les deux derniers viennent principalement en forêt en famille. Ceci démontre une

perception bien différente des loisirs mais aussi un fonctionnement différent de la cellule familiale, ce qui est certainement dû aux différences d'âge mais également aux cultures et nationalités.

L'attraction envers la forêt

Afin d'analyser si il est possible de différencier les groupes étudiés entre ceux qui sont plutôt attirés par le côté fonctionnel de la forêt (infrastructures, installations sportives, etc.) et ceux attirés par son côté naturel et culturel, nous leur avons posé les questions suivantes : "Qu'est-ce qui vous attire en forêt ?" et " Pourquoi vous rendez-vous dans cette forêt plutôt qu'une autre forêt ou parc de la région ?". Etant donné que les personnes interrogées avaient tendance à donner sensiblement le même type de réponses aux deux questions, nous avons décidé de regrouper les résultats afin d'éviter les redondances.

Qu'est-ce qui vous attire en forêt ?



Graphique 17. Critères d'attraction de la forêt pour les usagers des bois du Jorat [les résultats représentent la proportion de l'échantillon ayant cité le critère en question] (n:217/217)

La raison principale de la préférence des gens pour les bois du Jorat plutôt qu'une autre forêt de la région est tout simplement la proximité. Les bois du Jorat sont une forêt vaste, bien équipée et toute proche de leur domicile. La plupart des personnes interrogées ne ressent donc pas le besoin d'en

visiter d'autres. Mise à part sa situation, les atouts majeurs de cette forêt sont ce qu'on pourrait appeler son atmosphère, c'est-à-dire son calme, sa tranquillité, la nature en général et son air qui est frais pour certains, pur pour d'autres. En ce qui concerne les groupes, les participants aux balades accompagnées sont surtout attirés par des éléments en rapport avec la nature. Mais, contrairement aux collecteurs d'eau qui mentionnent ce terme de manière générale, ceux-ci sont assez précis dans leurs explications. Ils se disent attirés par les animaux, la flore, la diversité des essences, le chant des oiseaux mais surtout par les sons, les parfums, les odeurs les jeux d'ombres et de lumières, etc. Nous avons regroupé ces dernières réponses sous le terme de "sens" qui regroupe tout ce qui flatte l'odorat, l'ouïe, etc. Plus de 40% de ce groupe le mentionnent alors qu'il est bien moins présent, voire absent dans les réponses des autres groupes. Ceci traduit une relation plus intime à la forêt. Sachant que la plupart d'entre eux habite la ville, nous ne sommes pas étonnés de constater que le calme a une très grande importance pour eux (51.4% d'entre eux le mentionnent).

Les marcheurs mentionnent une multitude de raisons pour expliquer l'attraction de la forêt sur leur personne. Ils énoncent en priorité l'air et le calme mais se démarquent des autres groupes en mentionnant la promenade du chien. Il est vrai que de nombreux propriétaires de chiens prétendent qu'ils ne se rendraient pas en forêt s'ils n'avaient pas besoin de sortir leur animal. Ils sont également nombreux (19,4%) à mentionner la qualité des chemins. C'est-à-dire, leur nombre, leur diversité, leur entretien et leur balisage qui leur permettent de faire des balades variées à l'intérieur du massif forestier. Les usagers du parcours Vita, quant à eux, se disent surtout attirés par la piste d'exercice. Ils donnent d'ailleurs relativement peu de réponses en relation avec la nature. Ils apprécient le terrain vallonné qui différencie ce parcours des autres pistes de la région et attachent de l'importance au revêtement de la piste d'exercice. Les collecteurs d'eau et les pique-niqueurs ont tendance à peu développer leur réponse dans les questions ouvertes, c'est pourquoi la moitié des usagers de la fontaine mentionnent la Nature en général, sans préciser ce qu'ils entendent par ce terme. Le calme et la température fraîche sont les autres atouts principaux du Jorat. Il faut savoir que nous avons interrogé la plupart de ces personnes durant les grosses chaleurs de juin et juillet, ce qui a certainement influencé ce résultat. Enfin, les pique-niqueurs mentionnent presque uniquement le calme, l'air frais, la solitude et l'espace à disposition. Il est probable que ce sont tous des éléments qui leur font défaut sur leur lieu de résidence.

Conclusion

USAGE GENERAL	Balades accompagnées	Chemin de Mauvernay	Piste Vita	Fontaine	Place de pique-nique
Moyen de transport	Voiture/marche/transports collectifs	Voiture	Voiture	Voiture	Voiture
Temps passé en forêt	1h30-3h00	1h00-1h30	Env. 1h00	Temps très court ou très long	Tout l'après-midi
Fréquence de visite	Peu souvent	Souvent	Très souvent	Pas défini	Très peu souvent
Fréquence de visite des autres forêts et parcs	Pas défini	Souvent	Très souvent	Jamais	Peu souvent
Durée de fréquentation	Depuis très longtemps	Depuis longtemps	Pas défini	Depuis peu	Depuis peu
Activités en forêt	Marche/observation	Marche	Sport	Marche/eau/cueillette/repos	Marche/pique-nique/jeux en famille
Accompagnement	Seul/en couple	Seul/en couple	Seul/avec des amis	En famille/seul	En famille
Éléments d'attraction	Calme/sens	Calme/air	Activités physiques	Nature/calme	Calme/espace/solitude

Tableau 6. *Modalités d'usage des bois du Jorat selon l'activité des visiteurs*

Selon leurs usages et leur perception de la forêt, les participants aux balades accompagnées ressemblent à la catégorie des personnes ayant une relation "noble" à la forêt, dans le sens où ils connaissent ce lieu depuis longtemps et privilégient l'observation. Les auteurs étudiés préfèrent à ce terme celui de "contemplation". Pourtant, c'est moins la contemplation de la forêt comme une œuvre d'art que l'observation des animaux, des différentes essences d'arbres et la jouissance d'une atmosphère particulière qui leur importe. L'intérêt pour la forêt est toujours présent mais ils en ont une vision différente de celle de l'élite des années septante. Bien qu'ils se considèrent comme les "amoureux de la forêt"²³⁹, ce ne sont pas les visiteurs les plus assidus des bois du Jorat et bien qu'ils restent généralement assez longtemps en forêt, ils ne cherchent pas à se démarquer volontairement des autres usagers de la forêt. Les usagers du parcours Vita et les marcheurs sont les groupes qui fréquentent le plus intensément les bois du Jorat. Les premiers ont une approche assez fonctionnelle de cet espace. Tout tourne autour du sport, que ce soit au travers de leurs activités ou de leur perception de la forêt. Les seconds se rapprochent davantage des participants aux balades accompagnées. Enfin, les deux derniers groupes ressemblent, par leur attitude, aux couches moyennes décrites par KALAORA. Leurs activités sont centrées sur la famille et ils ne fréquentent et ne connaissent que peu les bois du Jorat. En revanche, ils sont sensibles à la beauté et à la nature du lieu, même s'ils ne l'expriment pas de façon précise et détaillée. Si ces groupes se différencient par leurs usages de la forêt, leurs perceptions ne diffèrent que peu. C'est le calme et la tranquillité de l'environnement forestier qui les attirent en premier lieu. Enfin, même si les groupes du plateau de Mauvernay et ceux de la route des Paysans ne se mélangent généralement pas (ils ne fréquentent pas les mêmes lieux ni ne font les mêmes activités), cela ne signifie pas qu'ils s'évitent ou se

²³⁹ Cette dénomination provient d'un des participants aux balades accompagnées pour qualifier son groupe.

critiquent. Les usagers des bois du Jorat vivent en bonne entente même si cette forêt n'a pas forcément la même signification pour eux.

8.4 Remarques et préoccupations des usagers des bois du Jorat

Introduction

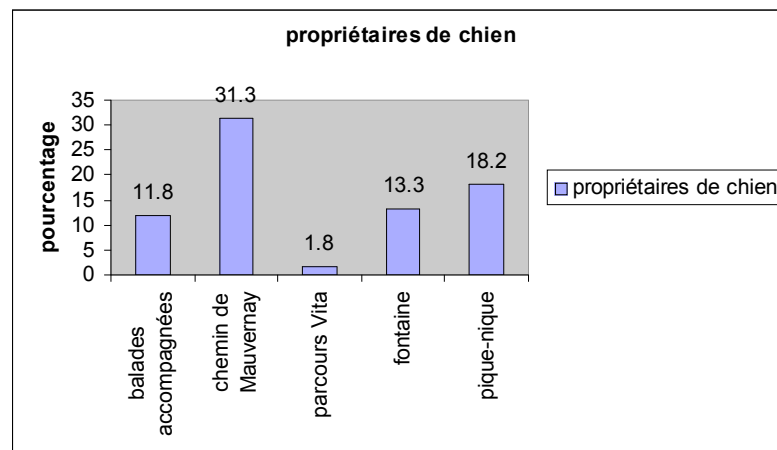
A la fin de chaque interview, nous avons laissé le champ libre à l'utilisateur pour qu'il nous fasse part de ses remarques, de son état d'esprit ou de ses préoccupations envers la forêt. De cette façon, nous pouvons acquérir des informations sur ce que nous avons appelé dans notre modèle "le contexte social" et "le contexte environnemental" de l'activité de loisirs, soit la façon dont les usagers perçoivent les personnes qui les entourent ainsi que le lieu d'exercice de leur activité. La majorité des personnes se sont focalisées sur les aspects qui les dérangent dans leurs loisirs en forêt tout en précisant que, de manière générale, ils étaient tout à fait satisfaits et heureux de pouvoir profiter d'un tel espace de loisirs. En règle générale, les gens se sentent bien en forêt. Malgré tout, leurs préoccupations se concentrent autour de trois thèmes : premièrement et principalement les chiens, ensuite les ordures et enfin l'entretien de la forêt. Ces préoccupations transcendent les groupes. Outre la synthèse des diverses préoccupations, il nous paraît donc intéressant de citer certaines des remarques émises principalement par les participants aux balades accompagnées que nous avons atteints par courrier et qui ont ainsi eu le temps de coucher sur papier des commentaires parfois cocasses et toujours instructifs. L'un d'eux traduit d'ailleurs bien l'état d'esprit des visiteurs des bois du Jorat, bien que certains aient tendance à remarquer en premier lieu les problèmes : "*Nous sommes heureux de pouvoir bénéficier d'un site forestier aussi vaste et magnifiquement entretenu. C'est une richesse qu'il s'agira de préserver à tout prix. Dans la généralité, les gens qui fréquentent notre forêt font en sorte d'éviter toute dégradation*".

Le monde en forêt

KALAORA affirme qu'il est possible de différencier les couches supérieures de la population des autres, selon leur considération envers les autres visiteurs de la forêt. En effet, celles-ci ont tendance à rechercher la solitude en s'éloignant des endroits faciles d'accès où se concentre la "masse" qui ne possède pas les codes pour comprendre et voir la forêt. Au contraire, les couches moyennes recherchent en premier lieu le contact de leurs semblables. Cette affirmation n'est pas du tout confirmée par notre étude. En effet, les $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées estiment qu'il n'y a pas trop de monde en forêt, tous groupes confondus. Très souvent, les gens nous ont répondu que la forêt est pour tout le monde et que de toute manière il y a assez de place. Il est vrai que la forêt est vaste mais les gens ont tendance à se concentrer autour de la plaine de Mauverney, durant le week-end. C'est pourquoi, certaines personnes nous ont avoué faire en sorte de fréquenter ce lieu la semaine pour éviter la cohue. Si les gens ne fuient pas les autres visiteurs, ils ne recherchent pas non plus les contacts. Seuls quelques-uns nous ont avoué profiter de leur balade en forêt ou du fait d'attendre à la fontaine pour nouer des relations avec d'autres personnes. En revanche, la majorité des usagers ont une bonne opinion de leurs semblables. Ils trouvent les gens "*sympas, respectueux et conviviaux*". En effet, on sent les gens moins stressés, plus ouverts aux autres qu'en ville, ce qui aide à créer une atmosphère conviviale comme le montre le commentaire de cet usager qui apprécie les courtes discussions engagées entre promeneurs : "*Gens détendus. Les marcheurs et promeneurs se saluent en général. Visages détendus, épanouis. Rencontres facilitées par le fait qu'on fait la même activité. Les échanges d'informations, d'adresses, de lieux à voir, de curiosités à observer sont plus possibles qu'en ville. Bref, les gens SE PARLENT ! = Meilleure communication*". Le chien est d'ailleurs un bon alibi pour engager la conversation entre propriétaires. Le chien en forêt est donc source de sociabilisation mais il est surtout source de conflits. En effet, les personnes qui prétendent

qu'il y a trop de monde en forêt ou que certaines personnes sont irrespectueuses, font en premier lieu référence aux propriétaires de chiens. La littérature fait souvent état du sentiment d'insécurité en forêt pour certaines personnes, essentiellement les femmes seules. Nous n'avons reçu que deux remarques à ce sujet. Une dame s'est plainte de s'être fait agresser par des personnes au volant d'une voiture au milieu des bois et une autre d'avoir vu un homme courir en forêt dans son plus simple appareil. A part ces incidents, les bois du Jorat semblent être plutôt sûrs.

Les chiens en forêt



Graphique 18. Pourcentage de propriétaires de chiens chez les usagers des bois du Jorat selon l'activité (n: 214/217)

Si l'on considère l'entier de notre échantillon, seuls 15,9% des usagers des bois du Jorat possèdent un chien, ce qui est assez peu. En revanche, il faut savoir que près du tiers des promeneurs (31,3%) sont des propriétaires de chien. Ce résultat n'est pas anodin. Il est en effet possible qu'une grande partie d'entre eux ne fréquenterait pas aussi assidûment les bois du Jorat si elle ne possédait pas son compagnon à quatre pattes. Est-ce que ces personnes se rendent en forêt parce qu'elles possèdent un chien ou est-ce qu'elles possèdent un chien pour avoir l'occasion de se rendre plus souvent en forêt ? Certainement un peu des deux. Les promeneurs de chiens fréquentent en priorité le chemin de Mauvernay puis reviennent au parking par la forêt des Vuarnes, ce qui leur fait un trajet adéquat pour la sortie quotidienne de leur animal. Le problème est que ce chemin est également foulé par nombre d'autres usagers. Les autres marcheurs, les joggeurs, certains à vélo, d'autres à cheval. Plusieurs personnes se sont plaintes de s'être fait "courser" par des chiens non tenus en laisse. Les usagers du parcours Vita sont particulièrement mordants envers les chiens qui utilisent leur piste et qui sont attirés par leurs mollets... Ces expériences négatives ont incité certaines personnes à se détourner des bois du Jorat ou à changer d'attitude envers cet animal, comme l'illustre ce commentaire : *"Les personnes qui possèdent des chiens devraient les tenir en laisse. J'ai souvent été reniflée" ou "intimidée" par des chiens sans maître visible à proximité. Ces expériences m'ont donné peur des chiens, alors que je ne les craignais pas avant !"* Il faut également savoir qu'une réserve de faune se trouve à proximité de cette zone de loisirs, ce qui pose des problèmes lorsque certains propriétaires ne respectent pas les panneaux indiquant qu'il faut garder son chien en laisse. Un autre problème est celui des déchets sur le chemin de Mauvernay. En effet, de nombreux propriétaires jouent le jeu de ramasser les crottes de leur compagnon et de les mettre dans des sacs plastiques, par respect pour le bétail entre autres. Mais certains jettent ensuite le sac rempli sur le bas-côté, ce qui est bien pire en terme de pollution. Plusieurs personnes ont justifié ce geste en affirmant qu'il n'y a presque pas de poubelles sur le chemin et que le distributeur de sacs à crottes est constamment vide, ce qui est vrai. L'enjeu est maintenant de déterminer s'il faut adapter les infrastructures à la population canine ou si les propriétaires doivent s'adapter aux conditions du milieu forestier et au bien-être des autres visiteurs. Si l'on reprend nos résultats, nous constatons que les propriétaires de chiens sont très peu nombreux dans tous les autres groupes. Il y a donc un réel

clivage entre les promeneurs de chiens qui semblent être contraints à cette unique activité et les autres usagers qui utilisent la forêt différemment car ils n'en possèdent pas. Il est certain que les chiens mal surveillés sont une source de problèmes en forêt. Mais ce qui est encore plus certain, c'est qu'ils font énormément parler d'eux chez les autres usagers de la forêt. Un commentaire émis par un participant aux balades accompagnées traduit d'ailleurs parfaitement l'opinion de nombreux visiteurs : " Pour nous, les chiens sont les "grand emmerdeurs" de la forêt, au propre comme au figuré". KALAORA, dans les années septante, remarquait que c'était l'inadéquation entre les modes de consommation élitistes et populaires de la forêt qui étaient source de tensions. Notre enquête nous révèle que ces différences existent encore bien qu'elles se présentent sous d'autres formes. En revanche, ces différences dans l'usage de la forêt ne sont plus l'objet de remarques, de tensions et encore moins de conflits. Il semble plutôt que ce soit la thématique du chien qui divise aujourd'hui les visiteurs des bois du Jorat.



Figure 34. Promeneurs de chien sur le chemin de Mauvernay²⁴⁰

Les déchets et ordures

Comme nous l'avons déjà vu pour les sacs à crottes, les déchets laissés sur le sol ou à côté des poubelles offusquent une bonne partie des usagers, comme l'illustre ce commentaire : "Le principal problème réside dans le manque de respect de la nature et l'horreur des déchets jetés n'importe où.... Surtout les bouteilles de bière et d'alcool.... Je n'ai pas toujours le courage de ramasser ces détritrus que je vois...." Il est vrai que le nombre de poubelles n'est pas impressionnant mais faut-il à tout prix implanter un mobilier urbain dans un espace naturel ? C'est un problème d'éducation. Selon nous, il ne faut pas inciter les gens, par ce type d'infrastructures, à agir comme ils le feraient en ville. La forêt n'est pas un territoire urbain où les gens savent qu'un service de voirie vient récolter régulièrement leurs déchets. En forêt, il est tout aussi simple de conserver ses déchets sur soi, sachant que l'installation de poubelles dans tous les coins et surtout leur vidange systématique aurait un coût énorme. Cette préoccupation est massivement présente chez les collecteurs d'eau, car certaines personnes laissent aux abords de la fontaine des bouteilles vides, étiquettes et autres détritrus. Mise à part les déchets, ce sont parfois des ordures qui sont abandonnées en forêt. Les

²⁴⁰ Photographie personnelle

abords de la route de Berne, vers Sainte Catherine, sont souvent jonchés de sacs poubelles laissés par des personnes qui ne veulent pas payer la taxe. Un usager a même signalé avoir découvert un écran d'ordinateur en pleine forêt. Néanmoins, si ce type de pollution est un réel problème il convient de relativiser quelque peu. En effet, un vieil habitué des bois du Jorat prétend que les gens sont aujourd'hui beaucoup plus respectueux de la forêt qu'il y a quarante ans. Enfin, il est toujours intéressant de constater que les étrangers qui résident en Suisse depuis peu s'émerveillent de la propreté des bois du Jorat. Ces commentaires trahissent donc la conscience écologique des usagers de cette forêt.



Figure 35. Sac à ordures aux abords de la route de Berne²⁴¹

L'entretien de la forêt

La troisième problématique récurrente est celle de l'entretien et de la gestion des bois du Jorat par les services forestiers. Globalement, les visiteurs sont très satisfaits de l'entretien des arbres mais aussi des chemins et sentiers qu'ils trouvent également bien balisés. Néanmoins, les coupes et les amas de branches attirent de nombreuses critiques, parfois virulentes, comme on le voit dans ce commentaire. *"Depuis 40 ans, l'exploitation de la forêt a changé. On ne brûle plus les déchets d'une coupe de bois, on en fait des tas infranchissables couverts de ronces. A Montblesson, les dernières coupes ont massacré le paysage. Sur le chemin d'Epalinges, on a fait des corridors d'arbres abattus qui sont restés tels quels au moins 2 ans. La forêt ainsi = du chenit !"* De nombreuses personnes s'étonnent en effet du nombre d'arbres coupés et se demandent si d'autres sont ensuite replantés. Il est vrai qu'elles sont nombreuses à ne pas être au courant de la réorientation des services forestiers vers une gestion plus écologique (et aussi plus économique) de la forêt. Les amas de branches ont leur justification mais les usagers, même s'ils aiment et respectent la nature, sont encore habitués à une forêt complètement nettoyée, qu'ils considèrent comme étant son état normal, alors que cet excès d'entretien est en réalité nuisible à son écosystème. Il faudra certainement un peu de temps et une bonne stratégie d'information pour faire changer les mentalités.

²⁴¹ Photographie personnelle.



Figure 36. Amas de branches laissés par les bûcherons en forêt²⁴²

L'opposition à la ville

Tout au long de ce travail, nous nous sommes demandés si les conditions de vie en ville poussent les gens à se rendre en forêt. L'analyse de nos données ne nous ont pas permis de valider ce lien de manière nette. Il nous semble donc pertinent de regarder si, au travers de leurs commentaires, les usagers des bois du Jorat sont sensibles à cette problématique ou si elle n'a effectivement pas lieu d'être. Force est de constater que seules quelques rares personnes mentionnent le contraste entre leur espace de vie urbain et cet espace de loisirs naturel. L'une d'elles mérite d'être citée ici car elle démontre clairement un lien entre le fait de ne jouir que de peu de végétation dans son environnement urbain d'habitat et la propension à se rendre en forêt : *"J'adore les bois du Jorat [...]. L'attraction est due au fait que j'habite "dans le béton". Je ne suis pas sûre d'apprécier autant la forêt si j'y habitais"*. La preuve est faite que ce lien existe pour certaines personnes même s'il serait faux de le généraliser à l'ensemble des usagers de la forêt. Les remarques traduisent plutôt l'inquiétude au sujet des nouvelles constructions qui grignotent de plus en plus les espaces verts en ville et risquent de s'attaquer à terme à l'espace forestier. Il est intéressant de constater que les personnes les plus sensibles à ce problème sont des riverains de la forêt qui n'acceptent pas que de nouveaux arrivants viennent occuper leur voisinage. Néanmoins, plusieurs personnes sont conscientes de la chance qu'elles ont de bénéficier d'un si grand nombre d'espaces verts dans l'agglomération lausannoise.

Conclusion

Les usagers des bois du Jorat ont globalement des préoccupations semblables concernant la forêt et ses occupants. Au delà des différences sociales que nous avons déterminées, nous constatons donc que, si on leur laisse la parole, les usagers n'attachent pas d'importance à cette problématique. Le contexte social est plutôt marqué par le clivage entre les promeneurs de chiens et les autres usagers. En ce qui concerne le contexte environnemental, ce sont surtout les déchets et l'entretien de la forêt qui interpellent. Dans tous les cas, ces raisons sont bien différentes de celles énoncées par

²⁴² Photographie personnelle.

KALAORA qui mettait en avant les critiques et tensions entre les usagers sur la façon de percevoir la forêt (entre une forêt décor, cadre du pique-nique familial à la lisière de la forêt, au bord de la route près de sa voiture avec sa glacière, sa table pliante et sa radio et une forêt œuvre d'art abordée au travers de longues marches solitaires hors des sentiers battus). Aujourd'hui, au travers des remarques sur les pollueurs ou les chiens qui chassent le gibier et importunent les promeneurs, ce n'est plus le fait de ne pas savoir "voir" la forêt qui dérange mais le fait de ne pas la respecter, elle et ses visiteurs.

9. CONCLUSION

Un ou une universitaire suisse dans sa cinquantaine. Vous avez de fortes chances de rencontrer une telle personne lors de votre prochaine balade dans les bois du Jorat. Elle représente en effet le visiteur type de cette forêt. Plus du tiers des marcheurs et plus de la moitié des usagers du parcours Vita sont de niveau universitaire. Les personnes d'un niveau de formation inférieur à l'apprentissage en sont quasiment absentes. De plus, les étrangers sont rares et les jeunes pour ainsi dire inexistantes. Tout porte à croire que ces bois sont le lieu de rendez-vous d'une certaine élite de la société.

Cette situation est paradoxale ; la forêt est reconnue par ses usagers pour sa tranquillité, son air sain et son atmosphère particulière qui incite à la détente. Pourtant, les ouvriers et les autres corps de métiers qui endurent des conditions de travail éprouvantes, soit les personnes qui auraient le plus besoin de cette opportunité de loisirs pour leur bien-être n'en profitent pas ou peu. Il serait néanmoins erroné de prétendre que les couches populaires ne fréquentent pas ces lieux. Elles sont certes minoritaires mais se concentrent dans un lieu à l'écart des pôles de loisirs et ceci pour exercer deux activités bien particulières : la recherche d'eau et le pique-nique. Ce lieu isolé, dont le principal intérêt réside dans sa fontaine à l'eau réputée grâce au bouche-à-oreille, est en effet fréquenté par une population qui diffère en tout point des autres usagers de la forêt. La plupart sont des étrangers qui ont saisi l'opportunité de venir chercher une eau gratuite de qualité pour leur maisonnée. C'est au travers de cette activité fonctionnelle qu'ils découvrent la forêt et qu'un petit nombre y revient le week-end pour pique-niquer en famille. Néanmoins, ceux-ci considèrent la forêt uniquement comme un cadre tranquille et agréable pour la sortie familiale. Ils désirent profiter de leur famille en forêt plutôt que de profiter de la forêt en famille.

Elites et couches populaires se côtoient peu. Elles fréquentent des zones différentes des bois du Jorat et n'ont pas les mêmes buts de loisirs. Il y a donc peu de mixité sociale dans cette forêt. Pourtant, on ne peut affirmer que ces différents groupes s'excluent. Il existe bel est bien une différenciation sociale entre les visiteurs suivant le type d'activités, mais l'appartenance à un autre groupe social porteur d'autres valeurs n'est pas un motif de dénigrement, contrairement à ce qu'affirme KALAORA²⁴³.

Nous estimons que les bois du Jorat sont une forêt élitiste car une partie de la population n'a simplement pas connaissance des opportunités de loisirs qu'offre un espace comme les bois du Jorat. Le délaissement de ces bois par les catégories inférieures de la population nous interpelle et suscite de nombreuses questions. Pour quelles raisons ne fréquentent-ils pas cet espace de loisirs ? Se rendent-ils ailleurs ? La forêt n'a-t-elle pas la même signification pour eux que pour ceux qui la fréquentent ? Ces quelques interrogations ouvrent un domaine d'exploration intéressant si l'on veut poursuivre cette étude de la relation entre les Lausannois et leurs forêts. Mais pour ce faire, il faut sortir du bois et descendre en ville et ceci pour deux raisons : il est premièrement nécessaire d'étudier les modalités de fréquentation des autres espaces verts afin de déterminer si les bois du Jorat sont un cas particulier de par leur statut et leur situation. Deuxièmement, il est utile d'interroger les habitants des quartiers défavorisés afin de comprendre ce que représente la forêt pour eux et ce qui les empêche de la fréquenter. Ceci constitue un travail considérable mais qui nous semble nécessaire si l'on veut réellement comprendre quelle est l'attractivité des espaces verts lausannois et déterminer qui n'en profite pas. Selon nous, la forêt et les autres espaces verts ne deviennent une réelle ressource urbaine que s'ils participent au bien-être de la population dans son ensemble et pas seulement à celui de quelques privilégiés

Certes, on ne peut obliger quiconque à venir en forêt mais faire connaître les bois du Jorat dans les quartiers défavorisés comme Praz-Séchaud, la Bourdonnette ou Bellevaux, autrement que par les

243

médias existants (internet, journaux) peut, peut-être, inciter une partie de leurs habitants à venir profiter d'un espace de loisirs proche, agréable, instructif et gratuit. Le service des forêts de la Ville de Lausanne organise déjà de nombreuses activités, notamment dans les écoles, pour faire connaître la forêt. Cependant, les activités organisées pour les adultes semblent s'adresser, en premier lieu, à un public d'initiés. Les balades accompagnées en sont un bon exemple. Ceci est peut-être un vœu pie mais nous pensons que le fait de fréquenter une forêt de loisirs peut aider à l'intégration de populations étrangères et défavorisées. La forêt offre un cadre agréable pour se retrouver en famille mais aussi pour connaître d'autres personnes. Les gens y sont plus ouverts, moins stressés et plus disposés à adresser la parole à un inconnu qu'en ville. On ressent probablement moins le sentiment d'exclusion en forêt que dans d'autres espaces publics urbains. Les personnes fraîchement arrivées dans notre pays peuvent y découvrir une Suisse plus conviviale que celle de la rue ou du travail.

Nous souhaitons que les bois du Jorat attirent un public aussi large que possible mais il est nécessaire que celui-ci apprenne comment se comporter dans le cadre de ses loisirs pour ne pas nuire à l'écosystème forestier. La sur-fréquentation se profile comme un risque majeur pour la forêt durant ces prochaines décennies. L'augmentation des visites, liée au développement des transports mais aussi à l'urbanisation croissante des hauts de Lausanne, nécessite une adaptation de la gestion de l'accueil en forêt. C'est un enjeu de taille pour l'avenir. Les tensions entre les usagers autour de la question des chiens et les pressions sur la forêt dues aux déchets vont-elles s'accroître? Le service des forêts tente de réagir de manière proactive à cette évolution, au travers de sa nouvelle gestion de type parc. Mais pour ce faire, il a besoin de s'informer précisément des usages, des perceptions et des attentes des usagers afin de mettre en place une gestion qui ne soit à la fois pas trop contraignante pour le bien du visiteur et pas trop permissive pour le bien de la forêt.

Notre analyse de la détermination spatiale des usagers des bois du Jorat a révélé l'importance de la proximité du lieu de résidence pour la plupart des activités en forêt. Une part importante des visiteurs vient soit des quartiers lausannois les plus proches des bois, soit des communes bordant cette forêt. Néanmoins, ce n'est pas le cas pour toutes les activités. Les participants aux balades accompagnées sont presque tous Lausannois, alors que les usagers de la fontaine de la route des Paysans viennent de très loin chercher leur eau. La provenance est bien entendu dépendante du statut social du visiteur et vice-versa. Ainsi, la plupart des quartiers se trouvant à proximité des bois se trouvent être des quartiers aisés. Les pique-niqueurs habitent, quant à eux, les quartiers défavorisés de l'agglomération qui en sont plus éloignés. La structure socio-spatiale de l'agglomération lausannoise est une clef de compréhension de la fréquentation des bois du Jorat.

En revanche, nous n'avons pas été en mesure d'établir un lien de causalité entre l'environnement urbain, l'environnement d'habitat et la fréquentation des bois du Jorat. Les personnes interrogées se sentent généralement bien dans leur logement, à l'aise dans leur quartier et ne manquent pas de végétation à proximité de leur lieu de vie. Lausanne est une ville verte et les résultats de notre enquête le démontrent. Hormis les nuisances générées par la circulation, ses habitants semblent jouir d'un cadre de vie agréable. Ceux-ci ne s'estiment généralement pas vivre "dans le béton". Ce critère n'est donc pas un argument qui les pousse à venir en forêt. Sous d'autres formes, nous ne pouvons néanmoins pas exclure qu'un lien entre aspiration résidentielle et fréquentation de la forêt existe. En effet, l'idéal de la maison à la campagne est encore bien présent dans l'esprit de nombreux citadins, surtout pour les couches moyennes et populaires de la population. L'attraction de la campagne n'a pourtant pas comme corollaire la répulsion de la ville. Les usagers des bois du Jorat se sentent bien en ville mais certains n'hésiteraient pas à la quitter s'ils en avaient l'opportunité et les moyens. Davantage que la nature, il semble que ce soient le calme et l'espace que les gens viennent chercher en forêt, ce que la ville ne peut leur offrir. Il est probable que l'usage d'autres indicateurs ou des questions formulées d'une autre manière auraient abouti à des résultats différents.

Les bois du Jorat sont une aubaine pour Lausanne. Il n'est pas très courant de voir une forêt d'une telle taille s'étendant aux portes d'une ville. Aux visiteurs d'en profiter. Un usager nous faisait remarquer qu'en rapport à la taille de la ville, il pourrait y avoir plus de monde dans cette forêt. Il n'a pas tout tort. Venir régulièrement en forêt contribue à une vie saine et équilibrée et, d'une certaine manière, sensibilise à la nature, à sa richesse et à sa fragilité. C'est pourquoi il nous semble important de présenter les bois du Jorat comme un espace de loisirs attractif aux catégories de la population qui ne les fréquentent pas. Parallèlement, il est nécessaire d'encourager les visiteurs à une utilisation respectueuse de la forêt. Les pressions et les dégâts qu'elle subit ont souvent pour origine l'ignorance de certains visiteurs. Loisirs en forêt et protection de la nature ne sont pas deux termes inconciliables. Une utilisation raisonnée et consciente de cet espace garantira la pérennité de cet espace de loisirs particulier pour les générations futures.

10. BIBLIOGRAPHIE

10.1 Ouvrages de référence

Brunet, R.; Ferras, R.; Théry, H. (1995). *Les mots de la géographie, Dictionnaire critique*, Montpellier-Paris : Reclus.
Collection La Documentation Française, 3^{ème} édition.

Quivy, Raymond; Van Campenhoutt, Luc (1991). *Manuel de recherches en sciences sociales*. Paris : Dunod.

10.2 Forêt et loisirs

(1979). *La forêt et la ville : essai sur la forêt dans l'environnement urbain et industriel*. Versailles. Olivet : Centre de recherches forestières d'Orléans. Ed. S.E.I.

Ballion, R. (1973). *Relations entre statut socio-culturel et fréquentation de la forêt*, Paris : Laboratoire d'Econométrie de l'Ecole Polytechnique.

Baumgartner, Hansjakob. (2001, mai). La forêt suisse a toujours été multifonctionnelle. *Environnement*, OFEFP, no 2, 16-17.

Bell, S. (1999). *Landscape, Pattern, perception and process*. London : Spon.

Biget, J.-L., Boissière J. et Hervé, J.-C. (1991). *Le Bois et la Ville du Moyen-Age au XXe siècles*. Fontenay/Saint-Cloud : Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud.
Collection Cahiers de Fontenay

Bouvet Jean-Yves. (1995). Evolution de la fréquentation du massif de Besançon Chailluz. In Corvol A. *La nature hors de la ville: les forêts péri-urbaines, cahier d'études 1995: forêt, environnement et société, XVIe-XXe siècle*. Besançon. 47-49.

Braun Annette. (1998). Perception of forests by the urban population. In Krott, M.; Nilsson, K. *Urban forestry : multiple-use of town forests in international comparison*. Wuppertal : 1st Forum on Urban Forestry. 59-70

Bridel, Laurent. (1970). *Les loisirs de plein air dans le Canton de Vaud*. Office cantonal vaudois de l'urbanisme.
Collection Documents de l'aménagement régional

Chrétien, Urs. (2002, août). La nature se ressource en forêt. *Pro Natura.*, no 4, 6-12.

Crawford, D.W; Godbay, G. (1987). Reconceptualizing barriers to family leisure. *Leisure Sciences*, vol. 13(4), 309-320.

Fievet, I. (1980). Les forêts de Montmorency, de l'Isle-Adam et de Carnelle ou les tribulations de l'environnement forestier : paysages, usages, stratégies. Thèse du IIIème cycle.

Franzen, Axel; Zimmermann, Willi. (2000). *Les attentes de la société envers la forêt suisse : enquête d'opinion : résultats d'une enquête d'opinion représentative de l'OFEFP, réalisée dans le cadre du projet Monitoring socioculturel des forêts (WaMos)*. Berne : Office fédéral de l'environnement des forêts et du paysage.

Collection Cahier de l'environnement ; no 309

Glyptis, S. (1981). Leisure lifestyles. *Regional Studies*, vol 15(5), 311-326.

Grahn, P.; Stigsdotter, U. (2003). Landscape planning and stress, *Urban For Urban Green*, vol. 2(1), 1-18.

Grichting, Stephan . (2004, mars). La forêt bientôt zone industrielle? *Pro Natura*, no 2, 17.

Kalaora, Bernard. (1998). *Au-delà de la nature l'environnement : l'observation sociale de l'environnement*. Paris : L'Harmattan.

Collection Environnement

Kalaora, Bernard. (1993). *Le musée vert : Radiographie du loisir en forêt*. Paris : L'Harmattan.

Collection Environnement

Kalaora, Bernard. (1976). *la forêt périurbaine : équipement public, enjeu d'une lutte pour son appropriation sociale*, Paris.

(étude réalisée dans le cadre d'un contrat D.G.R.S.T. sur la méthodologie d'étude forêt-loisir)

Konijnendijk , Cecil.C. et al. (2005). *Urban forests and trees : a reference book*. Berlin : Springer.

Lanquar, R. (1991). *L'économie du tourisme*. Paris : PUF, 1991,

Collection Que sais-je?

Lazarotti, Olivier. (1995). *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*. Paris : L'Harmattan.

Collection Tourisimes et sociétés

Loesch, Gerhard. (1980). *Typologie der Waldbesucher.- Betrachtung eines Bevölkerungsquerschnitts nach dem Besuchsverhalten, der Besuchsmotivation und der Einstellung gegenüber Wald*, Göttingen : Diss. der Forstlichen Fakultät, Georg-August-Universität.

Mathieu, Daniel; Maurer Christiane; Praicheux, Jean. (1989). La fréquentation du parcours sportif en forêt de Chailluz à Besançon. In *Les géographes et le tiers temps : approche des loisirs urbains*. Besançon : UFR des Sciences du langage de l'homme et de la société, 55-74.

Collection Cahiers de géographie de Besançon ; no 30

Meyrat-Schlee, Ellen. (1993). *Mobil sind die anderen*. EPF Zürich : ORL-Bericht 87, Institut for Orts-, Regional- und Landesplanung.

Müller, Hansruedi. (1991). *Attention chutes de pierres ! : interdépendance du tourisme et de la forêt, stratégies pour un tourisme compatible avec la forêt*. Berne : Institut de recherches sur les loisirs et le tourisme de l'Université de Berne.

Müller Hansruedi, et al. (1995). Schweizer und ihre Freizeit, *Berner Studien zur Freizeit und Tourismus*, vol. 28.

Nielsen, Claudia. (1992). *Der Wert stadtnaher Wälder als Erholungsraum : eine ökonomische Analyse am Beispiel von Lugano*. Chur ; Zürich : Rüegger.

Collection Reihe Ökologie ; Bd. 13

NUFU. (1999). *Trees and healthy living. Proceedings of National Conference.* Wolverhampton : National Urban Forestry Unit (NUFU).

OFEFP. (1999). *La forêt suisse - un bilan, une analyse politique du deuxième inventaire forestier national.* Berne : OFEFP et D+F.

OFEFP. (2000). *Qu'attendez-vous de la forêt? Sondage d'opinion.* Berne : OFEFP. (Selon sondage de 1997)

OFEFP. (2000). *Forêt et loisirs, Bienvenue en forêt - Un écosystème fragile - Un écosystème utile.* Berne : Dossier proposé par la direction fédérale de forêts/OFEFP.

OFEFP. (2004). *Programme forestier.ch, Forger ensemble l'avenir des forêts, Le point en 2004.* Berne : OFEFP.

OFEFP. (2005, août). Vers la forêt de demain. *Environnement*, no 3.

Patmore, J.A. (1983). *Recreation and resources : Leisure Patterns and Leisure Places.* Oxford : Blackwell.

Roisin, Paul. (1975). *La forêt des loisirs : forêts touristiques et conservation de la nature.* Gembloux : Les presses agronomiques de Gembloux.

Schaller Christophe (2006, 25 février), Gruyères forêts : Qui paie la fonction sociale?, *la Gruyère.*

Schmithüsen, Franz; Kazemi, Yves; Seeland, Klaus. (1997). *Perceptions and attitudes of the population towards forests and their social benefits : social origins and research topics of studies conducted in Germany, Austria and Switzerland between 1960 and 1995.* Vienne : Secretariat de l'IUFRO.

Collection IUFRO Occasional paper ; no. 7

Schmithüsen, Franz; Wild Eck, Stephan. (2000). Uses and perceptions of forests by people living in urban areas - finding from some empirical studies. *Forstwissenschaftliches Centralblatt.* Zürich, no. 119, 395-408.

Schmithüsen, Franz. (2004). Les forêts, témoins des besoins du passé et espaces de développement futur, *Journal Forestier Suisse*, no. 155, 328-337.

Sue, Roger. (1988). *Le loisir.* Paris : PUF.
Collection Que sais-je ?, 3^{ème} édition

Williams, Stephen. (1995). *Outdoor recreation and the urban environment,* London ; New York : Routledge.

10.3 Les forêts de Lausanne

Chessex, Luc; Coen, Lorette. (1997). *Lausanne, côté jardins.* Lausanne : Payot.

Coutaz, Gilbert. (1993). Les forêts du Jorat, terre d'accueil et de partage. In Steinlin, Hansjürg et al., *L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante : Prix Binding pour une gestion exemplaire de la forêt,* Bâle : Sophie und Karl Binding Stiftung. 72-78.

Debraine, Luc. (2003, 11 juillet). Vadrouiller dans les bois du Jorat. *le Temps*.

Glannaz, Christian. (1993). *Le public dans les forêts Lausannoises, impacts et information: le cas de du bois de Sauvabelin*, Mémoire de licence. Lausanne : Institut de géographie. [non publié].

Humery, Mathias. (2000). *Le végétal pour sauver la ville : utopie ou réalité ?* Mémoire de licence. Lausanne : Institut de géographie. [non publié].

Maillard, Jean-Claude. (2000). *Parc Bourget, médiateur de cohésion sociale ? Analyse des ressources socio-spatiales et des modalités de fréquentation d'un espace public urbain : le cas du parc Bourget à Lausanne*. Mémoire de licence. Lausanne : Institut de géographie. [non publié].

Préavis N 2005/57. (2005, 8 septembre). *Mise en place d'une gestion de type "Parc naturel périurbain", réserve forestière. Demande de crédit cadre*, Lausanne.

Radeff, Anne. (1991). *Vie et survie des forêts du Jorat : du Moyen Age au 19^e siècle*. Lausanne : Direction des finances de la ville de Lausanne-Service des forêts domaines et vignobles. Collection Les cahiers de la forêt lausannoise ; no 6

Rapport-Préavis N 2005/82. (2005, 10 novembre). *Réponse à la demande de Mme Elisabeth Muller intitulée "Pour la valorisation de la Forêt de Sauvabelin en tant que milieu naturel et de promenade"*, Lausanne.

Service de l'information de la ville de Lausanne. (2005, 15 septembre). *Vers une nouvelle gestion durables des forêts lausannoises : écologique, économique et sociale*. Lausanne.

Service des FoDoVi, (2004, 31 août). *Réserve biologique légalisée en forêt lausannoise, étude de faisabilité écologique, économique et sociale (synthèse et bilan final)*, Lausanne.

Steinlin, Hansjürg et al. (1993). *L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante : Prix Binding pour une gestion exemplaire de la forêt*, Bâle : Sophie und Karl Binding Stiftung. Collection Cahier Binding ; no 7

Vuilleumier, Vincent. (2005), *Usages et représentation des espaces verts parmi différents groupes socio-économiques dans l'agglomération de la Ville de Lausanne*. Travail de diplôme. Zürich : Chaire de politique et économie forestière - Département des sciences environnementales.

Wanders, Anne-Christine. (1993). Lausanne un modèle d'urbanisation "verte". In Steinlin, Hansjürg et al., *L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante : Prix Binding pour une gestion exemplaire de la forêt*, Bâle : Sophie und Karl Binding Stiftung. 8-10.

Weidmann, Marc. (1993). Au fil du temps géologique. In Steinlin, Hansjürg et al., *L'environnement forestier lausannois, diversité et réalité mouvante : Prix Binding pour une gestion exemplaire de la forêt*, Bâle : Sophie und Karl Binding Stiftung. 10-16.

Zaric, Nikola. (1991). *La forêt du Jorat*. Lausanne : Service cantonal des forêts et de la faune. Collection Balades en forêts cantonales vaudoises ; no 1

10.4 La ville

Antipas, Michel, et al. (1985). *Habitat périurbain : Vaud et Genève*. Lausanne : Institut de recherche sur l'environnement construit.

Collection Rapport de recherche / Institut de recherche sur l'environnement construit ; no 53

Bassand, Michet et al. (2001). *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Collection Science, technique, société

Bassand, Michel. (2004). *La métropolisation de la Suisse*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Collection Le savoir suisse ; no 21

Burgess, Jacquelin ; Harrison, Carolyn ; Limb, Melanie. (1998). People, Parks and the Urban Green : A Study of Popular Meanings and Values for Open Spaces in the City. *Urban Studies*, vol.15, 127-138.

Cumming, Robert ; Dewailly, Jean Michel. (1993). *L'aménagement des espaces verts en aire métropolitaine : le cas de Sheffield (G.B.) et Lille (F)*. Aix-en-Provence : Centre des hautes études touristiques.

Collection Les cahiers du tourisme. Série C ; no 181

Ganser, K. (1979). La répartition de la population en Allemagne. *L'espace géographique*, vol.3.

Lorenzi-Cioldi, Fabio ; Bassand, Michel. (1986). *Une approche typologique des modes d'habiter*. Lausanne : Ecole polytechnique fédérale de Lausanne - Département d'architecture.

Collection Habitation horizon 2000, Collection Rapport de recherche / Institut de recherche sur l'environnement construit ; no 68, cahier 2

Palmade, Jacqueline ; Lugassy, Françoise ; Couchard, Françoise. (1970). *La dialectique du logement et de son environnement: contribution à une psychosociologie de l'espace urbain : une étude exploratoire*. Paris : Ministère de l'équipement et du logement.

Collection Publications de recherches urbaines

Saint-Julien, Thérèse. (2002). Les villes entre réseaux et territoires. In Charvet, Jean-Paul; Sivignon, Michel, *Géographie humaine : questions et enjeux du monde contemporain*. Paris : A. Colin.

Collection U. Géographie

10.5 La Ville de Lausanne

Bochet, Béatrice. (2005). Etalement urbain, formes urbaines et structures sociales : Elaboration d'une typologie des communes de l'agglomération, *URBIA, les Cahiers du développement urbain durable*, no.1.

Etat de Vaud ; DIRE ; DINF. (2005, février). *Projet d'agglomération Lausanne-Morges, Rapport de synthèse, Avant-projet*. Lausanne : Etat de Vaud.

Fouilleux, Eve. (1993). *Ville et environnement : le cas de Lausanne*. Clermont-Ferrand : Ed. Ville de Clermont-Ferrand.

Collection Bourses d'exploration de Clermont-Ferrand

Garnier, Alain Gilbert. (1984). *Les nouvelles cités dortoirs : l'expansion de la maison individuelle périurbaine.* Lausanne : Presses polytechniques romandes.
Collection Villes, régions et sociétés

Roh, Christiane. (1996). *La mosaïque sociale lausannoise : des quartiers à l'agglomération : population, emplois, cycles de vie et classes sociales entre 1970-1995,* Lausanne : Office d'études socio-économiques et statistiques.
Collection Lausanne, les quartiers en chiffres ; Cahier 1

Schaffner, Catherine. (1996). *Des habitants et des logements.* Lausanne : Office d'études socio-économiques et statistiques.

SCRIS. (2000). *Fiches signalétiques sur les secteurs de Lausanne région.* Lausanne : SCRIS.

SCRIS. (2004), *Lausanne à la carte : atlas thématique des quartiers et de l'agglomération.* Lausanne : SCRIS.
Collection Communication statistique Vaud. Série Lausanne ; no 3/4

SCRIS. (2006), *Du subventionné à la villa : logements et conditions de logements dans l'agglomération lausannoise.* Lausanne : SCRIS.
Collection Communication statistique Vaud. Série Lausanne ; no 5

SCRIS. (2005). *Lausanne, une ville tout en contrastes.* Lausanne : SCRIS .

SCRIS. (2005). *Les dix-huit quartiers lausannois, fiches signalétiques 2000-2005.* Lausanne : SCRIS.

11. WEBOGRAPHIE

Note : tous les liens Internet de ce travail sont valides au 2 octobre 2006.

Site du service des forêts, domaines et vignobles (FoDoVi) de la ville de Lausanne : www.lausanne.ch/fodovi

Site du Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistique (SCRIS), section Lausanne : www.scris-lausanne.vd.ch

Site de "Quartiers 21" de la ville de Lausanne : www.quartiers21.ch

Site de l'office fédéral du développement territorial : www.are.admin.ch

Site du sénat français : www.senat.fr

Site des transports lausannois : www.t-l.ch/chalet.pdf

Site du guichet cartographique de l'Etat de Vaud : www.geoplanet.vd.ch

Site de Lausanne Tourisme : www.lausanne-tourisme.ch

Site du centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel : www.unine.ch/dialectologie

12. ILLUSTRATIONS

Figure :

Figure de titre : <i>Chemin de Mauvernay, près du Chalet-à-Gobet</i>	
Figure 1. <i>Principaux éléments dans l'expérience de loisir</i>	13
Figure 2. <i>Modèle de loisirs</i>	15
Figure 3. <i>Quartiers statistiques lausannois</i>	22
Figure 4. <i>Agglomération lausannoise et typologie des communes</i>	26
Figure 5. <i>Situation des bois du Jorat</i>	27
Figure 6. <i>L'espace rural périurbain en Suisse Romande</i>	30
Figure 7. <i>Paysage du Lavaux</i>	33
Figure 8. <i>Paysage joratois : la plaine de Mauvernay</i>	34
Figure 9. <i>Situation des principales forêts de la ville de Lausanne</i>	37
Figure 10. <i>Lausanne, ville verte</i>	38
Figure 11. <i>Vidy et ses espaces verts</i>	40
Figure 12. <i>Le bois de Sauvabelin avec en arrière-plan la ville de Lausanne</i>	41
Figure 13. <i>Le Jorat éponge : l'étang de Bressonnaz</i>	43
Figure 14. <i>Les modifications de la structure forestière des bois du Jorat entre le XIX et la fin du XXème siècle</i>	45
Figure 15. <i>Le Chalet-à-Gobet : centre sportif de Mauvernay</i>	46
Figure 16. <i>Le Chalet-des-Enfants</i>	47
Figure 17. <i>L'arbre lyre, but d'une balade accompagnée</i>	50
Figure 18. <i>Les balades accompagnées</i>	62
Figure 19. <i>Les usagers du parcours Vita du Chalet-à-Gobet</i>	63
Figure 20. <i>Les usagers du chemin de Mauvernay</i>	64
Figure 21. <i>Les usagers de la fontaine de la route des Paysans</i>	65
Figure 22. <i>Situation des sites d'enquête</i>	67
Figure 23. <i>Les engins du parcours Vita du Chalet-à-Gobet</i>	68
Figure 24. <i>Le chemin de Mauvernay</i>	69
Figure 25. <i>Affiche publicitaire pour un groupe musical portugais fribourgeois placardée sur la paroi du refuge jouxtant la fontaine de la route des Paysans</i>	70
Figure 26. <i>La place de pique-nique de la route des Paysans avec la fontaine en arrière-plan</i>	71
Figure 27. <i>Les secteurs de Lausanne Région</i>	86
Figure 28. <i>Domicile des usagers lausannois des bois du Jorat</i>	87
Figure 29. <i>Domicile des participants lausannois aux balades accompagnées</i>	88
Figure 30. <i>Domicile des usagers lausannois du chemin de Mauvernay</i>	89
Figure 31. <i>Domicile des usagers lausannois du parcours Vita</i>	90
Figure 32. <i>Domicile des usagers lausannois de la fontaine de la route des Paysans</i>	91
Figure 33. <i>Domicile des pique-niqueurs lausannois de la route des Paysans</i>	92
Figure 34. <i>Promeneurs de chien sur le chemin de Mauvernay</i>	113
Figure 35. <i>Sac à ordures aux abords de la route de Berne</i>	114
Figure 36. <i>Amas de branches laissés par les bûcherons en forêt</i>	115

Graphique :

Graphique 1. <i>Sexe des usagers des bois du Jorat en général et selon leur activité (n :217/217)</i>	75
Graphique 2. <i>Age des usagers des bois du Jorat et de la population de l'agglomération lausannoise (n:214/217)</i>	76
Graphique 3. <i>Age des usagers des bois du Jora selon leur activité (n:214/217)</i>	77
Graphique 4. <i>Nationalité des usagers des bois du Jorat et de la population de l'agglomération lausannoise (n:215/217)</i>	78
Graphique 5. <i>Nationalité des usagers des bois du Jorat selon leur activité (n:215/217)</i>	78
Graphique 6. <i>Niveau de formation des usagers des bois du Jorat et de la population de l'agglomération lausannoise (n:205/217)</i>	80
Graphique 7. <i>Niveau de formation des usagers des bois du Jorat selon leur activité (n:205/217)</i>	81
Graphique 8. <i>Lieu de résidence des usagers des bois du Jorat par rapport à l'agglomération lausannoise (n:217/217)</i>	84
Graphique 9. <i>Type de commune de résidence des usagers des bois du Jorat selon l'activité et par rapport à l'agglomération lausannoise(n:217/217)</i>	85
Graphique 10. <i>Aspects positifs du quartier de résidence des usagers des bois du Jorat [les résultats représentent la proportion de l'échantillon ayant cité le critère en question]</i>	94
Graphique 11. <i>Aspiration résidentielle des usagers Lausannois des bois du Jorat (sans les zones foraines) (n: 95/217)</i>	95
Graphique 12. <i>Perception, par les usagers des bois du Jorat, du taux de végétation autour de leur logement (n: 169/217)</i>	97
Graphique 13. <i>Moyens de transport utilisés par les usagers des bois du Jorat pour s'y rendre (n: 217/217)</i>	100
Graphique 14. <i>Durée du séjour en forêt selon l'activité (n: 210/217)</i>	101
Graphique 15. <i>Fréquence de visite des usagers des bois du Jorat selon l'activité (n: 203/217)</i>	102
Graphique 16. <i>Fréquence de visite des autres espaces verts de la ville de Lausanne selon l'activité (n: 203/217)</i>	104
Graphique 17. <i>Critères d'attraction de la forêt pour les usagers des bois du Jorat [les résultats représentent la proportion de l'échantillon ayant cité le critère en question](n:217/217)</i>	108
Graphique 18. <i>Pourcentage de propriétaires de chiens chez les usagers des bois du Jorat selon l'activité (n: 214/217)</i>	112

Tableau :

Tableau 1. <i>Profil général des usagers des bois du Jorat selon leur activité. [Gras : plus de 20 points supérieur au pourcentage moyen de la population de l'agglomération lausannoise (SCRIS, recensement de 2000)]</i>	82
Tableau 2. <i>Situation, caractéristiques et perception du lieu de vie des usagers des bois du Jorat [Gras : plus de 20 points supérieur au pourcentage moyen la population de l'agglomération lausannoise pour le domicile (SCRIS, recensement de 2000) / plus de 75% de l'échantillon pour les autres critères]</i>	99
Tableau 3. <i>Temps requis pour se rendre en forêt (équivalent en voiture)</i>	101
Tableau 4. <i>Activités des usagers des bois du Jorat [les résultats représentent la proportion de l'échantillon ayant cité l'activité en question] (n: 217/217)</i>	106
Tableau 5. <i>Accompagnement des usagers des bois du Jorat [les résultats représentent la proportion de l'échantillon ayant cité l'accompagnement en question] (n: 217/217)</i>	107
Tableau 6. <i>Modalités d'usage des bois du Jorat selon l'activité des visiteurs</i>	110

13. ANNEXES

- I : Concept paysager :** Carte thématique présentant les espaces verts ou "parcs d'agglomération" de la région lausannoise, dans le cadre du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges²⁴⁴.
- Cette carte situe clairement les bois du Jorat par rapport à l'espace construit et montre la profusion d'espaces verts au sein de l'agglomération lausannoise
- II : Utilisations linéaires :** Carte thématique présentant synthétiquement les résultats du volet social de l'étude de faisabilité écologique, économique et sociale d'une réserve biologique légalisée en forêt lausannoise. *"Les utilisations linéaires [pistes, chemins, sentiers, etc.] mettent en évidence les activités de loisirs pratiquées sur le réseau de chemins dans le périmètre d'étude. Cette carte donne également un aperçu de la densité et la profondeur de pénétration du public en forêt"*²⁴⁵.
- Nous avons ajouté à cette carte des éléments de situation des lieux mentionnés dans notre travail.
- III : Dépliant Jorat-Nature :** Itinéraire balisé du sentier du point culminant du Jorat²⁴⁶. Des explications sont données sur les différentes essences rencontrées sur le trajet.
- IV : Chemin des fontaines :** Circuit didactique présentant quelques-unes des fontaines créées après captage des sources et résurgences des bois du Jorat²⁴⁷.
- V : Programme des balades :** Programme des balades accompagnées dans les bois du Jorat pour la période printemps - été 2006²⁴⁸.
- VI : Questionnaire :** Questionnaire utilisé lors de notre enquête en forêt auprès des usagers des bois du Jorat. 216 personnes ont répondu aux 28 questions qu'il contient.

²⁴⁴ Projet d'agglomération Lausanne-Morges : http://www.agglo-lausanne-morges.ch/Documents/Cartes/PALM_carte2_paysages.pdf

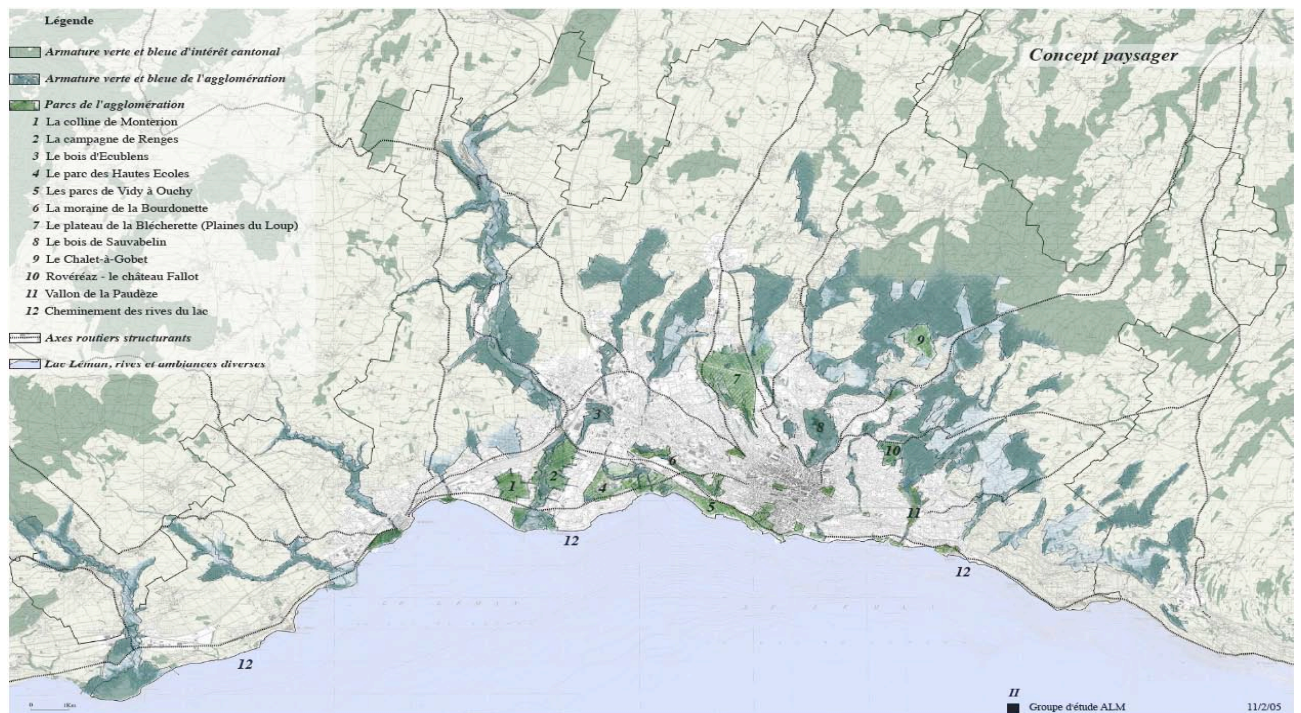
²⁴⁵ Service des FoDoVi, (2004), p.26.

²⁴⁶ Site du Service des Forêts de la Ville de Lausanne : <http://www.lausanne.ch/DataDir/LinkedDocsObjDir/4171.pdf>

²⁴⁷ Site du Service des Forêts de la Ville de Lausanne : <http://www.lausanne.ch/view.asp?DomID=61802>

²⁴⁸ Site du Service des Forêts de la Ville de Lausanne : <http://www.lausanne.ch/view.asp?CurOS=1&DomID=61802>


13.1 Concept paysager



13.2 Utilisations linéaires

Document non-disponible en version numérique

13.3 Dépliant Jorat-Nature



FODOVI

Jorat – Nature
Sentier du Point culminant du Jorat (930 m)

De la place de parc du Châlet-à-Gobet, pénétrez dans la forêt par le chemin des Vuargnes, marchez env. 220 m et suivez le fléchage sur votre droite.

Ce parcours, d'environ 2h30, se situe dans une réserve de faune, sans voie chien en laisse pour préserver les faons et protéger les niches qu'il pourrait perturber. Sans difficulté, il ne convient cependant pas aux chaises roulantes et poussettes.

L'itinéraire peut être momentanément sujet à des modifications lors de chantiers de coupes.

Prière de vous conformer à la signalisation.

Le no. 1 est un mélèze : cet arbre d'altitude est un conifère qui perd ses aiguilles en automne.

Le no. 2 est un érable syrocampe. Dans nos forêts, c'est l'érable le plus répandu, les autres étant l'érable plane, l'érable champêtre et l'érable à feuille d'acier.

Le hêtre au no. 3 est un arbre rouge ; moins côté que le hêtre noir car il ne constitue pas une forêt pure, mais possède des caractéristiques. Par contre, une fois adulte, il se régénère et permet de proposer d'excellentes gelées.

Le no. 4 est un érable champêtre. De taille plutôt modeste, cet arbre préfère les endroits ombrés et ses bois supporte également un certain degré d'humidité.

Le no. 5 est le sorbier des oiseaux. Cet arbuste peut atteindre les 15 m et ses fruits, les sorbes, une fois cuits avec du sucre donnent d'excellentes confitures.

Prenez le pont et suivez le sentier qui vous amène au no. 6, l'Étang artificiel de la Brevenne, qui a été inauguré en 1988.

Continuez le sentier selon le fléchage, en prenant garde en traversant le ruisseau des Péyons, pour arriver au no. 7: une verte noire, appelée également aune glutineuse. La verte noire les bois des ruisseau d'eau et le soleil, elle meurt rapidement et peut atteindre une centaine d'années.

Continuez et montez le chemin, vous arrivez au no. 8 : un hêtre grimpant qui a pris pour valeur un épave ; il s'agrippe à la griffe à ses branches situées sur la face inférieure des rameaux ; il peut vivre sans 400 ans.

Le no. 9 est un jeune chêne blanc par un chevronil. L'écroule a frisé ses bois (frayons) contre la tige afin de se libérer du valon (peau) qui entoure ses nouveaux bois.


Le no. 10 est un arbre connu pour son écorce blanche : le bouleau. C'est un arbre pionnier qui peut vivre jusqu'à 150 ans maximum.

Malgré de 3 jupons de protection, ce jeune douglas, au no. 11, a quand même été frisé par le chevronil.

Continuez le chemin pour arriver au no. 12a et un gros bois à deux cet épave à la caduque naturel de feuilles (on voit le nid à l'intérieur par le gros trou au pied de l'arbre). Sur l'autre côté par le vent au no. 12b, se trouvent d'autres trous de gros bois, ainsi que des polyphages ou amadou : ces champignons vivent sur les arbres morts, trouvent ainsi leur substance.

Vous rejoignez la route goudronnée, traversez-la et prenez le chemin qui mène afin d'arriver au no. 13 devant un magnifique douglas. D'une hauteur avoisinant 50 m, cet arbre originaire d'Amérique du Nord est parmi les plus hauts des forêts joratoises.

Continuez à monter afin d'arriver au Point Culinant, no. 14, qui est le point d'altitude le plus élevé du Jorat, avec ses 930 m.



Prenez le chemin de terre (Béche) et vous voici devant l'épicéa no. 15. Appelé également sapin rouge à cause de la couleur rougeâtre de son écorce lorsqu'il est jeune, c'est l'arbre le plus répandu dans les bois du Jorat.

Le no. 16 est un hêtre, appelé aussi fayard. Ses fruits, les chânes, sont bonnes à grignoler.

En prenant le chemin de gauche, rejoignez le sentier de tout à l'heure pour arriver au refuge des Cénobites. Juste après, sur votre droite, le no. 17 est une viorne à feuilles d'obier ; ce buisson peut atteindre 4 à 5 m de hauteur et ses fruits rouges sont toujours crus.

Voici au no. 18 l'églantier de plaine. Son fruit, le cynorhodon (gratte-à-cul), peut s'utiliser en sirop, gelée, confiture, tisane et soupe.

En continuant tout droit, vous arrivez au sapin blanc, le no. 19, appelé aussi le vuargne. Très répandu dans le Jorat, il peut vivre 800 ans.

Suivez le chemin, amorcez la descente et découvrez le chêne rouge d'Amérique au no. 20. Cet arbre est protégé à sa base contre la fureur du chevreuil. Originaire de l'est de l'Amérique du Nord, il croît rapidement et ses feuilles, magnifiques en automne, virent d'un rouge profond au brun.

Arrivés à une place de parc, prenez le petit pont sur votre gauche. Vous traversez le no. 21 : un des nombreux ruisseaux affluents du Talent. L'eau de ce ruisseau finira sa course dans la mer du Nord.

En suivant le fâchage, vous atteignez le no. 22 : un frêne. Il peut atteindre entre 20 et 35 m de hauteur, avoir jusqu'à 3 m de circonférence et vivre 120 à 150 ans.

Traversez la route des Puyons, suivez le fâchage pour arriver devant le no. 23 : un cerisier dont les cerises un peu aérées sont tout à fait comestibles.

Le no. 24 est un chêne pédonculé qui vit normalement 700 à 800 ans mais qui peut atteindre 2000 ans. On le connaît également grâce à son fruit : le gland.

Longez le champ côté forêt, passez la barrière sur la gauche pour arriver au no. 25 vers le saule maroulet. Cet arbre, qui aime les terrains riches en eau et les sols acides peut atteindre un maximum 12 m.

Prenez le sentier de droite et un peu plus loin, vous vous retrouverez devant un buisson, le no. 26 : un chiérefeuille à balai aux fruits toxiques et dont les branches élastiques se plient fort bien à la fabrication de balais.

Prenez à droite à l'intersection puis tout droit. Vous êtes au no. 27 près de framboisiers. Ceux-ci aiment la lumière et on les trouve jusqu'à 1600 m d'altitude. Leurs fruits, les framboises, sont excofolantes et contiennent de la vitamine C.

Le no. 28 est un marronnier qui est un arbre filoteux aimant la lumière et dont les fruits, les marrons, ne sont pas comestibles.

Le fâchage vous conduit au sapin Président (250 - 300 ans) à côté duquel vous découvrirez le no. 29 : une vigne noire creusée par les pics bats et qui a été foudroyée ; la ligne qui descend le long du fût en témoigne.

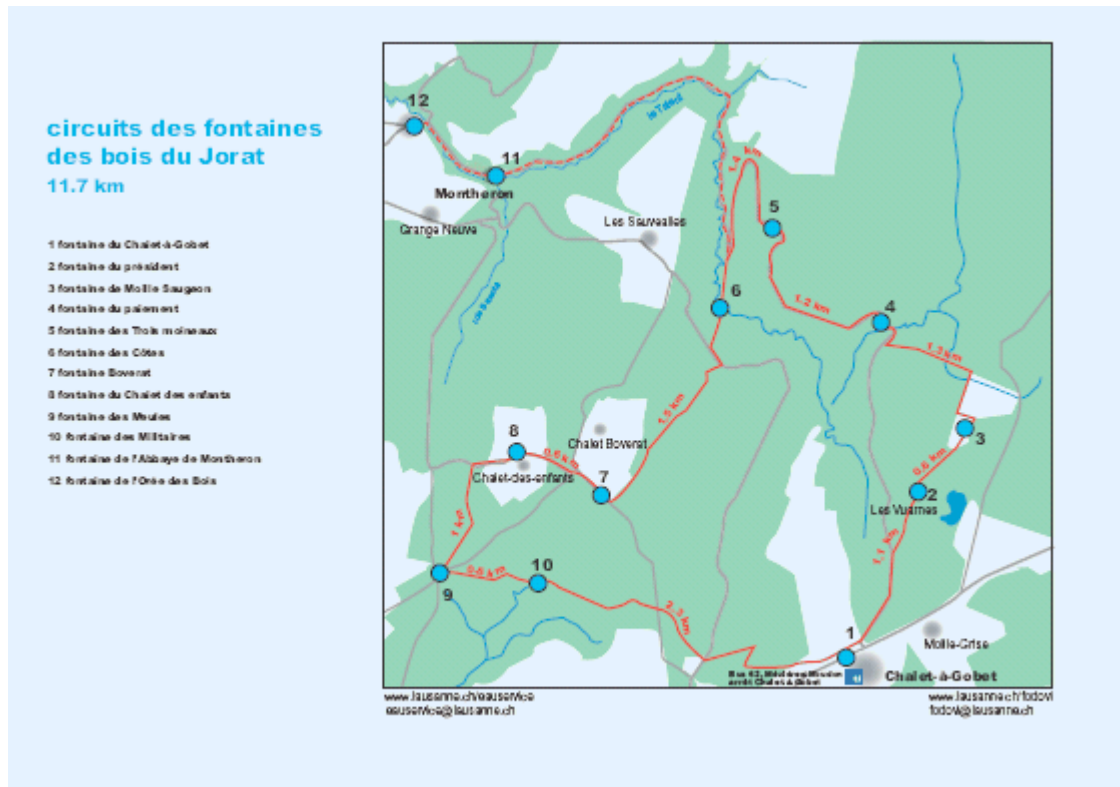
En arrivant au no. 30, dernier poste de la balade, vous êtes entourés de jeunes arbres plantés en 1982-4 suite à un coup de foudre qui a dévasté ce coin de forêt dans la nuit du 7 au 8.11.1982.

A la jonction avec la route godronnée, prenez à gauche pour le retour au Chalet-à-Gobet.

Le service des forêts, domaines et régions vous remercie de votre visite.

Pour tout renseignement, vous pouvez l'atteindre au N° 621 315 42 77

13.4 Chemin des fontaines



13.5 Programme des balades

(version hiver 2007, sans images)

Balades hivernales dans les bois du Jorat

Hiver 2007

«Découverte-observation-nature-forêt»

Balades de sensibilisation à l'environnement pour découvrir, en raquettes, la faune hivernale. S'il n'y a pas de neige, la balade s'effectue à pied.

Balades proposées

Jeudi 4 janvier
Les Censières
Vendredi 5 janvier
La borne des 3 Jorats

Mardi 27 février
Le Grand-Bois
Jeudi 1^{er} mars
Les Corbessières

Rendez-vous

13 h 35

Nord du parking du Chalet à Gobet, à l'angle du chemin de Mauvernay et du chemin des Vuargnes.

Durée

Environ 2 h 1/2 à 3 heures.

Prix: adulte CHF 10.-; enfant accompagné: gratuit.

Nombre minimum d'inscriptions: 8 et maximum 20.

Inscriptions indispensables.

En cas d'orage, forte pluie, vent ou de nombre de participants insuffisant la sortie est annulée. Dans tous les cas, renseignez-vous préalablement au tél. +41 21 315 42 94 (répondeur).

Pour tout renseignement tél. 021 315 42 77

13.6 Questionnaire



Un sondage de l'institut de géographie de l'université de Lausanne, dans le cadre d'un mémoire de licence

Les informations suivantes sont assujetties à la discrétion stricte, conforme à la loi sur la protection des données personnelles existantes. Elles seront analysées de manière anonyme et ne seront ni commercialisées ni données à des tiers. Le but de ces informations est à des fins purement scientifiques ou le cas échéant pour les conseils d'administration locaux.

Questionnaire à l'attention des usagers des bois du Jorat

- 1. A quelle fréquence approximative, vous rendez-vous dans les autres parcs et forêts de la ville de Lausanne ? (Parcs de la ville, bois de Sauvabelin, espaces verts du bord du lac, etc.)**

Jamais Presque tous les jours 1 à 2 fois par semaine 1 à 2 fois par mois
Moins d'une fois par mois Ne sais pas

- 1a. Si oui, essentiellement lequel ?** (une seule réponse possible)

- 2. Depuis combien d'années fréquentez-vous les bois du Jorat (ici) ?**

Depuis..... ans

- 3. Comment avez-vous pris connaissance de l'existence des bois du Jorat ?**

Par un membre de votre famille lorsque vous étiez enfant
Par l'école
Par une connaissance
Par d'autres médias :
Ne sais pas/plus

- 4a. Qu'est-ce qui vous attire en forêt ?**

.....
.....
.....
.....

- 4b. Pourquoi vous rendez-vous dans cette forêt plutôt qu'une autre forêt ou parc de la région ?**

5. A quelle fréquence approximative, vous rendez-vous dans les bois du Jorat ?

Jamais Presque tous les jours 1 à 2 fois par semaine 1 à 2 fois par mois
 Moins d'une fois par mois Ne sais pas

6. Combien de temps restez-vous généralement dans les bois du Jorat ?

.....

7. Généralement, venez-vous dans cette forêt : seul(e) ?
 (plusieurs réponses possibles) en couple
 en famille
 avec des amis

8. Quelles sont les activités que vous exercez dans cette forêt ?

.....

9. Trouvez-vous qu'il y a parfois trop de monde dans cette forêt ?

Oui Non

10. Est-ce que vous possédez un chien ?

Oui Non

11a. Connaissez-vous la piste Vita du Chalet-à-Gobet et la suivez-vous (en y faisant les exercices) ?

Non, je ne la connais pas et ne suis pas intéressé(e) à la suivre
 Non, je ne la connais pas mais serais intéressé(e) à la suivre
 Oui, mais je ne l'ai jamais suivie
 Oui, je l'ai déjà suivie

11b. Connaissez-vous le chemin des fontaines des bois du Jorat et l'avez-vous déjà suivi ?

Non, je ne le connais pas et ne suis pas intéressé(e) à le suivre
 Non, je ne le connais pas mais serais intéressé(e) à le suivre
 Oui, mais je ne l'ai jamais suivi
 Oui, je l'ai déjà suivi

11c. Connaissez-vous le chemin partant du parking et longeant la clairière du Chalet-à-Gobet ?

Non, je ne le connais pas et ne suis pas intéressé(e) à le suivre
 Non, je ne le connais pas mais serais intéressé(e) à le suivre
 Oui, mais je ne l'ai jamais suivi
 Oui, je l'ai déjà suivi

11d. Connaissez-vous les balades accompagnées organisées par le service des forêts de la ville de Lausanne et y avez-vous déjà participé ?

Non, je ne les connais et ne suis pas intéressé(e) à y participer

Non, je ne le connais pas mais serais intéressé(e) à y participer
 Oui, mais je n'y ai jamais participé
 Oui, j'y ai déjà participé

12. Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous habituellement pour vous rendre en forêt ?

(plusieurs réponses possibles)

Voiture A pied Vélo Transports publics Autre

12a. Pour quelle(s) raison(s) utilisez-vous particulièrement ce(s) moyen(s) de transport ?

.....

13. Combien de temps vous faut-il pour vous rendre dans les bois du Jorat ?

Il me faut, en moyenne, minutes

14. Dans quelle commune habitez-vous ?

.....

15. Quel est le nom du quartier dans lequel vous habitez ?

.....

16. Si vous aviez le choix, souhaiteriez-vous habiter en dehors de la ville ?

Oui
 Non
 N'habite pas en ville
 Ne sais pas

17a. Est-ce que vous habitez dans Villa ou maison individuelle ?
 Maison à plusieurs appartements
 Petit immeuble locatif (jusqu'à 3 étages)
 Grand immeuble locatif (plus de 3 étages)

17b. En êtes-vous satisfait ?
 indifférent
 insatisfait

17c. Est-ce qu'il y a, chez vous, un jardin privé (≠ jardin potager) ?

Oui Non

18a. En ce qui concerne votre quartier, en êtes-vous satisfait ?
 indifférent
 insatisfait

18b. Quels sont les aspects positifs de votre quartier ?

.....

18c. Si vous pouviez améliorer votre quartier, qu'est-ce que vous modifieriez ?

.....

19. Chez vous, si vous regardez par la fenêtre, est-ce que vous voyez de pas du tout **de**
un peu
beaucoup

20.. Estimez-vous qu'il y a assez d'espaces verts (arbres, bois, parcs) autour de chez vous ?

Oui
Non

Informations personnelles

21. Femme
Homme

22a. Quelle est votre nationalité ?

Suisse
Etrangère :
Pas de réponse

22b. Si vous êtes de nationalité étrangère, depuis combien de temps vivez-vous en Suisse ?

.....

23. Quelle est votre année de naissance ?

.....

24. De combien de personnes se compose votre ménage, vous inclus(e) ?

..... personne(s)

25. Quelle est la dernière formation que vous avez achevée ou que vous êtes en train de suivre ?

Ecole obligatoire
Apprentissage
Gymnase
Université / Ecole polytechnique / Haute école spécialisée
Autre :

26. Quelle profession exercez vous actuellement (ou auparavant si vous êtes à la retraite, au chômage, etc.) ?

.....

27. Est-ce que vous souhaiteriez avoir un appartement plus grand ?

Oui
Non

28. Est-ce qu'il y a un ou plusieurs revenus dans votre ménage ?

- un
- plusieurs
- aucun

Lieu de l'interview :

.....

Date :

.....

Jour de la semaine :

.....

Heure :

8-10

10-12

12-14

14-16

16-18

18-20

20-22

Remarques / Commentaires sur la forêt en général, les gens qui fréquentent la forêt, votre lieu de vie, etc.

.....

MERCI de votre collaboration !!